هكذا من الإبل

«Initiatives» / 16 pages d'offres d'emploi



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14732 – 6 F

MERCREDI 10 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un Japon plus sûr de lui

ADOPTÉ par la Chambre haute en dépit de l'obstruction des sénateurs de gauche, le projet de création d'une «force de paix» est un des rares éléments de satisfaction pour le premier ministre japonais. Avec un indice de popularité évoluant au-dessous des 35 % du fait des scandales qui éclaboussent son cabinet et son parti, et aussi à cause de la morosité qui étreint l'économie depuis son arrivée au pouvoir, M. Kiichi Miyazawa avait bien besoin d'un succès.

L'approbation définitive de la loi par la Chambre des députés, peut-être d'ici à la fin de la session, le 21 juin, sera donc saluée comme il convient par les conservateurs. Le chef du gouvernement y trouvera un réconfort particulier : n'en avait-il pas fait un élément-clé de son programme, après que son prédécesseur, M. Kaifu, qui en avait conçu la nécessité, eut dû y renoncer. Les détails de cette initiative sont loin d'être fixés, puisqu'une loi sur l'emploi de cette force devra encore être votée.

EN apparence, l'affaire est modeste. Il s'agit, au sein des «forces d'auto-défense», de désigner deux mille hommes, qui, après approbation du Parlement, seraient envoyés dans des «zones chaudes» à la demande de l'ONU, pour des missions excluant tout combat. La première destination virtuelle de cette force serait le Cambodge, pays que Tokyo a déjà choisi comme le terrain d'une entrée diplomatique à la mesure de sa nouvelle puissance. Les «gardiens de la paix» nippons seront employés à des tâches purement logistiques et médicales.

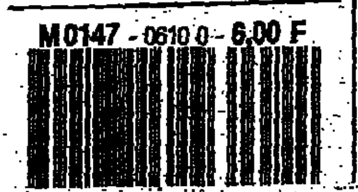
Pour les Japonais, cependant, ce vote marque un tournant et, pour nombre d'entre eux, il est préoccupant. L'opposition socialiste et communiste ne s'y est pas trompée, qui a pris le risque de contrevenir au goût national pour la décence en pratiquant la tactique de flibustage parlementaire dite du «pas du bœuf». Maints publicistes nippons estiment que le nouveau texte contredit l'esprit, sinon la lettre, d'une Constitution qui a marqué le renoncement solennel du pays à un militarisme et un impérialisme dont des millions d'Asiatiques – et la population de l'archipel elle-même – avaient eu à souffrir durant la seconde guerre mondiale.

LA perception pacifiste que le Japon a de lui a été, au demeurant, trop liée à la phase d'expansion à tout-va pour que l'hypothèse d'une projection vers l'étranger, fût-elle à caractère bien plus humanitaire que militaire, n'y inspire pas l'inquiétude. Mais, emporté par ses succès, ce pays a-t-il encore le choix? Avant-garde en cela, peut-être, de la population, la classe dirigeante japonaise ne se satisfait plus désormais de payer et de se taire – une attitude qu'elle avait encore fait sienne durant la guerre du Golfe.

C'est ainsi – grande nouveauté! – qu'on vient de voir Tokyo contre-attaquer après que les Etats-Unis et l'Europe l'eurent accusé de pratiques commerciales déloyales. C'est ainsi, encore, que cette capitale est engagée dans une offensive d'envergure pour obtenir le siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, qu'elle estime lui être dû. Conséquence de la fin de la guerre froide, cette nouvelle affirmation de l'empire du Soleil-Levant est une donnée avec laquelle le monde va devoir apprendre à vivre. Il reste à souhaiter que les Japonais en usent avec discernement.

Lire nos informations page 8

M 0147 - 0610 0 - 6,00 F



Une mise en demeure du RPR à l'UDF

Le débat sur Maastricht provoque une grave crise dans l'opposition

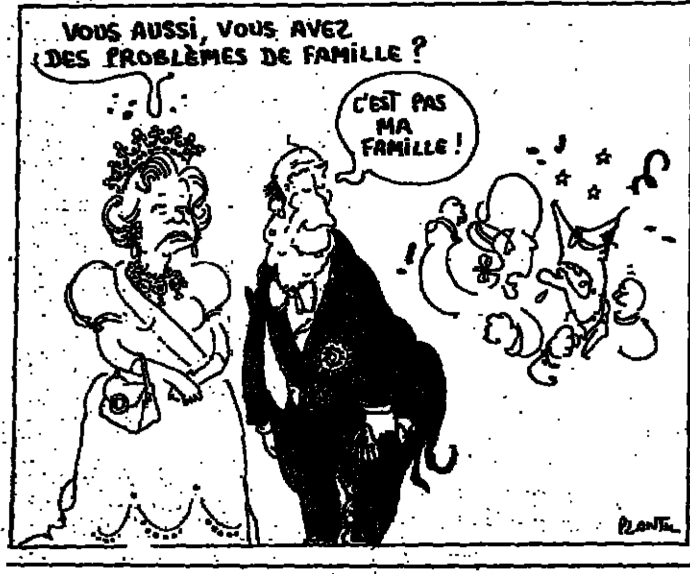
Alors que devait reprendre au Sénat, mardi 9 juin, le débat sur la révision de la Constitution préalable à la ratification des accords de Maastricht et qu'une réunion publique était prévue, le soir même, à Sélestat, en présence de M. Giscard d'Estaing et de Mme Guigou, sur l'Union européenne, le RPR a demandé, lundi soir, aux dirigeants de l'UDF de renoncer à participer à de telles rencontres, réunissant des personnalités de la majorité et de l'opposition, «dont le maintien aurait, pour l'union de l'opposition, des conséquences graves». Cet épisode marque une nouvelle dégradation des relations entre les principales formations de l'opposition. M. Giscard d'Estaing a fait savoir qu'il serait présent à la réunion de Sélestat.

Ambiguïtés

par Thomas Ferenczi

M. Mitterrand a eu beau affirmer, devant les étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, le 5 juin, que la campagne pour le référendum ne devait apparaître en aucune manière *comme «une action de politique intérieure»*, l'éclatement de l'opposition, qui prend aujourd'hui, avec l'ultimatum adressé par le RPR à l'UDF, une tournure spectaculaire, en est la première *conséquence*. Sans mettre en doute la parole du chef de l'Etat, on ne lui fera pas l'injure de penser qu'il n'avait pas envisagé cette éventualité.

Lire la suite page 9



Les comptes de Jean-Michel Boucheron

L'ancien maire (PS) d'Angoulême a choisi d'assumer les faits qui lui sont reprochés. Des «bêtises», dit-il

«Aujourd'hui, j'ai pris la résolution d'assumer totalement les «bêtises», et le mot est un peu faible, qu'il est possible de m'imputer.» Le 20 février, M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit de la Charente, est entendu par le juge Guy Joly, président de la troisième section de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, chargé de l'instruction de l'affaire dans laquelle l'ancien maire socialiste d'Angoulême est inculpé de *«corruption, complicité de faux en écriture de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence»*. Celui que l'on soupçonnait alors d'avoir trouvé une terre d'accueil en Amérique latine s'était présenté bien sagement, à l'heure et au jour dits, devant le juge qui l'avait convoqué, en compagnie de son avocat, Me Pierre Jacquet. Avec la ferme volonté de se confesser.

M. Boucheron n'a-t-il donc jamais eu l'intention de fuir à l'étranger? *«Contrairement à ce qui a pu être insinué par les médias, je n'ai jamais songé à me soustraire à l'action de la justice»*, déclare t-il. Certes, il rentre *«de l'étranger»*, mais avec une bonne raison : depuis *«plusieurs mois»*, M. Boucheron *«[s']efforce de préparer* [son] *avenir professionnel dans le domaine de la prospection commerciale au plan international, en vue notamment de faire vendre un produit nouveau fabriqué par une entreprise française. (...) Ce produit est destiné au recyclage des huiles usées»*. Le député de la Charente, recyclé dans le recyclage des huiles usées, refuse toutefois de donner de plus amples informations sur cette entreprise française, *«de crainte que d'éventuelles investigations ne causent préjudice à celle-ci»*, d'autant, précise-t-il, qu'il ne lui est *«lié par aucun contrat»*, la société se bornant à lui régler ses *«frais de déplacement»*.

La mission de *«prospection commerciale»* dont est chargé M. Boucheron l'a amené *«dans les Emirats arabes unis, en Arabie saoudite, en Espagne et en Argentine»*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Lire la suite page 10

L'élargissement de la Communauté

Le débat sur l'élargissement de la Communauté va s'ouvrir. Dans le rapport qu'elle présentera sur le sujet au sommet de Lisbonne, les 26 et 27 juin, la Commission devrait recommander la plus grande clarté sur ce à quoi les *nouveaux adhérents s'engageront*. Elle devrait d'autre part évoquer avec prudence les problèmes que posera l'élargissement pour le fonctionnement des institutions communautaires.

Lire page 8 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Raz de marée de réfugiés en Croatie

Sur la côte dalmate comme à Zagreb, les habitants et les hôtels recueillent les centaines de milliers de personnes qui ont fui la guerre

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Il a seize ans, peut-être dix-sept. Il est seul, à l'écart. Il a étalé sur *son lit de camp une chemise noire* et blanche, qu'il détaille longuement. Il la tourne, la retourne, en inspecte la moindre couture; il la lève et la regarde attentivement. Il ne voit rien d'autre, totalement absorbé dans sa tâche, sourd aux bruits qui résonnent dans l'immense salle. Soudain, il se lance : il enlève son polo et enfile la chemise. Debout, se tournant et se retournant, il fait jouer ses épaules, se contorsionne, tout étonné qu'elle lui aille. Autour de lui, aucune glace, personne pour confirmer son impression sur le seul bien qu'il possède et qui vient de lui être donné. *Il est seul, dans le gymnase, dans Zagreb.* Il est seul, il est réfugié, échoué dans cette salle de sport; seul comme cet autre adolescent qui traverse, indifférent à tout, le vaste espace et s'effondre sur son lit. Seul comme cet ancien prisonnier de guerre nouvellement libéré, qui mange sur son lit, la tête baissée sur son assiette, muré dans ses pensées.

Ils sont deux cent dix, ici, à vivre un drame à la fois solitaire et collectif; deux cent dix personnes à se côtoyer, à tenter de réorganiser une vie commune à partir d'expériences uniques qui se ressemblent étrangement.

YVES HELLER

Lire la suite et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR, page 4 et un appel d'EDGAR MORIN, EDGARD PISANI et FÉLIX GUATTARI, page 2

La France « écolo »

Après avoir fait irruption sur la scène nationale lors des élections municipales puis européennes de 1989, et connu la consécration lors du dernier scrutin régional, le vote «écolo» a traduit l'émergence, en France, d'une préoccupation qui déborde largement le cadre strictement politique.

Pourquoi celle-ci a-t-elle été si tardive? Comment ce phénomène est-il né, d'où viennent ceux qui l'animent, que veulent-ils? Tels sont quelques-uns des thèmes de l'enquête que *le Monde* consacre, à partir d'aujourd'hui, à la France de l'écologie, au moment où celle-ci tente de jeter les bases de son unité, sans avoir pour autant surmonté la contradiction qui sépare ceux qui prônent une remise en cause radicale de la logique productiviste, de ceux qui veulent passer *«du catastrophisme au projet, de l'utopie à la démocratie»*.

Au-delà de ces préoccupations hexagonales, la question est bien de savoir si l'écologie peut être un frein, ou au contraire un nouveau moteur du développement, et de déterminer, à la lumière de l'expérience de nos voisins européens, les grandes lignes du devenir de l'écologie.

Lire page 14 le premier volet de l'enquête de ROGER CANS : «L'étrange alchimie des origines»

SCIENCES ♦ MÉDECINE

Des prothèses en or : une escroquerie à la Sécurité sociale révèle la gabegie *pouvant exister dans le secteur des implants* orthopédiques. ● Danger hôpital. ● Casse-tête solaire. ● Le vrai visage de Geminga.

pages 15 à 17

INITIATIVES

Les «vestiaires» du sport

A la *périphérie du sport – dans les «vestiaires»*, donc – il existe de très nombreux métiers. L'ensemble du secteur représente des centaines de milliers d'emplois.

pages I à XX

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Le Sommet de la Terre

Environnement et population : l'inéluctable liaison

par Léon Tabah

LA conférence de Rio sur l'environnement ne se déroule pas sous les meilleurs auspices. Le tiers-monde souhaite naturellement mettre sur la sellette la consommation débridée des pays riches, et ceux-ci, notamment les Etats-Unis, tentent d'esquiver l'accusation en opposant l'excessive croissance démographique du tiers-monde. Pour eux, pas question d'aborder l'une sans l'autre.

L'attitude américaine a de quoi décourager la logique la plus élémentaire. Après avoir exhorté pendant des décennies, jusqu'à l'obsession, les pays pauvres à limiter leurs naissances, les Américains changeaient leur fusil d'épaule à la conférence mondiale sur la population de Mexico de 1984 et se désintéressaient de la question démographique, considérée comme un *« facteur neutre »* du développement, et ils confirmaient leur retrait du Fonds des Nations unies sur la population, où ils ne sont d'ailleurs jamais revenus. La crainte d'une confusion entre la contraception dans le tiers-monde et l'avortement, problème de politique intérieure qui remue beaucoup plus les consciences américaines que les consciences européennes, explique les changements d'attitude des délégations américaines.

Les deux tiers-monde

En fait, les interrelations entre la croissance démographique et la détérioration de l'environnement font l'objet de controverses extrêmement vives entre les spécialistes. Les démonstrations sont fragiles car elles reposent sur des données insuffisantes sur l'environnement dans le tiers-monde. On s'accorde cependant à dire que, pour le moment, la mauvaise maîtrise des technologies industrielles et la consommation des pays riches jouent un rôle plus important que la forte croissance démographique des pays pauvres dans la détérioration de l'environnement à l'échelle mondiale. Jusqu'ici, ce sont les riches qui portent le plus de responsabilités, mais le tiers-monde a commencé lui aussi à contribuer à cette détérioration.

Comment se présente donc l'avenir ?

Il faut désormais distinguer deux types de situation dans le tiers-monde : les pauvres et ceux qui sortent de la pauvreté.

Les populations vivant dans une grande pauvreté avec forte croissance démographique, amenées, du fait même de cette pauvreté, au déboisement, sont dépourvues de moyens permettant de prendre des mesures pour la conservation des sols qui sont la base même de leur survie. La priorité majeure est de subvenir aux besoins fondamentaux immédiats. Ces populations représentent la majorité du tiers-monde d'aujourd'hui. D'un autre côté, bien des pays en développement entrent, ou vont prochainement entrer, dans la catégorie des pays industrialisés, ou s'en approcher. Leur croissance démographique diminue rapidement. L'appellation « pays en développement », qu'on a longtemps crue du vocabulaire de la langue de bois, leur convient bien.

Quelle peut être l'importance démographique de ces deux fractions du tiers-monde, et de quelles ressources technologiques et financières disposeront-elles pour remédier aux dommages qu'elles causeront à leur tour à l'environnement et qui viendront s'ajouter aux dégradations actuelles ?

L'OCDE (1) estime déjà que les pays en développement contribuent pour 30 % aux émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère, et l'Office américain d'évaluation des technologies (2) considère que cette proportion devrait atteindre 64 % vers 2025.

En fait, il est difficile de projeter l'évolution industrielle et la consommation au-delà de quelques années, et donc de prévoir les atteintes majeures à l'environnement. Cependant, il existe des *projections démographiques à très long* terme, et on peut s'en servir pour déduire l'évolution des conditions de vie car il existe des liaisons étroites entre cette évolution et celle de la population. C'est ce que les démographes appellent la théorie de la transition démographique.

Si donc on utilise les dernières projections démographiques des Nations unies et de la Banque mondiale, on parvient aux résultats suivants : le monde compterait en 2025 8,5 milliards d'habitants, dont 6,8 milliards dans les pays à fécondité modérée ou faible (moins de 2,5 naissances par femme), et 1,7 milliard dans les pays à fécondité encore forte. C'est vers le début du prochain millénaire que les grands pays du tiers-monde entreraient dans la première catégorie : Indonésie, Argentine, Mexique, Colombie, suivis avant 2025 par l'Inde – avec la taille de la population de la Chine d'aujourd'hui, – l'ensemble du Maghreb, l'Egypte, les Philippines, le Brésil, le Pérou et même le Pakistan, le Bangladesh, le Cambodge. Seules l'Afrique subsaharienne et une partie du Proche-Orient auraient encore des caractéristiques démographiques du tiers-monde. Ces pays constituent le groupe de 1,7 milliard d'habitants à forte fécondité. Ils constituent ce qui subsisterait de ce que l'on appelle aujourd'hui le tiers-monde.

La grande majorité de la population mondiale se situerait entre les tropiques, dont on sait les dommages déjà causés aux forêts, et près de 60 % vivraient dans des zones côtières, et, ici encore, on a souvent dénoncé les dégradations marines provoquées par ce type d'habitat.

Le traitement de choc chinois

Ainsi, en l'espace de trente-cinq ans, on assisterait non seulement à des bouleversements dans la carte démographique mondiale, mais aussi à des changements profonds dans les modes de vie qui leur seront associés et, nécessairement, de l'environnement. Même si les 6,8 milliards d'habitants de pays à fécondité modérée ou faible polluent moins chacun que nous ne l'avons fait lorsque nous avions les mêmes caractéristiques démographiques, *comme cela est probable*, la pression sur le milieu pourra être considérable du fait du poids démographique.

Certes, on peut objecter que la Chine a connu, entre 1970 et 1980, une chute de sa fécondité, inédite, par sa brutalité, dans l'histoire de l'humanité, sans amélioration notable des conditions de vie, et donc sans détérioration majeure de l'environnement. Mais la Chine a subi, à cette époque, un traitement démographique de choc dû à une politique autoritaire inapplicable ailleurs. En réalité, elle n'a fait que prendre de l'avance sur la transition démographique, et elle commence à s'industrialiser intensément. Selon l'OCDE, elle contribue encore peu à l'effet de serre (7 % de l'effet total). On peut conjecturer que la Chine retrouvera, au cours du prochain siècle, la primauté qu'elle a connue au cours du premier millénaire, grâce à l'aptitude des populations asiatiques à s'adapter aux technologies nouvelles et, surtout, à son formidable poids démographique : près de 1,5 milliard d'habitants vers 2025, soit trois fois la population de l'Europe et plus que l'ensemble des pays actuellement industrialisés.

Il faut bien se rendre compte que l'état de l'environnement du monde de demain va dépendre des mesures de prévention et de coopération internationale qui seront prises dans le tiers-monde autant et sinon plus que de celles prises par les pays industriels d'aujourd'hui.

Le temps presse car qu'est-ce que trente-cinq ans dans la longue période de cinq cents ans de *« redécouverte de la terre »* qu'Edgar Morin nous a fait parcourir si brillamment dans ces mêmes colonnes (3). Aurons-nous le temps d'opérer le transfert de technologies moins polluantes au tiers-monde, que recommande la Banque mondiale, alors que nous ne les utilisons nous-mêmes que très imparfaitement ? Aurons-nous le temps et une volonté politique planétaire, encore inexistante, pour éviter ce que ces projections ont de sinistre, c'est-à-dire pour sortir 1,7 milliard d'habitants de la pauvreté de l'an 2025 ? Il ne suffit pas de mettre en accusation la pauvreté, il faut l'éradiquer. L'enjeu est la qualité de l'air que l'on respirera, de l'eau que l'on boira.

Espérons que la conférence de Rio nous dispensera des clichés auxquels nous ont habitués les grandes conférences internationales (« Le développement est le meilleur des contraceptifs », « La santé pour tous en l'an 2000 », « La croissance durable », etc.). Bien préférables nous paraissent les mesures concrètes du genre de celles proposées par la Banque mondiale, dont Eric Fottorino a brièvement rendu compte, également dans ces colonnes (4). Nous attendons en particulier de Rio que la question démographique ne soit pas encore passée sous silence sous prétexte qu'elle heurte certaines sensibilités.

(1) OCDE, *The State of the Environment*. Paris, 1991, 297 p.

(2) US Office of Technologie Assessement, Washington DC, 1990.

(3) *Le Monde*, 20 mai 1992.

(4) *Le Monde*, 19 mai 1992.

▶ Léon Tabah est directeur du Comité international de coopération dans les recherches en démographie (CICRED).

Yougoslavie

Un appel d'Edgar Morin, Edgard Pisani et Félix Guattari

LA Yougoslavie a été massacrée au nom de la Yougoslavie.

Partout, l'action brutale de l'armée fédérale a créé les clivages irrémédiables qu'elle prétendait réduire en ressuscitant les exaspérations nationalistes et les haines interethniques.

Partout, les majorités *pacifiques sont bâillonnées* et les minorités haineuses parlent au nom des peuples.

A Sarajevo, après des semaines de destructions implacables, les habitants de toutes confessions résistent sous les bombes pour sauver le caractère irremplaçable de leur ville riche de toutes les ethnies de l'ex-Yougoslavie.

La pire situation est celle du peuple musulman de Bosnie-Herzégovine, qui, de même que le peuple albanais du Kosovo, ne dispose d'aucun soutien européen, alors que les Croates ont trouvé pour les défendre un puissant soutien allemand et catholique, ainsi que l'appui inconditionnel de certains intellectuels français.

Nous sommes de ceux qui avons toujours compris la complexité du problème yougoslave et qui avons manifesté notre sympathie profonde pour la cause historique de la Serbie. Mais aujourd'hui il nous faut exprimer la volonté de paix des majorités bâillonnées des nations ex-yougoslaves et il nous faut défendre les droits évidents des peuples musulmans de Bosnie et du Kosovo. Aussi, sous l'égide des Citoyens de la Méditerranée et de l'Assemblée européenne des citoyens (1) nous appelons à la formation d'un comité europé-méditerranéen d'information et de défense de *toutes* les victimes ethniques de cette guerre.

(1) *L'Assemblée européenne des citoyens* (ou Assemblée des citoyens d'Helsinki) a été fondée par 1 000 représentants de mouvements et organisations civiques en octobre 1990 à Prague, comme lieu de rencontre et de coopération des forces vives des sociétés civiles des pays du « processus d'Helsinki » (toute l'Europe, l'ex-URSS, l'Amérique du Nord).

L'Assemblée a organisé depuis sa fondation de nombreuses rencontres sur les tensions ethniques, la coopération régionale, l'intégration européenne..., à Moscou, Edimbourg, Venise, La Haye, Istanbul..., des missions dans les Pays baltes, au Kurdistan, en Roumanie...

Elle a pris l'initiative de plusieurs actions de soutien aux mouvements anti-guerre dans les différentes Républiques ex-yougoslaves, conférences (Belgrade, Subotica...), caravanes de paix (septembre 1991, décembre 1992), missions...

La deuxième assemblée plénière s'est déroulée à Bratislava (Slovaquie) du 27 au 29 mars 1992 autour du thème : « De nombreux murs en Europe, nationalisme et racisme, quelle solution civique ? »

A l'initiative du comité français de l'Assemblée, en collaboration avec le Forum pour une paix juste et globale au Moyen-Orient, s'est tenue du 7 au 9 février 1992 à l'Arche de la fraternité de la Défense, une conférence « Citoyens de la Méditerranée » regroupant 300 participants français, italiens, espagnols, turcs, bosniaques, albanais, israéliens, palestiniens, tunisiens, marocains, algériens... Cette rencontre faisait suite à celle organisée au printemps 1991 à Grenade et à d'autres initiatives de dialogue entre mouvements des sociétés civiles de l'espace méditerranéen (en Turquie, Corse, Italie, Tunisie...). Citoyens de la Méditerranée a donc jeté les bases d'un réseau de dialogue démocratique transméditerranéen.

Intégration

Et ceux du Sud ?

par Jean-Michel Belorgey

VOILA *qui est fait*, ou presque : des étrangers, les étrangers dits « communautaires », seront désormais admis à participer aux élections locales. C'est ce qu'a prévu le traité de Maastricht. C'est l'un des objets de la révision constitutionnelle en cours, en vue de permettre la ratification de ce traité, que de le rendre possible, notamment en aménageant les conditions de participation d'éventuels élus étrangers au fonctionnement des institutions communales, de manière à ce qu'ils ne puissent exercer ou concourir à l'exercice des prérogatives de souveraineté.

Derrière quels arguments pourrait-on dès lors se retrancher afin de différer encore la mise en œuvre du projet auquel la gauche, *bien avant son arrivée au pouvoir*, s'était déclarée favorable : celui de conférer ce même droit de vote local à l'ensemble des étrangers installés depuis suffisamment longtemps sur le territoire pour que cette installation apparaisse comme stable ?

Certainement plus derrière l'argument qu'il n'existe au problème constamment posé dans le passé de la participation à l'exercice de la souveraineté de solution satisfaisante ; celle qu'on a dégagée pour les étrangers communautaires vaut ce qu'elle vaut ; mais elle existe.

Pas davantage derrière l'argument que l'occasion ne serait pas propice : l'échéance qui survient a toujours été désignée comme celle qui permettrait, si aucune autre ne s'était préalablement présentée, de traiter le problème.

Ni derrière l'argument qu'une confusion risque de s'établir dans l'esprit du public entre élections locales et autres élections, à telle enseigne qu'on pourrait bien accuser la gauche de vouloir se maintenir au pouvoir en faisant voter les Barbès ou les Chinatowns ; le débat européen a eu un retentissement suffisant pour que ce risque n'existe pas.

La voie est donc libre, à moins qu'on estime que la guerre du Golfe et la montée du fondamentalisme musulman ont changé les données du problème ; que telle n'est plus par conséquent la meilleure démarche pour assurer l'intégration, ne serait-ce que temporaire, des non-Européens ; qu'il n'est en fin de compte de bonne intégration qu'au long cours au prix du franchissement, dans l'ordre, de toutes les étapes qu'elle implique, y compris celle toujours semée d'embuches, malgré les déclarations d'intention, de la naturalisation. Peut-être même est-ce cela que pense, en creux, lui aussi, le Haut Conseil de l'intégration, puisqu'il n'a pas pris position sur ce sujet.

L'Europe ne peut vivre en état de siège

Tout cela est déraisonnable. C'est l'exclusion qui nourrit les intégrismes et consolide les ghetos. Les raisonnements anciennement développés n'ont, à cet égard, rien perdu de leur valeur. Il est plus urgent que jamais de s'inquiéter que, dans une France décentralisée, des gens qui payent des impôts locaux, et des impôts de plus en plus lourds, n'aient aucun moyen de pression sur les institutions au fonctionnement desquelles ils contribuent. Il est plus urgent que jamais de s'inquiéter de la zone de non-droits qui va de ce fait en s'élargissant, à tout le moins en matière de logement *et en matière sociale*, et cela à contre-courant de quelque processus d'intégration que ce soit.

Que vaut enfin, si la pente est au renoncement, la révérence manifestée à l'égard d'une institution comme le Conseil de l'Europe qui, dès septembre 1980 par une résolution, et 1981 par une recommandation, demandait à ce que, compte tenu du rôle des collectivités de base dans les décisions gouvernant les conditions de vie des étrangers, leur droit à participer aux élections locales soit consacré au plus tôt ; position réitérée par le comité des ministres du même conseil du 13 novembre dernier. La CEE avait elle aussi, il est vrai, dès 1974, pris une position identique.

La peur du Sud et la tentation du repli sur un Hexagone même élargi aux dimensions européennes sont mauvaises conseillères. L'Europe ne peut vivre en état de siège, ou elle vivra mal. L'espace européen restera inévitablement ouvert sur l'extérieur. La France, plus que n'importe lequel de ses partenaires, y a d'ailleurs intérêt. Ceux qui croient le contraire, ou s'imaginent qu'ils doivent, pour cause d'échéance électorale, faire comme s'ils le croyaient, prennent pour de mauvais motifs des risques qu'ils pourraient bien regretter.

▶ Jean-Michel Belorgey est député (PS) de l'Allier, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée ***nationale, président de l'Inter-*****groupe des parlementaires membres de la Ligue des droits de l'homme.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*.

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex.

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms
et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33

TCHÉCOSLOVAQUIE : au lendemain des élections

Les premières discussions sur la formation du gouvernement fédéral n'ont pas abouti

Les vainqueurs respectifs des élections des 5-6 juin en République tchèque et en Slovaquie, M. Vaclav Klaus et M. Vladimir Meciar, se sont rencontrés lundi soir 8 juin à Brno, en vue de la formation d'un gouvernement fédéral. Les deux hommes se sont séparés sans résultat au bout de six heures et sont convenus de se revoir jeudi.

PRAGUE

correspondance

« La fédération est perdue » : c'est un Vaclav Klaus très sombre qui est sorti, dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 juin, de six heures de discussions avec le leader nationaliste slovaque Vladimir Meciar. Le chef de l'ODS (Parti civique démocratique), le parti de droite qui a remporté les élections en Bohême-Moravie et que le président Havel a chargé de former un gouvernement fédéral, a ajouté que *« la situation était plus compliquée »* qu'il ne l'avait imaginé.

Nouvelle rencontre jeudi

« Il existe [entre nous] *des différences profondes et essentielles sur la structure de la Tchécoslovaquie,* a-t-il poursuivi. *Le HZDS* (Mouvement pour une Slovaquie démocratique, le parti de M. Meciar) *est intéressé par la création d'un Etat souverain sujet de droit international. Mais jamais l'ODS n'a reçu de mandat de ses électeurs pour discuter de cela. »*

M. Meciar, lui, n'a fait aucune déclaration à l'issue de cette rencontre, qui s'est déroulée dans une villa de Brno, en Moravie, pratiquement à mi-chemin entre Prague et Bratislava. Les ponts ne sont cependant pas coupés, puisque les deux hommes doivent se rencontrer à nouveau jeudi, a indiqué l'un des adjoints de M. Meciar, l'acteur Milan Knazko.

Aucun des deux protagonistes ne veut se poser comme fossoyeur de la Tchécoslovaquie. L'objectif est donc en principe de se mettre d'accord sur un gouvernement fédéral minimal. C'est d'ailleurs un des points abordés lundi par les membres de l'ODS de M. Klaus avec leurs partenaires de coalition, l'Union chrétienne démocrate, elle-même en coalition avec le Parti populaire (KDU-CSL, 6,28 % des voix).

A Bratislava, le HZDS, qui n'a pas encore annoncé officiellement quel serait son partenaire de coalition, a mené des tractations avec ses deux alliés potentiels. Le Parti de la gauche démocratique, communistes reconvertis à la social-démocratie (SDL) et numéro deux en Slovaquie (14 % des suffrages), et le HZDS veulent annuler en Slovaquie la loi d'épuration, votée en octobre dernier par le Parlement fédéral.

Ce texte exclut de la fonction publique, pendant une période de cinq ans, toute personne ayant collaboré avec la police politique, les hauts fonctionnaires du Parti communiste et les membres de la milice populaire de février 1948 à novembre 1989.

M. Meciar et le chef du SDL, M. Peter Weiss, souhaitent d'autre part un changement du personnel du ministère fédéral de l'intérieur. Ils demandent notamment le démantèlement des nouveaux services secrets qui ont été à l'origine de la divulgation des listes de journalistes soupçonnés d'avoir été agents de la police politique et des accusations de collaboration portées contre M. Meciar.

Le calendrier de la souveraineté

Le HZDS de M. Meciar a mené d'autres pourparlers lundi, cette fois avec le Parti national slovaque (7,93 % des suffrages) de M. Jozef Prokes ; les deux partis se sont mis d'accord sur le calendrier de la proclamation de la souveraineté de la Slovaquie, l'adoption d'une Constitution slovaque avant fin août et l'organisation d'un référendum.

M. Meciar a laissé planer le doute sur l'identité de son futur partenaire de coalition au gouvernement slovaque, le Parti national ou la Gauche démocratique.

CATHERINE MONROY

Lire page 21, l'article de Françoise Lazare : « Tchécoslovaquie : deux pays en un ».

« I love Meciar ! »

Alors que, en Bohême et Moravie, l'élégant Vaclav Klaus battait la campagne un bouquet de fleurs à la main, en cravate de soie et costume croisé, Vladimir Meciar, lui, s'exhibait dans un match de football contre l'équipe féminine slovaque en short et T-shirt marqué d'un superbe *« I love Meciar »*, avec un cœur rouge à la place du « love ». Cette vision, à la « une » de la presse de Prague, a suscité plus d'un soupir exaspéré chez les lecteurs tchèques, pour lesquels le leader nationaliste slovaque symbolise le comble du mauvais goût.

Illustration éclatante de la différence de tempérament entre Tchèques et Slovaques, M. Meciar fait l'unanimité contre lui en Bohême-Moravie. Les Tchèques lui reprochent son côté entier, bruyant, populaire et imprévisible ; ils lui en veulent surtout d'avoir mis fin à la coexistence paisible des deux parties du pays en se faisant le chantre de la revendication nationale slovaque.

Vladimir Meciar est pourtant immensément populaire en Slovaquie, tout particulièrement dans la partie centrale du pays dont il est originaire. Cinquante ans, une stature de taureau, l'œil bleu très expressif orné, à droite, d'une cicatrice, il sait, comme beaucoup de politiciens d'Europe centrale, plus émotionnel que cérébral, saisir instantanément l'humeur de ses compatriotes.

Dangereuse ambiguïté

« Meciar a une sensibilité sociale très forte, alliée à un tempérament explosif », dit de lui avec un brin d'envie Peter Weiss, le jeune chef du Parti de la gauche démocratique, ex-PC slovaque. Ancien boxeur amateur, il donne l'impression de vivre physiquement son combat politique, le cou dans les épaules, tendu comme avant un match lorsqu'il affronte la presse, dont il supporte très mal les critiques, puis détendu, le regard charmeur lorsqu'il essaie de séduire.

Ses meetings, émaillés de bonnes blagues, tiennent plus du spectacle que de la réunion politique. Vladimir Meciar y est nettement plus à l'aise que face aux questions précises des journalistes. Tribun, il se laisse pourtant rarement emporter par son discours, évitant soigneusement tout au long de la campagne électorale de prononcer le mot d'« indépendance », flattant le sentiment national slovaque en décochant quelques flèches aux revendications de la minorité hongroise, mais sans être ouvertement provocant. Ses adversaires voient dans cette tactique une dangereuse ambiguïté ; les optimistes préfèrent interpréter ses revirements comme du pragmatisme...

Ancien responsable des jeunes communistes pendant le « printemps de Prague » il fut exclu du parti à l'époque de la normalisation, qu'il a traversée comme ouvrier fondeur, puis comme juriste d'entreprise. En novembre 1989, il participe à Bratislava avec les acteurs de la « révolution de velours » au renversement du régime



communiste et devient ministre de l'intérieur, puis chef du nouveau gouvernement slovaque. Là, il se fait de nombreux ennemis dans les autres courants politiques slovaques, qui parviennent à le faire tomber en avril 1991. Vladimir Meciar, qui fonde alors son propre parti, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique, en gardera une profonde rancune au démocrate-chrétien Jan Carnogursky, qui lui succède, ainsi qu'au président Havel qui, de Prague, a approuvé sa destitution.

Un rapport d'une commission du Parlement slovaque l'accuse ensuite d'avoir non seulement collaboré avec la police politique communiste, mais aussi profité de ses fonctions de ministre de l'intérieur pour faire disparaître certaines archives. Bien que non formellement prouvées, ces accusations achèvent de le discréditer sur la scène politique tchèque. Mais elles n'entament en rien sa popularité auprès de nombreux Slovaques, qui y voient un signe supplémentaire de l'acharnement de Prague contre leurs aspirations.

SYLVIE KAUFFMANN

CEI : au moins dix morts et quarante blessés

La capitale de l'Ossétie du Sud a été bombardée

Au moins dix personnes ont été tuées et quarante autres blessées après le bombardement, lundi 8 juin, de Tskhinvali, capitale de l'Ossétie du Sud, par des forces irrégulières géorgiennes, selon l'agence Itar-Tass.

Les irréguliers géorgiens ont bloqué toutes les routes menant à Tskhinvali à l'aide de chars et de véhicules blindés et ont tiré sur la ville à coups de mortiers, de mitrailleuses lourdes et de roquettes, précise l'agence. La télévision russe, citant des sources ossètes, a fait état de seize morts et de soixante-dix blessés. *« Le sort de Tskhinvali et de toute l'Ossétie du Sud pourrait se jouer dans les prochaines heures »*, a rapporté la télévision, citant le comité d'information de la région.

Les Ossètes du Sud réclament depuis trois ans la réunification de leur région autonome, en territoire géorgien, avec la République autonome d'Ossétie du Nord, située en Russie. – *(Reuter, AP.)*

M. Gorbatchev privé de limousine

Une semaine après avoir critiqué publiquement la politique de M. Boris Eltsine, M. Mikhaïl Gorbatchev a été privé de sa luxueuse limousine, une ZIL noire. La limousine a été remplacée par une modeste Volga, une voiture à quatre portes *« qui ne pêche pas par son élégance et qui est ordinairement attribuée aux petits bureaucrates »*, a expliqué, samedi 6 juin, un conseiller du dernier président de l'URSS, M. Pavel Palajtchenko.

Pour le journal *Moskovsky Konsomolets*, qui commente cette histoire, *« il y a de quoi s'inquiéter : une ou deux interviews de plus et le président de l'Union soviétique n'aura plus qu'une bicyclette... »*. – *(UPI, Reuter.)*

□ **Libération d'un ancien putschiste.** – M. Vassili Starodoubstev, l'un des dirigeants du coup d'Etat d'août 1991 à Moscou, a été remis en liberté conditionnelle, vendredi 5 juin, sur décision du procureur général de Russie, a annoncé l'agence Interfax samedi. Inculpé en septembre dernier, M. Starodoubstev, soixante ans, devait être jugé à l'automne prochain en compagnie des treize autres inculpés, dont deux sont déjà sortis pour des raison médicales. – *(Corresp.)*

GRANDE-BRETAGNE : alors que la reine entame un voyage officiel en France

La famille royale est éclaboussée par un livre sur le mariage du couple princier

LONDRES

de notre correspondant

En parler ou pas ? Laisser, comme à l'accoutumée, la presse « tabloïd », également qualifiée de « caniveau », se complaire dans les ragots à propos de la famille royale, ou bien, vu l'ampleur prise par l'événement, suggérer qu'en effet la Couronne est éclaboussée par un « scandale » plus embarrassant que les précédents ? Les journaux dits « de qualité » ont opté pour la seconde solution, évoquant les éventuelles implications institutionnelles de ce qui est aujourd'hui plus qu'une rumeur : les menaces pesant sur le mariage du prince de Galles et de la princesse Diana.

Depuis des semaines, le livre que le journaliste Andrew Morton a consacré à *« Diana, sa véritable histoire »*, faisait l'objet de multiples spéculations et d'une publicité sans précédent. Bref, la date de publication des « bonnes feuilles » de l'ouvrage par le *Sunday Times* du 7 juin était attendue. Une exclusivité qui aurait rapporté à l'auteur quelque 250 000 livres (2,5 millions de francs) et au directeur du *Sunday Times*, M. Andrew Neil, un certain discrédit ; pour la première fois dans les annales de Fleet Street (le quartier historique de la presse britannique), un journal réputé sérieux s'est lancé dans un genre journalistique jusque-là méprisé.

Les « faits », tels que rapportés par M. Morton, sont les suivants : désespérée par un mariage se révélant sans amour, la princesse de Galles a tenté de se suicider à cinq reprises au début des années 80, moins pour mettre fin à ses jours que pour essayer d'attirer l'attention de son distant époux. Le palais, comme à son habitude, ne dément rien, mais fait savoir que la princesse n'a coopéré *« d'aucune façon »* avec l'auteur du livre. Cela ne suffit pas à éteindre cette effervescence, certains journaux n'hésitant pas à parler de *« crise institutionnelle »*, et le premier ministre, M. John Major, a même tenu à rappeler que la Couronne *« est profondément enracinée dans l'affection du peuple britannique, tout comme l'actuelle famille royale »*.

L'archevêque de Cantorbéry, le docteur George Carey, a souligné, de son côté, que cette agitation journalistique dépasse les frontières *« des valeurs humaines fondamentales »*. C'est ce point de vue, consistant à dénoncer l'exploitation du « scandale » (et non les faits eux-mêmes) qui semble l'emporter depuis vingt-quatre heures, la très officielle Commission des plaintes dans les affaires de presse ayant notamment stigmatisé le caractère *« odieux »* de cette couverture médiatique.

LAURENT ZECCHINI

Le programme de la visite

La reine Elizabeth II, accompagnée du duc d'Edimbourg, devait être accueillie mardi 9 juin en fin de matinée à Orly par le président de la République et Mme Mitterrand. Le cortège devait remonter les Champs-Elysées, la reine ayant pris place dans une SM décapotable. Après la cérémonie à l'Arc de triomphe, le couple royal devait être reçu à déjeuner à l'Elysée.

La reine devait ensuite se rendre dans l'après-midi au parc de la Villette, puis, après le dîner à l'Elysée, visiter le musée du Louvre.

Mercredi M. Jacques Chirac donnera une réception à l'Hôtel de ville de Paris en l'honneur du couple royal qui doit se rendre jeudi à Blois et vendredi à Bordeaux.

Le conflit en Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de sécurité a décidé l'envoi d'un millier de « casques bleus » pour protéger l'aéroport de Sarajevo

Le conseil de sécurité de l'ONU a décidé à l'unanimité lundi 8 juin dans la soirée le déploiement de plus d'un millier de « casques bleus » pour la protection de l'aéroport de Sarajevo, afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

L'opération décidée lundi soir comporte quatre phases, la première étant l'envoi de soixante observateurs militaires. Les premiers d'entre eux pourraient arriver à Sarajevo dès mercredi. Un bataillon d'infanterie composé d'un millier d'hommes ne sera ensuite déployé que lorsque les conditions *« nécessaires à l'exécution de leur mandat, y compris un cessez-le-feu effectif et durable, seront remplies »*. La dernière résolution du Conseil de sécurité sur l'ex-Yougoslavie a été adoptée quelques heures après la publication d'un plan du secrétaire général sur le rôle que pourrait jouer la communauté internationale pour faciliter l'envoi de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine. Selon le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), le général indien Nambiar, *les observateurs militaires ont pour tâche de vérifier que* tous les systèmes de défense anti-aérienne sont retirés des environs immédiats de l'aéroport. Dans la deuxième phase, un bataillon d'infanterie ayant pour mission d'assurer la sécurité immédiate de l'aéroport et de ses installations serait déployé. La troisième phase consiste à mettre en place à l'aéroport le personnel civil nécessaire pour en assurer le fonctionnement de même que des représentants des organismes humanitaires. Enfin, dans la quatrième phase, l'aéroport serait ouvert aux vols humanitaires.

M. Boutros-Ghali estime qu'il faudrait compter *« au moins dix jours »* après la décision du Conseil pour pouvoir mener à bien ces quatre phases. Il faudrait encore *« un minimum de calme »* à Sarajevo avant que la FORPRONU *puisse commencer cette nouvelle opération.* Le coût s'élève à 20 millions de dollars pour une période de quatre mois.

Les responsables américains ont étudié lundi la possibilité d'un blocus des ports de l'Adriatique et d'une fermeture de l'espace aérien de Bosnie-Herzégovine aux avions serbes et à ceux de l'ex-armée yougoslave. Les diplomates occidentaux, *« frustrés »* étant donné leur *impuissance à mettre* fin à la guerre dans ce qui fut la Yougoslavie, estiment même que si *« tout autre moyen de persuasion échoue, une intervention militaire pourrait éventuellement être envisagée »*.

« Des risques très importants »

Avant d'en arriver là, il faudrait déjà savoir quels sont les pays qui accepteraient d'envoyer leurs soldats dans une zone où, pour citer le secrétaire général, *« les risques sont très, très importants »*. La France a déjà annoncé sa décision d'engager des soldats français à Sarajevo pour la protection des convois humanitaires. Selon des sources informées, des gardes de sécurité des aéroports français pourraient faire partie des premiers personnels envoyés à Sarajevo. Dans les couloirs de l'ONU des rumeurs courent selon lesquelles le déploiement des soldats de la légion française en Bosnie serait *« une possibilité »*. En revanche, les Américains seraient *« beaucoup plus réticents »* à s'engager. Le Pentagone garde un souvenir épouvantable de sa participation à une force d'interposition à Beyrouth en 1983.

Selon la plupart des diplomates, les Britanniques, qui ont failli bloquer l'adoption de la résolution lundi soir *« ne veulent même pas entendre parler de soldats anglais à Sarajevo »*. Les Allemands, du fait de leur Constitution, ne peuvent pas engager leurs soldats en dehors de leur pays. Les Italiens ne sont pas acceptés par les Serbes, et les Grecs par les Bosniaques. Les Belges auraient *« épuisé »* leurs capacités avec une participation très importante au Cambodge.

Il reste les nouveaux candidats : les pays musulmans. La Turquie a déjà proposé d'envoyer des soldats à Sarajevo et l'Iran islamique serait également volontaire. Mais les Occidentaux et même l'ONU sont-ils prêts à risquer ainsi de déclencher une *« guerre sainte »* des armées musulmanes contre les chrétiens serbes ?

AFSANÉ BASSIR POUR

Raz de marée en Croatie

Suite de la première page

Deux cent dix hommes, femmes et enfants de tous âges, rassemblés dans le centre sportif ultra moderne Martinovka de Zagreb, pratiquement en plein centre d'une capitale aux faux airs viennois.

L'exode a pris une telle ampleur que, pour la première fois depuis le début du conflit yougoslave, la Croatie doit se résoudre à construire des camps de toile, ce qu'elle avait pu éviter jusqu'à présent grâce à la solidarité des Croates et, surtout, à l'énorme infrastructure hôtelière dont dispose la côte adriatique. Pas un seul hôtel, pas une seule chambre *hier louée aux touristes étrangers*, qui ne soit comble ; y compris dans les zones encore soumises à bombardement, comme Zadar ou Dubrovnik. Par familles entières, ces réfugiés s'entassent partout.

« La Croatie a atteint les limites de ce qu'elle peut faire pour venir en aide aux réfugiés, indique-t-on de source gouvernementale à Zagreb. *Sans une aide internationale d'urgence en vivres, installations et argent, la Croatie ne pourra plus fournir l'assistance nécessaire au nombre toujours croissant de réfugiés. »* Cette aide a, d'ailleurs, commencé à arriver. La CEE a notamment décidé de fournir 30 millions d'écus ; des pays européens comme l'Italie, l'Autriche ou l'Allemagne ont promis une assistance sous forme, entre autres, de tentes, tandis que les Français assurent des « navettes » routières ou aériennes pour acheminer vivres et médicaments.

« Cent villageois tués par des miliciens serbes... »

L'Arabie saoudite n'est pas en reste, qui participe à l'aide aux réfugiés musulmans de Bosnie – un premier chèque de 5 millions de dollars a été signé par le roi Fahd – et dont des délégations sont présentes à Zagreb comme à Split. En outre, environ 120 000 Croates ont trouvé refuge en Allemagne d'abord, ainsi qu'en Hongrie, en Suisse, en Slovénie, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Macédoine ou en Italie.

Pour ceux qui sont restés en Croatie et pour lesquels il est de plus en plus difficile de trouver un point de chute, mais surtout pour ceux qui vont arriver, le gouvernement croate a prévu vingt camps de cinq mille places chacun, dont plus de la moitié en Slavonie orientale, l'une des régions de Croatie les plus touchées par la guerre. Peut-être Josip et sa mère iront-ils rejoindre l'un de ces camps pour se rapprocher de leur terre, quittée le 17 décembre dernier après deux mois d'épreuves dont ils garderont à jamais le souvenir.

Originaires de Lovas, localité de 15 000 habitants à la frontière serbo-croate, non loin de Vukovar, ils ont vu arriver les irréguliers serbes le 10 octobre, suivis, trois jours plus tard, par l'armée fédérale. Ce n'est que le 17 décembre qu'ils ont pu s'échapper grâce à la complicité d'une unité régulière essentiellement composée de soldats de souche hongroise de Voïvodine. En deux mois, raconte Josip, *« j'ai, moi-même, enterré cent villageois tués par les miliciens serbes sans que l'armée intervienne »*. Régulièrement maltraité – il garde les traces de sévices aux mains, – Josip, tout comme les autres Croates du village, a dû travailler aux champs sous la menace, en échange de quelques cartes d'alimentation émises au nom d'une « Région serbe de Slavonie ». Milan, lui, a le bas du dos couvert de cicatrices : les éclats d'une mine qui a explosé lors de l'une des missions de « déminage » auxquelles les Serbes astreignaient les Croates de Lovas. A soixante en ligne, explique Milan, se tenant par la main, les villageois croates devaient ratisser les champs que les Serbes soupçonnaient d'avoir été minés.

« Bien sûr, j'ai reconnu certains de mes voisins parmi les tchetniks [nom donné aux irréguliers serbes], *dont un policier, de père croate et de mère serbe, qui avait juré de m'égorger. »* Le 17 décembre enfin, Josip a pu fuir Lovas avec sa mère, mais sans son père, qui n'a pas voulu quitter sa maison et est resté au village. Depuis, ils sont sans nouvelles de lui. Passés une première fois à Zagreb par un « centre de transit », ils ont été envoyés sur la côte adriatique, dans la région de Sibenik. *« Mais nous n'avons pas voulu rester et avons préféré revenir à Zagreb y attendre de pouvoir rentrer chez nous »*, explique la mère de Josip, pour laquelle il n'est toutefois pas question de regagner Lovas *« tant qu'il y restera un Serbe »*, et certainement pas sous la « protection » des forces de l'ONU stationnées dans la région : *« Ce sont des Russes qui sont là-bas, et ils ont pactisé avec les Serbes. »*

Josip et sa mère sont installés dans un coin de l'immense salle de sport. A côté de leur lit, un banc de bois blanc leur sert de table. Par familles, par couples ou seuls, les réfugiés attendent. Il y a ceux qui ont pu emporter quelques affaires et ont voulu reconstituer un semblant de « chez-soi » – une fleur trempant dans un verre posé sur un napperon à côté d'une photo, un vieux poste de radio, deux valises soigneusement rangées sous le lit où dort un couple âgé, *un ours en peluche dans une* voiture d'enfant autour de laquelle court une petite fille.

Et il y a ceux, de loin les plus nombreux, qui n'ont rien d'autre qu'un ou deux sacs en plastique, dont la fortune se limite aux quelques vêtements qui leur ont été donnés par une famille de Zagreb, comme l'adolescent à la chemise blanche et noire. A côté de ce dernier, une petite vieille, toute de noir vêtue, est assise sur un lit de camp militaire, couvant du regard l'unique sac posé à ses pieds. Un peu plus loin, un homme jeune, prostré. *« Il vient de Vukovar ; il a dû enterrer sa propre mère »*, expliquent ses voisins. Il y a aussi Andrija Uteze, descendant d'une famille allemande installée il y a plusieurs générations en Slavonie ; il est seul, il a soixante-douze ans, il a réussi à fuir Vukovar après y avoir été emprisonné par les Serbes ; l'Allemagne, où vivent ses enfants, vient de lui refuser un visa. Et puis il y a ces petites affiches ornées de photos d'identité, collées sur les portes du gymnase : les disparus dont les familles attendent désespérément des nouvelles.

« Rester en vie »

Elisabeth Gruber est d'ascendance hongroise. Née en Slavonie, elle est installée à Zagreb depuis sa plus tendre enfance. Elle habite un petit appartement de trois pièces qui a vu sa population doubler et passer de *cinq à dix personnes – six femmes* et quatre hommes – le jour où une partie de sa famille a été chassée du nord de la Bosnie-Herzégovine par la guerre. Ruza Zimakijevic, ses trois enfants et la fiancée (serbe) de son fils aîné sont installés chez Elisabeth Gruber depuis début avril. Bosniaques croates, leur intégration dans leur nouveau milieu ne paraît pas leur avoir posé de gros problèmes. Stanislas, seize ans, et Véronique, treize ans, ont immédiatement trouvé une école où ils poursuivent leur scolarité. Vladimir, dix-neuf ans, était étudiant en première année de mécanique à Sarajevo ; il a demandé à terminer l'année à la faculté de Zagreb. Mais, dans le même temps, il a demandé un visa pour l'Allemagne : *« Ma vie commence seulement et je veux pouvoir la construire ; or ce n'est pas en Bosnie que je pourrai dorénavant le faire. »* C'est pourquoi Vladimir a quasiment fait une croix sur sa terre d'origine, qu'il dépeint pourtant comme une sorte de paradis perdu – *« nous y étions bien, et nous n'y faisions pas de différences entre Serbes, Croates ou Musulmans »*, – une terre qu'il n'envisage pas de regagner, *« au moins avant très longtemps »*, maintenant que le rêve est brisé.

Décalage de génération, Ruza voit son avenir différemment. *« Ma vie est en Bosnie ; j'y retournerai, aux côtés de mon mari resté sur place, dès que je pourrai. Mais, aujourd'hui, la seule chose qui compte est de rester en vie. »* Puis elle ajoute, après un silence de quelques secondes : *« Pour les enfants, c'est différent, leur vie est devant eux »* – autrement dit, partout sauf dans son pays déchiré, *« où la haine régnera désormais »*.

Au centre islamique de Zagreb, au pied de la mosquée autour de laquelle deux cents personnes se sont mobilisées sous la houlette de l'association caritative musulmane croate Merhamet, pour secourir les réfugiés de Bosnie-Herzégovine, ce n'est pas encore la haine, mais plutôt l'abattement, le désespoir, l'horreur des récits des nouveaux arrivants, chassés de leurs villages par les massacres. Ce mot « massacre » – *pokolj* – écrit, bien en évidence, sur l'une des voitures de la police serbe qui, le 16 mai, ont fait irruption dans le village de Zaklopaco, dans l'est de la République, pour y semer la terreur. Aïka Hodic, soixante-trois ans, se souvient. Il était 17 heures lorsque les policiers, épaulés par des réservistes de la milice, sont sortis des voitures et ont commencé à tirer. Une demi-heure plus tard, *cent cinquante villageois* baignaient dans leur sang. Le mari, les cinq fils, le petit-fils, le beau-frère, trois neveux de Aïka Hodic ont été tués ce jour-là. Les cadavres sont restés trois jours à l'endroit même où hommes, femmes et enfants étaient tombés, avant que les Serbes ne les enterrent dans des fosses communes.

« Bienvenue, on va vous égorger... »

Elle ne sait pas combien de Musulmans ont survécu, combien ont pu rejoindre Zagreb. Pendant trois jours, elle et quelques autres *femmes, dont certaines étaient blessées*, se sont cachées dans la forêt, tandis que des jeunes filles – qui ont également pu gagner la Croatie par la suite – se terraient au fond de leur maison. Le salut, elles le doivent à un jeune Musulman de dix-huit ans, Sabit Hamidovic : après avoir échappé au massacre, il a réussi à subtiliser un camion, à embarquer quelques survivantes et à les sortir de la commune encerclée, d'où elles ont pu rejoindre les lignes croato-musulmanes. Aujourd'hui, *elles sont en sûreté au centre islamique de Zagreb* ; lui a été fait prisonnier par les Serbes. Quelques jours avant le drame, les policiers du village qui ont conduit le massacre avaient tenu à rassurer les habitants musulmans, leur faisant croire qu'ils n'avaient rien à craindre...

Même duplicité ailleurs, même discours serbe lénifiant destiné, *dans* un premier temps, à « rassurer » la population musulmane, pour la bombarder plus aisément. Comme à Zvornik – toujours dans l'est de la Bosnie – où, là, les Serbes ont, en plus, donné libre cours à un humour d'un genre particulier en accueillant ceux qui avaient cru à leur discours par un retentissant *« Bienvenue ; on va vous égorger »*, avant de leur donner dix minutes pour quitter la ville, tirs à l'appui, et, enfin, faire marcher femmes et enfants – les hommes ayant été soustraits à leur famille – sur 50 kilomètres afin de rejoindre les lignes musulmanes, le plus souvent agrémentées de champs de mines.

Après être souvent restés cachés des jours durant dans la forêt, avoir assisté à des scènes de carnage et de pillage, avoir enfin échappé à la guerre, les réfugiés musulmans trouvent un asile provisoire à la mosquée de Zagreb, avant de poursuivre leur « voyage » en d'autres refuges, toujours plus rares.

A la tête de l'association Merhamet, en charge de la coordination de l'aide à la Bosnie-Herzégovine, un médecin croate de quarante-six ans, professeur à la faculté de médecine de Zagreb, Izet Aganovic, au dynamisme inépuisable. Musulman originaire de Bosnie, le docteur Aganovic partage son temps entre ses étudiants, « ses » réfugiés et l'organisation des convois pour la Bosnie-Herzégovine (trente camions partent chaque jour de la capitale croate à destination des villes bosniaques « libres »). Supervisant tout, il saute, sans cesse, du centre islamique aux bâtiments de la Foire internationale de Zagreb, où un pavillon – immense hangar – a été mis à la disposition de l'association. Là s'empilent vêtements, vivres, médicaments destinés à ceux qui sont restés en Bosnie, la plupart du temps dans le plus grand dénuement.

Rassemblés sur le parvis de la mosquée, ceux qui s'en sont sortis tournent toujours leurs regards vers leur terre. Agglutinés devant les portes, ils détaillent chaque nouvelle du « journal » qui y est affiché et fournit quotidiennement des informations sur la guerre en Bosnie-Herzégovine.

YVES HELLER

500 000 réfugiés

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Depuis l'été dernier et le début du conflit en Croatie, neuf mille réfugiés sont passés par le seul « centre de transit » (le complexe sportif Martinovka), à Zagreb, jetés là par la guerre. Dans la capitale croate, ils sont, aujourd'hui, plus de cent vingt mille déracinés à être ainsi « de passage », en attendant un autre exil : Dalmatie, Slovénie, Italie, Autriche, Allemagne, Suisse... Ils sont croates (65 000), mais aussi Bosniaques (56 000) et ils ont investi hôtels, bâtiments publics, gymnases et appartements privés de la capitale – lorsqu'ils ont eu la chance *d'être recueillis par une famille* zagréboise, – et le flux ne cesse d'être alimenté par les combats en Bosnie-Herzégovine.

Sur l'ensemble de son territoire, la Croatie accueille déjà plus de 500 000 réfugiés – répartis pratiquement à égalité *entre Croates et Bosniaques*, – selon des chiffres officiels datant de fin mai. Les autorités de Zagreb s'attendent, cependant, à de nouvelles arrivées massives en provenance de Bosnie-Herzégovine, pouvant aller jusqu'à 250 000 personnes au cours des prochaines semaines.

Chaque jour, par vagues, Musulmans et Croates de Bosnie tentent de passer de « l'autre côté » en traversant le fleuve Save pris sous les tirs serbes ou en descendant vers le sud, puis l'ouest et la côte dalmate. Certains n'ont mis « que » quelques jours, d'autres des semaines. « Anciens » et « nouveaux » réfugiés se mêlent ; les Croates de Vukovar et d'autres villes de Slavonie, dont le calvaire a commencé avant l'automne dernier, et les Bosniaques de Sarajevo, de Bosanski-Brod et de dizaines d'autres localités prises dans la guerre, qui ne cessent d'affluer.

Y. H.

□ **Suspension de l'hebdomadaire *Danas*.** – *Danas*, l'hebdomadaire le plus critique à l'égard du président croate, M. Franjo Tudjman, n'est pas sorti, lundi 8 juin, pour la première fois en dix ans d'existence, a annoncé l'agence Tanjug. Cette décision *« temporaire »* fait suite aux difficultés rencontrées par le projet de privatisation de l'hebdomadaire, selon ses responsables cités par l'agence. Toutefois, *« nombreux sont ceux qui expliquent cette lenteur par des raisons politiques et une volonté* (du pouvoir) *de discipliner les médias insoumis »*, a déclaré la rédaction de la revue dans un communiqué. – *(AFP.)*

□ **SLOVÉNIE : meurtre d'un ancien candidat à l'élection présidentielle.** – Ivan Kramberger, cinquante-six ans, ancien candidat à la présidence de la Slovénie, a été tué, dimanche 7 juin, d'un coup de fusil de chasse alors qu'il tenait une réunion électorale. L'assassin, un agriculteur de quarante-deux ans originaire de Jurovski Dol, près de la frontière autrichienne, qui a été arrêté, a avoué avoir agi en état d'ivresse. – *(AFP.)*

هكذا من الإعمل؟

oi d'un millier
roport de Sarajev

Dure vie que celle des hommes d'affaires qui voyagent trop souvent pour leurs affaires.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

La mort d'un dirigeant palestinien à Paris

L'OLP accuse Jérusalem, qui dément d'être responsable du meurtre d'Atef Bsisou

Œuvre de *«professionnels»* selon la police française, l'assassinat du responsable palestinien Atef Bsisou a été réalisé par deux inconnus agissant à visage découvert, lundi 8 juin vers 2 heures du matin, au moment où le responsable palestinien regagnait l'hôtel Méridien de Montparnasse, en compagnie de deux amis. Atteint par trois balles, il a été tué sur le coup, tandis que ses assassins se sont enfuis à pied.

Atef Bsisou était arrivé dimanche après-midi à Paris en provenance d'Allemagne. Il n'était pas armé et ne bénéficiait pas de la protection de gardes du corps. Il n'avait pas fait part de menaces contre sa personne aux autorités françaises, a-t-on ajouté de même source. Il venait régulièrement à Paris pour des visites privées ou des entretiens avec les services de la DST ou de la DGSE. Un tel rendez-vous était d'ailleurs prévu l'après-midi de son assassinat avec ses correspondants de la DST.

L'OLP s'est engagée à venger l'assassinat, à Paris, de l'un de ses cadres, Atef Bsisou, dont elle a imputé la responsabilité aux services de renseignements israéliens, le Mossad. Dans un communiqué sous forme de faire-part publié à Tunis, la centrale palestinienne a appelé la communauté internationale à condamner l'Etat *«agressif d'Israël qui commet quotidiennement des crimes contre le peuple palestinien»*. Peu auparavant, le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait indiqué à Amman qu'il avait mis en garde Bsiso *«car il était visé par le Mossad»*.

Alors que le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a refusé de *«réagir, ou de dire quoi que ce soit»*, son porte-parole, M. Ehud Gol, a qualifié de *«grotesques»* les accusations palestiniennes qui, à son avis, *«ne méritent pas que l'on s'y attarde»*. Toutefois, selon la radio israélienne, le chef des services secrets israéliens, le général Uri Saguy, a affirmé qu'Atef Bsisou avait été l'un des membres du groupe *Septembre noir* qui avait tué onze athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de Munich en 1972. L'ancien premier ministre israélien Golda Meïr avait fait le serment solennel que tous les Palestiniens impliqués dans cet attentat seraient exécutés.

Revendication du mouvement Kach

Après qu'un interlocuteur anonyme se réclamant du mouvement extrémiste Kach du rabbin Meïr Kahane – assassiné à New-York en 1990 – eut revendiqué l'assassinat, dans un appel au bureau de l'Associated press à Paris, la police s'est bornée à indiquer qu'elle prenait au sérieux toute revendication. Le délégué général de Palestine en France, M. Ibrahim Souss, a affirmé pour sa part qu'il faisait *«entière confiance à la justice française pour diligenter l'enquête»*.

Enfin dans la bande de Gaza occupée par Israël – dont était originaire Atef Bsisou – quatre Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, par les tirs des soldats israéliens intervenus pour disperser une manifestation organisée en signe de protestation contre l'assassinat. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Un interlocuteur précieux des services français

S'il était un interlocuteur précieux de la DST et de la DGSE, avec laquelle il avait maintenu les liens après l'assassinat, en janvier 1991, à Tunis, du chef des services de renseignement de l'OLP, Abou Iyad, Atef Bsisou, assassiné dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 juin à Paris, n'avait pas pour autant succédé à Abou Iyad, dont le poste n'a toujours pas été pourvu. Un legs au demeurant difficile, dans la mesure où aucun responsable palestinien, à l'heure actuelle, *ne bénéficie de l'aura et* de l'expérience d'Abou Iyad (de son vrai nom Salah Khalaf).

Celui-ci était en effet à la fois un politique et un militaire, l'un des dirigeants historiques de la centrale palestinienne, qui a accompagné son évolution au fil des années. Son assassinat fut imputé à l'organisation dissidente Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, et le meurtrier, Hamza Abdallah Abou Zeid, a été exécuté quelques mois après le crime. En lui, le dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait perdu sinon son *alter ego* – Abou Iyad ne partageait pas toujours ses vues – du moins un compagnon sur la solidarité duquel il pouvait compter et qui était un contradicteur utile.

Selon une source palestinienne bien placée, les autorités françaises ont été récemment informées que le choix pour la succession d'Abou Iyad se porterait très vraisemblablement sur l'actuel *«ambassadeur de Palestine»* en Tunisie, M. Hakam Balaoui, dont le nom a été évoqué à plusieurs reprises, mais qui ne faisait pas l'unanimité des dirigeants et des cadres palestiniens, notamment les proches d'Abou Iyad.

Atef Bsisou, quarante-quatre ans, était membre du Conseil révolutionnaire du Fatah, principale composante de l'OLP. Originaire de la bande de Gaza, où il avait fait ses études secondaires avant des études supérieures à la faculté de droit de Beyrouth, il avait rejoint en 1969, à l'âge de vingt et un ans, le mouvement Fatah. Il était père de trois enfants. Quelle que soit l'identité de ses assassins, la question demeure posée de savoir pourquoi ils ont choisi de perpétrer leur crime en France.

M. N.

ÉGYPTE : partisan d'un Etat laïc

L'écrivain anti-islamiste Farag Foda a été assassiné au Caire

Farag Foda, quarante-sept ans, célèbre partisan d'un Etat laïc et adversaire des islamistes, a été assassiné lundi 8 juin, dans la banlieue du Caire.

LE CAIRE

de notre correspondant

L'attentat a eu lieu, selon des témoins, au moment où Farag Foda sortait de son bureau, dans la banlieue résidentielle d'Héliopolis. Un jeune homme armé d'un fusil d'assaut a tiré plusieurs rafales, avant de tenter de prendre la fuite sur une moto, conduite par un complice. Le fils de M. Foda, Ahmed, quinze ans, et un ami de l'écrivain, qui l'accompagnaient, ont été grièvement blessés.

Un des agresseurs a pu être appréhendé en possession d'un pistolet. Selon l'enquête préliminaire, il s'agit d'un jeune homme de vingt et un ans, proche des extrémistes musulmans et originaire du quartier de Zawya el Hamra, au Caire. Ce quartier est un des fiefs des islamistes, où, en juin 1981, des accrochages entre ces derniers et des coptes avaient fait une vingtaine de morts. Le second agresseur, qui a pu prendre la fuite avec l'arme du crime, a été identifié par la police qui est actuellement à sa recherche.

L'assassinat de celui que certains de ses adversaires qualifiaient de *«Salman Rushdie égyptien»*, intervient deux jours avant la fête musulmane de l'Adha, commémorant le sacrifice d'Abraham et trois jours après l'arrestation d'une cinquantaine de frères musulmans, accusés de détenir des tracts attaquant violemment certaines personnalités publiques et hostiles aux coptes (chrétiens d'Egypte). Treize coptes (l'Egypte compte quelque 5 à 6 millions de chrétiens pour 58 millions d'habitants) avaient été tués par des intégristes musulmans en Haute-Egypte (*le Monde* du 6 mai). Farag Foda avait fait parler de lui pour la première fois en 1984, à la suite de sa démission fracassante du parti Néo-Wafd (libéral), en signe de protestation contre l'alliance du parti, traditionnellement laïc, avec la confrérie des Frères musulmans.

Depuis lors, M. Foda, agronome de formation, s'est consacré à la lutte contre les islamistes, qu'il considérait comme le plus grand danger pour l'Egypte moderne et laïque. Il a publié neuf essais (un de ses ouvrages s'intitulait *le Terrorisme*) et des centaines d'articles dénonçant les divers aspects du *«danger islamiste»* qui, selon lui, menaçait l'existence même du pays.

Violemment attaqué par la presse islamiste et boudé, sauf rares exceptions, par les médias officieux, l'écrivain recevait régulièrement des menaces de mort. Il avait même été placé durant quelques jours en résidence surveillée, à la suite d'une plainte déposée contre lui par le cheikh de l'Azhar (université de l'islam sunnite). Au début de l'année (*le Monde du 13 janvier*), il avait provoqué en joute oratoire, à la Foire du livre du Caire, plusieurs figures de proue du mouvement islamiste. Il avait notamment réussi à mettre hors de lui le porte-parole des Frères musulmans, M. Maamoun el Hodeibi, en déclarant que *«la violence était un caractère inhérent à l'islamisme»*.

Il tentait depuis des années de former un parti laïc. Selon lui et des proches du pouvoir, le gouvernement, qui avait longtemps refusé la légalisation de la formation, avait récemment laissé entendre qu'il lèverait son opposition. Selon le ministère de l'intérieur, Farag Foda, qui disposait d'un garde du corps, avait demandé récemment de s'en séparer.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ISRAËL : le procès en appel du «bourreau» de Treblinka

Un juge conteste vivement l'accusation contre John Demjanjuk

Un des juges de la Cour *suprême d'Israël a ouvertement* mis en doute, lundi 8 juin, les preuves apportées par l'accusation pour la condamnation en appel de John Demjanjuk, reconnu coupable en 1988 par une cour spéciale de Jérusalem d'être «Ivan le terrible», bourreau du camp d'extermination nazi de Treblinka. Après le réquisitoire, la parole était mardi à la défense. La cour ne devrait pas rendre sa décision – très attendue – avant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La justice israélienne s'apprête-t-elle à libérer un ancien auxiliaire nazi qu'elle a condamné à mort il y a un peu plus de quatre années? Au sixième et avant-dernier jour du procès en appel de John-Ivan Demjanjuk, et devant l'apparente incapacité de l'accusation à emporter la *conviction des juges de la cour* suprême, c'est bien la relaxe pure et simple qui devait être demandée, mardi, par son avocat israélien, M[e] Yoram Sheftel.

Lourde silhouette tassée dans le box des accusés, crâne chauve et cou de taureau, John-Ivan Demjanjuk, né en Ukraine il y a soixante-douze ans, extradé des États-Unis en 1986 et condamné à la potence en avril 1988, a parfois du mal à dissimuler l'intense satisfaction qui l'envahit. Après le réquisitoire du procureur, M[e] Michaël Shaked, le plus jeune des cinq juges de la cour suprême, M. Aharon Barak, cinquante-cinq ans, s'est un peu énervé.

«M[e] Shaked, a-t-il lancé, *vous vous rendez compte que si vous ne pouvez pas démontrer que Demjanjuk était à Treblinka, il est inutile de continuer?»* Et il a ajouté : *«Si la seule chose que vous parvenez à prouver est que le condamné fut wachtmann* (garde dans un camp de concentration), *nous allons devoir le libérer.»* En contrebas, sur le plancher de la petite salle attribuée à ce grand procès, le procureur a accusé le coup. Il *y a des années qu'il s'emploie* désespérément à essayer de démontrer que le gros bonhomme, assis là dans le box, et qui l'observe si attentivement derrière ses paupières mi-closes, est bien «Ivan le terrible», celui qui maltraitait les enfants juifs avant de les pousser dans les chambres à gaz de Treblinka (*le Monde* du 21 décembre 1991).

Ce n'est rien de dire que M[e] Shaked a fait tout son possible pour obtenir la confirmation de la peine capitale de Demjanjuk. Seulement voilà, il n'a rien de neuf à montrer à la cour. Pas un document, pas un témoignage, pas une seule petite pièce à conviction liant l'accusé-condamné à Treblinka. L'essentiel de l'accusation qui avait emporté la condamnation de l'ancien Ukrainien, devenu mécano aux Etats-Unis, reposait exclusivement, et repose toujours, sur les témoignages de cinq vieillards, cinq survivants de ce camp d'extermination où plus de sept cent cinquante mille personnes ont été tuées en l'espace de quinze mois.

«Spéculation»

Délicat et presque insultant d'oser mettre en doute la parole et la mémoire de gens qui ont pareillement souffert, bien sûr. Mais la justice ne peut pas ignorer qu'après le premier procès les archives soviétiques se sont ouvertes, et qu'à l'intérieur, on a trouvé les dépositions d'au moins trente-sept gardes-chiourmes en poste à Treblinka. Tous, sans exception, affirment que le bourreau qui actionnait les manettes à gaz du camp, le sadique qui torturait les juifs s'appelait Ivan Marchenko et *non* Demjanjuk.

M[e] Shaked a bien essayé de discréditer ces dépositions signées par des hommes qui, pour la plupart, ont été ensuite exécutés pour leurs crimes par la justice soviétique. Il a fait valoir que les descriptions physiques fournies dans ces documents ne sont pas toutes exactement identiques et que, *«peut-être»*, il y eut à Treblinka, à des époques différentes, deux ignobles individus portant le même prénom et formant, à eux deux, ce personnage abominable que les victimes appelaient Ivan le terrible. Ou encore que Demjanjuk lui-même se faisait appeler Marchenko à l'époque.

«Spéculation stupide», a commenté l'avocat de l'Ukrainien, faisant notamment valoir que, d'une part, M[e] Shaked essayait de jeter le doute sur les témoignages des anciens gardes défavorables à sa thèse, tout en s'appuyant, d'autre part, sur les mêmes dépositions pour décrire avec force détails l'insoutenable «travail» qui était celui des auxiliaires de la SS dans les camps. Il y eut environ cinq mille gardes, a expliqué le procureur, dont cinq cents étaient en quelque sorte «l'élite» itinérante de ce corps particulier, les intéressés passant d'un camp de la mort à un autre.

Selon M[e] Shaked – et là l'accusation dispose de plusieurs pièces à conviction convenablement recoupées par divers documents retrouvés dans les archives nazies de Coblence, – Ivan Demjanjuk faisait partie de cette élite. La fameuse «carte de Trawniki», du nom de ce camp d'entraînement nazi en terre polonaise qui était réservé aux prisonniers de guerre ayant accepté de collaborer, a été et demeure la pièce maîtresse de l'accusation.

Etablie en 1942 au nom du condamné et portant le matricule 1393, cette carte, dont l'authenticité, après plusieurs expertises et malgré les efforts de M[e] Sheftel, n'a pas pu être remise en question, ne fait aucune référence à Treblinka – où les survivants placent Demjanjuk d'octobre 1942 à mars 1943. Mais elle indique clairement que le porteur a été affecté à Sobibor, un autre camp d'extermination, le 27 mars 1943.

Et alors? *«Quelle différence cela fait-il?* s'est demandé M[e] Shaked. *Les crimes sont les crimes, qu'ils aient été perpétrés à Treblinka ou à Sobibor.»* Le problème, lui a en substance rétorqué un juge, est que si cette fois vous avez un document, vous n'avez pas un seul témoignage sur ce que l'accusé pouvait bien faire dans ce camp. Quel était son emploi, sa tâche spécifique? *«Mais peu importe!*, s'est exclamé le procureur, courant désormais, et allègrement, deux chevaux à la fois – et Treblinka et Sobibor, – peu importe *«puisque tous les* (gardes) *étaient les serviteurs de Satan et qu'ils étaient tous chargés de la même chose : exterminer trois mille juifs par jour»*.

Des doutes aussi aux Etats-Unis

«De temps en temps, remarquera gentiment un chroniqueur judiciaire local, *ce bon M[e] Shaked s'empêtre un peu dans ses différentes lignes d'attaque.»* L'essentiel, pour la défense, n'est pas à Sobibor, sinistre endroit que le procureur n'avait mentionné qu'en passant dans le premier procès, estimant que l'accusé n'y avait séjourné que dans une phase intermédiaire et pour très peu de temps.

L'essentiel, pour M[e] Sheftel, est que son client a été condamné à mort sur la foi de témoignages affirmant qu'il était «Ivan le terrible» de Treblinka, et qu'aujourd'hui l'accusation elle-même n'en semble plus du tout certaine.

D'ailleurs, plus personne n'en est certain et la cour fédérale de Cincinnati (Ohio) a ordonné lundi matin – ce n'est sans doute pas tout à fait une coïncidence – que soit revue toute la procédure qui avait abouti, en 1986, à l'extradition de Demjanjuk en Israël.

«L'ordre d'extradition, a précisé le juge américain Merritt, *pourrait avoir été improprement accordé sur la base d'informations erronées.»* En clair, et c'est précisé un peu plus loin dans le document, la justice américaine elle-même n'est plus du tout sûre que Demjanjuk *soit bien «le criminel de guerre connu sous le nom d'Ivan le terrible»*.

Après la plaidoirie de M[e] Yoram Sheftel, mardi, les cinq juges de la cour suprême devaient se retirer pour autant de temps qu'ils le souhaitent avant de rendre publique leur décision. Aux termes de la loi israélienne, ils peuvent tout faire ou presque : confirmer la pendaison, relaxer le condamné, annuler la sentence, en infliger une autre, établir un compromis avec la défense pour éviter un procès à l'Etat israélien, etc.

La seule chose qu'ils ne peuvent pas faire, laissait entendre l'un d'eux lundi, est de remettre en question les termes de l'extradition accordée par les Etats-Unis. *«Demjanjuk ne peut être jugé en Israël que pour meurtre et rien d'autre»*, précise le document légal. Rien d'autre, martèlera l'avocat du condamné, *«pas même le génocide, cette notion n'existant pas dans le traité d'extradition israélo-américain»*.

PATRICE CLAUDE

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Faute d'audace en matière politique et institutionnelle

L'élargissement risquerait de paralyser la Communauté

La Commission de Bruxelles doit présenter aux Douze un rapport sur l'élargissement, prochaine grande échéance pour la Communauté. Alors que les procédures de ratification du traité de Maastricht sont en cours, le moment n'est pas des plus propices.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Foin de la solidarité nordique! Aussitôt connus les résultats du référendum au Danemark, plusieurs pays candidats, notamment la Suède et la Finlande, ont fait savoir que le «non» de leur voisin ne modifiait en rien leur volonté d'adhérer le plus vite possible à la Communauté.

C'est dire que le débat sur l'élargissement, que les Douze ont prévu d'engager lors du conseil européen de Lisbonne des 26 et 27 juin, n'a pas vraiment de raison d'être reporté. Il faut en revanche espérer que l'incident danois incitera les Onze, ou les Douze, on ne sait plus que dire, à faire en sorte que les prochaines adhésions s'accomplissent dans la clarté, et que soit écartée toute équivoque à propos des aspects politiques de l'*«acquis communautaire»* que les nouveaux venus reprendront à leur compte.

Cependant, la Commission européenne, dont ce serait le rôle d'éclairer les États membres sur la meilleure manière de programmer l'avenir, marche sur des œufs : elle ne veut pas interférer dans le débat sur la ratification des accords de Maastricht et encore moins donner des arguments à ceux qui tentent de s'opposer à cette ratification. Voici une quinzaine de jours, le gouvernement danois avait réagi vivement à des propos prêtés à M. Jacques Delors – que le président de la Commission a toujours démentis – selon lesquels il serait nécessaire de revoir à la baisse le pouvoir relatif des petits pays dans une Communauté où ils allaient être plus nombreux. Bref, dans les circonstances présentes, la Commission ne peut, s'agissant de l'élargissement et des réformes institutionnelles qu'il devrait entraîner, jouer pleinement son rôle de pourvoyeur d'idées.

La «première vague»

Il faut donc s'attendre que le rapport sur l'élargissement que les Douze l'ont chargée de leur présenter à la fin du mois à Lisbonne soit empreint d'une grande prudence et s'efforce davantage d'exposer les problèmes que de préconiser, à ce stade, des solutions.

Ce rapport, pour remplir pleinement son rôle, devrait apporter des éléments de réponses à deux types de questions. D'une part, à quels pays la Communauté doit-elle s'élargir et selon quel rythme? Quelles relations faudra-il établir avec les pays aspirant à entrer dans la CEE, mais dont on aura jugé l'adhésion prématurée? D'autre part, quelle évolution institutionnelle faut-il envisager pour que la Communauté élargie, demain à seize membres, après-demain à vingt ou davantage, puisse maintenir au même niveau ses ambitions économiques et politiques?

Difficulté supplémentaire : une large partie de la classe politique européenne considère comme pratiquement acquise l'adhésion des pays candidats appartenant à l'AELE (Association européenne de libre-échange), à savoir, à ce jour, l'Autriche, la Suède, la Finlande, la Suisse, et ne s'intéresse qu'au sort des pays d'Europe centrale et orientale. Elle brode de façon démagogique sur l'idée qu'on ne saurait laisser ces pays à l'écart et imprimer par là même à la Communauté des allures de club de riches.

Or la Commission estime, à juste titre, que la *«première vague»* d'adhésion pose déjà de sérieux problèmes non seulement économiques, mais surtout institutionnels et politiques, sur lesquels les Douze devraient se prononcer *avant d'engager les négociations* avec les pays candidats. Sans compter qu'il faudra décider si cette première série de pourparlers doit être limitée aux postulants membres de l'AELE ou étendue à Malte, voire à Chypre, tous deux également candidats.

Pour être traditionnels, les obstacles à franchir, afin d'intégrer dans des conditions optimales l'économie de pays comme la Suède ou la Suisse, soulèveront de rudes affrontements, à propos de l'agriculture, de la pêche, de la libre circulation des personnes notamment.



Cependant les problèmes institutionnels sont d'une tout autre ampleur. *«Peut-on trafiquer le moteur communautaire pour qu'il puisse supporter cinq ou six passagers de plus?»*, s'interroge un haut fonctionnaire du Berlaymont, à l'évidence sceptique sur les résultats à attendre d'un tel bricolage. Parce que le climat n'est pas favorable aux percées audacieuses, la Commission expliquera peut-être qu'il est à la rigueur possible de rester dans la logique institutionnelle actuelle, de conserver la machinerie communautaire telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, moyennant des ajustements relativement mineurs (plus de décisions prises à la majorité, plus de délégations de pouvoirs à des comités de gestion ou à la Commission elle-même...). L'essentiel des responsabilités resterait réparti entre le conseil des ministres et la Commission (une mention spéciale étant réservée au conseil européen), le Parlement européen ne se voyant encore reconnaître que des pouvoirs de «codécision» et de contrôle limités.

Mais la Commission ne cachera pas que de tels aménagements n'empêcheront pas un alourdissement des mécanismes de décision, et qu'ils ne dispenseront pas la Communauté d'envisager une révision en profondeur des dispositions institutionnelles du traité, au plus tard en 1996 (l'année où les accords de Maastricht ont d'ores et déjà prévu la convocation d'une nouvelle conférence intergouvernementale).

Le risque d'«helvétisation»

Le Parlement européen se montrera moins précautionneux. Dans un projet de rapport qui sera présenté par M. Klaus Hansch (socialiste allemand), la commission institutionnelle du Parlement se prononce pour *«la convocation, avant 1996 et avant toute décision quant à l'élargissement, d'une conférence intergouvernementale...»* chargée, en liaison avec le Parlement, de transformer l'Union européenne, telle qu'elle résulte des accords de Maastricht, *«en une Union dotée de structures fédérales...»*

De même, le Parlement soulève le problème résultant de la multiplication du nombre de «petits» Etats membres (la Commission, échandée par les réactions danoises, le fera-t-elle?). Les règles de pondération des voix au sein du conseil, appliquées jusqu'ici afin d'éviter que les «grands» Etats membres n'occupent une place dominante, devront, dit le rapporteur Klaus Hansch, être revues, de façon à éviter que les «petits» Etats coalisés n'obtiennent trop facilement à l'avenir la minorité de blocage. Les «petits» redoutaient hier le «directoire» des «grands»; ceux-ci pourraient craindre demain le provincialisme, l'«helvétisation» imposée à la Communauté par les «petits»!

Neutralité et politique étrangère commune

Les quatre pays de l'AELE aujourd'hui candidats sont des neutres, mais feignent de croire que ce statut ne les empêche pas de reprendre à leur compte l'acquis communautaire et en particulier la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Ceux qui, parmi les Douze, n'ont qu'une sympathie limitée pour cet exercice, au premier rang desquels les Anglais, approuvent une telle disposition d'esprit. Ils sont convaincus que, plus tard, une fois l'élargissement accompli, les réserves des nouveaux adhérents paralyseront les velléités d'autonomie communautaire, notamment en matière de défense, qu'en fait ils désapprouvent.

Que recommandera la Commission pour se prémunir contre une telle évolution? *«Faire entrer cinq petits pays, dont quatre neutres, c'est mortel pour la politique étrangère et de sécurité commune si celle-ci ne s'est pas imposée dans l'intervalle comme une réalité»*, souligne le haut fonctionnaire bruxellois, en constatant avec mélancolie que, depuis Maastricht, rien n'a été fait pour consolider la PESC, et que *«l'apathie est totale»*.

Les «accords européens», c'est-à-dire les accords d'association renforcés conclus l'an passé avec la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, ont ouvert des perspectives d'adhésion. C'est dire que le conseil européen devra aussi préciser ses intentions concernant l'évolution des liens entre la CEE et les pays d'Europe centrale et orientale lorsqu'il ouvrira les dossiers de l'élargissement.

Les candidats potentiels sont nombreux : les trois déja cités, mais aussi la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie, les Républiques baltes, celles issues de l'ex-Yougoslavie, peut-être demain l'Ukraine...

La Commission et le Parlement européens semblent d'accord sur deux points essentiels : pas de deuxième vague dans un avenir rapproché, mais néanmoins l'obligation de renforcer progressivement les relations avec ces pays et de dessiner, pour les accueillir, un cadre nouveau qui pourrait couvrir l'ensemble de l'Europe.

«Pour des raisons tant politiques qu'économiques, on ne saurait envisager, dans un avenir prévisible, l'élargissement de l'Union au-delà du cercle des pays membres de l'AELE.» Cependant, compte tenu des promesses faites, l'Union *«devra également développer la structure de ses organes et aménager ses procédures décisionnelles dans l'optique de ces adhésions»*, lit-on dans le projet de rapport de M. Hansch.

Réalisme à l'Est

La Commission ne dira probablement guère autre chose. Le problème, expliquera-t-elle en substance, est à la fois commercial (*«Le meilleur moyen de les aider, c'est bien sûr d'acheter leurs produits»*, observent les experts bruxellois), économique (comment accélérer leur intégration à l'économie de marché?) et politique. Il s'agit là, en attendant une adhésion peut-être lointaine, de concevoir la meilleure *«carrosserie»*, pour qu'ils ne se sentent pas à l'écart de l'aventure européenne, rétablissent, entre eux, des liens que l'effondrement du communisme a dangereusement brisés, et se préparent par la même occasion à une éventuelle intégration à la Communauté. Le projet de confédération cher à M. François Mitterrand demeure un des modèles possibles.

L'élargissement apparaît comme la prochaine grande échéance pour la Communauté : 1995 ou 1996. Bien le préparer impliquerait à la fois de la part des Douze une bonne dose de réalisme (ne pas chercher à précipiter les choses à l'Est) et des qualités d'audace en matière politique et institutionnelle, car, faute d'innovation sur ce terrain, la Communauté ne pourra que s'enliser. Rien ne garantit que les Douze, et encore moins leur opinion, quelque peu essoufflée, en seront capables. C'est dire que l'élargissement, exercice inéluctable, se présente aussi comme une opération dangereuse.

PHILIPPE LEMAITRE

ASIE

JAPON : la création d'une «force de paix» approuvée par le Sénat

La «marche du bœuf» jusqu'à épuisement...

TOKYO

de notre correspondant

C'est à l'issue d'un véritable marathon parlementaire que le Sénat a voté, mardi 9 juin, à 2 heures, le projet de loi permettant l'envoi à l'étranger d'une force de paix japonaise dans la cadre de missions de l'ONU. Réunis en session plénière depuis près de cent heures, les sénateurs dormaient sur leurs pupitres!

L'opposition socialiste et communiste, qui estime le projet inconstitutionnel, avait adopté une tactique originale, que les Japonais nomment le «pas du bœuf». L'exercice consiste à avancer vers l'urne pour y déposer le bulletin de vote en remuant à peine les pieds, afin de retarder au maximum l'adoption du texte. Il a ainsi fallu treize heures pour rejeter une motion de censure déposée par les socialistes... Ne *pouvant espérer obtenir un vote* de refus après le ralliement de deux partis centristes au projet gouvernemental, les opposants entendaient démontrer ainsi leur hostilité totale au texte.

Le piquant de l'affaire est que le pas du bœuf a été inventé par les conservateurs, après la guerre, contre un éphémère gouvernement socialiste. La tactique a ensuite été adoptée par l'opposition. Lors du débat sur la TVA, en 1988, le pas du bœuf avait retardé de vingt-six heures l'adoption du texte. *«Nous avons atteint la limite de l'endurance physique»*, a fini par reconnaître, épuisé, un député socialiste. Ses camarades ont abandonné lundi à minuit le pas du bœuf. Les communistes ont «tenu» un jour de plus. La direction socialiste a sans doute voulu évaluer les réactions de l'opinion à une tactique qui ne fait pas l'unanimité. Elle se réserve de reprendre son obstruction lors des débats à la Chambre basse, qui devraient commencer le 11 juin.

PHILIPPE PONS

□ **Le porte-parole du gouvernement mis en cause dans un scandale.** – M. Koichi Kato, porte-parole du gouvernement de M. Miyazawa, aurait reçu 89 000 dollars de la société Kyowa, une compagnie sidérurgique qui a fait faillite en 1991, a rapporté le lundi 8 juin l'ensemble de la presse japonaise. Le scandale avait éclaté en janvier, lorsqu'un ancien ministre, M. Fumio Abe, a été arrêté pour avoir, semble-t-il, touché 709 000 dollars de la compagnie Kyowa. Un ancien premier ministre, M. Zenko Suzuki, a également été mis en cause. Mais aucune inculpation n'a encore été prononcée. – *(AFP.)*

□ **INDE : heurts entre castes au Rajasthan.** – Dix-sept personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées les 6 et 7 juin au Rajasthan, lors d'affrontements entre représentants de deux castes hindoues, des Jatavs et des Jats. Les violences avaient éclaté samedi, à Kumher, lorsque le feu fut mis à plus de 300 maisons, en représailles à un incident mineur survenu trois jours plus tôt. L'armée a été envoyée, et un couvre-feu décrété afin de contenir les affrontements. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : plus de soixante rebelles tamouls tués.** – De soixante à soixante-dix «Tigres» tamouls du LTTE ont été tués dimanche 8 juin par les troupes sri-lankaises dans la région de Mullaitivu, dans le nord-est de l'île, ont indiqué des sources officielles à Colombo. Des chars ont entrepris de pousser vers l'intérieur à partir du petit port d'Alampil, important point de ravitaillement pour les séparatistes, qui a été occupé la semaine dernière par les gouvernementaux. Des bombardements ont détruit *«plusieurs véhicules de la guérilla»*. Les forces sri-lankaises auraient eu huit tués. Depuis 1983, le LTTE lutte pour créer un Etat indépendant dans le nord et l'est du pays. Au moins vingt mille victimes sont à déplorer. – *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

MALI

M. Younoussi Touré a été nommé premier ministre

M. Younoussi Touré a été nommé, lundi 8 juin, premier ministre par le nouveau président de la République, M. Alpha Oumar Konaré, qui avait prêté serment le matin même. Né en 1941 dans la région de Tombouctou, M. Touré a fait des études en sciences économiques à l'université d'Abidjan puis à celle de Dakar. Fonctionnaire au ministère du plan, il est entré à la Banque centrale du Mali en décembre 1969 avant d'en devenir le directeur général en juin 1983. Il était directeur pour le Mali de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Dans son discours d'investiture, M. Konaré, premier président démocratiquement élu du Mali, qui succède au lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, a affirmé ne pas être *«un marchand d'illusion»*. *«Président élu d'un peuple qui a souffert»*, il a déclaré s'engager dans *«un contrat d'effort partagé avec le Mali pendant cinq ans»*. Il a aussi évoqué le pacte national signé avec *«Les frères du Nord»* (la rébellion touarègue) et s'est engagé à poursuivre *«la réconciliation du peuple avec son armée»*. – *(AFP.)*

RWANDA

Accord sur les «modalités techniques» d'un processus de paix

Le gouvernement rwandais et les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) ont signé, lundi 8 juin, à Paris, un accord sur la reprise d'un *«processus de paix»* pour mettre fin aux combats qui déchirent le pays depuis dix-neuf mois. La prochaine étape des négociations aura lieu, du 10 au 12 juillet, *«prioritairement au Zaïre ou en Tanzanie»*, précise une déclaration commune.

Affirmant leur *«volonté politique de mettre fin à la guerre»*, MM. Boniface Ngulinzira, ministre des affaires étrangères, et Pasteur Bizimungu, membre du comité exécutif du FPR, ont réaffirmé la *«validité»* du cessez-le-feu qui avait été signé, au mois de mars 1991, avant d'être violé au bout de quelques jours. Cet accord, qui porte uniquement sur les *«modalités techniques»* du processus de paix, semble avoir été facilité par la formation d'un nouveau gouvernement élargi à l'opposition légale, a-t-on souligné de source rwandaise.

SOMALIE

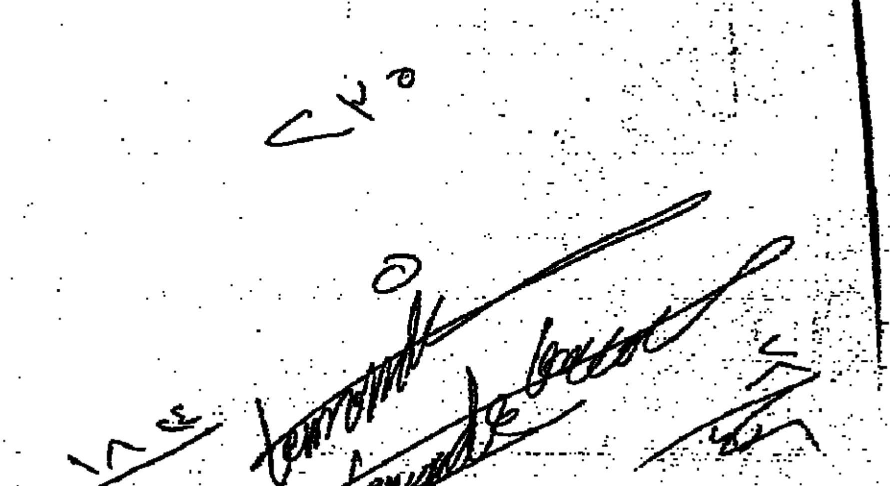
Entente pour la distribution de l'aide alimentaire

Les représentants de onze partis politiques de Somalie et du Somaliland (Nord), réunis à Bahir-Dar, en Ethiopie, sous les auspices du Comité de la corne de l'Afrique, ont signé un accord de cessez-le-feu *«total et immédiat pour faciliter la distribution de l'aide humanitaire»*.

Les participants, à l'exception des représentants du Somaliland, se sont aussi prononcés pour la formation rapide d'un nouveau gouvernement intérimaire à Mogadiscio. Toutefois, la tendance du Congrès de la Somalie unifiée (USC) favorable au président par intérim, M. Ali Mahdi Mohamed, n'était pas représentée. La distribution doit être faite par des organisations non gouvernementales *«locales et internationales, ainsi que par les autorités concernées compétentes»*, indique un communiqué. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : remplacement des ministres du pétrole et des finances.** – Les ministres du pétrole et des finances, MM. Jibril Aminu et Alhaji Abubakar Alhaji, ont quitté le gouvernement dans le cadre d'un remaniement annoncé, samedi 6 juin, à Abuja. Ces deux départs sont considérés comme un gage donné à l'opinion publique après les émeutes de Lagos, le mois dernier, provoquées par les difficultés économiques, et une spectaculaire pénurie de carburant. Ils viseraient ainsi à apaiser les tensions, à sept mois de la fin du mandat du président Ibrahim Babangida. Les ministères des finances et du pétrole ont été confiés respectivement à MM. Ahmed Abubakar, directeur général du ministère des finances et Chu Okungwu. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : M. Saadé réélu président du parti des Kataëb.** – Par 60 voix contre 53 à M. Samir Geagea, son rival, M. Georges Saadé a été réélu, lundi 8 juin, président des Kataëb (Phalanges libanaises). Bien qu'en perte de vitesse, ce mouvement demeure le premier parti de la fraction chrétienne du Liban. M. Geagea, qui dirigeait la branche armée du parti, les Forces libanaises, a tenu à tirer une conclusion positive de sa propre défaite : *«Quand on joue le jeu de la démocratie, il faut le jouer jusqu'au bout (...) Je reconnais ma défaite (...). Il reste un parti au Liban où une opération politique se déroule de façon aussi correcte que dans les pays les plus civilisés»*, a-t-il dit. – *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La division de l'opposition face à l'Union européenne

Le RPR somme l'UDF de renoncer à toute campagne commune avec des socialistes pour le « oui » au référendum

Le RPR a rendu public, lundi 8 juin dans la soirée, un communiqué mettant en demeure l'UDF de renoncer à participer aux réunions publiques en faveur de la ratification du traité de Maastricht organisées par le Mouvement européen et associant des personnalités socialistes, sous peine de *« conséquence graves »* pour l'union de l'opposition. Ce communiqué a été diffusé après un dîner qui réunissait, à l'Hôtel de Ville de Paris, autour de M. Jacques Chirac, président du mouvement, MM. Alain Juppé, secrétaire général, Robert Pandraud, Dominique Perben et Nicolas Sarkozy, secrétaires généraux adjoints, Charles Pasqua et Bernard Pons, respectivement présidents du groupe RPR du Sénat et de celui de l'Assemblée nationale, Edouard Balladur et Jacques Toubon, députés de la capitale.

« Le débat sur la ratification des accords de Maastricht (...) est important, mais il ne résume pas à lui seul toute la politique française. Il ne doit pas être l'occasion de manœuvres politiques qui auraient pour seul résultat le maintien des socialistes au pouvoir après 1993 »*, déclare le communiqué du RPR. Se référant aux initiatives du Mouvement européen, que dirige M. Jean François-Poncet (UDF), sénateur du Lot-et-Garonne, le RPR estime que les réunions où se côtoieront, durant le mois de juin, des personnalités de la majorité présidentielle et des dirigeants de l'opposition, pour la plupart de l'UDF, *« modifient profondément le sens de la question qui doit être soumise aux Français, en lui donnant, en fait, pour résultat d'approuver l'action de M. Mitterrand ». « Ce faisant,* ajoute-t-il, *elles mettent en cause l'objectif des prochaines élections législatives, qui, pour le RPR, doivent permettre l'alternance, c'est-à-dire le départ des socialistes. »* Le RPR *« condamne l'organisation de telles réunions »*, qui constituent *« une atteinte grave à l'union de l'opposition et auront pour conséquence de semer le trouble dans l'esprit des Français, qui se demanderont s'ils sont appelés à ratifier un traité ou à préparer une recomposition politique que certains annoncent ouvertement ».

Le RPR juge que les rencontres *« d'explication »* sur le traité de Maastricht *« constituent le moyen pour M. Mitterrand de duper les Français en prétendant que son seul but est la construction de l'Europe, alors qu'il l'utilise à des fins de politique intérieure ».*

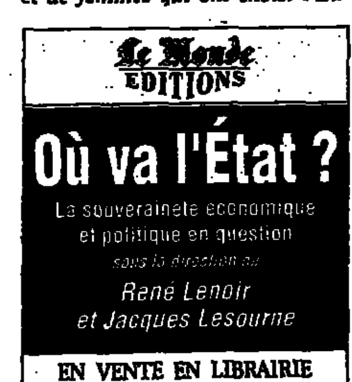
Les centristes refusent de céder aux injonctions des gaullistes

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a exprimé, lundi 8 juin, sa *« surprise »* après la mise en demeure du RPR demandant aux dirigeants de l'UDF d'annuler leur participation, aux côtés de personnalités de la majorité, à une série de réunions publiques en faveur des accords de Maastricht. *« Nous avons choisi de respecter nos partenaires et d'avoir une attitude toujours amicale à leur égard, quels que soit leurs choix européens »*, a ajouté M. Bayrou, précisant que M. Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas l'intention d'annuler sa participation à la première des réunions publiques organisées, mardi 9 juin, à Sélestat (Bas-Rhin), sous l'égide du Mouvement européen. Dans un entretien au quotidien *Sud-Ouest*, daté du 9 juin, M. Bayrou annonce que *« M. Giscard d'Estaing proposera, dans les jours qui viennent, et si la question est honnête, que l'UDF fasse campagne pour le « oui » sous ses propres couleurs »*.

M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, déclare, dans un entretien publié mardi par *Libération* : *« Je fais partie des élus de l'opposition qui, depuis un an et demi, ont tout fait pour ne pas la diviser sur Maastricht. La division, que j'ai regrettée, est venue du RPR, par ses hésitations et par son abstention sur le projet de réforme constitutionnelle, alors que nous avons élaboré en commun des amendements qui ont été acceptés. Je souhaite, personnellement, que le RPR appelle à voter « oui », mais ce n'est pas l'UDF qui a changé de vision sur l'Europe. »* Selon lui, *« il existe, dans la quasi-totalité des pays voisins, une union d'hommes et de femmes qui ont choisi l'Europe au-delà de tout clivage politique »*.

M. Bosson refuse de dramatiser l'injonction du RPR. *« Entre amis, on discute »*, commente-t-il. M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, regrette, pour sa part, l'attitude *« disproportionnée »* du RPR. Contrastant avec les réactions encore prudentes des dirigeants de l'UDF, les Jeunes démocrates sociaux appellent à refuser les *« menaces »* et le *« terrorisme politique du RPR »*.

Toutefois, M. Yves Galland, président du Parti radical, a qualifié de *« fausse bonne idée »* ce *« partenariat bizarre entre l'opposition et le Parti socialiste pour aller défendre les accords de Maastricht ». « L'opposition est en train de gagner le championnat du monde du masochisme politique »*, a-t-il ajouté.



Entre deux maux

par Olivier Biffaud

L'ambiance était, dit-on, détendue. Elle ne pouvait pas l'être moins que ces derniers jours qui *ont vu une certaine tension monter* au sein du mouvement chiraquien entre les partisans du « oui » et *ceux du « non » au référendum sur* la ratification du traité de Maastricht. Après le carré d'agneau, le gâteau au chocolat et les fraises avalés dans la salle à manger privée de l'Hôtel de Ville de Paris, lundi soir 8 juin, l'état-major restreint du RPR – MM. Jacques Chirac, Alain Juppé, Robert Pandraud, Dominique Perben, Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua, Bernard Pons, Edouard Balladur et Jacques Toubon – s'est accordé pour coucher dans un communiqué sa vive irritation à l'endroit de l'UDF et de ses dirigeants. Pendant le repas, les neuf convives avaient parlé de geste *« inadmissible »* et de *« faute politique grave »*.

Pour refaire son unité, en prenant le risque d'être accusé de faire exploser l'union de l'opposition, le RPR a *décidé de dire publiquement* son fait à M. Valéry Giscard d'Estaing, *président de l'UDF*, en visant *accessoirement M. François Léotard*, président d'honneur du PR, ou M. Charles Millon, président du *groupe UDF de l'Assemblée nationale*. Ces trois dirigeants de droite, et d'autres, dont M. Jacques Chaban-Delmas – *qui est « un monde à lui tout seul, surtout à Bordeaux »*, disent certains de ses « compagnons » – ont accepté de participer, en compagnie de responsables et de ministres socialistes, à des débats sur Maastricht, organisés sous l'égide du Mouvement européen. Cela n'a jamais été discuté, semble-t-il, au sein de l'UPF. Trop, c'est trop, estime le RPR. Divisé sur le *référendum*, le parti chiraquien a trouvé un moyen pour se dépêtrer de la situation ambiguë dans laquelle il se débat sans pouvoir livrer un message clair à l'opinion : *M. Giscard d'Estaing* et ses amis centristes sont accusés d'accepter le jeu plébiscitaire de *M. François Mitterrand, via* Maastricht. Le RPR dit non !

A neuf mois des élections législatives et à quelques semaines de la mise au point, sur le papier, de « primaires » hypothétiques, M. Chirac se met en position d'apparaître comme un chef de guerre dirigeant les troupes qui militent pour le « non » au référendum. Cette attitude aurait le double avantage de préserver l'unité du mouvement face aux coups de boutoir des plus intransigeants et de montrer qu'il existe une opposition résolue et républicaine. Elle a l'inconvénient de se heurter à la conviction du président du RPR qui, sur le plan international, ne veut pas prendre le risque de faire capoter Maastricht.

L'ancien premier ministre veut dire « oui » au traité d'Union européen tout en disant « non » au président de la République. En bonne logique, le RPR a donc fait une croix sur le « oui » à Maastricht mais il hésite encore – la décision est probablement prise, cependant, au sein de l'état-major – entre un « non » formel et une abstention au référendum. M. Chirac va devoir choisir entre deux maux. En déplaçant le débat sur le terrain qu'il croit être celui du chef de l'Etat, la politique intérieure, le RPR va certainement éclairer la lisibilité de son discours d'opposant mais, en revanche, il ne lèvera en rien l'hypothèque anti-européenne qui pèse sur lui. Il est vrai qu'arrivé à ce stade du débat il considère sans doute que cette question est devenue secondaire.

Ambiguïtés

Suite de la première page

Dans l'immédiat, ce nouveau rebondissement dans les relations tumultueuses entre les amis de M. Chirac et ceux de M. Giscard d'Estaing va durcir le débat sur la révision de la Constitution, qui devait reprendre mardi 9 juin au Sénat. M. Charles Pasqua, qui mène, au Palais du Luxembourg, le combat contre le projet gouvernemental et qui estime qu'après le « non » danois au traité de Maastricht, la réforme de la Constitution n'a plus de raison d'être, peut se vanter d'avoir amené les dirigeants de son parti sur sa ligne intransigeante.

On imagine mal que les sénateurs UDF, qui ont fait preuve jusqu'à présent d'un grand esprit de conciliation, acceptent une fois de plus de raccommoder les morceaux. Chacun va donc se battre sous ses couleurs. Le RPR n'a pas le pouvoir de s'opposer au vote du texte, *mais* il est évident que la discussion va devenir plus aigre et que la deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, sera plus difficile que la première.

Toutefois, la grande bataille sera celle de la ratification. Il apparaît de plus en plus clairement que le RPR se prépare à prendre la tête des opposants au « oui ». Qu'il recommande le « non » ou, plus vraisemblablement, l'abstention, il a choisi d'adopter à l'égard de M. Mitterrand l'attitude que celui-ci avait observée à l'égard de Georges Pompidou à l'occasion du référendum de 1972 : il ne saurait être question, à moins d'un an des élections législatives, de donner l'impression, en votant « oui » au référendum, d'approuver la politique générale du président de la République. Celui-ci a récusé par avance toute accusation de plébiscite, en déclarant, devant les étudiants de Sciences Po, qu'il ne fallait pas *« mélanger les affaires »* et que Georges Pompidou avait commis *« une imprudence »* en présentant le « oui » au référendum de 1972 comme une adhésion à sa politique.

Mais, en dépit de ces précautions de langage, l'occasion était trop belle pour que le RPR refusât de s'en saisir. La participation de représentants de l'UDF, aux côtés de responsables socialistes, aux réunions organisées par le Mouvement européen sur le traité de Maastricht, lui a fourni le prétexte d'un coup d'éclat. En affirmant que ces rencontres sont *« une manière de cautionner la politique de M. Mitterrand »*, M. Juppé a mis aussi en évidence l'ambiguïté de la procédure référendaire qui, sous la Ve République, ne peut éviter de mêler l'approbation d'un texte et l'accord donné à un *homme. Même si les premières* réactions des dirigeants de l'UDF sont plutôt modérées, il va de soi que ceux-ci ne sauraient accepter l'injonction de leurs partenaires. La rupture, qui rappelle celle de l'union de la gauche il y a quinze ans, paraît consommée.

Vers un « compromis historique » ?

A *plus long terme, enfin, ce* divorce rend plus crédibles les perspectives de « recomposition politique » régulièrement annoncées depuis 1988. M. Mitterrand n'a cessé d'être soupçonné par ses adversaires de mettre en place, autour du thème européen, une alliance entre les socialistes et les centristes. Le référendum lui en *offrait, pensait-on, le moyen rêvé.* L'attitude du RPR met au défi l'UDF d'entrer dans ce jeu. Bien entendu, les porte-parole du président de la République déclarent à l'envi que la convergence apparue sur Maastricht entre le PS et une fraction de l'opposition ne présage nullement la formation d'une coalition gouvernementale.

Le Mouvement européen, par qui le scandale est arrivé, répète que les réunions dont il est l'initiateur *n'ont pas d'autre objet que* l'Europe et qu'au demeurant elles ne sont pas les premières. M. Jean François-Poncet, président de sa branche française, a encore souligné, lundi sur Europe 1, que ces dialogues ne doivent pas être considérés *« comme l'antichambre de je ne sais quelle combinaison politique »* et qu' *« on se trompe complètement en pensant que ça annonce des regroupements de politique intérieure »*. M. Valéry Giscard d'Estaing a lui-même pris soin de préciser que sa présence à Sélestat excluait *« toute interprétation ou récupération politique »*.

Il n'empêche qu'en creusant le fossé, à droite comme à gauche, entre les « pro-Maastricht » et les « anti-Maastricht » la campagne a toute chance de favoriser un rapprochement durable entre les Européens de chaque camp. M. Brice Lalonde l'espère ouvertement. A l'UDF, certains le disent un peu plus discrètement. Au PS, quelques-uns le souhaitent et ne s'en cachent pas. L'un des principaux dirigeants socialistes va jusqu'à comparer la situation des « pro-européens » à celle des républicains du XIXe siècle, qui, divisés entre républicains de droite et de gauche, se sont unis, au moins provisoirement, contre les monarchistes pour faire triompher la modernité. En cas de victoire du « oui » au référendum, la question sera de savoir si ce « compromis historique » aura lieu en 1993 ou en 1995.

THOMAS FERENCZI

EN BREF

□ ***La LCR** (trotskiste) : « Non à la citoyenneté au rabais. »* – La Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) de M. Alain Krivine appelle à *« dire non à Maastricht »* pour *« mettre en échec l'Europe que le capital prétend imposer, celle de la régression sociale, du conseil des régents dominé par la finance, de la citoyenneté au rabais »*.

□ **M. Marchelli (CFE-CGC) s'oppose à la ratification.** – M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, proposera au prochain comité confédéral de la centrale des cadres de voter « non » au référendum de ratification du traité de Maastricht, pour *« protester contre l'exclusion de la confédération des cadres européens lors des prochaines négociations sociales à onze ou à douze »*.

□ ***La Fédération anarchiste* fera campagne pour « l'abstention active » sur le traité de Maastricht.** – La Fédération anarchiste a décidé de prôner *« l'abstention active »* lors de la campagne du référendum sur le traité de Maastricht, ont annoncé, lundi 8 juin, ses responsables à l'issue du 49e congrès du mouvement. *« Nous ne nous contenterons pas de dire aux gens de ne pas aller voter, mais nous allons faire campagne pour expliquer les raisons de notre choix »*, ont-ils ajouté.

POLITIQUE

L'ancien maire d'Angoulême au cœur de trois informations judiciaires

L'enquête révèle un troisième réseau de financement d'élus socialistes

Le 8 avril 1992, M. Pierre Bérégovoy affirmait vouloir *« vider l'abcès de la corruption »*, ajoutant : *« S'il est des dossiers qui traînent, croyez-moi, ils ne traîneront plus ! »* Le « dossier » de M. Jean-Michel Boucheron, l'ancien maire socialiste d'Angoulême (Charente), ne traîne plus, mais il risque fort de réserver quelques mauvaises surprises aux socialistes. Ainsi que vient de le révéler *la Charente libre*, une troisième information judiciaire, ouverte le 4 mai par le procureur de la République d'Angoulême à propos d'un marché concernant une station d'épuration, est discrètement venue rejoindre les deux instructions déjà existantes : l'une, menée à Paris par M. Guy Joly, où M. Boucheron est inculpé, depuis le 22 février 1991, de *« corruption, complicité de faux en écritures de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »* ; l'autre, menée à Bordeaux par Mme Annie Léotin, dans laquelle il est inculpé depuis le 9 mars dernier de *« délit d'ingérence »*.

M. Boucheron semble donc « lâché » par ceux-là mêmes qui lui avaient assuré l'impunité dans le passé. Et, comme s'il avait compris le « message », l'ancien maire a préventivement décidé *« d'assumer totalement »* ses fautes, si l'on en croit son interrogatoire parisien du 20 février *(lire ci-dessous)*. Il se sait fort bien visé par la subtile distinction établie par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, entre les délits liés au financement des partis et ceux relevant de l'enrichissement personnel. Outre ce que les enquêtes de police révèlent de son *« train de vie apparent des plus importants »*, comme l'écrivait déjà le SRPJ de Bordeaux en octobre 1990, M. Boucheron était d'autant plus désigné pour être sacrifié sur l'autel de la morale retrouvée qu'il était politiquement indéfendable. Révélées grâce à l'acharnement de M. Marcel Dominici, un chômeur angoumois, ses *« bêtises »* ou ses *« conneries »*, comme dit aujourd'hui M. Boucheron lui-même, n'ont-elles pas pour envers la situation financière désastreuse dans laquelle il a laissé sa ville ?

Après des années d'hésitation, le PS a donc décidé de couper ses liens avec M. Boucheron. *« En congé de parti »*, le député, membre du groupe socialiste, a vu, à l'Assemblée nationale, son statut transformé d'abord en apparentement présenté comme un simple « rattachement administratif », avant de devoir rejoindre, au début de cette session de printemps, les rangs des non-inscrits. Un éloignement qui a sans doute permis à M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, de clamer tardivement, mais haut et fort, le 19 mai, que, *« si la justice demande une nouvelle levée d'immunité parlementaire de M. Boucheron, les députés la voteront sans hésiter »*.

N'est-il pas déjà trop tard ? Depuis trois ans que la justice piétine devant l'obstacle Boucheron, qui ne manquait pas de soutiens haut placés, le dossier n'a paradoxalement cessé de s'épaissir. Or, des enquêteurs de la police judiciaire à ceux de l'administration fiscale, en passant par la nouvelle équipe municipale menée par M. Georges Chavanes (CDS), tous mettent en évidence le rôle-clé dans l'aventure Boucheron d'un homme, M. Michel Gabaude. Un nom qui risque fort d'embarrasser les socialistes bien au-delà du seul cas Boucheron. Cité vingt et une fois par M. Boucheron lors de sa « confession », M. Gabaude, lui-même inculpé, semble être l'homme qui récolte, reçoit, répartit et distribue l'argent. Mais si M. Boucheron, à l'époque de sa gloire, est l'un des clients privilégiés de ses nombreuses et énigmatiques sociétés, il n'est pas le seul. Certains socialistes présentent M. Gabaude comme *« le Michel Reyt du Sud-Ouest »* par référence au patron de la SAGES, impliqué dans les dossiers instruits à Rennes par M. Renaud Van Ruymbeke.

En d'autres termes, après les affaires Urba et SAGES, le dossier Boucheron risque fort de déboucher sur une « affaire Gabaude », dont les répercussions iraient bien au-delà d'Angoulême. Portant sur des commissions versées aux sociétés de M. Gabaude lors de la construction d'une usine d'incinération d'ordures ménagères, un rapport de la Direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF), daté du 29 mars 1991, fait ainsi apparaître des opérations similaires sur le Lot-et-Garonne, la Vendée, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, voire la Martinique. Depuis un an, le ministre du budget, M. Michel Charasse, n'a curieusement pas donné suite à ce rapport, qui non seulement révèle une pratique générale de *« facturation fictive »*, mais, surtout, dévoile une piste internationale avec l'utilisation d'un mystérieux sous-traitant, Euro Eastern, société dont le siège est à Grand-Caïman, un paradis fiscal des Antilles, et dont les mouvements financiers convergent vers M. Gabaude. Nul doute que celui-ci sera au centre des prochains développements de l'enquête.

P. R.-D.

Les comptes de Jean-Michel Boucheron

Suite de la première page

M. Boucheron n'a regagné la France que la veille du jour de sa convocation par M. Guy Joly. L'ancien instituteur déclare en revanche tout ignorer du paradis fiscal des îles Caïmans, dans les Antilles : il n'y a *« jamais mis les pieds »* et ne sait *« même pas où se trouvent les îles Caïmans »*.

Avant de se préoccuper du recyclage des huiles usées, M. Boucheron reconnaît devant le juge avoir exercé une activité de *« conseil en architecture informatique »* pour le compte de la société Management Concepting Group. Là aussi, le député agissait sans contrat de travail et ses frais de déplacement étaient pris en charge par MCG. Là aussi, il voyageait beaucoup : en Amérique du Sud, au Venezuela où *« il était question d'un marché d'informatisation des services de la ville de Caracas, ainsi que des services de douane du Venezuela »* et en Equateur, où le député s'était *« efforcé de présenter la candidature de MCG pour l'informatisation des services d'un organisme analogue à EDF »*. Il a, poursuit-il, pris l'initiative de rompre ensuite avec cette société, dont la *« crédibilité sur le plan international »* ne lui paraissait *« pas suffisante »*. Il convient également que le *« retentissement médiatique »* des affaires le concernant *« ne favorisait pas des entreprises commerciales de cette nature »*.

Le 20 février, c'est donc un homme décidé à aider la justice qui s'asseoit en face du juge Joly. Il pousse même la courtoisie jusqu'à s'excuser d'avoir *« manifesté une certaine gêne »* et de ne pas avoir *« répondu de façon précise et exhaustive aux questions »* que lui posait le magistrat, lors de sa précédente audition, le 21 mars 1991. Cette discrétion s'expliquait, souligne M. Boucheron, *« probablement pour des raisons qui tenaient aux conseils qui m'avaient été prodigués »*. Entre-temps, il est vrai que le député a changé d'avocat et qu'il a décidé *« d'assumer totalement ses « bêtises »*.

Fausse facturation

Ce préliminaire étant fait, le juge Joly peut procéder aux questions précises relevant de l'affaire qu'il est chargé d'instruire. Il dispose, sur son bureau, d'une véritable mine de renseignements : le rapport de la police judiciaire en date du 6 janvier 1992, rendant compte des investigations menées en exécution des commissions rogatoires qu'il avait délivrées sur deux sociétés, SCCA (Société de coordination de commerce et d'assitance) et SEPC (Société d'études de pilotage et de construction), et leurs liens avec M. Boucheron.

Sans hésiter, le député de la Charente convient que la SCCA, dirigée par M. Michel Gabaude – inculpé de complicité d'ingérence dans l'affaire Boucheron – *« était une entreprise de fausse facturation »*. Il nie toutefois avoir été l'instigateur de la création de cette société, comme l'en accuse aujourd'hui M. Gabaude, et déclare n'avoir pas eu connaissance de l'activité développée *« au plan régional »* par cette société. *« Si SCCA a réuni des capitaux pour le Parti socialiste au plan régional, cela ne s'est pas fait sur mon intervention et j'ignorais même que ce fût éventuellement le cas »*, affirme M. Boucheron, tout en reconnaissant que son *« poids politique dans le département n'était pas négligeable »* et que cela *« peut expliquer les déclarations de Gabaude relatives à l'influence* [qu'il a] *pu exercer en Charente »*.

Quant au PS local, il n'était pas tenu au courant des activités financières du député et de ses associés, puisque, souligne t-il, *« il est évident que les financements politiques, même au plan départemental, ne transitent pas nécessairement par la trésorerie du parti »*.

Sur le système de collecte des fonds, M. Boucheron est explicite : *« Il est exact que, selon une pratique classique se manifestant par un système de fausse facturation, les entreprises qui souhaitaient obtenir un marché public étaient obligées de payer un pourcentage, avant ou après l'obtention du marché. »* L'intermédiaire est M. Gabaude, qui *« avait en charge le démarchage des entreprises »* et dont M. Boucheron *« suppose »* qu'il *« disposait d'informations lui permettant de conseiller utilement les candidats au marché »*. Pour que ce soit parfaitement clair, le député ajoute : *« En termes plus crus, il connaissait le montant de la somme qui devait figurer sur l'offre pour que l'entreprise concernée décroche le marché. »* Il n'y a donc *« jamais eu de pacte de corruption entre les entreprises et les décideurs »*, se défend M. Boucheron. *« Cela dit,* reconnaît-il, *le résultat est analogue dans un cas comme dans l'autre... »*

Le juge Joly s'intéresse alors à la destination des fonds réunis par M. Gabaude. Le rapport de la police judiciaire détaille longuement l'unique compte bancaire de la SSCA : *« Sur 2 726 776 F de débits,* explique le rapport, *Gabaude a retiré 1 457 812 F et établi 460 115 F de chèques à son ordre, ce qui représente environ 70 % du total des débits. »* Dans les 30 % restants, le nom de M. Boucheron apparaît à plusieurs reprises, aux côtés de celui d'un autre élu, M. Serge Lamaison, maire PS de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

La passion des voitures

Les chèques versés *« au profit direct ou indirect de M. Boucheron »* représentent un montant total de 248 186 F, qui se répartissent de la façon suivante : 110 000 francs en règlement d'achats de voitures, 12 000 F au profit de la secrétaire de M. Boucheron, *« en remboursement d'avances consenties par elle à son employeur »*, 21 186 F au profit d'une conseillère en communication ayant eu, indique le rapport, *« mission de positionner l'image de marque de M. Boucheron au sein du PS »*, 30 000 F en règlement de travaux effectués dans la maison familiale des beaux-parents de M. Boucheron – M. et Mme Rogé, – 18 000 F plus 12 000 F, en règlement d'une réparation d'un véhicule de M. Boucheron, 30 000 F *« au profit de M. Boucheron »* sans autre précision, et enfin 15 000 F en remboursement d'*« une dette personnelle de Mme Boucheron envers une amie »*.

Devant le juge, le député de la Charente ne cherche pas à nier les faits : *« Il est tout à fait exact,* observe t-il, *que Gabaude m'a remis, en provenance de SCCA, non seulement des chèques, mais aussi des espèces, et j'admets parfaitement aujourd'hui que, indépendamment des campagnes électorales financées par ce moyen, une partie de cet argent a été consacrée à des dépenses qui m'étaient personnelles. »* Il avoue donc *« directement ou indirectement avoir profité d'une somme de 248 186 F »*. Quant aux sommes en espèces que lui aurait remises M. Gabaude, M. Boucheron estime que *« le chiffre de 300 000 F indiqué par l'intéressé* [lui] *paraît correspondre à peu près à ce qu'il a pu* [lui] *remettre »*. *« De toute façon,* répète t-il, *lorsque l'on fait des conneries, on les assume jusqu'au bout. »*

Parmi ces *« conneries »* figure sans doute la passion ruineuse de l'ancien maire d'Angoulême pour les voitures de course ou de collection. Dans les bénéfices réalisés entre les achats et les reventes de ces véhicules – Aston-Martin, Austin-Healey, Ferrari 365 GT, Porsche 911 RS, Allard, AC Cobra, HWM, Facel-Vega, – M. Boucheron avait jusqu'alors trouvé matière à justifier auprès des services fiscaux un train de vie qui dépassait largement son indemnité de parlementaire et de maire. Mais il avoue devant le juge que les indications données au fisc *« étaient loin d'être complètes et définitives »*. Aujourd'hui, le député de la Charente est toujours en possession d'une Aston-Martin et d'une De Tomaso, ainsi que d'une Land-Rover qui *« pourrit dans un coin chez des amis en Charente »*, ce qu'il n'a pas *« jugé utile »* de signaler dans sa déclaration de situation patrimoniale de parlementaire.

Voyages dispendieux

Le député fait même preuve d'une édifiante bonne volonté pour l'avenir, en déclarant au juge : *« Il va de soi que, si des investigations complémentaires révélaient d'autres règlements effectués à mon profit en provenance de ce compte* [SCCA], *j'en assumerais l'entière responsabilité, mais, faute de souvenirs, je suis incapable de vous dire s'il y a eu d'autres chèques à mon profit. »* S'il a profité des fonds versés par le gérant de la SCCA, M. Boucheron affirme toutefois n'être *« pour rien dans l'initiative qu'a prise Gabaude d'utiliser comme compte dit taxi son propre compte bancaire »*.

M. Boucheron range peut-être aussi au rayon des *« conneries »* son goût pour les voyages dispendieux. Le rapport de la PJ fait ainsi état de la location d'un voilier à Antigua pour neuf personnes du 25 décembre 1986 au 4 janvier 1987, au prix de 109 000 F, et d'un programme de chasse au Zimbabwe du 22 juin au 7 juillet 1987 pour six personnes, pour un montant de 147 000 F. Le député de la Charente reconnaît devant le juge que ces *« voyages d'agrément étaient financés ou par Gabaude ou par des entreprises désireuses de* [le] *remercier »*. Parmi celles-ci figure la société GO Voyages, au siège de laquelle une perquisition a permis de trouver un dossier intitulé *« Compte M. Boucheron (non facturé) »* pour un montant de prestations de 256 555 F, dont un vol aller-retour Paris-Courchevel plus hôtel de 16 690 F ainsi qu'un séjour en *Tunisie* de 27 061 F, au nom de Mme Boucheron, une traversée Marseille-Alger plus avion pour neuf personnes et une location de voilier en Grèce pour huit personnes, de 126 650 F, au nom de M. Boucheron.

Sur ces « cadeaux », l'ancien maire d'Angoulême livre au juge une explication simple : il entretenait des *« relations fraternelles »* avec le dirigeant de GO Voyages, M. Baladi, auquel il avait apporté la clientèle d'une association dont il était le président, le CITEL, *« avec laquelle GO Voyages réalisait annuellement un substantiel chiffre d'affaires »*. Et c'est donc pour le *« remercier »* que M. Baladi avait consenti à M. Boucheron *« une espèce de ligne de crédit d'environ 300 000 F »*.

M. Boucheron s'est en revanche montré plus silencieux sur les liens qu'il entretenait avec la SEPC, un autre des nombreux bureaux d'études que dirigeait, directement ou indirectement, M. Gabaude. Salarié de cette société du 1er juillet 1986 au 31 mars 1987, en qualité d'« ingénieur technico-administratif », M. Boucheron était rémunéré à hauteur de 35 000 F brut par mois. Il déclare devant le juge avoir ignoré *« totalement que SEPC n'avait pas d'activité de production et qu'il s'agissait en fait d'une entreprise du même type que SCCA »*, tout en convenant qu'il n'a *« apporté aucune affaire à SEPC pendant les quelques mois passés à son service »*.

Son ignorance ne l'a toutefois pas empêché de demander des remboursements de frais à cette société, pour un montant de 32 395,63 F, dont il admet devant le juge qu'ils *« correspondent à des déplacements personnels »* parmi lesquels un voyage à Pointe-à-Pitre du 26 décembre 1986 au 5 janvier 1987. D'ailleurs, précise t-il, *« lorsque Gabaude me demandait des notes de frais ou lorsque je lui en présentais afférentes à mes voyages personnels, je ne savais pas sur le compte de quelle société elles étaient prises en charge »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

RELIGIONS

Grâce à des fonds marocains et saoudiens

Deux mosquées devraient voir le jour à Lyon et à Evry

Après de longues polémiques, une solution devrait prochainement intervenir à Lyon et à Evry (Essonne) pour la construction de deux mosquées, flanquées chacune d'un centre culturel, à l'initiative d'associations islamiques locales.

Président de l'Association culturelle des musulmans d'Ile-de-France, M. Khalil Merroun a annoncé, mardi 9 juin, que les travaux de construction du centre islamique d'Evry-Courcouronnes (Essonne), commencés en 1985, gelés faute de financement, allaient pouvoir être achevés *« dans quelques mois »*. La finition des travaux et l'ouverture du centre ont été garantis financièrement par le roi Fahd d'Arabie saoudite, alors que le roi Hassan II du Maroc a déjà envoyé sur place des entreprises qui mettent la dernière main à l'ouvrage. Les deux royaumes contribueront chacun à hauteur de 1 million de dollars (6 millions de francs).

M. Khalil Merroun a loué la *« tradition de générosité »* des deux souverains marocain et saoudien, tout en regrettant que la *« solidarité nationale française »* n'ait pas pu s'exercer au bénéfice des musulmans de l'Essonne et de la région parisienne. La mosquée d'Evry aura coûté au total 30 millions de francs. 22 millions ont déjà été financés, par un prêt de la Banque islamique de développement au profit de la Ligue islamique d'un montant de 7 millions de francs environ et par des dons privés, celui notamment de l'homme d'affaires saoudien Akram Ojeh.

A Lyon, le projet est beaucoup moins avancé, mais la première pierre de la mosquée du boulevard Pinel, dans le 8e arrondissement, devrait être posée dimanche prochain 14 juin, par MM. Lahneche et Kabtane, respectivement président et secrétaire général de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF).

Délivré le 29 août 1989 par M. Michel Noir, maire de Lyon, malgré l'hostilité d'une partie des riverains, renouvelé pour un an en 1991, le permis de construire de cette mosquée devait expirer le 29 août prochain. Face à cette échéance, les promoteurs du projet se sont à nouveau tournés vers les Saoudiens et, le 4 juin dernier, ils ont reçu l'assurance d'un cadeau personnel du roi Fahd d'un montant de 3,5 millions de dollars, soit environ 20 millions de francs.

Cette somme devrait permettre le financement des deux tiers environ de la facture totale de la mosquée de Lyon, dont les estimations variaient, en 1989, de 36 à 50 millions de francs. Sans toucher à la surface globale de la mosquée – 2 500 mètres carrés pouvant accueillir jusqu'à 2 600 fidèles, – les promoteurs ont demandé aux architectes de réviser légèrement à la baisse le projet d'installations intérieures.

Déjà, l'ACLIF avait reçu des sommes de donateurs privés, ainsi que 1 million de francs d'un homme d'affaires algérien, M. Akil Ould-Zizi, qui fait l'objet de deux mandats d'arrêt délivrés par les tribunaux d'Alger et d'Oran, pour escroquerie et infraction sur les changes. S'agissant de l'argent du Golfe, M. Kabtane, secrétaire général de l'ACLIF, nous a indiqué qu'*« à aucun moment les Saoudiens n'avaient mis de conditions à l'octroi de telles sommes »*.

Alors que M. Jakubowicz, adjoint au maire de Lyon, avait déclaré, pendant la dernière campagne cantonale, que le projet était *« au point mort »*, la pose de la première pierre de la mosquée sur les bords du Rhône risque de relancer la polémique. La municipalité de Lyon n'avait toujours pas réagi mardi matin à la décision de l'ACLIF, qui, comme celle des musulmans d'Evry, souligne une fois de plus la totale dépendance de l'étranger d'une communauté musulmane vivant en France mais trop pauvre pour financer ses propres projets.

H. T.

□ **L'Arabie saoudite refuse toute église sur son territoire.** – A l'ouverture du pèlerinage de La Mecque, M. Ali Hassa Al Shaïr, ministre saoudien de l'information, a fait cette déclaration *au Figaro*, dans son édition du mardi 9 juin : *« Nous nous excusons de ne pouvoir accepter d'églises sur le territoire de l'Arabie saoudite. Cette situation ne résulte pas d'une décision du gouvernement, mais d'un ordre de Dieu. Il est interdit que deux religions coexistent sur le territoire de l'Arabie saoudite. »*

Dans un document de la commission de la famille

L'épiscopat français confirme la discipline de l'Eglise pour les divorcés-remariés

Mgr Jean Cuminal, évêque de Blois et président de la commission familiale de l'épiscopat, a présenté, mardi 9 juin, un document qui tente de répondre aux interrogations des prêtres et des couples sur la place des divorcés-remariés dans l'Eglise catholique. Il confirme la discipline qui exclut de certains sacrements (pénitence, eucharistie) des divorcés qui, en se remariant, annulent le lien, jugé indissoluble, de leur premier mariage (1).

Le document de l'épiscopat admet que cette situation est source de *« souffrances »* et de contestations, y compris chez des prêtres *« écartelés entre la position de l'Eglise »* (que certains ne respectent plus) et *« le désir d'aider »* des personnes divorcées, dont *« le second projet de mariage a un sérieux et une dimension de vérité qui étaient absents du premier »*.

Mais la position de l'Eglise sur le mariage n'admet pas de *« droit à l'erreur »*, note le texte épiscopal : *« L'échange des consentements, l'union physique des personnes, le projet et la réalisation d'une vie commune font entrer dans une alliance irréversible »*. Si l'Eglise attache un tel prix à l'indissolubilité du mariage, c'est qu'*« au moment où se multiplient, se banalisent et se légitiment toutes les expériences de divorce, la formation des consciences revêt une importance capitale »*.

Pour autant, *« contrairement à une opinion assez répandue, l'Eglise n'exclut pas les divorcés-remariés »*, souligne le texte de Mgr Cuminal. Ceux-ci sont même invités à prendre toute leur place dans l'Eglise et les communautés chrétiennes.

Malgré cette proposition d'apaisement, les divorcés-remariés comprendront sans doute mal qu'ils restent écartés des sacrements de l'Eglise et même, prend soin de souligner le texte, *« des postes de direction d'organisations mandatées par l'épiscopat »*. Car, pour son propre personnel laïc, l'épiscopat n'est même plus assuré du respect de la discipline catholique.

H. T.

(1) *Les Divorcés-remariés dans la communauté chrétienne*; ce texte de la commission familiale de l'épiscopat (70 pages) est publié au Centurion.

ÉDUCATION

Le congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves

La FCPE en mal d'adhérents

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), qui tenait son congrès annuel à Dijon du 6 au 8 mai, est sortie momentanément de la crise financière où elle était plongée. Mais avec 290 000 adhérents et une baisse constante de ses effectifs, la fédération doit gérer une crise plus profonde.

DIJON

de notre envoyé spécial

Comme tout endetté qui vient de recourir à l'emprunt, la FCPE respire. Le congrès de Bourges, en 1991, avait laissé la fédération en état de choc. L'annonce d'un gouffre financier nécessitant l'octroi d'un emprunt de 16 millions de francs (les trois quarts de son budget) *avait fait l'effet d'une* bombe. Voté lors d'un congrès extraordinaire à Paris le 30 juin 1991, l'emprunt devait essentiellement combler les 10 millions de déficit qu'avait accumulés sur deux exercices l'association FCPE-solidarité chargée de gérer l'assurance scolaire autonome lancée par la FCPE en 1989.

Un an plus tard, la fédération panse ses plaies et s'offre un nouveau président, administrateur depuis trois ans, qui dit *« s'inscrire dans la continuité »*. M. Jacques Dufresne, qui succède à M. Jean-Pierre Mailles (*le Monde* du 9 juin), entend poursuivre le travail de clarification entrepris depuis un an *« dans la transparence »*. Un contrôleur de gestion avait déjà été nommé, un audit organisé.

Mais, avec 290 000 adhérents, la FCPE (quoique toujours en tête des élections de représentants de parents d'élèves) mesure la désaffection des parents. Elle comptait, en effet, 1 million d'adhérents à la fin des années 60 et 330 000 en 1991. L'an passé, une douzaine de départements seulement ont su résister à la baisse de leurs effectifs, évaluée en moyenne à 10 %.

L'hémorragie est spectaculaire au moment où la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), la grande rivale, affiche, cotisations à l'appui, 430 000 adhérents stables.

M. Dufresne ne s'est donc pas trompé de constat en soulignant en clôture de congrès qu'il y avait urgence pour la FCPE à *« donner l'envie aux parents de s'investir dans l'école »*. Inquiète du rôle grandissant à l'échelon local des associations de parents d'élèves indépendantes, la FCPE revendique le renforcement du statut des *« parents organisés »*. Elle place également au rang de priorités ses revendications sur le collège, *« qui ne peut supporter le* statu quo *»*, l'aménagement du territoire, la maternelle, la laïcité et surtout la gratuité de l'école, *« sérieusement malmenée »*.

« Obligation de résultats »

Cependant, outre *« l'obligation de résultats »* à laquelle M. Dufresne veut désormais astreindre la fédération, la FCPE devra s'appliquer à gérer une crise plus profonde. Financière tout d'abord.

L'appel d'air apporté par l'emprunt ne masque pas la nécessité, pour la fédération, de renflouer sa trésorerie mise à mal par la chute du nombre des adhérents. La FCPE craint un *« effet de ciseaux »*, qui pourrait être fatal : la chute des recettes de plus de 1 million de francs en 1991, si elle se poursuivait, rendrait plus sévère encore le poids de la dette (2,1 millions de francs annuels) qui sera constant pour les quinze années à venir. Quoiqu'en forte hausse, les subventions publiques (2,5 millions en 1991), ne pourront différer en permanence cette menace.

Crise politique ensuite. Un courant, encore minoritaire mais structuré, entend bouleverser le sacro-saint équilibre entre la tendance socialiste (majoritaire) et la tendance communiste en stigmatisant l'absence de réflexion globale sur le système éducatif ainsi que *« la trop grande allégeance au gouvernement en place »*. Une quinzaine de départements, qui refusent d'endosser collectivement la responsabilité des erreurs passées, font ainsi valoir leur droit à la différence.

Crise militante enfin. La souscription lancée l'an dernier auprès des adhérents pour éponger partiellement les dettes n'a recueilli qu'à peine 60 000 F... Le sauvetage de la FCPE repose donc, pour quinze ans, sur le bon vouloir de l'empire financier enseignant et sur la garantie que lui a accordée la Mutuelle accidents élèves (MAE) en reversant pour chaque contrat d'assurance qui transite par la FCPE des subsides permettant le remboursement de sa dette. *« Or,* souligne un militant du Maine-et-Loire, *quelle force a donc notre parole sur le terrain, quand on ne sert finalement qu'à faire du pognon... »*

JEAN-MICHEL DUMAY



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Les juges entre responsabilité et immunité

L'arrêt Touvier et un verdict rendu à Marseille conduisent la magistrature à s'interroger sur son éthique

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

A Marseille, le président de la chambre correctionnelle chargée des affaires militaires a un fort penchant pour la royauté. M. Jean Tron travaille dans un bureau couvert d'affiches royalistes, sa 504 blanche est décorée de fleurs de lys, et le jour anniversaire de l'exécution de Louis XVI, il vient à l'audience avec un crêpe noir. *« M. Tron est un peu excentrique »*, note sobrement un magistrat. *« Il est parfois extravagant »*, ajoute un autre. Mais malgré ses fleurs de lys et sa raideur monarchiste, le tribunal de Marseille tolérait avec le sourire ce magistrat vieille France dont les fantaisies semblaient sans conséquences. *« Il paraissait plus original que dangereux*, note un magistrat. *On le considérait un peu comme un conservateur d'un autre âge, avec des idées politiques surannées. »* La présidence du tribunal se contentait donc d'intervenir au coup par coup, lorsque les *« extravagances »* de M. Tron outrepassaient le devoir de réserve imposé aux magistrats. Le président de la chambre correctionnelle chargée des affaires militaires avait ainsi été prié d'enlever à l'audience une écharpe proclamant *« Dieu sauve le Roi »*...

Répondre de ses actes

Malgré ces précautions, les opinions conservatrices de M. Tron ont fini par transparaître dans l'un de ses jugements. Le 6 mai, le *Canard enchaîné* révélait les curieux attendus d'une condamnation prononcée à l'encontre d'un objecteur de conscience par la chambre présidée par M. Tron. Au détour de ses motifs, le tribunal définissait Amnesty International comme un *« mouvement étranger de fondement maçonnique révélateur d'un courant anti-France stigmatisant de prétendues violations de droits et prêchant une convention européenne des droits de l'homme athée. »* Invoquant la loi contre le racisme et l'antisémitisme de 1990, le tribunal dénonçait ensuite *« l'iniquité manifeste et la contradiction de cette loi de circonstance creusant plus avant le divorce entre le pays légal et le pays réel en raison de l'apartheid créé dans son esprit comme dans sa lettre »*...

Daté du 20 mars, le jugement a sans doute été rédigé plus tardivement. M. Tron, qui a reconnu avoir écrit les attendus dans le silence de son cabinet, en l'absence de ses deux assesseurs, a-t-il voulu marquer à sa façon sa solidarité avec les trois magistrats qui ont prononcé un non-lieu à l'encontre du chef milicien Paul Touvier ? Nul ne le saura sans doute jamais. Mais ces deux jugements d'inspiration vichyste publiés à quelques semaines d'intervalle laissent un même sentiment d'amertume et d'impuissance : malgré leurs aberrations, ils ne sauraient échapper aux règles procédurales classiques, l'appel ou le pourvoi en cassation.



Dans l'attente des décisions de la Cour de cassation pour l'affaire Touvier et de la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour le jugement de Marseille, l'affaire est donc juridiquement close.

Bien des défenseurs des droits de l'homme ne sauraient toutefois en rester là. Dans une lettre adressée le 7 mai au ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, la présidente de la Ligue des droits de l'homme, Mme Madeleine Rebérioux, s'interrogeait ainsi sur *« l'immunité reconnue aux juges »*. Cette immunité *« ne saurait conduire à ce que le juge exerce ses fonctions au nom d'*a priori *idéologiques. Le juge, dans une société démocratique, doit répondre de ses actes comme tout autre citoyen, sans autre immunité que celle qui protège son indépendance »*.

Le débat est délicat : on touche ici au contenu des décisions de justice, c'est-à-dire au cœur même de l'indépendance de la magistrature. Introduire le moindre contrôle serait contraire à la jurisprudence, mais aussi aux traditions : en France, la seule possibilité de contestation d'un jugement reste l'exercice des voies de recours. Malgré l'arrêt Touvier et les attendus de Marseille, les magistrats se félicitent de ces garanties : si l'on ouvre une brèche, aussi maigre soit-elle, comment éviter qu'elle ne s'élargisse, ouvrant progressivement la voie à un nouveau contrôle des décisions de justice ?

L'irresponsabilité des magistrats est cependant un mythe. Le statut de la magistrature, qui date de 1958, précise clairement que tous les magistrats de France sont *responsables de leurs fautes personnelles*. La responsabilité de l'Etat est en outre engagée, depuis 1972, en cas de *« fonctionnement défectueux du service public de la justice »* : s'il y a eu faute lourde ou déni de justice, l'Etat est tenu de réparer le dommage causé par un magistrat de l'ordre judiciaire, quitte à se retourner ensuite contre l'auteur de la faute, ce qu'il ne fait jamais. L'Etat a ainsi été condamné à Paris, en 1990, à verser 150 000 F de dommages et intérêts à une femme qui estimait avoir été victime d'un *« fonctionnement défectueux »* du service public de la justice.

Sept ans après le dépôt d'une plainte pour abus de biens sociaux et vol de documents comptables, la cour d'appel de Paris avait annulé tous les actes effectués de 1983 à 1986 parce que le juge d'instruction n'avait pas été régulièrement désigné par le président du tribunal. Cette faute avait fait définitivement sombrer le dossier : constatant la disparition des preuves, le juge d'instruction avait rendu en 1988 un non-lieu confirmé six mois plus tard par la chambre d'accusation. *« Outre le préjudice matériel*, notait le tribunal, *le défendeur se doit de réparer le préjudice moral subi par Mme L., qui, après une procédure de huit ans, source pour elle de frais et de tracas finalement inutiles, a vu ruiner ces efforts sans que justice lui ait jamais été rendue. »*

La responsabilité des magistrats peut également être mise en jeu par la voie plus classique des procédures disciplinaires. Engagées par le garde des sceaux, elles sanctionnent tout *« manquement aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse, ou à la dignité »*. Le texte est large, mais cette voie reste de fait réservée aux fautes les plus graves : en 1990, cinquante procédures ont été examinées par le Conseil supérieur de la magistrature. *« Le passage devant le CSM reste une épreuve infamante*, note un magistrat. *On y sanctionne des comportements qui violent les principes d'une manière très tranchée ou des manquements à l'obligation de réserve extrêmement caractérisés. »*

Des syndicats partagés

Qu'il s'agisse de procédures civiles ou disciplinaires, la responsabilité des magistrats, qui demeure cantonnée aux écarts de comportements les plus graves, reste donc difficile à mettre en œuvre. Certains dénoncent aujourd'hui les insuffisances de ce système et tentent de donner à la responsabilité un contenu plus *« quotidien »*. Pourquoi, disent-ils, ne pas profiter de ce débat sur la responsabilité pour s'interroger sur les lenteurs de certaines réponses judiciaires ? Pourquoi ne pas évoquer dans ce cadre l'attitude discourtoise de certains magistrats lors des audiences ?

Le débat change alors de nature : auparavant centré sur la notion de *« faute »*, il glisse insensiblement sur le terrain plus large – et plus mouvant – du comportement professionnel des juges. *« Les magistrats paresseux ou incompétents sont rares, bien sûr, mais il y en a*, souligne un magistrat parisien. *Certains font traîner leurs dossiers des années, d'autres, à l'audience, se montrent irrespectueux à l'égard des prévenus. Ces petits riens ne constituent pas des fautes lourdes engageant la responsabilité de l'Etat ou des manquements disciplinaires relevant du Conseil supérieur de la magistrature, mais ils ruinent peu à peu la confiance entre le citoyen et la justice. »*

Les associations de défense des justiciables, faut-il s'en étonner, souhaitent s'engager résolument dans cette voie. Certains ont même trouvé un relais au Parlement : soutenu par Liaisons-Justice, le président socialiste de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Belorgey, travaille actuellement sur une proposition de loi élargissant la notion de responsabilité.

Sur ce dossier, le monde judiciaire avance cependant *à pas comptés*. Ce débat qui place la magistrature en position d'accusée lui semble d'emblée biaisé. Comment, en effet, parler de responsabilité sans évoquer l'explosion régulière du contentieux et le manque de fonctionnaires et de greffiers, qui sont à l'origine de bien des retards et de bien des lassitudes ? Comment ne pas s'interroger à cette occasion sur une éventuelle refonte de l'instance chargée de la responsabilité disciplinaire des magistrats, le Conseil supérieur de la magistrature ?

Comment, enfin, éviter que les justiciables déboutés ou déçus ne tranforment cette responsabilité élargie en une voie de recours déguisée afin de contester les décisions de justice qui leur ont été défavorables ? Bien des magistrats dénoncent également les arrière-pensées de ceux qui souhaitent aujourd'hui étendre la responsabilité des magistrats : en ces temps *« d'affaires »* et de fronde des juges, ce soudain intérêt pour la magistrature leur paraît parfois bien équivoque.

Au sein du monde judiciaire, le débat est d'ailleurs loin d'être tranché. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui organise au mois de juin une journée de réflexion sur ce thème au palais de justice de Paris, admet en être aux prémices de la discussion. *« Sur le principe, nous sommes clairs : les magistrats doivent bénéficier de plus d'indépendance mais ils doivent également accepter son corollaire, la responsabilité*, note M. Jean-Claude Nicod, le président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). *Mais nous n'avons cependant pas encore défini les conditions et les moyens de la mettre en œuvre. Nous avons une seule certitude : avant d'instaurer cette responsabilité, le Conseil supérieur de la magistrature doit être totalement rénové. »*

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), elle, préfère la voie disciplinaire à l'extension de la notion de responsabilité. *« Il y a, bien sûr, des magistrats négligents dont les justiciables peuvent se plaindre*, souligne M. Claude Pernollet, le secrétaire général de l'USM. *Mais plutôt que de modifier le champ de la responsabilité, nous préférerions accentuer le rôle des « évaluations » faites par les chefs de juridiction, qui sont aujourd'hui très édulcorées. Il faut également que les chefs des cours d'appel n'hésitent pas à donner des avertissements aux magistrats lorsque la situation l'exige. »*

Plutôt que de fermer le débat en plaçant d'emblée le problème de la responsabilité sur le terrain *« répressif »* des fautes et des procédures, certains se sont engagés ces derniers mois dans un travail de fond sur l'éthique du juge. Depuis septembre 1991, l'Institut des hautes études sur la justice (1), présidée par M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, réunit ainsi tous les mois autour d'une table des juges, des historiens, des philosophes, des notaires, des professeurs de droit et des sociologues.

« Entre l'exercice des voies de recours et les procédures disciplinaires, il y a une place pour l'éthique, souligne M. Antoine Garapon, le secrétaire général de l'IHEJ. *Il ne s'agit pas d'élaborer un code mais de s'interroger ensemble, au sein de comités d'éthique ouvert à des non-juristes, sur certaines pratiques judiciaires. Les juges eux-mêmes pourraient y soumettre des situations qui les ont embarrassés. Le comportement des juges ne serait plus l'objet de procédures rigides exercées le plus souvent de manière hiérarchique, mais de débats ouverts où l'ensemble de la société pourrait s'exprimer. »* Neuf mille questionnaires sur ce thème ont été envoyés aux juges financiers, administratifs, constitutionnels et judiciaires de France et un colloque sur l'éthique devrait avoir lieu au mois de décembre à Paris.

ANNE CHEMIN

(1) IHEJ, 8, rue Chanoinesse, 75004 Paris. Tél. : 40-51-02-51.

L'exemple italien

Dans le débat sur la responsabilité des juges, l'Italie est souvent citée en exemple. Non en raison des textes en vigueur, qui ne sont pas très éloignés des textes français, mais en raison du contexte politique dans lequel s'était déroulé ce débat. En 1987, les électeurs italiens avaient en effet été invités à donner leur avis sur la responsabilité civile des juges au cours d'un référendum dont la magistrature italienne garde un fort mauvais souvenir. *« La campagne qui a accompagné cette consultation a été le point culminant de l'épreuve de force entre les hommes politiques et la magistrature*, se souvient un magistrat italien. *La phase de lutte contre le terrorisme était finie et la classe politique tentait de régler ses comptes avec des juges qu'elle trouvait trop gênants. »*

Au mois de novembre, au terme d'une campagne où la magistrature avait fait figure d'accusée, plus de 80 % des Italiens se déclaraient favorables à une réforme de l'article du code de procédure civile régissant la responsabilité des juges. Le 13 avril 1988, l'Italie se dotait donc d'une nouvelle législation sur ce sujet.

Aujourd'hui, la responsabilité du magistrat peut être engagée pour *« dol ou faute grave »* résultant *« d'un comportement, d'un acte, ou d'une mesure judiciaire »*, ou pour tout *« déni de justice »* résultant d'un refus, d'une omission, ou d'un retard à faire un acte sans motif légitime.

Quiconque a subi un préjudice *« injuste »* a alors droit à la réparation de son préjudice. L'action civile du demandeur est dirigée contre l'Etat, qui peut, après avoir indemnisé une victime, engager à son tour une action récursoire contre le magistrat fautif.

Ce texte a été très rarement utilisé : en près de quatre ans, d'avril 1988 à février 1992, cent trente-neuf procédures ont été enregistrées par les tribunaux et deux d'entre elles seulement ont été jugées recevables. Toutes deux sont actuellement pendantes devant les tribunaux. Depuis l'adoption de ce texte, la plupart des magistrats italiens ont souscrit des contrats d'assurance qui, pour moins de 1 000 francs par an, les protègent des conséquences financières de cette loi.

A. C.

□ **Le Syndicat de la magistrature dénonce *« l'institutionnalisation »* des zones de transit.** – Dans un communiqué, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) dénonce *« l'institutionnalisation de la pratique des zones de transit requalifiées « zones d'attente dans les aéroports » »* (*le Monde* du mercredi 3 juin). Le SM, qui estime que *« l'intervention alibi »* de l'institution judiciaire ne suffira pas à instaurer un espace de droit, déplore le caractère tardif de l'intervention judiciaire, la durée excessive de la rétention de l'étranger en zone d'attente, et le caractère non suspensif de l'appel de la décision judiciaire qui rend cette procédure *« illusoire »*.

□ **CYCLISME : victoire de Charly Mottet dans le Critérium du Dauphiné libéré.** – Le Français Charly Mottet (RMO) a remporté, lundi 8 juin, pour la troisième fois, le critérium cycliste du Dauphiné libéré, en dépossédant du maillot jaune son compatriote Luc Leblanc (Castorama), à l'issue de la 8e et dernière étape, un contre-la-montre de 33,3 km à Villard-de-Lans. Au classement général final, Mottet précède le Limousin de 43 secondes et le champion du monde sur route, l'Italien Gianni Bugno (Gatorade), de 2 min 11 sec.

□ **VOILE : Abandon de Philippe Poupon dans la Transat anglaise en solitaire.** – Le navigateur français Philippe Poupon, engagé dans la Transat anglaise en solitaire, faisait route vers La Rochelle, lundi 8 juin, après que la dérive de son trimaran se soit brisée au ras de la coque. Le 19 mai, *Fleury-Michon-XI* avait déjà perdu son étrave et démâté au cours d'une sortie d'entraînement, et seule une course contre la montre avait permis au dernier vainqueur de l'épreuve d'être au départ pour défendre son titre conquis en 1988.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Progrès

LES accélérations de l'histoire mènent la vie dure aux théoriciens d'une nature humaine inchangeable. Au cours d'une existence, les preuves du contraire pleuvent. Y a-t-il progrès ? C'est moins sûr ; d'où les impressions nostalgiques, re-traitées par l'écologie, qu'on aurait perdu au change, qu'avant, ah avant !, c'était mieux, les étés étaient plus chauds, ou moins, on ne sait plus, la longévité due à la médecine riche, entre nous, elle a ses inconvénients, vous savez où les mettre, vous, vos vieux parents ?, eux-mêmes trouvent que ça a trop duré, que ça ne vaut plus tellement la peine...

Un progrès, une modification qu'on ne regrettera pas, en tout cas : l'amoindrissement de la valeur prêtée à la force physique, à la bravoure. En relisant les écrivains des années 30, comme on le fait ces temps-ci jusqu'à la saturation, on est frappé par la récurrence du thème de la virilité. Pas seulement chez Drieu, à qui celle-ci semblait « faire problème », comme on dit, et qui en cherchait partout, quelle qu'en soit la visée, jusque chez Staline. Des contemporains de Drieu moins enclins à se donner des preuves de vigueur et un chef musculeux aimaient, c'est net, passer pour des intrépides. L'exploit sportif commence alors à tenir lieu de haut fait guerrier. Mermoz relaie Guynemer dans le panthéon des jeunes gens. L'hécatombe de 14 a exacerbé le souci de ne pas sembler mauviette. La suprême injure, en 39, était « embusqué ». Aujourd'hui, on se vanterait presque de sa « planque » !

Le culte du héros ne va jamais sans chiqué. L'écrivain qui portait ce culte au plus haut, Montherlant, a frôlé la poltronnerie, en tout cas l'usurpation de mérite, comme l'ont tardivement montré, il y a quelques années, les révélations de Pierre Sipriot. La vérité sur l'auteur de *Solstice de juin* dut chagriner bien des candidats de 1939 à une « belle guerre », car ils avaient fait de ce livre leur bible. D'autres idéalistes de la même époque, portés plutôt vers les révolutions et qui y avaient été conduits par *la Condition humaine* ou *l'Espoir*, déchantèrent en apprenant que Malraux n'avait pas dirigé la révolution chinoise ni bombardé l'Espagne franquiste autant que le voulait la légende entretenue par ses soins. L'exaltation du courage force l'artiste à payer d'exemple, donc à en rajouter – maladie professionnelle du romancier. Cela se voit encore aujourd'hui.

Venant après la victoire sanglante de 1918 et en pleine impatience d'en découdre, du moins dans une certaine élite, la ratatouille de 1940 causa une humiliation géante, et qui n'a pas fini d'agir, ravivée qu'elle fut par les déculottées coloniales – puisque aussi bien les paix de Genève et d'Evian purent être ressenties de la sorte. La droite extrême croît sur ce terrain. La guerre du Golfe a tiré sa popularité des vieilles hontes face à Munich et à ce qui a suivi. Devant les déchirements de l'ex-Yougoslavie, remonte la lancinante litanie : qu'attendent les démocraties libérales pour frapper ? En filigrane se devine la rengaine d'avant-guerre : si les Républiques ne savent opposer que des discours aux canons, qu'elles changent leurs parlementaires bedonnants contre des guides à ventre plat ! Plutôt Hitler qu'Albert Sarraut : Gribouille ou goût tenace pour la schlague ?

La France « poignarde », celle qui aime la poigne, s'est réfugiée dans les stades. Il paraît que ses vociférations sont bonnes pour le « mental » des joueurs « supportés » (ça y est, le mot « supporter » a gangréné le verbe !), pour déjouer la « pression », notions aussi mystérieuses qu'usées par les commentateurs. Mais l'accident de Furiani, après d'autres, aura peut-être le mérite, dans le malheur, de calmer la démence si bien dénoncée par le cinéaste Mocky dans *A mort l'arbitre !*

Au tennis, l'antique défi homérique se retrouve dans les bras d'honneur des joueurs et leurs cris rauques de combattants japonais ; mais les grimaces de matamore par quoi un Leconte gâche ses meilleures inspirations, ou, si le coup rate, ses inénarrables renfrognements d'enfant sur son pot, dévalorisent cet état d'esprit en le ridiculisant.

En voile, la rage de vaincre ne s'accompagne plus de dédain pour le perdant. Les concurrents sont trop liés par la fraternité de luttes farouches contre le même élément. Au culte de l'effort pour l'effort a succédé le prestige de la préparation ingénieuse, de l'harmonie personnelle. Les enragés de la « dure » et de l'inutile perdent du terrain. Pourquoi faire des orgies d'« huile de bras », si la machine peut prendre le relais ? Le navigateur tire son chapeau au génie électronique qui peuple sa solitude, et ne rougit pas de se muscler aux agrès. Un certain culturisme narcissique et cosmopolite a remplacé le folklore des salles d'armes, des fanions farauds et des duels. L'honneur et son sentiment n'y ont pas perdu.

Pour que le progrès dans ce sens se confirme, il reste à surmonter le dernier avatar du mythe de la virilité : l'économique. Selon les va-t'en-guerre de la croissance indéfinie, la domination des pays industrialisés sur le monde dépendra de la camelote de luxe qu'ils sauront vendre à leurs poursuivants : hi-fi, armes dernier cri, feuilletons télé à trois sous. Produit national brut, compétitivité, débauche d'objets vains et de salissures : telle serait notre nouvelle fierté, puisque, semble-t-il, il en faut une, et se la mettre forcément quelque part !

Et soudain (l'autre soir, chez Cavada), le sourire de Sœur Emmanuelle ! Non pas l'auréole du sacrifice, mais, manifestement, la joie de recevoir en donnant. Elle, encore, la sainteté, c'est son rayon ; mais un laïc qui vient témoigner du même renversement des valeurs, un polytechnicien de surcroît, graine de président-directeur général, à qui se fier !

Comme la virilité de Drieu et de Montherlant prend un coup de vieux, tout à coup ! De même que le bras de fer des économies prospères, sur fond de misère montante, d'enfants jouant dans nos détritus ! Simone Weil a posé la bonne question de ce siècle : et si c'était le plus faible, un jour, qui avait raison ?

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le Sommet de la Terre à Rio

Les financements au cœur des discussions

Avant l'arrivée de quelque cent vingt-cinq chefs d'Etat ou de gouvernement au milieu de la semaine, la Conférence des Nations unies sur l'environnement s'efforce de multiplier les points d'accord. Les financements restent une pierre d'achoppement. Pour alimenter le programme global d'action de l'ONU de la prochaine décennie (Agenda 21), un nouveau texte présenté par la présidence brésilienne de la commission des finances a été examiné lundi 8 juin après l'échec du premier, samedi. Désormais, trois groupes seraient distingués parmi les pays industrialisés qui s'engageront à aider les projets d'environnement *«particulièrement dans les pays en voie de développement»*. A ceux qui se sont engagés à consacrer 0,7 % de leur PNB (produit national brut) à l'aide publique au développement (Allemagne, France...), la Conférence demandera d'atteindre cet objectif *«le plus vite possible»*; ceux qui n'ont pas encore pris un tel engagement (Etats-Unis), seront pressés de faire *«le maximum d'efforts»*; à ceux, enfin, qui sont en transition vers l'économie de marché (ex-bloc soviétique), la Conférence lancera un appel à *«assumer volontairement»* et *«dès que possible»* les mêmes engagements que les pays industrialisés. Par ailleurs, une nouvelle commission de l'ONU sera créée pour veiller à l'application des traités que signera la Conférence.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Les travaux de la conférence de la Terre ouverts lundi 8 juin pour la deuxième et dernière semaine seront surtout consacrés aux financements. Car l'interminable débat – plus de quatre-vingt-dix minutes – sur une simple virgule dans l'un des textes, les discussions sur l'éventuelle signature de telle ou telle convention par les Etats-Unis, ou la possible adoption d'une *motion sur la désertification* à la demande des pays africains, débouchent toujours sur... l'argent.

En assemblée plénière comme dans la conférence de presse qui a suivi, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, a souligné que les efforts du FMI, *«ne s'évaluent pas à l'octroi de quelques millions de dollars, mais à la mise en place de politiques de développement durables»*. M. Camdessus a lancé un appel en demandant : *«N'est-il pas temps de profiter de la réduction des tensions mondiales pour réorienter les ressources vers des buts plus productifs et plus utiles* [afin de parvenir] *à cet objectif de 0,7 % du PNB en assistance officielle?»*. *«Il nous semble important*, a-t-il conclu, *que le monde fasse des efforts pour revoir les dépenses improductives du type militaire.»*

Le problème du financement des mesures pour la prochaine décennie (Agenda 21) en discussion est en effet l'un des casse-tête de cette conférence. L'ambassadeur Ruben Ricupero, qui dirige pour les finances le «groupe des 77» constitué par quelque cent vingt pays en voie de développement, a lui aussi insisté sur cet objectif de 0,7 % du PNB que les pays riches s'étaient engagés, en 1989, à destiner à l'aide au développement. La plupart des pays industrialisés sont encore loin de ce taux puisque la moyenne de l'OCDE n'excède pas 0,35 % avec des disparités importantes, toutefois, entre les Etats-Unis (0,20 %), la France (0,50 %) ou la Norvège, qui a dépassé 1 %. La proposition, formulée par la France, l'Allemagne et l'Italie, d'une «écotaxe» qui aurait constitué un fonds à partir d'un impôt supplémentaire sur les produits naturels, à commencer par le pétrole, a soulevé une levée de boucliers, tant des industriels que des Etats-Unis ou des pays producteurs, Arabie saoudite en tête.

Pour l'heure, les ressources disponibles sont insuffisantes. La Banque mondiale estime que 75 à 100 milliards de dollars par an d'aide publique au développement sont nécessaires, soit 40 % de plus que le montant dégagé en ce moment par les pays de l'OCDE. Le Fonds pour l'environnement mondial, créé en 1989 à l'initiative de la France et de l'Allemagne, dispose actuellement de 1,5 milliard de dollars pour trois ans, et les seuls projets en discussion à Rio représentent un surcoût estimé par le négociateur brésilien, M. Marcos Azambuja, à une dizaine de milliards de dollars par an. Quel que soit le caractère inévitablement approximatif de ces chiffres, la balance recettes-dépenses est loin d'être équilibrée.

Et, en admettant que cet effort important puisse être réalisé, le problème se posera du suivi de cette politique et de la surveillance du bon emploi des fonds dégagés. M. Camdessus a souligné l'évolution favorable des pays d'Amérique latine en ce qui concerne l'évasion des capitaux. Mais le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Celso Lafer, ne nourrissait guère d'illusions. M. Jean Ripert, président du Comité intergouvernemental français de négociation sur le changement de climat, non plus : *«Tout cela prendra, à l'évidence, encore beaucoup de temps.»*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

► *Lire également* : « Environnement et population : l'inéluctable liaison » en page « Débats ».

Une foire internationale à Sao-Paulo

Les rois de l'« écobusiness »

SAO-PAULO

de notre envoyé spécial

Pendant que le Congrès discute à Rio, les Paulistes font des affaires, comme toujours. La ville de Sao-Paulo avait en effet choisi le samedi 6 juin pour inaugurer en grande pompe Eco Brasil, la foire internationale de l'«écobusiness». La défense de l'environnement, qui fait l'objet de belles déclarations et d'obscures manœuvres au Rio-Centro, apparaît sous un autre jour au palais des expositions de Sao-Paulo : un marché très prometteur, à défaut d'être déjà lucratif.

Des fonds marins qui reverdissent

Les grandes firmes – et même les petites – ne pouvaient laisser passer une occasion pareille : les représentants de quelque cent quatre-vingts pays accourus au Brésil pour parler d'environnement et de développement, avec un grand concours de peuple et de presse. Une aubaine pour tous ceux qui proposent des technologies propres, des économies d'énergie et des produits garantis inoffensifs pour la nature!

Le Japon se taille la part du lion à Eco Brasil. L'association *japonaise de véhicules électriques* occupe un vaste stand où elle expose une gamme de véhicules fonctionnant sur batteries, depuis le camion jusqu'au scooter. Spécialement à l'intention des Brésiliens, qui roulent beaucoup à l'alcool carburant, une firme japonaise propose aussi des camions bi-carburant, capables de brûler indifféremment du gazole ou de l'alcool. Clou du stand : une voiture à hydrogène, carénée comme une navette spatiale.

La firme *Mitsubishi* présente un catalogue de technologies *«qui évitent le réchauffement global»* : centrales nucléaires, systèmes de désulfuration, chaînes d'absorption de gaz carbonique, etc. Le roi de l'industrie lourde japonaise s'offre même le luxe de dépolluer la mer en douceur, grâce à l'Aqua Green, une sorte de lampe-torche géante qui, par un savant jeu de miroirs, diffuse la lumière du soleil sur les fonds marins. Ainsi éclairés artificiellement par la lumière naturelle, les fonds marins surexploités se mettent-ils à reverdir! Algues et poissons prolifèrent dans le faisceau de lumière. La mer redevient nourricière. Expérimentée en 1987, cette technique devrait être commercialisable *«dans deux ou trois ans»*.

Mercedes recyclées et camions silencieux

Le ministère japonais des affaires étrangères en profite pour diffuser de luxueuses brochures où les reproches faits au Japon deviennent des prouesses de la science nippone. Chantiers de *reboisement* au Sarawak (Malaisie), élevage de tortues marines, campagnes d'observation des baleines – à des fins purement scientifiques bien sûr, – on ne compte plus les domaines où la recherche japonaise apporte sa contribution à la sauvegarde du patrimoine naturel mondial...

Devant cette offensive, les Etats-Unis et le Canada ont hissé leurs couleurs nationales au-dessus de leurs stands, à la grande colère des organisateurs, qui ne voulaient pas de drapeaux nationaux déployés dans les cintres. Allemands et Suédois, plus *malins*, se contentent d'exposer un matériel qui vaut tous les drapeaux du monde : Mercedes 300 recyclées à 90 %, camions surpuissants garantis silencieux et propres, et même un prototype d'Airbus à hydrogène au fuselage boursouflé.

Les Chinois, faisant comme d'habitude cavalier seul, ont profité de l'ouverture officielle pour inaugurer leur stand entre Chinois. Ils étaient venus nombreux, comme pour masquer leur pauvreté. Quant à la France, elle a choisi de donner sa chance à son ingénierie d'étude, en offrant des mini-stands à chacune de ses entreprises spécialisées. M. Hubert Curien, le ministre de la recherche, était ravi de rendre visite à des ingénieurs plutôt qu'à des vendeurs d'écoproduits. A chacun sa spécialité... : et ses parts du marché mondial.

ROGER CANS

□ **Deux navires de guerre français dans les pays baltes.** – La marine française va réaliser ce qu'elle considère comme une grande «première» depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Deux de ses avisos de la flottille du Nord, à Cherbourg, se rendront dans les pays baltes, qui *sont aujourd'hui des Républiques* indépendantes, mais que l'Union soviétique avait annexés en 1940.

REPÈRES

BANLIEUES

Incidents à Argenteuil

Une dizaine de vitrines de magasins et des pare-brise de véhicules ont été brisés à coups de battes de base-ball et de pierres, dans la soirée du lundi 8 juin à Argenteuil (Val-d'Oise) par plusieurs groupes de jeunes. Les exactions ont visé à la fois le centre-ville d'Argenteuil et la cité HLM du Val-d'Argent, jusqu'au déploiement des CRS épaulés par des renforts de police, qui ont procédé à trois interpellations. Les jeunes entendaient dénoncer le caractère selon eux *«raciste»* du meurtre d'Abdelhani Zigh, un appelé de dix-neuf ans mortellement blessé, vendredi soir, *devant* la basilique Saint-Denis par Pascal Chenaux, vingt-sept ans, qui a été arrêté et incarcéré (*le Monde* du 9 juin). Selon la police, le jeune homme aurait été tué par celui à qui il venait de céder, avec un autre jeune en fuite, des doses *de haschisch*. Une bagarre aurait opposé ensuite les deux hommes pour une raison indéterminée.

FAITS DIVERS

A Limoges, échec d'une tentative d'escroquerie à l'assurance

M. Jean Dupuy, propriétaire de l'hôtel Aerotel de l'aéroport de Limoges, a été interpellé, samedi 6 juin. Il est soupçonné d'avoir commandité un attentat dans son propre établissement. La gendarmerie de la Haute-Vienne et les policiers de Limoges venaient d'arrêter, dans la nuit, trois hommes qui avaient pénétré par effraction dans l'hôtel avec une bouteille de gaz, quatre bâtons de dynamite, trois dynamiteurs et un mécanisme d'horlogerie.

Les trois hommes seraient des professionnels du milieu lyonnais, surveillés pour des trafics internationaux, et c'est fortuitement qu'aurait été déjouée l'exécution d'un «contrat» probablement meurtrier : cette nuit-là à l'hôtel, il y avait quarante-neuf clients. Après son interpellation, le propriétaire, commanditaire présumé de l'attentat, était victime d'un malaise cardiaque et hospitalisé à Limoges. Son hôtel était au bord du naufrage financier. Le «contrat» aurait été de 250 000 F, mais cette escroquerie à l'assurance aurait pu lui rapporter 10 millions de francs. – (*Corresp.*)

ILE-DE-FRANCE

Les propositions du médiateur sur l'A-14 sont révisées à la baisse

Les maires de Saint-Germain-en-Laye, Carrières-sur-Seine, Montesson et Le Mesnil-le-Roi sont mécontents des choix du ministère de l'équipement concernant l'aménagement de l'autoroute A-14 à proximité de la terrasse de Saint-Germain. Les propositions de M. Philippe Essig, le médiateur désigné en accord avec le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, ont été révisées à la baisse par les ingénieurs de la Direction des routes, alors qu'elles étaient déjà très en retrait par rapport aux demandes des élus locaux et des riverains. *«Ce qui nous a été présenté n'est qu'un pâle reflet des améliorations préconisées par l'expert»*, a protesté M. Michel Péricard, *député (RPR) des Yvelines* et maire de Saint-Germain-en-Laye, qui, contrairement à ce que nous lui avons fait dire par erreur, accepterait le «plan Essig» comme base de discussion, se rangeant ainsi aux arguments financiers et techniques plus favorables au viaduc qu'au tunnel. M. Michel Péricard, proclamant une nouvelle fois son hostilité au projet actuel (*«le plan Essig ou la guerre»*) a regretté que les compromis aient été décidés au seul niveau des administrations. – (*Corresp.*)

RELIGIONS

Le pèlerinage traditionaliste à Chartres a reçu le soutien du pape

Environ dix mille catholiques ont participé du 6 au 8 juin, au cours du week-end de la Pentecôte, au pèlerinage annuel Paris-Chartres, organisé par des traditionalistes qui avaient rompu avec Mgr Marcel Lefebvre, évêque excommunié par Rome en 1988 et décédé en 1991. Ce «pèlerinage de chrétienté» avait lieu pour la dixième année consécutive.

Il s'est terminé, lundi 8, par une messe selon l'ancien rite en latin (dit de saint Pie V, autorisé à certaines conditions depuis le schisme lefebvriste), célébrée dans la cathédrale de Chartres par l'évêque de la ville, Mgr Jacques Perrier, en présence du nonce apostolique en France, Mgr Antonetti, qui était même porteur, pour la première fois, d'un message du pape. Ce pèlerinage traditionaliste, qui jouit ainsi d'année en année d'une reconnaissance toujours plus officielle dans l'Eglise, avait quitté Notre-Dame de Paris samedi 6 juin pour relier Chartres après une centaine de kilomètres de marche.

Comme les années précédentes aussi, un autre pèlerinage de Pentecôte, organisé cette fois par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X et des catholiques traditionalistes restés fidèles à Mgr Lefebvre – donc en rupture avec le pape – a suivi le même parcours, mais dans le sens Chartres-Paris. Réunissant quelques milliers de fidèles, il a pris fin par une messe en latin au pied du Sacré-Cœur.

هكذا من الإمل

La France « écolo »

I. – L'étrange alchimie des origines

par Roger Cans

L'écologie politique, en France, est née à la faveur des événements de mai 68. Avant 1968, point de militants politiques. On trouve certes des protecteurs de la nature, des scientifiques inquiets pour la survie de certaines espèces... et des hauts fonctionnaires soucieux de soustraire des parcelles de territoire à la fièvre des « trente glorieuses ». Beaucoup d'initiatives, à commencer par la création des parcs nationaux et le lancement des agences financières de bassin pour la dépollution des cours d'eau, remontent aux années 60. Mais il s'agit d'initiatives venues d'en haut, octroyées par des serviteurs de l'Etat éclairés à une population insouciante. Elles ne résultent en rien de la pression de l'opinion ou de mouvements politiques.

La seule trace ancienne d'une tentative d'écologie politique en France remonte aux années 30, à Bordeaux. Un professeur agrégé d'histoire et géographie, Bernard Charbonneau, et un juriste épris d'histoire, Jacques Ellul, se rencontrent grâce au mouvement personnaliste et à sa revue *Esprit*, dirigée à Paris par Emmanuel Mounier. Ces intellectuels chrétiens considèrent que ce qu'on appelle le progrès écrase parfois l'homme et ne répond pas à ses besoins essentiels. Bernard Charbonneau publie en 1937 un manifeste intitulé *le Sentiment de la nature, force révolutionnaire*, où il explique que protéger la nature, c'est protéger l'homme. Pour le bouillant Bordelais, le sentiment de la nature doit être au personnalisme ce que la conscience de classe est au socialisme. Il organise des camps dans les Pyrénées pour former des jeunes à cette prise de conscience. Après la guerre, dans laquelle Bernard Charbonneau a refusé de s'engager, les deux professeurs songent à créer une « école de Bordeaux » pour rassembler tous ceux qui se battent contre le *« totalitarisme technologique »*. Mais l'Université est alors dominée par les intellectuels marxistes et nos deux « écologistes » avant la lettre sont rejetés dans les ténèbres de la pensée réactionnaire. Ils n'en sortiront pratiquement plus, bien que Jacques Ellul n'ait cessé de faire des conférences à travers le monde – notamment aux Etats-Unis – pour appeler à la résistance contre la tyrannie des technocrates.

Gauchisme et « babas cool »

Il faut donc attendre mai 68 pour voir exploser soudain l'écologie politique. Les barricades du Quartier latin permettent en effet cette fusion considérée auparavant comme impossible entre les gauchistes de toutes obédiences et les « babas cool », contestataires du progrès technique et de la société de consommation. *« Sous les pavés, la plage »* est le premier cri à connotation écologique. Il rassemble aussi bien les tenants du retour à la nature que les libertaires et révolutionnaires de tous bords. *« Les militants gauchistes ont apporté leurs techniques aux hygiénistes de droite qui prêchaient le bio »*, se rappelle Brice Lalonde.

De cette étrange alchimie naîtront bien des vocations à l'écologie politique, à commencer par les étudiants en lutte contre les « mandarins », qu'il s'agisse de Daniel Cohn-Bendit à Nanterre, de Brice Lalonde à la Sorbonne, d'Yves Cochet à Rennes ou de Pierre Radanne dans sa pension religieuse de Rouen. Ce groupe originel de soixante-huitards, à l'exception de Cohn-Bendit chassé de France, se réunira autour d'Alain Hervé en 1970 pour créer les Amis de la Terre, la branche française de *Friends of the Earth*, l'internationale écologique née aux Etats-Unis. Ces Amis de la Terre, bientôt pris en main par Brice Lalonde, récusent l'engagement politique traditionnel et privilégient les « campagnes » et l'« action ». Mais ils deviendront néanmoins l'un des creusets les plus riches de l'écologie politique première manière, avant la candidature de René Dumont aux élections présidentielles de 1974.

A ce premier cercle très politique de militants écologistes vont s'adjoindre toutes sortes de gens venus d'horizons très divers. Les amateurs de nature, auparavant cantonnés dans leurs excursions naturalistes et leur action locale, adoptent certaines pratiques « gauchistes » pour imposer leur point de vue. C'est ainsi par exemple que le journaliste Jean Carlier, adepte tranquille de la randonnée équestre, *se lance en 1969 dans* une campagne tonitruante pour défendre le parc national de la Vanoise, avec l'aide de la toute nouvelle Fédération des associations de protection *de la nature. Pour beaucoup* de simples « naturalistes », cette campagne en faveur de la Vanoise servira d'initiation à l'écologie politique. Les protecteurs de *marmottes et les ornithologues amateurs* se voient contraints de pétitionner et de défiler sous des banderoles.

Certains y prendront goût. Antoine Waechter, le jeune « ami des animaux » qui piégeait le castor du Gardon pour le réintroduire au bord du Rhin, se retrouvera quinze ans plus tard à la tête des Verts. Jean-Pierre Raffin, l'ornithologue de Jussieu élu président des associations de protection de la nature, saute le pas en 1989 et devient député des Verts au Parlement européen. Les candidats 1992 de Génération Ecologie comme Philippe Lebreton à Lyon et Jean-Claude Demaure à Nantes sont eux aussi venus à la politique par le souci de préserver la nature.

Le combat antinucléaire

Le deuxième vivier où s'approvisionne l'écologie politique est le combat antinucléaire. Dès l'annonce de la construction de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) en 1971, les manifestations se multiplient autour du site, entraînant dans le sillage des écologistes des gens sans aucun passé protestataire. *« Je n'adhérais à rien*, se souvient Michel Prieur (cinquante et un ans), enfant du bitume parisien alors assistant de droit à l'université de Strasbourg. *Le nucléaire, ça a fait « tilt ». J'allais manifester avec mes enfants dans leur poussette. »* Ce combat l'a conduit à créer la Société française de droit de l'environnement dès 1974. Même s'il récuse aujourd'hui l'écologie politique, il reste à la pointe du combat pour le contrôle de l'énergie nucléaire. Et sa femme est régulièrement candidate des Verts à Limoges.

Philippe Lebreton (cinquante-neuf ans), tête de liste Génération Ecologie à Lyon, a découvert la nature sur le tard alors qu'il était déjà ingénieur chimiste chez Ugine-Kuhlman. Mais ce sont les manifestations contre la centrale nucléaire du Bugey, en 1971-1972, qui le déterminent à s'engager dans le combat écologique. *« Le nucléaire focalisait tout ce qu'on haïssait*, dit-il. *C'était le béton, les technocrates, la patrie, l'indépendance nationale. »* Il a donc manifesté contre Creys-Malville en 1976-1977 et collaboré à *la Gueule ouverte* sous le pseudonyme de Mollo-Mollo. Ce fut aussi le cas de Denis Dangaix (trente-neuf ans), journaliste au *Généraliste* : abonné passionné de *la Gueule ouverte*, où dessinaient notamment Reiser et Cabu, il découvre le combat politique avec Fessenheim et Creys-Malville, et finit par adhérer aux Amis de la Terre avant de se présenter aux municipales de 1977 sous l'étiquette Paris-Ecologie.

Député des Verts au Parlement européen, Renée Conan (cinquante-quatre ans) a toujours aimé se battre en militante de base. Professeur d'histoire et géographie dans un lycée technique de Lorient, elle milite contre la guerre d'Algérie et adhère pendant deux ans au Parti communiste. Elle découvre ensuite les dégâts du remembrement en Bretagne et les méfaits des veaux aux hormones, ce qui la fait basculer vers l'agriculture biologique. Mais c'est l'influence d'Alain Fournier et le combat contre la centrale du Bugey, puis de Plogoff, qui lui font découvrir la lutte antinucléaire et sa vocation de « verte ». Les médecins Alain Bombard et Francis Brière ont suivi un peu le même itinéraire, du Parti communiste au combat antinucléaire.

Nombre des pionniers de l'écologie ont réellement « viré leur cuti » avec le nucléaire. Pour le polytechnicien Pierre Samuel comme pour le volcanologue Haroun Tazieff, l'énergie nucléaire apparaît comme une aberration économique. Les soixante-huitards y voient la dictature technologique du tout-Etat. *« Il fallait un ennemi*, explique Brice Lalonde. *On a hésité entre la bagnole et le nucléaire. On a finalement choisi le nucléaire parce que c'était la pieuvre EDF et l'armée. »*

L'armée ! On ne compte plus les insoumis, réfractaires, pacifistes et objecteurs de conscience qui ont basculé dans l'écologie politique par refus de la chose militaire. *« Mon fond libertaire s'est rebellé quand j'ai été appelé sous les drapeaux en 1974 »*, se rappelle le Marseillais Gérard Monnier-Besombes (trente-neuf ans), député européen des Verts et ancien des Amis de la Terre. *« Le service militaire me révoltait. Je suis donc devenu objecteur de conscience »*, explique Yves-Bruno Civel (trente-huit ans), rédacteur en chef de *Systèmes solaires*. Préparé à la rébellion par un aumônier gauchiste et un prof de philo trotskyste, *il va apprendre le journalisme à Combat non violent* puis à *la Gueule Ouverte*, avec Arthur Montant, Isabelle Cabut, Cédric Philibert et d'autres.

L'autre branche du pacifisme s'alimente au tiers-mondisme, illustré en France par René Dumont. Lorsque Solange Fernex (cinquante-huit ans) rentre d'Afrique, en 1965, elle fonde la section Haut-Rhin de Terre des Hommes puis, en 1973, Ecologie et survie à Mulhouse avec Antoine Waechter. Tiers-mondistes et antimilitaristes feront leur jonction au Larzac, où l'on se bat en même temps contre les militaires français et pour la Kanaky.

Enfin apparaissent des égarés, venus à l'écologie politique par des voies diverses. Jean-Claude Delarue, paisible professeur d'anglais parisien, se lance dans l'arène pour des motifs qui semblent alors relever de l'opportunisme. En 1978, on le soupçonne de *« rouler pour Giscard »*, alors qu'il se contente finalement de jouer les Ralph Nader. L'homme d'affaires Guy Aznar (cinquante-huit ans) a rejoint les Amis de la Terre par son goût de l'innovation sociale et de la créativité. Pour lui, la vraie révolution viendra par la *« gestion écologique du temps »*, c'est-à-dire par les horaires variables et même un rythme de vie binaire. *« Au lieu d'une société à deux vitesses, il faut que chacun puisse vivre deux vies »*, affirme-t-il. L'avocat Christian Huglo a découvert l'écologie par le droit, en plaidant d'abord le dossier des boues rouges de Corse, puis celui de l'*Amoco-Cadiz*. Le journaliste Dominique Simonnet (quarante et un ans) a reçu le baptême écologique avec la candidature de René Dumont en 1974, sur fond de formation scientifique. D'autres, comme Simon Charbonneau ou *Laurent Samuel, sont* nourris d'écologie dès le berceau par le militantisme de leurs pères. La maison verte est vaste et son accès très ouvert...

Prochain article :

En Alsace, les petits enfants verts de Mère nature

Les vétérans

L'écologie politique, qui paraît en France liée aux nouvelles générations, compte pourtant quelques vétérans qui font aujourd'hui figure d'anciens combattants. Le plus ancien, qui vient *de fêter ses quatre-vingt-dix ans*, s'appelle Théodore Monod. Professeur au Muséum d'histoire naturelle devenu expert de la faune des déserts, il vient encore, pour les besoins d'un film, d'arpenter les dunes de sa chère Mauritanie. Mais ce savant à barbiche est aussi un militant pacifiste qui, chaque mois d'août, campe aux portes du PC stratégique de Taverny pour commémorer Hiroshima et marquer son opposition à la bombe. Membre *actif du ROC (Rassemblement* des opposants à la chasse), il milite aussi contre la tauromachie, la vivisection et la consommation de viande.

Son cadet de deux ans, René Dumont, a, lui, franchi le pas en se présentant à l'élection présidentielle de 1974 comme candidat écologiste. Mais l'ingénieur agronome, devenu expert en développement, se considère davantage comme un défenseur du tiers-monde. Il ne cesse de mettre en garde contre les « cultures de rente » (production agricole tournée vers l'exportation), qui affament les populations *rurales, et contre la civilisation de* l'automobile, qui épuise les ressources de la planète.

Ancien ministre radical de la IVe République et longtemps sénateur des Yvelines, Edouard Bonnefous, quatre-vingt-quatre ans, est l'un des rares hommes politiques français à s'être intéressé à la protection de la nature. Mais son tempérament de conciliateur l'a maintenu à l'écart de l'écologie politique. Il n'a pratiquement jamais élevé la voix *entre son ouvrage L'homme ou la nature ?* (1970) et son tout récent *Réconcilier l'homme et la nature* (1990).

Son contemporain Paul-Emile Victor a, lui, poussé quelques coups de gueule pour défendre la nature. Il a même fondé en 1974 un groupe portant son nom (avec *Louis Leprince-Ringuet, Jacques*-Yves Cousteau, Haroun Tazieff, Alain Bombard et Jacqueline Auriol) pour promouvoir « l'écologie scientifique ». Après quelques publications militantes, le groupe disparaîtra lorsque son promoteur, « PEV », ira s'installer avec sa nouvelle famille à Bora-Bora.

Le commandant Cousteau va reprendre le flambeau sous sa propre bannière, la Cousteau Society (appelée Fondation puis Equipe Cousteau en France). L'ancien officier de marine défend pêle-mêle la Méditerranée, l'île de Ré ou l'Antarctique, avec la fougue d'un militant. Jeune père de quatre-vingt-deux ans, il fait aujourd'hui signer partout sa pétition « pour les *générations futures ». S'il a toujours* refusé le combat politique hexagonal, il pratique beaucoup l'écologie politique au sommet, en conférant avec chefs d'Etat et de gouvernement.

Quant à Haroun Tazieff, le toujours bouillant volcanologue, il s'est mis au contraire à faire de l'écologie politique nationale, d'abord comme expert auprès de François Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste, puis comme secrétaire d'Etat aux risques naturels et technologiques du gouvernement Fabius. Il s'est depuis converti à l'écologie politique de terrain en Isère, où il exerce le mandat de conseiller général avec la double étiquette Nouvelle Gauche et Génération Ecologie... soutenant la majorité conduite par Alain Carignon, aujourd'hui réintégré au RPR.

Alain Bombard, éphémère secrétaire d'Etat à l'environnement en 1981, est resté fidèle au Parti socialiste, qu'il représente à la fois au Parlement européen et dans son département du Var. A soixante-sept ans, il se considère *volontiers comme le seul écolo*giste du PS, puisqu'il se proclame toujours contre la chasse et contre le nucléaire.

Parmi les « benjamins » du combat historique, on trouve encore Philippe Saint Marc, soixante-quatre ans. Appartenant à l'aile gauche du MRP, ce magistrat à la *Cour des comptes a* longtemps fréquenté les cabinets ministériels. En préconisant la « socialisation de la nature », titre d'un de ses ouvrages (1971), il a milité pour que le patrimoine naturel soit géré comme un bien collectif, qu'il s'agisse de la côte aquitaine, dont il a dirigé la mission interministérielle, ou de la haute vallée de Chevreuse, qu'il défend toujours avec vigueur.

Le plus jeune des vétérans est aussi un magistrat à la Cour des comptes, passé par l'ENA, Serge Antoine. Il va officiellement prendre sa retraite après le sommet de Rio, au terme de vingt ans passés au ministère de l'environnement. Dès 1952, il se préoccupait d'écologie urbaine et d'aménagement du territoire. C'est essentiellement à lui qu'on doit la DATAR, la loi sur l'eau de 1964 et la création des parcs nationaux. Un monument de l'écologie au pouvoir.

R. C.

Les intellectuels aussi

Les intellectuels français sont en deuil. Finies les belles empoignades sur le communisme, le colonialisme et le tiers-monde, qui avaient marqué la pensée française pendant les Trente Glorieuses. Depuis 1981, finies aussi les illusions sur la « rupture avec le capitalisme » ou la gauche triomphante. Les intellectuels de gauche, aujourd'hui, n'ont guère d'idées neuves à se mettre sous la dent. Le débat sur l'écologie arrive donc à point nommé.

Longtemps compagnon de Sartre aux *Temps modernes* et agitateur d'idées au *Nouvel Observateur* sous le nom de Michel Bosquet, André Gorz a été l'un des premiers à jeter sa gourme en faisant ses *Adieux au prolétariat* et en réclamant l'*« autolimitation »* du temps de *travail. Dans son dernier essai* intitulé *Capitalisme, socialisme, écologie* (1991), il propose de *« réduire la sphère de la marchandise »* et envisage une société enfin débarrassée de l'homme considéré seulement comme producteur. Sans abandonner toute référence au socialisme, il plaide pour la fin du « productivisme », comme les autres écologistes.

Dans un essai intitulé *les Trois Ecologies* (1989), Félix Guattari enfonce le clou en constatant que la société de consommation, *« qui confine à l'infantilisme »*, doit laisser la place à l'*« écosophie »*. Cette nouvelle philosophie repose sur trois écologies : la première, environnementale, est l'écologie telle que la conçoit le sens commun ; la deuxième, sociale, consiste à s'opposer au *« capitalisme mondial intégré »* en recréant autour de soi des espaces d'économie autonomes ; la troisième, enfin, est mentale. Elle doit permettre la réhabilitation de la subjectivité et de la singularité.

Gorz et Guattari se rabattent donc sur l'écologie, revue selon leurs schémas de pensée, pour sortir la gauche de l'impasse théorique où elle se trouve.

Vive la réflexion transversale

Tout autre sont les démarches d'Edgar Morin et de Michel Serres, philosophes épris d'épistémologie, qui se fondent sur l'observation des sciences et tentent d'en reconstituer le cheminement, voire le fonctionnement. Edgar Morin constate ainsi que toutes les grandes découvertes se font à la marge, par hasard, dans l'interstice des disciplines répertoriées du savoir. Darwin, sans être biologiste, a inventé une théorie de l'évolution des espèces par la simple observation d'oiseaux dans des îles perdues. *Wegener, sans être* géologue, « invente » la théorie de la dérive des continents en contemplant une mappemonde. Vive donc la réflexion transver*sale ! A bas le cloisonnement* des disciplines !

En avant pour l'écologie, *« la première science qui traite du système global »*. Seule une pensée « écologisée » peut rendre compte de la complexité, du chaos dans lequel l'homme se débat. Dans son *Contrat naturel* (1990), Michel Serres débouche à peu près sur les mêmes conclusions : tout l'effort du savant, du chercheur, consiste à relier les fils épars du savoir. Mais il franchit une étape de plus *en suggérant un nouveau com*portement du citoyen. Après avoir aimé son prochain, comme le lui demandait l'Evangile, l'homme d'aujourd'hui doit aussi aimer le monde, y compris les lacs, les montagnes et tout cet environnement naturel où nous ne faisons que passer. Au-delà du contrat moral avec Dieu, au-delà du contrat social passé avec les hommes, il faut maintenant passer contrat avec la nature, avec cette Terre mère qui nous fait vivre. Pour Michel Serres, l'écologie est tout simplement vitale.

Les scientifiques eux-mêmes n'ont pas échappé à cet appel de l'écologie. En dénonçant la dictature des mathématiques et en réhabilitant le hasard, la complexité et le chaos, l'astrophysicien Hubert Reeves verse à son tour dans la pensée écologique. Quant à Joël de Rosnay, biologiste devenu directeur du développement à la Cité des sciences de La Villette, il n'hésite pas à glorifier aussi la *« logique floue »* et considère l'écologie comme *« un concept intégrateur, un mode de pensée global »*. Après la dictature des mathématiques et des sciences « dures », voici venu le temps de la pensée écologique.

R. C.

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Des prothèses en or

Une importante escroquerie à la Sécurité sociale révèle la gabegie pouvant exister dans le secteur des implants orthopédiques

LE MANS

de notre envoyé spécial

SANS doute en fallait-il beaucoup plus pour indigner la capitale sarthoise. La découverte, il y a quelques jours, d'une escroquerie à la Sécurité sociale, sorte de pendant médical des fausses factures qui hantent le monde politique, a certes provoqué ici une désagréable suprise (*le Monde* du 5 juin). Pour autant l'inculpation de trois chirurgiens orthopédistes honorablement connus, exerçant dans deux établissements privés de la ville, la clinique du Pré et la clinique Saint-Côme, n'a nullement scandalisé.

Inculpés, placés sous contrôle judiciaire, les docteurs Jean-Claude Meynet, Gilles Cagna et Claude Péan ont repris leurs activités après avoir versé une solide caution. Le docteur Serge Piketty, PDG de la clinique du Pré, conserve *« toute son amitié »* à ses confrères et employés et le conseil départemental de l'ordre des médecins de la Sarthe annonce prudemment qu'il va mettre ce dossier à l'étude, rappelant que, dans ce type d'affaire, les sanctions peuvent s'échelonner du blâme à l'interdiction plus ou moins prolongée d'exercer la médecine.

Le Mans en viendrait presque à tout faire pour, d'emblée, réduire les dimensions d'un scandale naissant. Au point, par exemple, d'oublier que M. Patrick Cruchet, principal acteur de cette escroquerie de grande ampleur, responsable de la société Prolig, aujourd'hui placé sous mandat de dépôt, ne siégeait pas 66, avenue des Champs-Elysées, comme l'indiquent officiellement les registres du commerce, mais beaucoup plus simplement 13, rue de Flore au Mans, ville où il est né le 8 mai 1956 (1). Avenue Bollée, le commissaire aux comptes de la société Prolig se réfugie derrière *« un absolu secret professionel »*. Encore déchiré par les séquelles de l'affaire Attia, du nom du responsable récemment inculpé du puissant groupe de cliniques privées Alphamed (*le Monde* du 27 juillet 1991), le monde médical fait mine de se désintéresser de l'affaire, oubliant, en ces temps de difficile maîtrise des dépenses de santé, que l'un des médecins inculpés représente localement la CSMF, le principal syndicat médical à l'échelon national. Les médecins attendent pourtant, avec une impatience certaine, de découvrir les nom des trente chirurgiens du centre et de l'ouest de la France qui, travaillant préférentiellement avec Prolig, sont à l'origine de cette escroquerie à la Sécurité sociale d'un montant, indique-t-on de source judiciaire, de près de 20 millions de francs, et qui seront prochainement inculpés.

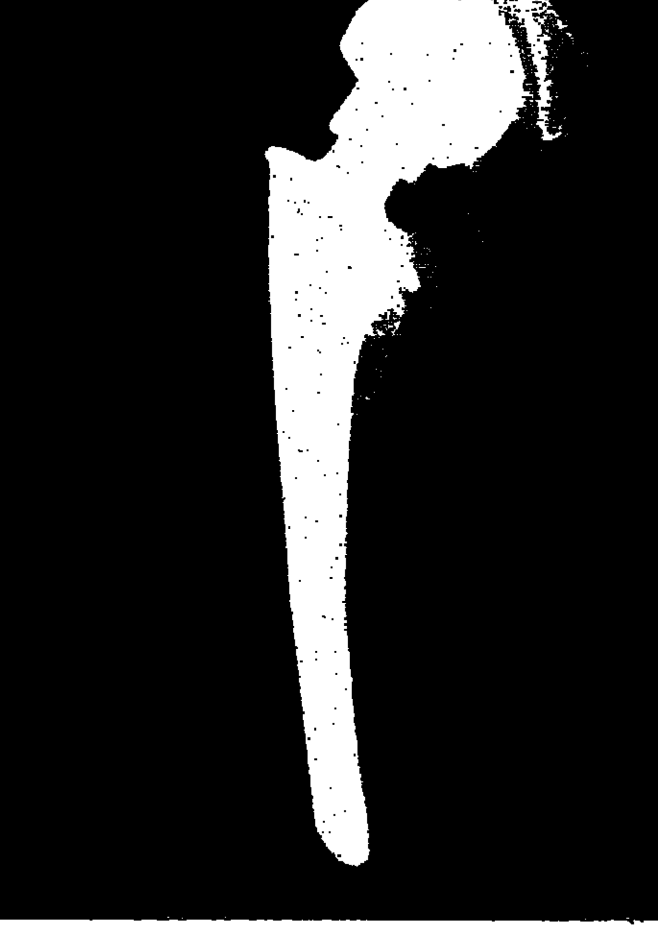
Dix pour cent du marché mondial

Au centre de l'affaire, les prothèses totales de hanche commercialisées par la société Prolig. Les chiffres officiels sont curieusement fort difficiles à obtenir, notamment de la part des organismes de Sécurité sociale. On estime toutefois, de différentes sources, à 60 000 le nombre de prothèses totales de hanche implantées chaque année en France, le plus souvent après un diagnostic d'arthrose évoluée et très handicapante de l'articulation de la hanche. *« On compte par ailleurs une vingtaine de* « société adultes » *fournissant ces matériaux dont la composition et les caractéristiques peuvent être fort différentes*, explique l'un des principaux fabricants français. *Nous recensons d'autre part une kyrielle de petits distributeurs qui démarchent à l'échelon régional auprès des chrirurgiens afin de leur vendre tel ou tel type de matériel. S'il est vrai que, pendant longtemps, aucune réglementation précise n'existait dans ce domaine, on doit souligner que, depuis peu, le marché avait commencé à s'assainir, le nombre des abus et des excès diminuant dans de notables proportions. »*

En d'autres termes, les caisses de Sécurité sociale ont longtemps remboursé sans sourciller les prothèses de hanche au prix qui leur était facturé et l'affaire du Mans donne, bien tardivement, une idée de l'ampleur des économies qui, durant de longues années, auraient pu être réalisées. Estimé à 1,4 milliard de francs annuels par la Caisse nationale d'assurances maladie (et à 900 millions de francs par le syndicat des fabricants) le marché français des prothèses de hanche (10 % du marché mondial) fut longtemps une source de multiples profits individuels et de coûts indus pour la collectivité des assurés sociaux.

Les premières tentatives de réglementation et de contrôle des pouvoirs publics sont très récentes. *« La première initiative de rationalisation remonte à la fin des années 80 avec la mise en place d'une procédure d'homologation*, explique un spécialiste. *Or, si la situation s'est, d'une certaine manière, assainie du côté des hôpitaux publics grâce notamment à l'instauration du budget global, il n'en a pas été de même dans de nombreuses cliniques privées. Il a fallu, après de nombreux atermoiements réglementaires et administratifs, attendre le mois de mars 1992 pour que soit publié au* Journal officiel *un tarif interministériel de prestations sanitaires (TIPS) qui encadre entre 8 000 et 18 000 F, selon les catégories, le prix des prothèses totales de hanche. »* Les prix, du même coup, ont chuté dans les établissements privés de manière notable en même temps que tous les abus et surfacturations ou « dérives » en tout genre.

Le plus étonnant sans doute est que tous les acteurs partagent cette analyse. A commencer par le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (SNITEM) qui, au lendemain de l'affaire du Mans, publiait le peu banal communiqué suivant : *« Jusqu'au 13 avril 1992, la Sécurité sociale remboursait les prothèses totales de hanche, dans le secteur privé, sur la base des factures présentées par les fournisseurs, et ce sans barème. Ce système était de nature à entraîner des abus. Depuis 1988, des discussions ont lieu entre le ministère et la profession pour homologuer et fixer un tarif de remboursement de ces prothèses. Le secteur Implants orthopédiques du SNITEM, organe représentatif de cette industrie, rappelle que, conscient de ce problème, il a proposé, le 28 janvier 1991, aux pouvoirs publics un tarif qui, non seulement empêchait tout excès, mais encore faisait réaliser une économie globale à la Sécurité sociale de plus de 100 millions de francs par an sur le remboursement des prothèses de hanche posées dans les cliniques privées. La tarification des prothèses qui est entrée en vigueur le 13 avril 1992 a mis un terme aux quelques cas de facturations excessives que la presse met aujourd'hui en exergue. »*



GOIVAUX

Prothèse de hanche (droite).

Certains fabricants sont visiblement satisfaits de la mise à l'index publique de la société Prolig dont les agissements étaient, assurent-ils, *« archiconnus »*. Ils évoquent même l'existence d'autres trafics similaires, notamment dans le sud de la France, voire des scandales plus anciens et plus spectaculaires encore (comme la facturation à plusieurs reprises de la même prothèse...). Ils expliquent toutefois que les tarifs officiels actuels sont, après avoir été trop élevés, devenus brutalement trop bas, insuffisants notamment pour qu'ils puissent, comme hier, investir largement dans la recherche et le développement de ce secteur en rapide mutation où la France occupe une position de pointe. A la direction de la CNAM on regrette vivement qu'une telle situation ait pu durer si longtemps (les pertes étaient de près d'un million de francs par jour) alors même que M. Bruno Durieux, alors ministre délégué à la Santé était informé.

« Exagération scandaleuse »

Au-delà de la viscosité administrative et des intérêts personnels et compte tenu de l'esprit d'ouverture manifesté par les principaux fabricants, il reste à saisir les véritables raisons qui ont fait que les caisses de Sécurité sociale ont si longtemps accepté de rembourser des prothèses à des tarifs très différents sans s'inquiéter par exemple des rapports qualité-prix ou des différences notables existant entre les établissements hospitaliers publics et les cliniques privées.

Au Mans, M. Maurice Dachary, président de la caisse primaire d'assurance-maladie de la Sarthe, explique que l'action contre M. Patrick Cruchet et la société Prolig a été entreprise après la mise en évidence par son service médical *« d'exagérations scandaleuses »*, des prothèses vendues ailleurs 15 000 F étant facturées de 20 000 à 45 000 F, avec commission de 20 % perçue au passage par les chirurgiens implanteurs.

Le docteur Piketty, radiologue, PDG de la clinique chirurgicale du Pré (132 lits) depuis un an, explique pour sa part avoir découvert des *« monstruosités »* en ayant accès aux comptes des fournisseurs, la société Prolig facturant deux fois et demie plus cher ses prothèses. *« J'ai fait venir M. Cruchet et je lui ai demandé de baisser ses prix*, explique le docteur Piketty. *Il m'a proposé une réduction de 2 %... Quinze jours plus tard je lui retirais le marché. »*

Que vaudra dans ces conditions l'argument, qui sera vraisemblablement avancé par les chirurgiens, expliquant que les commissions touchées correspondaient aux royalties résultant d'un brevet qu'ils détenaient sur les prothèses Prolig ? Et qui calculera à l'échelon national les abus, directs et indirects, dont les caisses de la Sécurité sociale ont, durant de longues années, été les victimes étrangement consentantes ?

JEAN-YVES NAU

(1) Outre les sociétés Prolig SARL et Prolig Développement dont l'objet social est la commercialisation des prothèses, M. Patrick Cruchet dirige plusieurs entreprises commerciales immobilières (Prolig Finances, Proconcept, Procom, SNC Geneslay, SNC Clemed) localisées soit 66, avenue des Champs-Elysées, à Paris, soit 13, rue de Flore, au Mans.

Danger hôpital

Une dizaine de milliers de malades meurent chaque année d'infections contractées par manque d'hygiène

A l'hôpital, l'arsenal élémentaire de l'asepsie saute aux yeux : carrelage immaculé, calots, blouses, gants, etc. Et pourtant, les infections cutanées, urinaires ou respiratoires, contractées au sein des établissements de soins, se multiplient dangereusement depuis dix ans. Le chiffre généralement admis est celui de 600 000 contaminations par an, pour sept millions d'hospitalisations.

La direction de l'Assistance publique de Paris déplore entre 800 et 1 000 décès annuels liés à ces infections, dites « nosocomiales », dans le seul secteur public. En y ajoutant les chiffres du privé – plus difficiles à rassembler, – une dizaine de milliers de malades trouveraient chaque année la mort en France à la suite de manquements à l'hygiène hospitalière. Quand elle n'est pas mortelle, l'infection augmente d'autant la durée des séjours et le coût global des traitements (*le Monde* du 19 octobre 1988). Or, depuis la levée du tabou, dans les années 1970, le sujet refait surface par épisodes.

Des comités de vigilance

Déjà, en 1972 et en 1984, le Conseil de l'Europe avait formulé deux recommandations et engagé, en mars 1983, un plan d'action comportant la mise en place d'« hôpitaux-pilotes ». En France, une circulaire de mars 1973 préconisait la mise en place de comités de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) dans les hôpitaux. Quinze ans après, en mai 1988, ils étaient officiellement créés par voie réglementaire. Le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, explique que ce combat est *« une opération de longue haleine »*. Les pouvoirs publics viennent de lancer, mardi 2 juin, un *« plan national »* de lutte contre la surinfection dans les hôpitaux.

Ce plan prévoit la création d'un comité technique national des infections nosocomiales. Doté d'un rôle consultatif et stratégique, il réunira une dizaine d'experts et de responsables administratifs. Il reprendra à son compte quelques-uns des dossiers traités jusqu'alors par les membres du Conseil supérieur de l'hygiène publique de France, auquel ce comité national sera directement rattaché.

Quatre ou cinq comités de coordination interrégionaux seront parallèlement chargés d'*« animer »* les CLIN. *« Certains CLIN fonctionnent moins bien que d'autres. Il s'agit de les revigorer*, souligne le professeur Girard. *Il faut également dégager des services d'hygiène hospitalière, créer une sorte d'unité opérationelle de spécialistes, une structure transversale au sein même de l'hôpital. »* Autre mission impartie aux nouveaux échelons intermédiaires : *« Déclencher la pratique dans l'hospitalisation privée. »*

Déjà, 2 millions de francs ont été débloqués pour mener à bien la campagne. L'Etat en supporte la plus grande part. 30 à 40 millions supplémentaires seront pris sur les budgets des hôpitaux et la direction générale de la santé compte sur la participation du Fonds de prévention de la Sécurité sociale.

Dans le courant du mois de juin, tous les agents des hôpitaux publics recevront un document comprenant cent recommandations (1). Principes généraux, définitions, techniques d'identification et de calcul pour la prévention et la surveillance des infections y sont consignés. Savoir se laver les mains, doser les produits désinfectants... le BA-Be mérite aussi d'être rappelé. L'amélioration des outils statistiques et le lancement d'actions de formation sont également au programme.

Dans un univers confiné, où l'équilibre microbien est profondément bouleversé, la prudence doit sans cesse être réactivée. En amont, la conception des locaux est capitale. Les matériaux utilisés pour les cloisons, les plafonds et le sol doivent être conformes aux impératifs d'hygiène. Le système de climatisation ne peut souffrir aucun défaut. Les circuits des déchets, du linge, des repas, ne doivent pas se croiser.

En aval, c'est toute la pratique médicale qui est en cause. L'utilisation des médicaments antibiotiques – notamment de ceux dits « à large spectre » – a changé les données du problème. Leur puissance antibactérianne a trop longtemps bercé d'illusions le personnel hospitalier. Résultat : de nouvelles infections sont apparues, plus dures encore à combattre.

Les internes, les infirmiers et les médecins eux-mêmes sont aussi les vecteurs involontaires de bactéries. L'humanisation de l'hôpital, avec son défilé de visiteurs au chevet des malades, n'a rien arrangé. Certaines unités de soins sont cependant plus « à risques » que d'autres, comme celles qui regroupent des malades polyinfectés, mais aussi les blocs opératoires et les stations centrales de radiographie.

Particulièrement exposées, les salles de réanimation sont souvent surinfectées. A l'opposé, les services de chirurgie orthopédique battent des records de salubrité. Les contaminations dénoncées se produisent en général lors d'examens urologiques, de poses de cathéters sanguins, lors d'endoscopies stomacales ou d'hémodyalises et lors des soins post-opératoires.

Un label de qualité ?

Le forum « Hôpital propre », qui s'est tenu à Paris le mardi 2 juin (2), a clairement rendu compte de l'état de la recherche épidémiologique dans ce domaine. La stratégie globale retenue est la surveillance systématique. La *« connaissance des variations des taux d'infection est un indicateur précieux pour les hôpitaux »*, précise le directeur général de la santé. Mais des doutes subsistent encore sur les méthodes à employer.

Sur le terrain depuis *« bientôt trente ans »*, le professeur Maurice Maisonnet, président de l'Association pour la recherche en hygiène hospitalière, travaille de son côté à l'élaboration d'un « label de qualité ». Au CHR de Rouen, son secrétariat centralise les données recueillies dans soixante et un hôpitaux-pilotes. A la direction générale de la santé, on refuse le principe du label. L'instauration d'un régime à deux vitesses, avec les « propres » d'un côté et les « sales » de l'autre, *« n'est pas tolérable »*, s'indigne le professeur Girard. En 1983, les experts du Conseil de l'Europe s'accordaient pour dire qu'il fallait dix ans avant de gagner la bataille de la surinfection. Il y a urgence.

LAURENCE FOLLÉA

(1) *100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales*, Conseil supérieur d'hygiène publique de Paris, section « prophylaxie des maladies », groupe de travail « infections nosocomiales », 64 pages.

(2) Lancé par la Fondation Maurice-Rapin et l'Institut Beecham, le projet « Hôpital propre » est coordonné depuis 1989 par le service d'hygiène et de la prévention de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Sa première enquête nationale de prévalence a porté sur 10 000 patients dans 39 établissements français publics et privés.

هكذا من الإعلام

Casse-tête solaire

On croyait connaître le Soleil. Mais des particules manquent à l'appel qui pourraient bouleverser la théorie

LES *indices sont si rares que* l'enquête a toujours paru piétiner. Quant aux suspects, depuis des années, ils défiaient les plus fins des limiers et passaient dans les mailles des filets les plus serrés. Un vrai casse-tête. Hercule Poirot y aurait perdu son *flair* légendaire et Sherlock Holmes, sans doute, son flegme. Pas les astronomes et les physiciens ! Pour eux, chercher une aiguille dans une botte de foin *est un défi presque quotidien.*

Pendant deux ans, les chercheurs européens ont donc traqué sans relâche le rare, le fugace. Et ils ont réussi (1). Pour la première *fois, ils* viennent de mettre en évidence de manière irréfutable la production par le Soleil de quantités importantes d'une catégorie de particules élémentaires, des *« neutrinos primordiaux »*, témoins des réactions de fusion thermonucléaires dont cette étoile *« très commune »* est le siège (*le Monde* du 5 juin). Ainsi, cette découverte, *faite au cœur des Abruzzes, dans* le laboratoire souterrain du Gran-Sasso (Italie), apporte une preuve directe d'une théorie formulée, voilà plus de cinquante ans, pour *expliquer le fonctionnement du* Soleil et des étoiles.

En effet, tout le problème est de savoir d'où le Soleil tire son énergie ? D'où lui vient cette lumière qui nous éclaire et qui nous chauffe ? Qu'est-ce qui anime cette étoile « banale », comme il y en a des milliards dans l'Univers ? Qu'est-ce qui fait vivre cette gigantesque boule de gaz de 700 000 kilomètres de diamètre, composée presque exclusivement d'hydrogène, et dont la température atteint 15 millions de degrés en son centre et 6 000 degrés à sa surface.

« En fait, le cœur du Soleil est une immense marmite dans laquelle ont lieu des réactions de fusion entre les noyaux d'hydrogène que sont les protons », expliquent Michel Cribier, Michel Spiro et Daniel Vignaud, *trois des* chercheurs du service de physique des particules du Commissariat à l'énergie atomique qui ont participé aux résultats de l'expérience *Gallex menée sous le massif du* Gran Sasso. Lorsque deux protons fusionnent, ils se transforment en un noyau d'hydrogène lourd, le deutérium, et émettent, notamment, un neutrino.

Un million de réacteurs nucléaires

« Cette réaction toute simple entre les protons est la clef de voûte de la machine », soulignent les trois chercheurs, en ajoutant qu'elle se poursuit par la fusion des noyaux de deutérium en un noyau d'hélium accompagné d'un important dégagement d'énergie émis sous forme de particules de lumière : les photons. Comme le Soleil est le siège de milliards de milliards de réactions thermonucléaires, il déverse ainsi chaque seconde dans l'espace des torrents d'énergie. Des quantités si phénoménales qu'elles représentent, pour ce court laps de temps, celles que produiraient un million de réacteurs nucléaires de 1 300 mégawatts fonctionnant pendant dix mille ans !

Mais, si les photons émis au cœur du Soleil mettent un million d'années environ pour arriver jusqu'à sa surface et huit minutes ensuite pour parvenir à la Terre, les neutrinos en revanche sont déjà sur nous huit minutes seulement après avoir été produits. Cet apparent paradoxe tient en fait aux propriétés très particulières des neutrinos, qui n'ont pas de masse, ou une masse si faible qu'on n'a pas encore réussi à la mesurer (2), et qui n'interagissent que très faiblement avec la matière.

Une preuve : *« Sur 100 000 milliards de neutrinos qui traversent la Terre*, remarque Michel Spiro, *un seul sera arrêté. »* On conçoit *donc toute* la difficulté d'une telle traque aux neutrinos et son intérêt capital pour les astronomes, les physiciens et les théoriciens, dans la mesure où ces particules sont *« des témoins directs des mécanismes de fusion nucléaire imaginés voici plus d'un demi-siècle pour expliquer le fonctionnement du Soleil »*. Mais les implications de *ces observations vont bien au-delà* de la simple étude du Soleil.

Que ces neutrinos, si difficiles à détecter, soient trop peu nombreux par rapport au modèle standard *édifié par la théorie, et il faudra* à la communauté scientifique soit imaginer de nouveaux scénarios de fonctionnement du Soleil, soit réviser les modèles de la *physique des particules avec tout ce* que cela suppose de bouleversements dans les domaines de la cosmologie et de la physique. Bref, rien n'est simple. D'autant que les mesures faites avec les détecteurs de neutrinos très sophistiqués que les Européens ont installés dans le laboratoire souterrain du Gran-Sasso les empêchent de conclure définitivement.

Le tiers manquant

« Si nous avons bien enregistré le passage de neutrinos primordiaux créés lors de la fusion des noyaux d'hydrogène au cœur du Soleil, le nombre des neutrinos mesurés, constatent les trois chercheurs du CEA, *est nettement inférieur à celui prédit par les calculs les plus sophistiqués. »* Il manque un tiers des particules attendues. Un déficit *d'autant plus gênant* qu'une précédente expérience américano-soviétique (Sage), installée dans le Caucase, détectait voici deux ans un flux de neutrinos plus faible *encore (environ 10 %)*. La nouvelle avait d'ailleurs fait l'effet d'une bombe dans la communauté scientifique tant ce chiffre était en contradiction avec les thèses en cours (3).

C'est la raison pour laquelle les Européens ont soigné leur expérience (Gallex) et amélioré, du moins le pensent-ils, leur technique de détection par rapport à *leurs confrères américains* et soviétiques. Certes, ils ont utilisé, comme eux, du gallium pour « piéger » les neutrinos. Une trentaine de tonnes qu'ils ont soigneusement enfouies sous 1 000 mètres de roches. Car cet élément chimique a la propriété de se transmuter, lorsqu'il est frappé par un neutrino, en un produit radioactif, le germanium 71, dont la demi-vie ne dépasse pas douze jours.

Un Soleil plus froid ?

Ne reste plus alors qu'à récupérer, par de délicates opérations chimiques, le germanium accumulé des semaines durant dans le *détecteur* pour en déduire des informations sur les neutrinos. Des données bien difficiles à acquérir lorsque l'on sait que, chaque seconde, la Terre reçoit, pour chaque centimètre carré de sa surface, 65 milliards de neutrinos et que, malgré ce flux phénoménal de particules qui échappent pratiquement à toute prison, un seul atome de germanium est en théorie produit chaque jour dans ces 30 tonnes de gallium.

Il s'agit donc bien pour les scientifiques de trouver une aiguille dans une botte de foin. Reste, et c'est là leur déception, qu'environ un tiers des atomes de germanium attendus manque à l'appel, soit, par voie de conséquence, un tiers de neutrinos. *« Le temps est donc venu*, souligne Michel Cribier, *de confronter nos mesures avec les Américains et les Soviétiques de l'expérience Sage. »* L'occasion devrait leur en être donnée lors du colloque qui se tiendra prochainement sur le sujet à *Grenade (Espagne)*.

Là seront discutés les avantages et les inconvénients de ces deux expériences concurrentes de manière à confronter et à éventuellement rapprocher les points de vue en attendant la mise en place l'an prochain sur Gallex d'une source de neutrinos artificielle (4) permettant d'étalonner l'installation du Gran-Sasso. Ainsi peut-on espérer d'ici deux ans obtenir une meilleure précision dans les résultats et *« savoir enfin de quel bois le Soleil se chauffe »*.

Du moins l'espère-t-on. Car si, malgré tous ces efforts, les chiffres restent ceux qu'ils sont et se révèlent *encore* inférieurs de plus d'un tiers au modèle standard prévu par la théorie, les astrophysiciens devront se creuser à nouveau *les* méninges pour trouver des explications à ce déficit troublant. *« Commettons-nous une erreur ou un oubli*, se demandent Michel Cribier, Michel Spiro et Daniel Vignaud ? *Une explication simple serait de dire que la température au centre du Soleil est plus faible de 5 % à 7 %, ce qui permettrait de se réconcilier avec les chiffres. Mais les astrophysiciens ont du mal à se résoudre à une telle hypothèse car il leur faudrait élaborer de nouveaux scénarios, probablement révolutionnaires, sur le fonctionnement des étoiles. »*

Faute d'aller dans cette voie, ils se retournent donc vers la physique des particules et les propriétés particulières que pourraient avoir les neutrinos. Parmi les trois *familles de neutrinos* existantes (neutrino-électron, neutrino-muon et tau), seuls ceux du type neutrino-électron sont produits au sein du Soleil. *« Que se passerait-il si, par un phénomène non encore démontré, ces neutrinos-électron se transformaient en leurs cousins, les neutrinos-muon et les neutrinos-tau ? »* Tout simplement les détecteurs actuels, uniquement sensibles aux neutrinos-électron, ne réagiraient pas et enregistreraient alors, comme cela semble être aujourd'hui le cas, moins de neutrinos que prévu. Une hypothèse séduisante, mais qui reste encore à démontrer. En particulier en ce qui concerne le mécanisme subtil qui *permettrait* à une *famille* de neutrinos de se transformer en une autre. Les physiciens et les théoriciens, jamais à court d'idées, ont bien sûr inventé un tel processus, l'oscillation des neutrinos, qui suppose tout simplement que les neutrinos aient une masse. Dans ce cas, un neutrino-électron pourrait très bien, après avoir parcouru une certaine distance, se « déguiser » en neutrino-muon ou neutrino-tau.

Bref, à peine découvert, le suspect s'évanouirait dans son nouveau costume. De quoi désespérer les plus fins limiers pendant plusieurs années. Mais les chercheurs s'apprêtent, une fois de plus, à relever le défi. Car si l'énigme n'est pas totalement résolue à court terme, les Canadiens devraient, à la fin du siècle, faire la lumière sur cette « affaire » grâce au « piège » à eau lourde (Snow), qu'ils s'apprêtent à construire à grands frais.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Participent à ce projet une dizaine d'institutions européennes, allemandes, françaises et italiennes pour la plupart, auxquelles s'ajoute la contribution de chercheurs américains et israéliens.

(2) Plus de cent mille fois plus petite que la masse de l'électron.

(3) En 1968, un chimiste américain, Raymond Davis, avait mené une expérience sur ce thème dans une mine d'or du Dakota du Sud. Il avait enregistré une interaction de neutrinos tous les trois jours contre un peu moins d'une avec Gallex. *Une autre expérience, réalisée par* les Japonais (Kamiokande), avait confirmé en 1989 ce premier résultat américain.

(4) Il s'agit d'une quarantaine de kilos de poudre de chrome extrêmement radioactive et à courte durée de vie obtenue par irradiation dans un réacteur grenoblois du CEA d'un isotope du chrome fourni par l'Institut Kourchatov de Moscou. Cette source produirait alors dix fois plus de neutrinos que n'en fournit le Soleil pour Gallex.

هكذا من الأصل

SCIENCES • MÉDECINE

Le vrai visage de Geminga

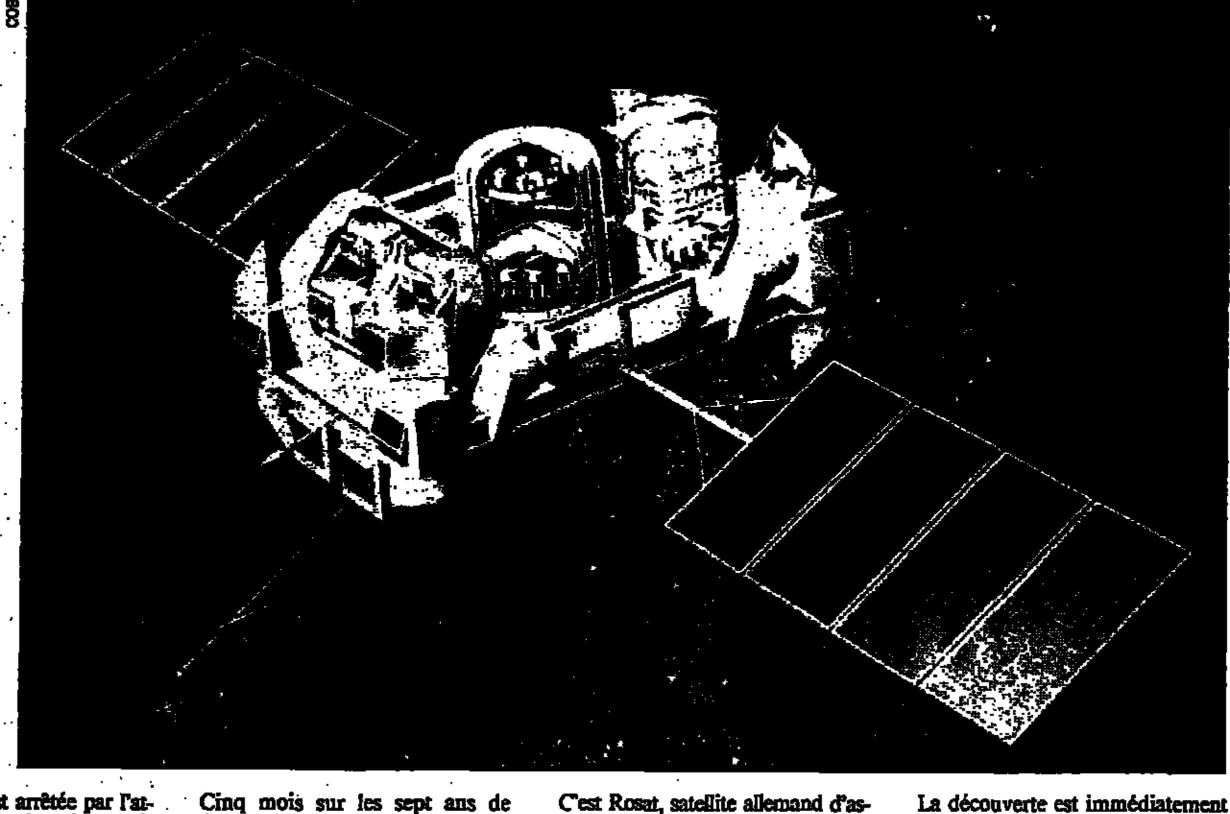
Les satellites et des instruments de plus en plus performants ont permis aux astronomes de percer un mystère qui avait résisté à deux décennies de recherches

« C'EST *la fin d'une aventure de vingt ans. On peut dire que, depuis le début, cet astre nous aura fait suer d'une manière méthodique* », se réjouit Jacques Paul, astrophysicien au Centre d'études nucléaires de Saclay.

Geminga a enfin avoué sa véritable identité. La patience des « enquêteurs » qui tentaient de lui faire rendre gorge a été récompensée. Leurs travaux, publiés par la revue scientifique *Nature* (1), démontrent que cet étrange objet, l'une des sources de rayons gamma les plus intenses de notre galaxie, est, en fait un pulsar. C'est-à-dire une étoile extrêmement compacte (une fois et demie la masse du Soleil pour 20 kilomètres de diamètre seulement) tournant sur elle-même très rapidement.

Le vrai visage de Geminga pourrait ne présenter d'intérêt que pour les spécialistes, si l'enquête quasi policière dont elle a fait l'objet n'illustrait de manière saisissante la véritable révolution que connaît l'astrophysique. Grâce aux progrès fulgurants des moyens d'observation, les astronomes ont plus avancé dans la connaissance du cosmos en vingt ans que tous leurs prédécesseurs depuis Ptolémée. Mais l'avalanche de données apporte souvent plus d'énigmes nouvelles qu'elle ne permet d'en résoudre, et multiplie les chausse-trappes sous les pieds des chercheurs.

Cette évolution s'est amorcée à la fin de la seconde guerre mondiale, quand les astronomes ajoutent à leurs télescopes optiques les grandes oreilles métalliques des radiotélescopes. Avec les ondes radio, ils accèdent à une zone supplémentaire du spectre du rayonnement électromagnétique des étoiles, dont la *lumière visible* ne représente qu'une petite partie. Mais la percée décisive intervient à la fin des années 60, avec l'avènement de l'ère spatiale. Transformés en « observatoires » automatiques, les satellites peuvent, en effet, capter toute la partie du spectre qui est arrêtée par l'atmosphère terrestre, et donc inaccessible du sol : les rayons X, gamma et ultraviolets.



GRO (Gamma Ray Observatory) est l'un des quatre observatoires spatiaux de la Nasa.

Tout se passe alors comme si un voile opaque, cachant un morceau du cosmos, s'était déchiré. En analysant les scintillements de ces nouveaux signaux, en recoupant et en comparant les informations *différentes que* fournissent chacun de ces rayonnements, les astronomes sont désormais capables, par exemple, d'évaluer la masse, la taille, la vitesse de déplacement et la distance à laquelle se trouvent des étoiles situées à des millions d'années-lumière (2). Ils peuvent même identifier leurs principaux composants chimiques.

Tout cela suppose, évidemment, une collaboration étroite avec les physiciens dont les accélérateurs de particules sont devenus les compléments indispensables de ces modernes télescopes. Cela exige, aussi, une prudence redoublée de la part des chercheurs qui travaillent souvent « à la limite » des possibilités de leurs instruments, et bâtissent leurs théories sur des « indices » parfois très minces. Comme dans une enquête policière, des éléments aussi ténus n'ont de valeur que s'ils peuvent être confirmés et recoupés à partir de plusieurs *sources différentes.*

Sur la piste des pulsars

Geminga est, typiquement, fille de cette nouvelle ère scientifique. Elle est détectée en 1972 par le satellite américain SAS-2, le premier observatoire spatial dans le domaine du rayonnement gamma de haute énergie. L'astronomie dans cette gamme du spectre n'en est, évidemment, qu'à ses balbutiements. Les astrophysiciens découvrent donc les sources gamma, sur lesquelles ils ne savent presque *rien.*

Très vite, les observations des radiotélescopes permettent d'identifier sans ambiguïté deux autres sources gamma de notre galaxie, découvertes elles aussi par SAS-2, et présentant de grandes similitudes avec Geminga. Il s'agit de pulsars qui se trouvent dans les nébuleuses du Crabe et de Vela. Les radioastronomes ont, à l'époque, déjà découvert une soixantaine de ces astres qui « clignotent » un peu à la manière des phares. Chaque pulsation correspond à une rotation de l'étoile à neutrons sur elle-même (trente par seconde pour le Crabe, onze pour Vela). Il *faut donc que ces « flashes » soient* exactement synchrones dans toutes les zones du spectre accessibles aux instruments d'observation : ondes radio, lumière visible, rayonnement X ou gamma.

Mais, quand ils tentent d'appliquer ce genre d'études à Geminga, les chercheurs *se heurtent* immédiatement à un obstacle de taille. Cette source n'émet, apparemment, que des rayons gamma et, pendant des années, toutes les tentatives d'observation dans les autres zones du spectre seront vaines. Geminga doit d'ailleurs son nom à cette singularité gênante : contraction *entre* gamma et Gémeaux (Gemini), la constellation où elle se trouve, il signifie aussi *« il n'y a rien »* (*gh'è minga*) en dialecte milanais. Il faut attendre 1983 pour que, grâce aux progrès des instruments d'observation, cet OGNI (objet gamma non identifié, comme l'appelaient par *dérision* certains chercheurs) perde une partie de son mystère.

Cinq mois sur les sept ans de « *vie* » *du satellite européen d'astronomie* gamma COS-B, lancé en 1975, sont consacrés exclusivement à Geminga. On peut ainsi localiser la belle mystérieuse avec une précision plus grande et donc rechercher avec de meilleures chances de succès ses contreparties optiques et en rayons X. Le résultat est immédiat. En reprenant des images du satellite d'astronomie X Einstein lancé en 1978, Patrizia Caraveo et Giovanni Bignami (université de Milan) pensent pouvoir attribuer à Geminga une source de faible intensité (trois heures de pause avaient été nécessaires pour la détecter).

Les deux astrophysiciens s'associent alors à Laurent Vigroux (Centre d'études nucléaires de Saclay) pour confirmer leur découverte en lumière visible. Et, à l'aide d'une caméra spéciale ultra-sensible montée sur le télescope franco-canadien d'Hawaï, ils repèrent ce qu'ils pensent être la *contrepartie* optique des *points* détectés en gamma et en rayons X (*le Monde* du 24 août 1983).

L'opération est délicate : d'une magnitude de 21 (3), cet objet très peu brillant émet, dans le domaine optique, le deux centième de l'énergie qu'il diffuse en rayons X, qui ne *représente*, elle-même, *que la millième* partie de celle libérée en rayons gamma. Pourtant, des observations plus fines, réalisées par la même équipe l'année suivante, la forceront à « rectifier le tir ». Geminga serait, en fait, un autre objet, tout proche du premier, encore moins lumineux (magnitude 25), à la limite des possibilités de détection des télescopes les plus perfectionnés de l'époque. Les radioastronomes, en revanche, sont toujours bredouilles.

Geminga avait donc perdu une part de son mystère. Les astrophysiciens pouvaient restreindre le champ de leurs hypothèses. Il s'agissait probablement d'un reste de supernova, d'un trou noir ou d'un pulsar. Mais il était toujours impossible de se prononcer plus précisément, et, notamment, de détecter les fameuses pulsations qui trahissent sans équivoque le pulsar.

Le dernier coin du voile

Le principal problème posé aux chercheurs est l'absence d'émission radio. Pratiquement tous les pulsars connus (plus de 550) ont été, jusqu'à présent, détectés par les radioastronomes. *Les photons liés aux ondes* radio sont, en effet, beaucoup moins énergétiques que ceux qui correspondent aux émissions X ou gamma. Ils sont donc nettement plus nombreux pour une quantité donnée d'énergie. Chaque photon reçu correspondant à une impulsion (ou un point) sur les instruments, il est d'autant plus facile de détecter une pulsation. *« Les poses nécessaires pour obtenir une image sont de l'ordre d'un quart d'heure en radio, pour quelques jours, voire quelques semaines en gamma »*, explique Jacques Paul. C'est ainsi que les cinq mois d'observation de COS-B n'ont permis de récolter que mille deux cents photons provenant de Geminga, pourtant très brillante en gamma.

Giovanni Bignami a bien cru déceler une « modulation » dans les observations de Geminga réalisées en 1984 et 1985 par le satellite européen d'astronomie X Exosat, mais, là encore, les données n'étaient pas suffisantes pour établir une certitude.

C'est Rosat, satellite allemand d'astronomie X *lancé en 1990 qui*, vingt ans après la découverte de Geminga, va enfin lever le dernier coin du voile. A partir de dix observations d'une durée de vingt à trente minutes (pour 612 à 1 038 photons chacune), réalisées entre le 14 et le 17 mars *1991*, Jules *Halpern* (université Columbia de New-York) et Stephen Holt (NASA, centre spatial Goddard) mettent en évidence une pulsation régulière, des « flashes » se succédant chaque 0,237 seconde.

La découverte est immédiatement confirmée en gamma, par une autre équipe dirigée par David Bertsch (NASA, centre spatial Goddard). Un exploit rendu possible grâce aux données d'un autre satellite de nouvelle génération, le GRO (Gamma Ray Observatory), mastodonte de *17 tonnes* mis en orbite l'an dernier par la navette Atlantis (*le Monde* du 17 avril 1991).

Enfin, munis de ces indications, Giovanni Bignami et Patrizia Caraveo ont pu retrouver les mêmes pulsations dans les données de COS-B, vieilles de plus de dix ans. *« Elles étaient là depuis le début »*, soulignent-ils dans leur lettre à *Nature*. Mais il était, hélas, impossible de les en exhumer sans les coordonnées fournies par Rosat. Sans ce tuteur, même les données de GRO n'auraient pas suffi pour établir une certitude.

« Nous considérons que le mystère de Geminga est désormais largement résolu », estiment Jules Halpern et Stephen Holt. Sauf nouveau contrordre, l'astre mystérieux serait donc une étoile à neutrons, apparemment dépourvue de compagnon, qui tourne sur elle-même à raison d'un peu plus de quatre tours par seconde. Elle serait nettement plus vieille que ses « cousines » du Crabe et de Vela : cent à trois cent mille ans (contre mille pour le Crabe, et dix mille pour Vela).

Mais les chercheurs ne vont pas, pour autant, abandonner leur enquête sur Geminga. L'existence même de ce pulsar atypique soulève, en effet, bien des questions. Il faudra l'étudier en détail, lui trouver quelques « frères ». Pour ce faire, les chercheurs attendent avec impatience les prochains satellites astronomiques, comme, par exemple, le X AXAF (Advanced X Ray Astrophysics Facility) que la NASA doit lancer dans les prochaines années.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *Nature* du 21 mai et du 28 mai 1992.

(2) Année-lumière : unité correspondant à la distance parcourue par la lumière pendant un an, soit environ 9 460 milliards de kilomètres.

(3) La magnitude caractérise l'éclat d'un astre. Elle s'exprime par un nombre inversement proportionnel à l'intensité lumineuse. L'œil voit rarement au-delà de la magnitude 5, et la magnitude 26 équivaut à l'éclat d'une bougie posée sur la Lune et vue de la Terre.

Ondes fantômes

Les ondes gravitationnelles émises par Geminga seraient à l'origine de vibrations du Soleil. Cette hypothèse, émise en 1983 par une équipe composée de Philippe Delache (observatoire de Nice), Jacques Paul (Centre d'études nucléaires de Saclay), George Isaak (université de Birmingham) et Giovanni Bignami (université de Milan), avait donné lieu à une large polémique dans la communauté scientifique (*le Monde* du 12 octobre 1983). Ces ondes, prédites par la théorie de la relativité générale d'Einstein, n'ont, en effet, pas encore pu être mises en évidence.

Des observations complémentaires démontrèrent vite que la théorie des quatre chercheurs européens n'était pas fondée. Elle avait été présentée un peu vite comme une certitude *« car les spécialistes du Soleil avaient absolument besoin, à l'époque, d'arguments pour obtenir le financement d'une mission de l'Agence spatiale européenne »*, affirment les mauvaises langues !

Visible en plein jour

Exit, donc, les ondes gravitationnelles de Geminga. Mais son influence sur notre système solaire pourrait, quand même, n'être pas négligeable. Les découvertes récentes montrent, en effet, *que ce pulsar résulterait* de l'explosion d'une supernova située à 100 années-lumière. Or, souligne Jacques Paul, *« celle de la nébuleuse du Crabe, survenue à six mille années-lumière, a pu être observée en 1054 par les Chinois, qui l'ont décrite comme une étoile visible en plein jour. »* Les conséquences de la fabuleuse énergie dégagée par un phénomène similaire, mais soixante fois plus proche, méritent d'être étudiées.

« Si les estimations sont exactes, l'onde de choc a dû déjà nous dépasser. Nous sommes dedans », estime Jacques Paul. Son influence, qui reste à déterminer, pourrait concerner, par exemple, la haute atmosphère terrestre.

J.-P. D.

هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

Redon l'obscur

Quarante ans de passion d'un collectionneur américain

ODILON REDON
à Lausanne

Ian Woodner, architecte et constructeur américain, grand collectionneur, manifestait un véritable engouement pour Odilon Redon. Sa passion avait commencé avec ses premiers achats, dès la fin des années 40, et peu avant sa mort, en 1990, il réussissait à acquérir la fameuse *Naissance de Vénus* qu'il convoitait depuis longtemps. La Fondation de l'Hermitage accueille dans ses meubles la moisson de cette ferveur militante, près de deux cents pièces, huiles, pastels, aquarelles, eaux-fortes, lithographies, couvrant l'aventure singulière de Redon, du noir à la couleur.

Aujourd'hui encore, son œuvre hautaine apparaît frappée de solitude – on sait qu'il tenait les impressionnistes pour «bas de plafond» –, destinée à un cabinet de raretés où on la dévoilerait aux regards d'initiés, lecteurs de Mallarmé ou de Huysmans, ses «alliés d'art», plutôt qu'à un musée de grande circulation. Aussi la discrétion de la demeure lausannoise lui convient-elle.

Son exotisme mental – masques aux nez camus, dieux obscurs, apparitions – rapproche parfois Redon de Gauguin, mais il est moins décorativement «barbare». Avec des figures liliales, druidesse, Béatrice au pur profil incisé, Ophélie dans les fleurs de sa noyade, s'il évoque la féminité symboliste c'est de façon moins suave que ses contemporains. Dans certains éclats de gemmes broyées, il rappelle les mythologies précieuses de Gustave Moreau, les montures d'orfèvrerie en moins et la fluidité du rêve en plus.

Sa vision flotte dans un espace plus celtique que gréco-latin même quand il représente des centaures archers ou le char d'Apollon caracolant dans les nuées. Ses raffinements colorés, le papillotement de ses touches, le désigneraient plutôt comme un maître de référence pour les nabis, mais il n'a pas leur goût des intimités quotidiennes, et quand il peint des «vies silencieuses» – des fleurs ou une pomme – elles retentissent d'échos mystérieux. Pourtant, la plupart des surréalistes lui ont refusé une place dans leur panthéon ancestral, l'accusant du péché de littérature. Redon, enfin, campé dans son paysage d'altitude idéale, où croise l'ange du bizarre, est bien un isolé dans l'histoire de l'art moderne.


COLLECTION WOODNER
L'Homme cactus

Ian Woodner n'a pas acheté que des œuvres maîtresses, du sublime répertorié. Il y a dans sa collection beaucoup de petites aquarelles, des croquis qui sont autant de préludes aux formats majeurs ou des exercices d'assouplissement de la fonction imaginative. Plusieurs de ces notes, outre leur intérêt pédagogique, possèdent une vraie qualité poétique, et on s'attardera sur les petits paysages à l'huile, peu connus chez Redon. Graves, sensibles, austères, ils sont construits harmonieusement en larges à-plats d'ombre et de lumière, avec un souci de la vérité atmosphérique et de la rigueur documentaire, rigueur qu'on retrouve dans certains dessins minutieux sur nature.

Redon se pourvoyait ainsi en réalité d'observation pour nourrir son imagination, rendre irrécusables les créatures de ses songes, rationaliser ce qui naît du sommeil de la raison. Cette logique de l'incroyable s'exprime avec le plus de force dans les dessins au noir, ceux que l'élève de Rodolphe Bresdin – «l'inextricable» selon Robert de Montesquiou – réalisa dans la première partie de sa vie, maniant admirablement la matière inerte du fusain, combinant les frottis en gris bruns ou noirs profonds et la ligne affûtée, le vague suggestif et l'implacable précision.

Dans l'estampe, il en use de même pour confondre les règnes, inventer des hybrides, faire surgir des ténèbres des têtes coupées – un thème obsessionnel chez lui – des figures burlesques et angoissées, des laideurs d'agonie et des visages de mélancolie aux yeux clos. Il y a dans la collection Woodner bon nombre de dessins d'une intensité morbide comme *la Fleur des marécages, Chimère, l'Homme cactus, Diogène, le Squelette, la Femme souffrante, Orphée, l'Apparition*, qui inscrivent Redon parmi les voyants de l'obscur.

Les grandes peintures offrent maints sujets de délectation – beauté du métier aux alternances de pâtes substantielles et de jus légers, – ainsi que l'ensemble rare des pastels, où Redon fait vibrer la couleur comme du pollen sur la floraison céleste de ses visions. On s'attachera, par goût de l'étrange, à deux de ces œuvres. Avec le pastel *Deux amants dans une barque*, un couple irradiant de lumière, comme Orphée et Eurydice navigant sans entraves sur le fleuve des Enfers, et la petite huile du *Soleil noir* aux personnages voilés et indéfinissables – on la date de 1900, l'époque à partir de laquelle il s'adonne définitivement aux enchantements de la couleur, – Redon ne s'éloigne pas de ses dessins et de ses gravures. Il est sous leur emprise magique. Il plonge encore dans la nuit illuminée.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Fondation de l'Hermitage, Lausanne. Jusqu'au 21 septembre.

La Tour divise la Lorraine

Tension entre Nancy et Epinal. Motif : un tableau du maître du clair-obscur

NANCY
de notre correspondante

Dans quelques jours, Nancy s'apprête à célébrer avec faste le quatrième centenaire de la naissance du graveur Jacques Callot. Conférences, fêtes, expositions, cette célébration sera, ici, l'événement culturel de l'année. Si le cœur de la manifestation se trouve au Musée lorrain, le Musée des beaux-arts, place Stanislas, n'est pas en reste, et son conservateur, Mme Claude Pétry, monte une exposition consacrée à «L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot».

Clou de cette rétrospective : 15 tableaux de Georges de La Tour, le maître du clair-obscur. Une œuvre va manquer. Ce n'est pas le *Saint Jérôme* (prêté par le Musée de Grenoble), ni *la Rixe des musiciens* (venu du Paul Getty Museum de Malibu), ou *le Vielleur au chien* (du Musée de Bergues), ou même *le Tricheur à l'as de trèfle* (du musée de Fort-Worth aux Etats-Unis). Non, la seule pièce à manquer est *Job raillé par sa femme*, propriété du musée d'Epinal, une ville voisine.

Lorsqu'en 1990 la conservatrice a *sollicité l'établissement d'Epinal*, pour le prêt de ce tableau clé, elle pensait que l'affaire était quasiment conclue. Le musée ne lui avait-il pas envoyé une diapositive de l'œuvre? Et ce *Job figure en pleine page* dans la plaquette en couleur éditée pour l'année Callot. En échange du prêt, l'atelier de restauration des Musées de France devait rafraîchir *l'œuvre aux frais* de la ville de Nancy. Mais bien vite, Epinal fait savoir qu'il n'est pas question de prêter le tableau.

Une position qui étonne d'autant plus que le musée vosgien est fermé pour cause de travaux depuis de nombreux mois et ne rouvrira vraisemblablement pas avant la fin de l'été. La surprise atteint son comble lorsqu'on découvre que le tableau en question, que l'on dit si fragile, partira en 1993... pour Québec! En Lorraine, la fin de non-recevoir opposée à Nancy fait des vagues.

Mais Epinal tient bon. «*Nous séparer de cette pièce essentielle serait une folie*, affirme M. Bernard Huin, le conservateur du Musée d'Epinal *qui espère voir son musée rouvrir* rapidement. *De toute façon, Nancy ne nous apportait pas les garanties suffisantes en matière d'assurance : le tableau a une valeur de 15 millions de francs.*» Mme Pétry rétorque que le Musée de Rennes prête pour plus d'un mois son *Nouveau-né* du même La Tour, un des pivots de sa collection. Et note que, pour l'occasion, Nancy a réalisé d'importants investissements dans ses musées, autant sur le plan de la conservation des œuvres que de leur sécurité. Mais M. Huin invoque une délibération du conseil d'administration du musée vosgien, datée de 1975, et qui fixait à l'époque une règle intangible : *Job* ne serait plus jamais prêté. Le voyage au Canada n'est qu'une entorse – de taille – à cette règle.

MONIQUE RAUX

Fureur et mystère

Les œuvres récentes d'un grand peintre

JOAN MITCHELL
à la galerie Fournier

Joan Mitchell expose ses dernières peintures, de *tous formats* et de toutes formes, *tondi* ou diptyques, toiles monumentales ou intimes, parmi elles quelques chefs-d'œuvre où la majesté s'allie à l'élégance.

Expressionnisme abstrait, parce que Joan Mitchell vient de New-York et a commencé à peindre dans les années 50? Impressionnisme *transfiguré* parce qu'elle vit en France, à Vétheuil, où vécut Monet? Ces classements sont sans aucune importance, et le second dangereux car, à trop vouloir identifier *un motif, végétations* aquatiques, floraisons, atmosphères, l'œil manquerait l'essentiel de la peinture – sa fureur et sa beauté, sa fureur retenue et sa beauté savante. On dit «*retenue*» et «*savante*» *à dessein*, car rien n'est plus faux que le lieu commun de l'artiste se ruant sur la toile et la couvrant frénétiquement de traits colorés et de taches. Il suffit d'étudier une toile attentivement pour vérifier qu'elle naît, tout à l'inverse, d'une construction lentement élaborée.

L'entrecroisement et la superposition de pigments frais suscitent des combinaisons et des mixtes de tons très subtils. Un rouge carmin coupé de brun se change en rose sanguin au contact d'une efflorescence blanche. Ailleurs, il se mêle, on ne sait comment, à un vert de feuillage sans ternir ni se brouiller pour autant. On s'épuiserait à énumérer les nuances inattendues de violet et de gris, les harmonies d'autant plus voluptueuses que moins explicables et les dissonances qui les rehaussent, accents de bleu dur et d'orange strident. La généalogie de cet art est peu douteuse : le dernier Monet, Gauguin, Matisse, telles sont les références de Joan Mitchell, *qui sont aussi celles* de Clifford Still et de Sam Francis. Mais cette généalogie, Mitchell ne se contente pas de la cultiver. Quand il lui serait à l'évidence aisé de multiplier les toiles chamarrées, elle s'interdit cette facilité et la *répétition*. Deux grands diptyques en témoignent. Dans l'un, la composition se réduit à de rares *nœuds* et nuages disposés sur le blanc de la toile et, dans cette épuration, atteint à une force d'évidence.

Le bleu sombre est à sa place. On ne sait pas pourquoi mais il est certain qu'il ne saurait être ailleurs. Ailleurs, il vibrerait moins, il éclaterait avec moins de vigueur, il serait moins juste. Dans l'autre, la plus majestueuse, le peintre s'est privé des prestiges de la couleur. Elle n'a employé que quelques verts et mauves éteints et du noir, un noir de cendres dont les verticales et les obliques scandent la surface. Toile admirable, digne d'un musée ou d'un grand collectionneur.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Jean-Fournier, 44, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 42-77-32-31. Jusqu'au 14 juillet.

THÉATRE

Une victoire si cruelle

Prenant, avec «Andromaque», Racine à rebrousse-poil Mesguich l'éclaire magiquement

LILLE
de notre envoyé spécial

A Lille, Daniel Mesguich a présenté *Andromaque*, et sa mise en scène, on ne peut plus dissidente, hérétique, n'empêche pas la salle d'écouter la pièce le plus attentivement du monde : *Andromaque* est l'une des pièces les plus animées, les plus lumineuses, de Racine. Pour en dire les qualités, Voltaire a eu les mots justes : «*Racine ne disait que des choses vraies et intéressantes, elles étaient toutes à leur place. Il était simple et noble, sans déclamation, sans rien de forcé, sans courir après l'esprit; ses intrigues, ainsi que ses pensées, étaient toutes fondées sur la nature.*»

Encore faut-il préciser, avec Diderot, que les phrases de Racine, même les plus simples, «*ne peuvent être dites d'un ton familier*». C'est précisément par cet équilibre, «*simple et noble*», que tiennent le secret, le charme, d'*Andromaque* : «*Je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin... Mon innocence enfin commence à me peser... Je sais de ce palais tous les détours obscurs! Vous voyez que la mer en vient battre les murs*», et le célèbre : «*On peut vous rendre encor ce fils que vous pleurez*».

Une rupture de l'écoute et de la vision

Et, ce faisant, n'oublions pas que la transparence, la modestie, apparentes, du propos savent faufiler des choses moins claires : «*Il peut, dans ce désordre extrême, épouser ce qu'il hait, et perdre ce qu'il aime*», ou : «*La victoire et la nuit, plus cruelles que nous, nous excitaient au meurtre*»...

La mise en scène de Daniel Mesguich, dans le droit-fil de ce que ce «poète de théâtre» a fait jusqu'ici, joue sur une rupture de l'écoute et de la vision : les vers d'*Andromaque* sont dits, sont entendus, comme dans un air tout à fait pur. Ni à ras de terre ni chantés. Libres. Cette perfection simple (mais bien sûr savante) du son se manifeste dans un décor d'une laideur affirmée : murs capitonnés d'un velours bleu-nuit, dorures, objets voyants : *ce pourrait être le bureau du gérant d'une boîte de nuit pas flambante*, boulevard de Clichy.

Costumes du dix-huitième siècle, grèges ou roses, haute couture à la Watteau, soulignent, comme toujours chez Mesguich, l'idée fixe des «doubles» : Andromaque et Céphise, Hermione et Cléone. Pylade et Phoenix, les «assistants» de Pyrrhus et d'Oreste, sont africains. Hermione (Luce Mouchel) a plutôt une allure, des expressions, de vaudeville. Des fous rires scandent à contre-temps les paroles. Hermione, dans un moment qui devrait être de désarroi, mange posément une entrecôte. Puis, soudain, une image d'une incroyable beauté impose un point d'orgue, si bien que les gags, le rebrousse-poil, *la splendeur extrême*, l'extrême mauvais goût, qui courent comme en sous-texte des vers divinement énoncés, finissent par engendrer une fantasmagorie vivace, mi-clownesque mi-ténèbres, sur le fond de quoi la voix de Racine, les pensées de Racine, se détachent avec un relief stupéfiant, et comme dans une lumière magique.

Luce Mouchel donne à Hermione des couleurs chaudes d'abricot empoisonné. Odile Cohen (Cléone), le visage et les mains passés au cirage Lion noir, a la noblesse des servantes antillaises, debout dans l'ombre, que raconte Saint-John Perse. Alison Hornus est la mère intraitable, puisqu'elle est Andromaque. Jean-Damien Barbin, *Pyrrhus*, garde sa solitude vigilante de cormoran-sentinelle. Laurent Natrella, Oreste, est la volonté de l'émotion. Emile Abossolo M'Bo, Claire Hammond, George M'Boussi, coupent la pièce en diagonales, comme des *témoins* muets, aveugles, qui n'en songent pas moins.

Les folies-surprises de Daniel Mesguich sont aimées du public du Nord, elles font révulsif, elles secouent, elles sont belles, elles ont une gaieté d'imagination.

MICHEL COURNOT

▶ La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, Lille. Du mardi au samedi, à 18 h 30. Jusqu'au 27 juin. Tél. : 20-40-10-20.

Meurtre d'un comédien

Un auteur catalan imagine Sade en torero

LE VENIN DU THÉATRE
à l'Atalante

Paris, 1784. Un marquis, dont nous ne saurons pas le nom, invite un comédien, Gabriel de Beaumont. Il le fait attendre très longtemps. Se *faisant passer pour un domestique*, il lui offre à boire «*quelque chose de grand prix*», du prétendu vin de Chypre. Puis il se découvre : il est le marquis, il se dit peu convaincu par le *Paradoxe* de Diderot, il estime au contraire que l'acteur doit être «*sentiment et émotion purs*». Il a fait venir ce comédien pour lui faire interpréter, au pied levé, *la Mort de Socrate*. Une adaptation du texte de Xénophon : Socrate s'empoisonne, et meurt.

Le comédien refuse : il n'a pas lu ce texte, n'y a pas songé. «*Il n'est plus temps de refuser*», lui dit le marquis, *vous êtes déjà en situation, ce que vous avez bu est du poison.*» Il apparaît que le marquis n'a pour intention que d'opprimer, de terroriser, d'humilier l'acteur. «*Acceptez de jouer, je vous donne l'antidote du poison*», poursuit-il, montrant une fiole. *L'acteur cède*; il boit l'antidote. «*Et voilà; vous venez de boire le vrai poison, vous allez mourir dans des souffrances affreuses, et longues.*»

Rudolf Sirera, auteur de cette pièce, *le Venin du théâtre*, né en 1948, est castillan par son père, catalan par sa mère. Il a publié déjà vingt-quatre volumes d'œuvres dramatiques, et dirigé plusieurs entreprises de théâtre. Il n'a pas été convaincu par le principe de Diderot : «*C'est le manque absolu de sensibilité qui prépare les acteurs sublimes.*» Il semble, en revanche, s'être laissé séduire par bien des pages de Sade : asservissement, humiliation, meurtre sont la substance de cette pièce en un acte. Mais le nom de Sade ne figure pas ici, sans doute parce que Sirera a compris que le marquis de Sade n'eût pour rien au monde assassiné un acteur ni d'ailleurs qui que ce fût.

Agathe Alexis met en scène *le Venin du théâtre* dans la petite salle de l'Atalante. Traduction de Pep Planas et Christian Camerlynck. Michel Ouimet joue le marquis, et Agathe Alexis a curieusement confié le rôle du comédien à une femme, Coco Felgeirolles. Ces deux acteurs, à coup sûr par la volonté du metteur en scène, mettent quelque chose de fiévreux, d'intense et de *fortement cérébral dans l'expression des échanges*. Avec des nuances de cérémonial de mise à mort, comme dans l'arène de la corrida.

M. C.

▶ 13, place Charles-Dullin. Du *mercredi au lundi* à 20 h 30, sauf dimanche à 17 heures. Relâche le mardi. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 46-06-11-90.

CULTURE

MUSIQUES

Triomphes en terre batave

Des Négresses vertes à Patrick Bruel, la chanson française s'impose aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Ne dites pas à Patrick Bruel que les Néerlandais sont incapables d'emportements! Il aurait alors près de deux mille cinq cents bonnes raisons de vous traiter d'imposteur : tel est le nombre de «fans» idolâtres qui ont fait un petit événement du concert unique qu'il a donné à Utrecht pour que le rideau tombe avec panache sur deux ans de tournée. L'artiste, en effet, ne s'était encore jamais produit en terre non francophone. Sa dernière représentait donc aussi une première.

Après avoir chanté pendant quatre-vingt-dix minutes un répertoire bruélien connu par cœur, le public «contraignit» le chanteur à doubler la mise en donnant un «bis» de plus d'une heure. Patrick Bruel, épuisé autant qu'ébahi, finit par regagner les coulisses non sans avoir procédé à un sondage-éclair instructif : *«Que les francophones lèvent la main»*, demanda-t-il, convaincu que des compatriotes et des Belges peuplaient en majorité la salle. Quelques dizaines de bras fendirent l'air. *«Et maintenant, les Hollandais»*, lança ensuite l'artiste. Deux mille gorges libérèrent alors une assourdissante ovation!

Etonnante «Bruelmania», à laquelle rien apparemment ne prédisposait ce pays : ni son tropisme musical anglo-saxon ni ses radios qui puisaient jusqu'à récemment dans une discothèque hexagonale limitée à Gilbert Bécaud, Michel Fugain et Julien Clerc. Mais en ce printemps 1992, un renouveau se dessine dont Patrick Bruel, qui est resté neuf semaines au top 40 des meilleures ventes avec *Casser la voix* (classée huitième) et qui vient d'y entrer à nouveau avec *Je te le dis quand même*, paraît n'être que l'une des hirondelles. Avant lui, la Mano Negra, Patricia Kaas, ou Liane Foly avaient effectué de petits tours au-dessus des Pays-Bas; en même temps que lui, ou presque, les Négresses vertes ont rencontré un vif succès, de même qu'Alain Bashung, dont la *Joséphine* s'est hissée pendant plus de trois mois dans les hauteurs du classement des meilleurs passages radio, atteignant la sixième place; il faudrait aussi citer Arthur H, qui est venu et reviendra, ou Stéphane Eicher, qui est sur le point d'arriver.

Mieux qu'en Belgique ou qu'en Suisse

«Aujourd'hui, la chanson française est plus populaire aux Pays-Bas qu'en Belgique ou en Suisse», constate Patrice Hourbette. Sa délectation est, il est vrai, légitime : depuis qu'il a rejoint Amsterdam, en septembre 1989, en tant qu'attaché linguistique à la Maison Descartes – l'un des plus prestigieux instituts culturels français à l'étranger, – ce quasi-quadragénaire aux airs trompeurs d'étudiant a beaucoup fait pour les chanteurs de l'Hexagone sans perdre de vue sa mission : *«La promotion de la langue française reste le cadre de mon action*, explique-t-il, *mais les séminaires doctes ne suffisent plus à l'ère de l'audiovisuel : la musique en fait partie»*. Trois ans lui ont suffi pour tracer un sillon marquant dans le paysage musical néerlandais.

Avec un taux record (70 %) de ménages dotés d'un lecteur de CD, et des habitants consacrant en moyenne 280 francs par an à l'achat de «compacts», les Pays-Bas sont une nation de mélomanes qui ne se bouchent pas les oreilles dès qu'ils entendent chanter dans une langue étrangère. Pourtant, relève Patrice Hourbette, *«aucun artiste français ne s'y était produit depuis trois ans»*, en vertu de la théorie du *«cercle vicieux : pas d'intérêt des compagnies de disques de l'Hexagone pour un marché jugé restreint, pas de promotion des artistes auprès des radios, pas de diffusion, pas de programmation de concerts, pas de clients chez les disquaires»*.

Il n'y avait qu'une seule brèche dans ce sombre panorama : un vieux fonds de francophonie dans les milieux musicaux et radiophoniques néerlandais. Avec l'appui du service culturel de l'ambassade de France à La Haye, Patrice Hourbette s'y est engouffré. Doté, par l'Action française d'action artistique, d'un budget de 150 000 francs pour soutenir, cette année, une vingtaine de concerts et armé de quelques CD pour propager sa foi auprès des radios, il s'est placé en «intermédiaire» entre les compagnies de disques françaises, les programmateurs de salles et les animateurs de radio.

L'histoire du succès d'Alain Bashung est à cet égard éloquente. Recommandée par Patrice Hourbette à Frits Spits, le populaire inventeur de l'émission la plus écoutée de la chaîne musicale Radio 3, *Joséphine* eut tôt fait de décoller. Polydor, qui n'avait pas prévu de diffuser le titre aux Pays-Bas, fut contraint de dévaliser ses stocks en Belgique pour approvisionner les disquaires néerlandais.

Un festival à Amsterdam

Un autre relais a été activé avec succès : la Chambre syndicale du disque néerlandaise (CPG). Impressionnées par ces efforts de promotion, les compagnies affiliées vont participer à l'édition prochaine d'un CD de compilation des artistes hexagonaux des années 90. Devant agrémenter, dès cet été, le reportage quotidien du tour de France sur Radio 1, ce CD sera ensuite le vecteur d'une vaste action pédagogique dans les écoles néerlandaises, avec la participation de l'association des professeurs de langue vivante. En octobre, les journées nationales du disque, organisées par la CPG, feront, pour la première fois depuis leur création, une large place aux artistes français. L'opération devrait culminer, en septembre et en octobre, avec l'organisation d'un festival à Amsterdam (avec Jacques Higelin, Jil Caplan, Axel Bauer) et d'une nuit de la chanson française à La Haye.

Entre-temps, la principale chaîne de distribution musicale, Free Record Shops (37 % du marché) aura mis sur pied un mois français. Décrite par Patrice Hourbette comme une *«opération de relations publiques, commerciale, linguistique, culturelle»*, cette action pourrait porter très vite des fruits : le réseau câblé d'Amsterdam envisage sérieusement de retransmettre la chaîne musicale française MC M. Mais, sans attendre, elle pourrait inciter le ministère de la culture à accélérer sa décision quant à la création d'un Bureau de la musique française en Europe, à l'instar de celui ouvert aux Etats-Unis.

CHRISTIAN CHARTIER

CINÉMA

□ *Le Guépard* à l'Opéra. – Pour clore la saison cinéma à l'Opéra Garnier et l'hommage rendu à Claudia Cardinale du 3 au 13 juin dans la salle du Palais de Chaillot, la Cinémathèque de la danse et la Cinémathèque française présentent *le Guépard* (1963) de Luchino Visconti, en présence de Claudia Cardinale. Pas exactement un «film de danse», mais l'un des bals les plus mémorables jamais enregistrés sur pellicule.

► Le 14 juin à 19 heures, grande salle de l'Opéra de Paris (Garnier). Tél. : 47-42-53-71. Prix des places : 60 F.

□ **Huit films pour le septième art.** – Les temps étant durs pour le cinéma français indépendant, «Repérage 92» présente une sélection de films récents qui n'ont pas eu le temps d'obtenir le succès qu'ils méritent : *les Arcandiers* de Manuel Sanchez, *Simple mortel* de Pierre Jolivet, *l'Autre* de Bernard Giraudeau, *Un cœur qui bat* de François Dupeyron, *Toujours seuls* de Gérard Mordillat, *Bar des Rails* de Cédric Kahn, *Nord* de Xavier Beauvois et *Cheb* de Rachid Bouchareb. Une carte non nominative au tarif de 100 F permet d'assister à toutes les séances.

► Paris : du 13 au 30 juin au Trianon, 80, bd Rochechouart. Grenoble : Le club du 10 au 23 juin. Toulouse : le Rex et le Centre culturel de l'Aérospatiale, du 17 au 30 juin. Bordeaux : Le Saint-Genès, du 24 juin au 7 juillet. Montpellier : le Rex, du 1er au 14 juillet.

□ **Festival du film caribéen.** – Association pour la promotion et le développement du cinéma caribéen, Images Caraïbes, qui organise le festival pour la troisième fois, a choisi pour thème central le regard des colonisés sur cinq cents ans de présence européenne. La programmation comprend cinq sections en compétition : longs-métrages de fiction, longs-métrages documentaires, images de femmes des Amériques, images d'Afrique, images des cultures noires des Amériques et du monde créole.

► Festival du film caribéen, du 12 au 20 juin, Fort-de-France, Martinique.

□ **Science et films.** – Plusieurs manifestations associent science et cinéma cette semaine, à l'occasion de l'opération «Science en fête». L'INSERM organise, à Paris et en province, la rencontre de deux champs qui se côtoient depuis le début de siècle mais ne se rencontrent guère : la science et la science-fiction. Les projections serviront de support à des débats qui regrouperont scientifiques, journalistes et auteurs de SF. Le CNRS a de son côté pris l'initiative de deux journées de projections illustrant la recherche scientifique dans tous les domaines, tandis que l'Agence Jules-Verne convie à la découverte de films rares consacrés à des savants.

► INSERM : les 13 et 14 juin au Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière (9e), tél. : 48-24-88-88 ; le 13 juin à la Cinémathèque de Toulouse, 3, rue Roquelaine, tél. : 61-48-90-75 ; et à la Cinémathèque du CDRP de Marseille. CNRS : les 13 et 14 juin, salle du CNRS, 15, quai Anatole-France (7e). Agence Jules-Verne : Palais de Tokyo, 1, avenue du Président-Wilson (16e).

AGENDA

CINÉMA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises *figurent dans notre supplément* « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'AMANT *(Fr.-Brit., v.o.) : Elysées Lincoln,* 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES ANNÉES CAMPAGNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins,* 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES *(A., v.o.)* : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CÉLINE *(Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).*

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CONFESSIONS D'UN BARJO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

DELICATESSEN *(Fr.) : Forum Orient Express,* 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, *8e (43-59-92-82) ; Studio* 28, 18e (46-06-36-07).

FACES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FREEJACK (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (47-20-76-23) ; v.f. : Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'HOMME DE MA VIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES IMPOSTEURS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-60-74).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-81-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : La Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MEDICINE MAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON COUSIN VINNY (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MUTRONICS (A., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs,* 5e (45-87-18-09).

LA NUIT DE L'OCÉAN (DRAME) : Latina, 4e (42-78-47-86).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Le Saint-Germain-des-Prés,* Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ;* Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-81-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79) ; Kinopanorama,* 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96).*

LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : *Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SANS UN CRI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER *(A., v.o.) : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e *(45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ;* 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, *15e (45-54-46-85).*

TIME BOMB (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ;* Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, *15e (45-54-46-85).*

TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33) ;* Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81) ; Escurial,* 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille,* 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

URGA *(Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BEZNESS. Film franco-tunisien de Nouri Bouzid : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLEM, L'ESPRIT DE L'EXIL. Film *français d'Amos Gitai* : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

IP5 - A PARTIR DE VENDREDI 12 JUIN. Film français de Jean-Jacques Beineix : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-81-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Gaumont Convention,* 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PRISE DE BEVERLY HILLS. Film américain de Sidney J. Furie, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ;* v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ;* Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE ROMAN D'UN TRUQUEUR. Film français de Paul Dopff, v.o. : Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LE VENT SOMBRE. Film américain d'Errol Morris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h,* ven. 18 h 45.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15, jeu. 13 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) *mer.* 14 h.

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS *(A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon),* 8e (43-59-31-97) mer. 16 h 30, sam. 14 h 30, 16 h 30, dim. 14 h 30, lun. 15 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, 15 h 20, sam., dim. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h, sam., lun. *13 h 30.*

BORDER LINE (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 16 h, lun 22 h 10.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, sam. 17 h 55, lun. 20 h 05.

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 40, lun. 21 h 15, mar. 17 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71) (copie neuve) mer.* 20 h, *jeu.* ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 30, jeu. 18 h, ven *19 h 30, dim. 19 h 15.*

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES COMMITMENTS (IRLANDAIS, *v.o.*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, dim. 13 h 30.

LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. 10 h T.U. : 30 F, 16 F pour les - de 14 ans.

DUNE *(A., v.o.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) mer. 19 h.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, sam. 21 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer 13 h 45, 15 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 50, sam 22 h 10, lun. 17 h 40, mar. 19 h 55.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

HUSH-A-BYE, BABY (IRLANDAIS, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., dim., lun., mar. 14 h 10.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, lun. 14 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 19 h 30, mar. 20 h 10.

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., lun. 21 h 30, sam. 18 h 45.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MORT A VENISE *(It., v.o.)* : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 40.

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Le *Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer.* 13 h 45, dim. 15 h.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., sam., lun., mar. 18 h, dim. 18 h 30.

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, sam. 11 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.

PIRATES (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. à 10 h T.U. : 30 F, 16 F pour les - de 14 ans.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, sam. 22 h, dim. 12 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 22 h, sam. 17 h 40.

SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 10, sam. 18 h 40.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam. 15 h.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., *v.o.)* : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) mer., dim. à 14 h 10, 17 h 10, 20 h 10 film 15 mn après.

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., mar. 14 h, 16 h, 20 h 30, 22 h, sam. 14 h, 20 h 30, 22 h, dim. 21 h, lun. 14 h, 20 h 30, 22 h (avec en première partie Ce qui me meut.

VOYAGE A MELONIA (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* mer., sam. 13 h 30, dim. 15 h.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. 20 h 30, sam. 22 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h.

LES GRANDES REPRISES

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EASY RIDER *(A., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS *(A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e* (43-26-80-25).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES OISEAUX (*) (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE ROMAN DE RENARD (Fr., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SARRAOUNIA (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VALSEUSES (*) *(Fr.) : Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FESTIVALS

CINÉ-U (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). L'Ombre d'un doute, tlj sf dim. à 12 h T.U. : 20 F.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, dim. 10 h 45 T.U. : 29 F.

CONFÉRENCE-DÉBAT AVEC RENÉ DUMONT, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). René Dumont, citoyen de la planète Terre, ven. à 14 h 30, 17 h, 22 h. A 20 h conférence-débat avec René Dumont.

COURTS MÉTRAGES : UNE NUIT DU CINÉMA CORROSIF, Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Films surprises, (20 courts métrages en présence des réalisateurs) dim. 21 h Pl. : 50 F.

EN RIRE OU EN PLEURER, Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Si j'avais un million, mer., ven. 17 h 15, *jeu.* 17 h 15, 21 h, sam., dim. 15 h 30, lun. 19 h 15, mar. 13 h 40 ; De bruit et de fureur, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 13 h 40, mar. 19 h 15 ; Une époque formidable..., *mer., jeu., ven. 15 h 35,* sam., dim. 19 h 25, lun., mar. 17 h 30 ; Monty Python, le sens de la vie, mer., jeu., ven. 19 h, sam., dim. 17 h 15, lun., mar. 15 h 30.

GODARD SUR TOUS LES PLANS, Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). Soigne ta droite, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h film 10 mn après ; King Lear, *(non sous-titrée) mer.* 20 h ; le Petit Soldat, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Mépris, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, *22 h film 10 mn après ; Détective,* sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Rogopag, Je vous salue Marie, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Chinoise, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Une *femme est une femme, mar.* à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

HOMMAGE AU FILM D'ANIMATION NÉERLANDAIS, Animathèque, Palais de Tokyo, 16e (47-23-04-42). Films surprises, (en présence des réalisateurs Gerrit van dijk, Monique Renault et Borge Ring) mar. 19 h 30.

HOMMAGE A FRANK CAPRA (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mr. Smith au Sénat, mer., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, *21 h 30 ; Vous ne l'emporterez pas avec* vous, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Extravagant Mr. Deeds, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Milliardaire pour un jour, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Vie est belle, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Arsenic et Vieilles Dentelles, mar. à 14 h, 16 h 60, 19 h, 21 h 30. Pl. : 20 F.

INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (*v.o.*), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'œil du Diable, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la *Prison*, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sourires d'une nuit d'été, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Vers la joie, sam. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 35 ; Une passion, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Honte, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *A travers le miroir, mar. à 14 h,* 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LA CINÉMATHÈQUE DE LA DANSE PRÉSENTE : (v.o.), Opéra de Paris. Palais Garnier, 9e (47-42-53-71). Le Guépard, (en collaboration avec les Acacias-Ciné Audience) dim. 19 h. Pl. : 60 F.

LUCHINO VISCONTI (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Bellissima, mer., séances à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, film à 12 h 05, 14 h 25, 16 h 55, *18 h 25, 21 h 55 ;* Rocco et ses frères, jeu., séances à 12 h, 15 h, 18 h, 21 h film 10 mn après ; Ossessione, ven., séances à 11 h 50, 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film à 11 h 50, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 ; Senso, séances sam. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, film à *12 h 05, 14 h 25, 16 h 55, 19 h 25,* 21 h 55 ; Violence et Passion, séances dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film à 14 h 25, 16 h 55, 19 h 25, 21 h 55 ; Mort à Venise, lun., séances à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film à 12 h 05, 14 h 25, 16 h 55, 19 h 25, 21 h 55 ; les Damnés, séances mar. à 12 h, 15 h, 18 h, 21 h, film à 12 h 10, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20.

MARLÈNE (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Agent X 27, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; Témoin à charge, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Manpower, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; le Grand Alibi, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Femme et le Pantin, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; Blonde Vénus, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; la Scandaleuse de Berlin, mar. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 film 15 mn après.

MAX OPHULS OU LE PLAISIR DU CINÉMA, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Werther, mer., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Sans lendemain, jeu., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Caught, ven., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; le Plaisir, sam., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; la Ronde, dim., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; De Mayerling à Sarajevo, lun., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Lettre d'une inconnue, mar., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

PEDRO ALMODOVAR POUR TOUJOURS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Labyrinthe des passions, mer. 20 h, jeu. 16 h, ven., mar. 14 h, sam., lun. 22 h, dim. 18 h ; Dans les ténèbres, mer., lun. 14 h, jeu., dim. 20 h, ven., mar. 16 h, sam. 18 h ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, mer. 22 h, jeu. 14 h, ven., lun. 18 h, sam., mar. 20 h, dim. 16 h ; Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier, mer. 16 h, jeu., mar. 18 h, ven. 22 h, sam. 16 h, dim. 14 h, lun. 20 h ; Matador, mer. 18 h, jeu., dim., mar. 22 h, ven. 20 h, sam. 14 h, lun. 16 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Allemagne année zéro, séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Voyage en Italie, séances jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

RÉTROSPECTIVE CASSAVETES (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Faces, jeu., sam., lun. à 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une femme sous influence, mer. à 14 h, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 50 ; Shadows, mer., ven., dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

SEPT FOIS WIM WENDERS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Faux Mouvement, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Au fil du temps, jeu. à 14 h, 17 h, 20 h ; l'Etat des choses, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Ami américain, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Paris, Texas, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Alice dans les villes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nick's Movie, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Les Assassins, Le Rouleau compresseur et le Violon, jeu. 13 h 50.

TRENTE ANS DE CINÉMA ALGÉRIEN, Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). *Le Vent des Aurès,* sam. 16 h ; Vent de sable, sam. 18 h ; la Dernière Image, dim. 16 h ; Chronique des années de braise, dim. 18 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 JUIN

« La Cité des sciences et de l'industrie » *(conférence + visite),* 14 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente.

« La peinture espagnole au Louvre », 12 h 45, pavillon de Flore, 1er étage (G. Marbeau-Caneri).

« Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Jardins et cités d'artistes de la *Glacière », 14 h 30, métro Glacière* (Paris pittoresque et insolite).

« Promenade Lavirotte : les folies de l'Art nouveau », 14 h 30, sortie pavillon Guimard, au métro Porte-Dauphine (Le Cavalier bleu).

« Les plus belles tombes du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (C. Merle).

« Quelques influences italiennes à *Paris : l'église Saint-Eustache »,* 15 heures, portail de l'église, 2, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

Exposition : « Les jardins du baron *Haussmann », 15 heures, Louvre des* Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, hall (M. Hager).

« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, entrée de la basilique *(Paris et son histoire).*

« Le Musée de Saint-Denis dans le carmel de Louise de France », 22 *bis,* rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Approche de l'art).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais Sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

ÉCONOMIE

BILLET

Tchécoslovaquie : deux pays en un

Deux Etats distincts conservant de forts liens économiques : le scénario d'évolution de l'économie tchécoslovaque décrit par un responsable gouvernemental au début de l'année semble en train de se réaliser. Cette évolution, qui a déjà été discutée officiellement par le gouvernement slovaque, ne suscite pas pour l'instant de fortes inquiétudes dans la communauté économique internationale.

Dès 1991, l'OCDE, pourtant réputée pour sa prudence, n'avait pas hésité à écrire dans son rapport consacré à la « République fédérative tchèque et slovaque », que la division du pays était envisageable. L'organisme du château de la Muette concluait qu'un divorce à l'amiable serait peut-être plus souhaitable que l'ouverture d'une longue période de tensions et d'incertitudes.

D'ores et déjà, pour les investisseurs étrangers, il y a deux pays en un. Les Allemands ont investi massivement dans la partie tchèque du pays, tandis qu'au cours des dernières semaines plusieurs contrats importants ont été signés par des entreprises françaises en Slovaquie.

La tentation séparatiste a été nourrie ces dernières années par le creusement d'un profond fossé économique : la Slovaquie, dotée d'industries lourdes et peu performantes, notamment dans le secteur militaire, était nettement moins bien armée que la partie ouest du pays pour affronter le choc de la transition vers le marché. Un seul indicateur suffit : le taux de chômage atteint aujourd'hui 12 % de la population active en Slovaquie, contre 4 % seulement dans la République tchèque.

Il est donc dans l'intérêt des fédéralistes et des partisans d'une séparation en douceur d'éviter que les taux de chômage divergent trop, de tenter de répartir harmonieusement les investissements étrangers. Mais pour cela des transferts financiers sont nécessaires. Lorsque l'on songe aux tensions provoquées par les tranferts d'une région riche vers une région pauvre en Italie depuis des décennies ou en Allemagne plus récemment, on comprend la gravité du problème lorsqu'il s'agit d'une région pauvre et d'une encore plus pauvre. Un élément paraît tout de même rassurant : M. Vaclav Klaus, chargé de former le nouveau gouvernement fédéral, joue les fédérateurs, et M. Vladimir Meciar, le leader slovaque, n'a pas indiqué clairement qu'il voulait « décrocher » de la réforme économique menée à Prague, notamment dans le domaine des privatisations.

FRANÇOISE LAZARE

Contre les souhaits du FMI

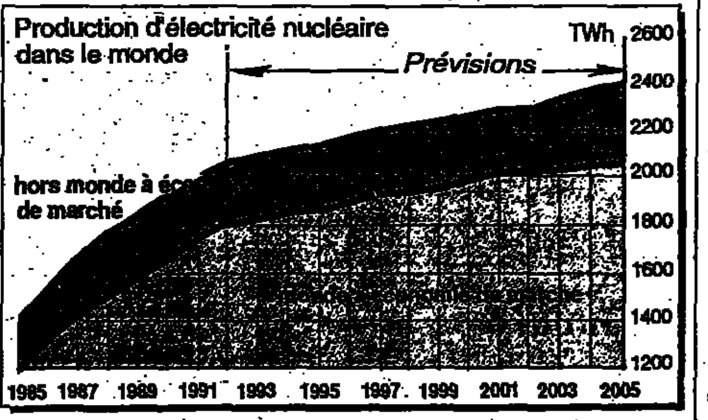
Le président Eltsine reporte la libération des prix de l'énergie

Le président Boris Eltsine souffle le chaud et le froid. Alors que, ces derniers jours, il confirmait son intention de libérer prochainement les prix de l'énergie, il a fait machine arrière et annoncé, lundi 8 juin, le report de la décision à la fin de l'année 1992, selon l'agence de presse Itar-Tass.

Cette volte-face ne va pas faciliter les discussions qui s'ouvrent cette semaine à Moscou entre la Russie et le Fonds monétaire international (FMI). En effet, le FMI avait fait de la libération des prix de l'énergie en Russie une condition *sine qua non* à l'octroi des crédits promis – dont une partie des 24 milliards de dollars offerts par les pays occidentaux.

Le mois dernier, les prix du pétrole avaient déjà été multipliés par six. Libérés complètement, les tarifs de l'énergie auraient augmenté de 60 %, de l'avis des spécialistes.

Hausse de la production mondiale d'électricité nucléaire



S'achemine-t-on vers un redémarrage, avant la fin du mois de juin, du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville ? Les écologistes de l'Isère le redoutent. « Ces derniers jours, ont-ils indiqué au cours du week-end, nous avons pu observer sur le site une activité anormale pour une installation toujours officiellement à l'arrêt. » Contesté par les écologistes mais présenté par certains comme une solution – partielle – pour lutter contre le réchauffement de la planète, le nucléaire civil traditionnel n'en poursuit pas moins sa progression. De 2 000 TWh en 1991, la production d'électricité d'origine nucléaire devait passer à 2 400 TWh en 2005 du seul fait de l'inertie des programmes actuellement en cours. Au-delà de cette date, rien n'est encore joué. Mais la Russie a fait savoir qu'elle entendait relancer son programme de construction de centrales.

L'extension de la centrale thermique de Sousse

Important contrat pour GEC-Alsthom en Tunisie

TUNIS

de notre correspondant

Le groupe GEC-Alsthom et la société tunisienne d'électricité et de gaz ont signé récemment à Tunis un contrat de 1,4 milliard de francs pour l'extension de la centrale thermique de Sousse dans le Sahel. GEC-Alsthom utilisera une nouvelle technologie dite à « cycle combiné » : la récupération de la chaleur à la sortie des turbines à gaz permet la réduction de combustible et réduit les effets polluants. La centrale sera la première de ce type à être opérationnelle au Maghreb et sur l'ensemble du continent africain. Sa mise en service s'échelonnera de mars 1994 à février 1995.

Ce contrat, dont le montage financier n'a pas été rendu public, est le plus important jamais conclu entre la Tunisie et la France. Ces dernières années, plusieurs gros marchés, notamment pour la construction du métro léger de Tunis et la mise en place d'installations radar, avaient échappé au soumissionnaire français.

M. D.

Abandon de la banque d'affaires et des diversifications

La commission des finances du Sénat propose une réforme de la Caisse des dépôts

M. Roger Chinaud, sénateur UDF, rapporteur général de la commission des finances au Sénat, a présenté mardi 9 juin un rapport sur une réforme de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dont il est membre du conseil de surveillance. Hostile à une privatisation globale, il reconnaît la nécessité pour la Caisse des dépôts d'être un établissement public dont il faut cependant redéfinir la vocation. Ne devant plus être un groupe financier, la CDC a pour mission d'être une centrale d'épargne vouée à l'intérêt général. Le rapport préconise une modification de la composition du conseil de surveillance de la Caisse des dépôts et une limitation des pouvoirs de son directeur général.

En avril 1991, après la publication d'un rapport de la Cour des comptes dénonçant des opérations boursières de la Caisse des dépôts effectuées en partie grâce à des fonds d'épargne (*le Monde* du 23 mars 1991), la commission des finances du Sénat décidait d'effectuer un audit de cet établissement afin d'en proposer une réforme. L'étude vient d'aboutir à un rapport d'une centaine de pages, dont quatre-vingts mettent à plat les structures de fonctionnement avant d'aboutir à des propositions d'évolution.

D'emblée, le rapport juge inutile un « *nouveau groupe financier public doté d'une banque de marché, d'une compagnie d'assurances, d'une banque spécialisée dans le financement des collectivités locales en France et à l'étranger, d'un groupe de promotion immobilière et de services, d'une banque d'investissement ou d'affaires particulièrement active dans des secteurs aussi concurrentiels que la communication et le tourisme* ». En clair, le Sénat récuse la Caisse dans sa physionomie actuelle. Elle « *se développe sur des privilèges peu conformes au respect de la concurrence* », n'a pas « *une instance dirigeante adéquate* » et « *échappe au contrôle et aux régulations qui s'appliquent aux entreprises publiques et aux sociétés commerciales* ». « *Si la Caisse persiste à vouloir devenir un groupe financier, elle doit être dans un premier temps banalisée dans ses ressources, ses missions et son statut pour devenir une entreprise publique concurrentielle, puis elle doit être privatisée.* »

Mais cette privatisation globale n'est pas ce que préconise le rapport. Il insiste plus sur le caractère indispensable de la Caisse des dépôts qu'il faut néanmoins recentrer sur deux missions : être une centrale d'épargne vouée à l'intérêt général et un établissement financier de référence.

« *Cet établissement public aurait pour fonction de centraliser les fonds d'épargne et les dépôts et consignations obligatoires et de les affecter à des emplois d'intérêt général, sous réserve de la nécessaire liquidité de ces fonds déposés à vue.* » L'utilisation de ces fonds – qui viennent du livret A, de l'épargne sur livret, et des notaires – serait alors clairement répertoriée grâce à une clarification des comptes. Parallèlement, et pour un meilleur contrôle, le rapport propose un réaménagement du statut du directeur général dont il souhaite réduire l'indépendance et aussi une recomposition de la commission de surveillance pour que le pouvoir législatif (Assemblée et Sénat) y ait un rôle prééminent comme lors de la création de cet établissement en 1816.

Le second métier à préserver, « *celui d'établissement de place par excellence* », s'exercera au travers de l'établissement de crédit CDC Banque. A lui de développer sa « *capacité d'innovation financière et le rôle important qu'il joue sur la place de Paris pour y acclimater des produits ou des techniques nouvelles* ». Cette banque aurait un actionnariat diversifié mais les capitaux publics y resteraient majoritaires. Elle serait soumise à tous les contrôles classiques du secteur bancaire.

Pour mener à bien cette clarification des structures de la Caisse des dépôts, point besoin de nouvelle loi de grande envergure. En effet, d'après le rapport, une partie du chemin a déjà été faite par l'actuel gouvernement. Et de citer la réforme des caisses d'épargne, la privatisation partielle du Crédit local de France ou encore la réforme de la Caisse nationale de prévoyance.

DOMINIQUE GALLOIS

Le raid sur la Société générale

La Cour des comptes a de nouveau examiné les opérations boursières de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), c'est du moins ce que révèle le rapport présenté par M. Chinaud. Après avoir dénoncé en 1991 trois transactions (Wagons-Lits, Canal Plus, Eurotunnel) réalisées en partie avec les sections d'épargne qui centralisent la collecte du livret A, la Cour s'est intéressée au raid manqué, mené avec M. Georges Pébereau, sur la Société générale en 1988. Ces constatations, en date du 12 décembre 1991, montrent que là aussi les fonds gérés et les sicav ont été impliqués, du fait de l'organisation d'un « *face-à-face* » entre la section générale de la Caisse des dépôts (celle qui reçoit les consignations) et les gestionnaires de ces fonds d'épargne : la première, grâce aux « *tables d'actions* » communes, s'est portée automatiquement acheteuse des titres mis en vente par les seconds.

Selon la Cour des comptes, cette situation « *pose le problème de la compatibilité de l'intervention de la CDC dans un « raid boursier » et de son rôle de gestionnaire de fonds gérés ou de sicav, compte tenu par ailleurs de l'existence à son profit d'un monopole des tables* ».

Pour la Cour des comptes, la question de fond posée est la suivante : « *un établissement financier qui gère des comptes de portefeuille, ou a fortiori comme la CDC des fonds d'épargne, peut-il tirer parti de cette situation pour ramasser des titres d'une société cotée détenue par ces portefeuilles, alors que, comme investisseur ou banque d'affaires, il est associé à une tentative d'OPA pour le contrôle de cette société ?* » En effet, même si la Cour a jugé modestes les opérations sur le titre Société générale, elle constate que par ce biais de rachat de titres « *la CDC empêchait les actionnaires de la Société générale hostiles au raid de les ramasser* »...

Plus de 400 000 téléviseurs introduits en fraude en Pologne en 1991

Plus de 400 000 postes de télévision en provenance d'Europe de l'Ouest ont été introduits en fraude en Pologne en 1991, a déclaré lundi 8 juin, lors d'une conférence de presse, M. Adam Glapinski, ministre polonais de la coopération économique avec l'étranger.

Les producteurs locaux protestent, accusant les fraudeurs de casser les prix : le nombre de téléviseurs introduits en fraude représente près de la moitié des postes de télévision importés légalement.

M. Glapinski a précisé que le manque à gagner pour l'Etat polonais lié au marché noir de matériel électronique s'était élevé à 250 millions de dollars en 1991 (1,3 milliard de francs). – (*AFP.*)

EN BREF

□ **Alger livrera six milliards de m³ de gaz par an à l'Espagne.** – La société algérienne de production et de commercialisation d'hydrocarbures Sonatrach et la société espagnole Enagas ont signé, lundi 8 juin à Alger, un accord d'une durée de 25 ans pour la livraison de six milliards de m³ de gaz par an dès la fin de 1995. La décision de construire un gazoduc reliant les deux pays avait été signée le 30 avril 1991 à Madrid, par l'Algérie, le Maroc et l'Espagne. Long de 1 265 kilomètres, il reliera le gisement gazier de Hassi-R'mel (Algérie) à Séville (Espagne), en passant par le Maroc et le détroit de Gibraltar. D'un coût total de 8,1 milliards de francs, ce gazoduc aura une capacité annuelle de 10 milliards de m³ pouvant être portée à 20 milliards. Prolongé, il permettra alors d'approvisionner le Portugal, la France et l'Allemagne. L'Espagne importe déjà annuellement 4 milliards de m³ de gaz algérien.

□ **L'Algérie pourrait rééchelonner une partie de sa dette en 1993, selon M. Ghozali.** – L'Algérie pourrait rééchelonner une partie de sa dette extérieure en 1993 si ses remboursements actuels devaient se maintenir à 75 % de ses recettes extérieures, a déclaré, lundi 8 juin, le chef du gouvernement algérien, Sid Ahmed Ghozali. Selon lui, la seule issue pour éviter le rééchelonnement est de négocier avec les créanciers de l'Algérie une baisse de ces remboursements à 30 % des recettes extérieures. Le rééchelonnement partiel de la dette algérienne représenterait un tournant dans la politique du gouvernement de M. Ghozali, qui avait déclaré lors de son investiture, il y a un an, qu'il ne serait « *pas l'homme du rééchelonnement* ». – (*AFP.*)

Après la publication du rapport du MITI

Les Etats-Unis réagissent vivement aux critiques japonaises sur leurs pratiques commerciales

TOKYO

de notre correspondant

Souvent critiqué par ses partenaires, le Japon réagit ponctuellement aux attaques en cherchant à apaiser les esprits par des démonstrations de bonne volonté. Mais, avec le rapport de la Commission industrielle, organisme consultatif du Ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), il a choisi de contre-attaquer en dénonçant les pratiques « déloyales » de ses partenaires (*le Monde* du 9 juin). Les Etats-Unis n'ont pas manqué de réagir vivement à la publication de ce rapport.

Le volumineux rapport du MITI, qui dresse un inventaire de pratiques jugées contraires au texte du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) – telles que les quotas à l'importation ou les discriminations en faveur des entreprises nationales – et identifie des cas d'interprétation arbitraire des dispositions de l'accord – comme l'« abus » des procédures antidumping par la CEE, – met surtout en cause les Etats-Unis, qui n'ont pas manqué de protester. « *Nous ne voulons pas entrer dans une dispute publique à ce sujet, mais bien évidemment nous avons eu beaucoup de discussions commerciales avec le Japon sur la nécessité de jouer selon les mêmes règles* », a déclaré lundi 9 juin le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

Dans un apparent souci d'équité, le MITI reconnaît que le Japon est lui-même coupable dans trois domaines : les quotas, la protection de la propriété intellectuelle et les restrictions dans le secteur des services. Au-delà du bien-fondé ou non des analyses nippones, c'est le caractère politique du rapport du MITI qui est significatif : déjà perceptible dans les mouvements d'humeur des constructeurs automobiles au lendemain des promesses faites à M. Bush lors de sa visite à Tokyo en janvier, un changement semble se dessiner dans l'attitude, jusqu'à présent souvent contrite, des Japonais lorsqu'ils sont l'objet de critiques de l'étranger.

Cette fois, les Japonais répliquent sur le même terrain que leurs partenaires et entendent démontrer que si leurs pratiques peuvent être jugées déloyales, elles ne sont pas les seules dans ce cas. Le MITI a intenté des actions auprès du GATT dénonçant deux des seize cas de procédures anti-dumping entamées par la CEE à l'encontre de fabricants japonais. La réplique du MITI aux attaques dont sont l'objet les industriels japonais vise évidemment à satisfaire ceux-ci. Un autre facteur est souligné par des commentateurs : le Japon profiterait des divergences de vues (au GATT notamment) entre l'Europe et les Etats-Unis, en faisant de son principal partenaire commercial le plus « *déloyal* » des pays industriels.

PHILIPPE PONS

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Consacrant à peine un centième des sommes dépensées en publicité

Les entreprises mènent des actions de mécénat moins nombreuses mais plus durables

Après l'essor des années 1988-1989, *le mécénat marque* une pause. Les entreprises concentrent leurs moyens sur des *actions moins nombreuses mais* plus durables. L'Admical, association des entreprises mécènes (1), *qui organise* en *Arles* les 11 *et* 12 juin les douzièmes assises internationales du mécénat, a *recensé 1 800 actions en 1991* (contre 2 000 l'année précédente) menées par un millier d'entreprises.

Selon l'enquête de l'Admical, les *volumes financiers engagés dans les* actions de mécénat des entreprises progressent d'environ 50 millions *de francs et l'investissement global* est estimé à plus de 700 millions (soit à peine un centième des *sommes dépensées en publicité par* les entreprises en 1991). La part des PME a aussi augmenté : elles *représentent* désormais 60 % des mécènes. La concentration observée va de pair avec celle du monde *économique* : ainsi UTA, absorbée par Air France, a cessé toute action de mécénat. Elle s'explique aussi par la volonté des entreprises de rationaliser leurs actions, et d'éviter le «saupoudrage». Les mécènes préfèrent être reconnus pour une action précise (ce qui élargit la palette des interventions) que d'apparaître comme de simples contributeurs à de multiples opérations.

La répartition par disciplines artistiques évolue sensiblement. En haut de l'échelle, la musique totalise près du tiers des actions de mécénat, tandis qu'à l'autre extrémité la danse intéresse moins les entreprises, puisqu'elle n'en attire que 2 %. Les arts plastiques *(21,7 % des actions)*, *le théâtre* (9,9 %), le cinéma et l'audiovisuel (6 %) se maintiennent dans le groupe de tête. La photographie, l'architecture et la mode ont le vent en poupe.

Un vaste éventail juridique

Géographiquement, trois régions rassemblent près de la moitié des actions de mécénat : l'Ile-de-France (26,8 %), la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Rhône-Alpes. Toujours selon l'Admical, le secteur bancaire finance un cinquième des opérations, suivi des entreprises du secteur de la communication *(13 %) et* celles de l'agroalimentaire (9 %). Ce dernier pourcentage englobe alcools et tabacs, *menacés par* les décrets d'application de la loi Evin, qui doivent comporter des précisions sur les modalités d'intervention de ces entreprises dans le domaine artistique : les prochains résultats pourraient s'en ressentir.

Les entreprises disposent désormais d'un vaste éventail juridique pour le mécénat. La parution, en octobre 1991, du décret d'application de la loi du 4 juillet 1990 relative aux fondations d'entreprise a clarifié la situation. Au total, sept formules sont possibles, de la plus sophistiquée, la fondation d'utilité publique (voie choisie par Elf), à la moins contraignante, la contribution d'une entreprise à un mécénat collectif.

Pour créer une fondation, l'entreprise doit répondre à trois exigences minimales : s'engager pour une période de cinq ans, prévoir une dotation initiale de 200 000 francs et parvenir à un financement total de 1 million de francs.

Parmi les grandes tendances du mécénat relevées par l'Admical, trois méritent l'attention. D'abord, la concentration sur certains projets fait que les entreprises, s'engageant sur des actions en nombre plus réduit, accroissent leur durée : *60 % des entreprises adhérentes de* l'Admical s'engagent sur plusieurs années (de deux à cinq ans, voire plus). Ensuite, certaines entreprises prolongent leur action de mécénat par de véritables investissements culturels. La Caisse des dépôts et consignations a ainsi ouvert une galerie d'art dans les anciens locaux parisiens du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Enfin le mécénat s'étend tous azimuts, et *dépasse le simple domaine culturel* pour prendre une dimension humanitaire, sociale ou environnementale. *Ce mécénat «croisé» engendre* des expériences originales comme celle du «rire-médecin».

(1) Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, 116, rue La Boétie, 75008 Paris (tél. 42-25-65-93). Les assises internationales des 11 et 12 juin en Arles seront suivies le 24 juin de la remise des Oscars du *mécénat à Paris*.

Un parrainage du Crédit lyonnais

Le «rire médecin»

Introduire des clowns à l'hôpital, l'idée est pour le *moins originale*, même s'il s'agit de participer au traitement d'enfants malades. Six mois après le *début de l'expérience*, le pari est tenu : le corps médical semble acquis au «rire médecin». *Deux clowns supplémentaires* ont rejoint l'association du même nom, qui en compte désormais cinq.

D'origine américaine, le «rire médecin» se fonde sur le travail commun de clowns et de pédiatres. L'initiative se déroule *actuellement dans les services* de cancérologie pédiatrique de trois hôpitaux de la région parisienne. *L'objectif n'est pas* seulement d'établir une diversion, de maintenir le moral des enfants, *mais encore de participer* à la thérapie. Le rire peut permettre à un certain nombre d'affects *de s'extérioriser*, en évitant le processus de somatisation qui accompagne souvent la maladie. Par l'action des clowns, des enfants ont ainsi renoué des contacts avec leurs parents. Les clowns sont véritablement insérés dans l'équipe médicale et le médecin peut *aller leur demander comment va* l'enfant.

Le Crédit lyonnais parraine cette opération sur trois ans. Il apporte un montant annuel minimal de 600 000 francs, soit les trois quarts du budget total. Pour M. Marc Avelot, secrétaire *de la Fondation Crédit lyonnais*, les critères d'innovation et d'incitation justifient cette action de mécénat croisé, à la fois culturelle et humanitaire, qui complète d'autres actions plus classiques de la banque dans le secteur musical (les Jeunesses musicales de France par exemple). Soucieux de la postérité du «rire médecin», Marc Avelot espère *que l'expérience sera*... contagieuse, et contribuera à modifier la démarche médicale dans les hôpitaux français.

Emission en ukrainien et édition en russe

La BBC et le «New York Times» se diversifient à l'Est

Le service mondial de la BBC a lancé le 1er juin une nouvelle émission en ukrainien, d'une demi-heure d'abord puis d'une heure, à partir d'octobre. Il s'agit d'une première depuis 1981, année où un service en pashtoun à destination de l'Afghanistan avait été créé. Selon le premier ministre, M. John Major, ces émissions devraient favoriser les *«contacts directs entre la Grande-Bretagne, l'Ouest et l'Ukraine»*.

Autre preuve d'intérêt de la part des groupes anglo-saxons : l'édition bimensuelle en russe du *New York Times*. Baptisée *The New York Times-News in review*, cette sélection d'articles est distribuée depuis fin avril à 100 000 exemplaires, dans les grandes villes de l'ex-URSS (Kiev, Saint-Pétersbourg, Alma-Ata, Moscou, etc.). Cette première édition en langue étrangère *du New York Times s'effectue* en partenariat avec *les Nouvelles de Moscou*. L'hebdomadaire russe assure la traduction, l'impression et la distribution. Les recettes publicitaires devraient émaner des deux pays.

□ **M. Prescott Low élu à la présidence de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ).** – Le congrès mondial de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), qui a eu lieu il y a quelques jours à Prague, a élu à sa présidence M. Prescott Low, président et éditeur du journal américain *Patriot Ledger*. Le directeur général de la FIEJ, M. Timothy Balding, qui dirigeait la fédération depuis septembre 1988, a annoncé qu'il cesserait ses fonctions en juillet.

□ **Préavis de grève dans l'audiovisuel public.** – Le préavis de grève déposé pour le 10 juin par un certain nombre de syndicats d'Antenne 2 (FO, CFTC et STIR) a été levé vendredi 5 juin *(le Monde* du 2 juin). En revanche, un préavis de grève générale dans l'audiovisuel public est maintenu pour le 11 juin, à l'appel de tous les syndicats *(le Monde* du 6 juin).

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

● **Encours des crédits à la consommation : baisse de 56 millions de livres en avril.** – L'encours des crédits à la consommation a baissé de 56 millions de livres en avril, tombant à 30,02 milliards (300 milliards de francs environ), alors que les analystes avaient prévu une progression comprise entre 10 et 75 *millions. Cette baisse de l'encours des crédits à la consommation* est la huitième en neuf mois en Grande-Bretagne (le recul avait été de 71 millions en mars). Les crédits à la consommation accordés en avril ont atteint 4,11 milliards de livres contre 3,9 milliards le mois précédent, tandis que les montants empruntés sur cartes de crédit ont progressé de 83 millions après une hausse de 71 millions en mars.

SOCIAL

Mouvement de grève des cheminots à Tarbes

Les trains de pèlerinage vers Lourdes menacés par les projets de la SNCF

TARBES

de notre correspondant

Depuis plus d'une semaine, les mouvements d'humeur des cheminots de Tarbes et Lourdes se multiplient. Ils retardent le passage du TGV, manifestent dans les rues des deux villes des Hautes-Pyrénées. Vendredi 5 juin, ils ont bloqué la gare de Tarbes, *ce qui a nécessité* l'intervention des CRS.

A l'origine de ces débrayages, l'annonce faite par *la direction régionale* de la SNCF de Midi-Pyrénées de supprimer à court terme le service entretien de la gare de Tarbes, ce qui occasionnerait, selon la CGT, une réduction des effectifs à l'horizon de 1994, qui passerai de 150 employés à 70 employés. Ce qui aurait, toujours selon les syndicats, de fortes répercussions sur le trafic des trains de pèlerinage vers Lourdes, qu'utilisent chaque année 1 250 000 des 5 millions de pèlerins recensés *dans les sanctuaires, dont* 70 000 malades qui nécessitent un transport avec des appareillages spéciaux pour handicapés.

Jusqu'ici, les trains vers Lourdes bénéficiaient de tarifs préférentiels. *La SNCF souhaitait* limiter, voire supprimer ces avantages, ce qui active non seulement la colère des cheminots, craignant de nouvelles pertes d'emploi, mais aussi celle des élus du département des Hautes-Pyrénées. Une demande d'entretien a été faite auprès de M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, des transports et du logement. L'évêque de Tarbes et Lourdes, Mgr Jean Sahuquet, et le président *national* de l'Association des directeurs de pèlerinage, le Père Claude Westellynck, sont également intervenus auprès du ministre pour obtenir de la SNCF qu'elle révise son plan de restructuration.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Un sondage de l'UGICT-CGT

Les syndicats «ont un rôle utile» selon 69 % des cadres

Le personnel d'encadrement est d'abord préoccupé par ses possibilités de carrière et de promotion (26 %), les conditions de travail (22 %) et l'avenir des régimes de retraite (20 %), selon un sondage réalisé par la SOFRES à la demande de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT (UGICT).

Rendue publique vendredi 5 juin, cette enquête, réalisée entre le 26 mars et le 4 avril auprès de 992 salariés, indique aussi que 75 % des personnes interrogées se déclarent disposées à participer à une action syndicale et que 69 % considèrent que les syndicats *«ont un rôle utile»* ; 53 % d'entre elles sont d'accord pour estimer que, lorsque le personnel d'encadrement se syndique, il doit *«aller dans les mêmes organisations que les autres salariés»*. Parmi les raisons qui expliquent le manque d'efficacité des syndicats, les cadres évoquent d'abord les divisions (82 %) et la politisation (77 %) de ces derniers.

□ **Grève des marins et officiers.** – Les syndicats de marins et d'officiers français CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SNPOMM (autonomes) appellent à une *«grève générale de 48 heures»* les 15 et 16 juin pour protester contre le *«sabordage»* des flottes de commerce des pays européens, indique un communiqué publié vendredi 5 juin. Le texte affirme qu'il reste en France *«une centaine de navires et 10 000 emplois actuellement, contre 500 navires et 30 000 emplois il y a quinze ans»*. Ces syndicats précisent que leur mouvement a été décidé, le 26 mai à Lisbonne, avec les syndicats de marins et d'officiers d'Espagne, de Grèce, d'Italie et du Portugal.

AFFAIRES

Les fraudes sur Polly Peck

Les deux tiers des charges retenues contre M. Asil Nadir ont été rejetées

Les deux tiers des chefs d'inculpation portés par le Bureau des fraudes britannique (SFO) contre M. Asil Nadir ont été levés, lundi 8 juin, par un tribunal de Birmingham lors d'une audience préalable au procès de l'homme d'affaires chypriote-turc en mars prochain. La cour a rejeté quarante-six des charges retenues contre M. Nadir mais elle a maintenu vingt chefs d'inculpation pour vol et trois pour fausse comptabilité.

M. Nadir, l'un des hommes d'affaires les plus en vue ces dernières années en Grande-Bretagne, est accusé d'avoir détourné à son profit des sommes appartenant à sa société Polly Peck International. Le groupe a été placé sous administration judiciaire depuis octobre 1990 *(le Monde* du 26 octobre 1990) après un effondrement spectaculaire de son cours de Bourse.

ÉCONOMIE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Décédé à l'âge de soixante-quatre ans

William McGowam, fondateur de MCI avait fait de son groupe le principal rival d'ATT

Victime d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-quatre ans, William McGovam, le président-fondateur de Microwave Communications Inc. (MCI), est *décédé lundi 8 juin à Washington*. Il était notamment connu pour avoir mené – et gagné – une dure bataille contre le monopole dont jouissait ATT jusqu'à la *déréglementation des* télécommunications intervenue aux Etats-Unis en 1984.

NEW-YORK

de notre correspondant

En vingt ans, William McGowan aura conquis la deuxième place au royaume des réseaux américains de télécommunications à longue distance; jusqu'à concurrencer sérieusement le géant American Telephone and Telegraph auquel il aura finalement arraché 16 % de parts de marché et un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de dollars (environ 45 milliards de francs) en 1991. Mais, dans le même temps, le cœur de cet Irlandais de soixante-quatre ans, originaire de Pennsylvanie, n'aura pas résisté aux quinze heures par jour *qu'il consacrait à sa vie* professionnelle, pas plus qu'au *régime quotidien de trois paquets de* cigarettes agrémentés par une vingtaine de tasses de café, *il est vrai* américain, qu'il imposait à son organisme.

Une première crise cardiaque en 1986, puis une transplantation l'année suivante, l'avaient incité à conserver seulement la présidence de MCI Communications et à confier la *direction et la gestion quotidienne du* groupe à son numéro deux, M. Bert Roberts. *Mais la dernière attaque lui* aura été fatale. Ainsi s'achève l'histoire de celui qui a été si longtemps la bête noire d'ATT, depuis qu'il avait déposé, en 1974, une plainte au *titre de la loi anti-trust* contre ce groupe alors en situation de monopole, jusqu'à *obtenir satisfaction* (et 1,8 milliard de dollars de dommages et intérêts) six ans plus tard. En 1984, William McGowen touchait enfin au but. En cassant le monopole d'ATT pour donner naissance à des sociétés téléphoniques régionales, indépendantes du géant, les tribunaux fédéraux avaient aussi autorisé une concurrence inconnue jusqu'alors sur le marché très lucratif des communications à longue distance, lequel représente aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de quelque 55 milliards de dollars. Un domaine qui s'ouvrait alors à Microwave Communications Inc. (MCI), cette société créée *en 1963 par son complice*, M. John Goeken, devenue MCI *Communications Corp. et dans* laquelle William McGowen avait *investi 50 000 dollars cinq ans plus* tard pour en détenir la moitié du capital.

Poursuite des projets de développement

A la fin des années 70, le chiffre d'affaires de MCI atteignait péniblement 100 000 dollars par an. Un peu plus de dix ans plus tard, en dépit de la récession, la firme, qui emploie près de 28 000 personnes à temps plein, affichait un bénéfice de 551 millions de dollars (contre 299 millions l'année précédente) sur un chiffre d'affaires de 8,4 milliards (contre 7,6 milliards en 1990) après avoir augmenté de 16 % son trafic, le double du taux enregistré par la profession. *De son siège social de* Washington, la société permet *aujourd'hui* à ses clients d'accéder à deux cent cinquante pays et la politique agressive pratiquée par ses vendeurs (alliée à des investissements technologiques financés en grande partie par des «junk bonds» au cours de la période faste des *années 80) lui a permis de porter* à 16 % sa part de marché en 1991 (contre 14,2 % l'année *précédente*) tandis que le numéro trois, Sprint (9,5 % du marché) est aussi devenu un véritable concurrent pour ATT. Ce dernier ne dispose plus que de 63 % du marché des télécommunications internationales sur lequel opèrent encore 475 petites firmes sur les 1500 qui avaient vu le jour après la déréglementation.

William *McGowan* n'est plus, mais MCI poursuit ses projets de développement. Début mai, la compagnie a remporté, à la barbe d'ATT et de Sprint, un contrat de 250 millions de dollars auprès de Citicorp après avoir doublé ses deux concurrents; quelques semaines plus tôt, pour un autre contrat de 850 millions de dollars conclu avec l'administration fédérale de l'aviation. Quelques jours avant son décès, la compagnie présentait le 2 juin son nouveau programme, «MCI Around the World», sous forme d'une carte d'appel permettant à ses clients de bénéficier de rabais importants sur leurs appels les plus fréquents à destination de certains pays.

Dans le même temps, MCI a tiré profit des difficultés qu'éprouve actuellement ATT à négocier avec les syndicats sa nouvelle convention collective, avec menace de grève à l'appui. En faisant valoir aux usagers de son concurrent la sécurité que pouvait offrir son personnel qui, à la différence de celui d'ATT, est non syndiqué. La guerre continue et tous les coups sont permis.

SERGE MARTI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Actionnaires de la Société Générale, nous vous proposons de valoriser votre dividende

Du 9 juin au 3 juillet 1992 inclus

Nous vous proposons de percevoir votre dividende en actions Société Générale *sur la base d'un cours attrayant*. Vous pouvez en effet choisir de recevoir votre dividende 1991 (15 F par titre, hors avoir fiscal) en actions émises au prix de 479 F(1)

Si vous souhaitez bénéficier de cette option, faites connaître votre choix à votre intermédiaire financier le 3 juillet au plus tard. Au-delà de cette date, votre dividende sera automatiquement payé en espèces, si vous n'avez pas opté pour le paiement en actions.

Notre Assemblée Générale des actionnaires réunie le 27 mai 1992 sous la présidence de M. Marc Viénot a approuvé les comptes de l'exercice 1991 et a adopté les résolutions proposées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a par ailleurs approuvé les projets de fusion-absorption par la Société Générale de deux filiales détenues à 100% : Géneparts et la Banque Gravereau.

Au cours de son allocution, le Président a rappelé les axes stratégiques du groupe Société Générale tant en France qu'à l'étranger, dans les activités de banque *classique, de banque de marché et dans le* domaine des prises de participation. Il a par ailleurs présenté les grandes lignes de la future installation des services centraux *parisiens de la Société Générale sur 2 pôles* - La Défense-quartier Valmy et Val-de-Fontenay - qualifiant ce projet de "décision de gestion majeure."

M. Jean-Paul Délacour, Administrateur Directeur Général, a pour sa part souligné l'importance du volume des dividendes distribués (1121 MF), estimant que la Société Générale atteignait ainsi un taux *raisonnable de distribution* (33% du résultat net, part du groupe).

INFORMATION DES ACTIONNAIRES
PAR MINITEL :
3614 GÉNÉRALE
PAR TÉLÉPHONE :
(1) 40.98.52.16

3614 GENERALE

(1) Valeur représentant 90% de la moyenne des premiers cours cotés, aux 20 séances de Bourse précédant le 27 mai 1992, diminuée du montant net du dividende.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

EURO RSCG

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Groupe Pernod Ricard

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 1992

CHIFFRES CLÉS 1991

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ H.D.T. en millions de francs
▪ dont export et étranger

75	1 434
90	14 701
91	15 221

RÉSULTAT COURANT CONSOLIDÉ en millions de francs

75	283
90	1 474
91	1 566

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ en millions de francs

75	120
90	1 120
91	983

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ PAR ACTION (part du groupe) en francs
▪ plus-values exceptionnelles

75	9,70
90	83,88
91	81,37

DIVIDENDE NET AJUSTÉ PAR ACTION en francs

75	3,33
90	30,00
91	32,00

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 14 mai 1992 réunies sous la Présidence de Monsieur Patrick Ricard ont approuvé l'ensemble des résolutions.

Division du nominal de l'action par 4
– Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires ont notamment approuvé la division du nominal de l'action par quatre pour le porter dès le 1er juillet de F 80,00 à F 20,00.

Dividende payé le 19 mai 1992
– Le dividende de F 32,00 par action, diminué de l'acompte de F 15,00 a été mis en paiement le 19 mai 1992.

Entendu aux assemblées

En réponse à différentes questions des actionnaires, Patrick RICARD a notamment précisé :

Pernod Ricard et ses Actionnaires
- L'Entreprise Pernod Ricard continuera de croître résolument sans *faire appel au marché boursier, l'ambition prioritaire de la société* est de rémunérer le capital investi plutôt que de solliciter ses actionnaires.
- Pernod Ricard s'est donné les moyens de son indépendance grâce à un socle d'actionnaires, familiaux pour une très grande part, qui est stable.
- La division du nominal par quatre, en rendant le titre plus accessible, favorisera les actionnaires individuels, déjà nombreux, attirés par nos performances boursières et que nous tenons à *développer aux côtés des grands investisseurs français et étrangers.*

Pernod Ricard et l'année 1992
- Le début d'année a été satisfaisant (C.A. 1er trimestre + 7,7 %), toutefois sur des mois qui en 1991 avaient été particulièrement *faibles. Depuis lors, le rythme s'est un peu ralenti, mars et avril* ayant souffert de mauvaises conditions climatiques.
- La vente de la SVF aura un effet significatif sur la rentabilité du groupe (hors plus-value).
- Le bénéfice net de l'exercice devrait croître de plus du double de l'inflation.

Dix ans de croissance et de profit, et toujours des perspectives de développement



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE BATIMENT ET DE CONSTRUCTION

Un nouveau grand du bâtiment entre en bourse à la cote officielle

MODALITÉS D'INTRODUCTION

Date d'introduction : 10 juin 1992
Nombre d'actions offertes : 700 000, soit 20% du capital
Procédure d'introduction : offre publique de vente
Prix par action : 365 Francs

Pour devenir actionnaire de CBC, vous pouvez vous adresser à votre intermédiaire financier habituel

Evolution du chiffre d'affaires consolidé (MF)

1047	1636	2369	2760	2946	3631	4860	6050	6584

Résultat net part du groupe (MF)

10,1	11,9	13,4	21,3	28,8	40,2	60,1	80,5	101,4

Un prospectus d'admission qui a reçu le 26 mai 1992 le visa n° 92 - 185 de la COB, ainsi qu'une documentation complète, sont disponibles auprès de la Banque Nationale de Paris (CTT - 8, rue de Sofia - 75018 Paris), du Crédit du Nord (département des services titres - 50, rue d'Anjou - 75008 Paris) ou au siège de la société (8, rue Félix Pyat - 92800 Puteaux - Tél. : 46 93 28 50)
La notice légale a été publiée au BALO du 28 mai 1992

BANQUES INTRODUCTRICES



Crédit du Nord

VIE DES ENTREPRISES

Au bord du dépôt de bilan en 1990

Lectra Systèmes semble en voie de redressement

1990 et 1991 furent deux années sombres pour Lectra Systèmes, l'une des toutes premières sociétés au monde spécialisées dans les machines numériques de coupe de tissu. L'entreprise accumulait des pertes nettes, 249,3 puis 39,1 millions de francs. Les résultats du premier trimestre 1992 témoignent en revanche d'un redressement *« tangible »*, selon M. Daniel Harari, son PDG. Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 20 % au premier trimestre 1992 par rapport à la même période de 1991. Le résultat courant est resté négatif mais s'est amélioré, passant dans le même temps de – 25 millions de francs à – 4 millions. Enfin, les pertes ne sont plus que de 6 millions de francs contre 27 millions un an auparavant.

Des signes d'amélioration que M. Harari explique notamment par une hausse des prises de commandes au cours du deuxième semestre 1991 et une diminution de 70 millions de francs des frais généraux. Le résultat financier s'est amélioré, la trésorerie aussi. La capitalisation boursière de l'entreprise était évaluée à 146,8 millions de francs au 31 décembre. Lectra Systèmes, forte de vingt-huit filiales à l'étranger, semble désormais en mesure de préserver, face à son principal concurrent américain, Gerber, ses 40 % de parts du marché européen (60 % du marché français en 1991) et ses 15 % du marché nord-américain. *« Ces résultats encourageants devraient permettre à Lectra Systèmes de retrouver une exploitation équilibrée dès cette année »*, estime M. Harari.

Lectra Systèmes renouerait alors avec une *success story* qui a longtemps fait d'elle l'une des PME-phares de la nouvelle donne industrielle : dynamique, innovante, centrée sur des métiers à haute valeur ajoutée, elle prospérait quand les « mammouths » de la vieille industrie lourde s'affaissaient sous les coups de la concurrence internationale. Dès 1982, cette petite entreprise bordelaise suscitait l'intérêt du président de la République qui voyait en elle, lors d'une visite, *« un bel exemple de résistance et de conquête. (...) Résistance afin de sauvegarder notre industrie nationale face à la concurrence étrangère. Conquête de marchés à l'intérieur et à l'extérieur, à l'heure où le redressement de notre commerce international est la condition même de la réussite de la France. »*

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ **Aetna vend sa filiale de réassurance à KKR.** – Aetna Life and Casualty Corp., une des premières compagnies américaines d'assurance-vie, a annoncé lundi 8 juin un accord de vente pour 1,4 milliard de dollars de sa filiale de réassurance American Re-assurance au groupe de financiers Kohlberg Kravis Roberts and Co. (KKR). Le rachat de American Re-assurance représente l'une des plus importantes acquisitions d'une compagnie d'assurance par le biais d'un *leverage buy out* (LBO). Il s'agit aussi de la première acquisition par LBO dépassant le milliard de dollars réalisée par KKR depuis le rachat record pour près de 25 milliards de dollars du géant agroalimentaire RJR Nabisco en 1989.

FRAUDE

□ **BCCI : Abou Dhabi refuse d'amender le plan d'indemnisation des victimes.** – L'émirat d'Abou Dhabi, principal actionnaire de la *Bank of Credit and Commerce* International (BCCI), a refusé lundi 8 juin d'améliorer les termes d'indemnisation offerts aux victimes des fraudes commises par la BCCI. L'émirat a estimé dans une déposition lue devant la Haute Cour de Londres qu'il était la principale victime du scandale, avec des pertes estimées à plus de 6 milliards de dollars. L'avocat des créanciers de la BCCI a pourtant demandé le rejet du plan de compensation présenté par Abou Dhabi et le cabinet comptable Touche Ross, liquidateur judiciaire de la banque. Ce projet garantit aux créanciers le remboursement de 30 % à 40 % des sommes qu'ils ont perdues, à condition que l'émirat reçoive une garantie d'immunité judiciaire contre d'éventuelles poursuites. Les déposants considèrent cette solution comme trop avantageuse pour Abou Dhabi.

CHANGEMENT

□ **CMB Packaging s'appellera CarnaudMetalbox.** – L'assemblée générale des actionnaires de CMB Packaging a approuvé, fin mai, une résolution relative au changement de dénomination sociale de la société. CMB Packaging, née de la fusion de Carnaud SA et Metal Box Packaging en avril 1989, s'appellera désormais CarnaudMetalbox. *« Ce nouveau nom est mieux adapté à notre secteur d'activité et plus conforme à la notoriété dont nous bénéficions partout dans le monde auprès de nos clients, actionnaires et partenaires »*, a déclaré le PDG, M. Jürgen Hintz.

CAPITAL

□ **Actionnaires français pour les satellites Astra.** – Quatre groupes financiers français (BNP, Société générale, Axa, UAP) viennent, au travers de filiales d'investissement, d'acheter 7,7 % du capital de la Société européenne de satellites (SES). Cette société luxembourgeoise exploite les satellites de télévision directe Astra (deux sont lancés, deux autres prévus). Les quatre investisseurs ont repris ces parts à Kinnevik, une société suédoise qui diffuse quatre chaînes sur Astra et conserve 3,3 % de la SES. Ce sont les premiers actionnaires français d'un système de satellite longtemps perçu dans l'Hexagone comme une concurrence pour les systèmes nationaux.

FUSION

□ **EDF et le Crédit agricole fusionnent leurs activités dans le câble.** – EDF et le Crédit agricole, au travers de leurs filiales, ont fusionné leurs sociétés respectives dans le domaine du câble, Vidéopole et SRC (Société régionale de communication). La nouvelle société, dont le capital s'élèvera à 100 millions de francs, gardera le nom de Vidéopole. Pour faciliter cette fusion, l'Union d'études et d'investissements, la banque d'affaires du Crédit agricole, a racheté les parts de SRC détenues par Lyonnaise communication (la filiale câble de Lyonnaise-Dumez) et sera actionnaire à 20 % de Vidéopole. EDF et le Crédit agricole, qui ont commencé leurs activités dans le câble depuis deux ans seulement, ont le même objectif : le câblage des petites et moyennes communes. Vidéopole a déjà engrangé des contrats pour 160 000 prises dans 30 communes, et étudie 450 000 autres prises. Vidéopole envisage d'investir 200 millions de francs par an, pour installer 100 000 prises.

RÉSULTAT

□ **Honda annonce une baisse de 14,9 % de son bénéfice net.** – Le bénéfice net du groupe Honda a baissé de 14,9 %, à 64,8 milliards de yens (2,7 milliards de francs) pour l'année fiscale 1991 terminée le 31 mars. La firme table pour l'année fiscale 1992, débutée le 1er avril, sur une nouvelle baisse de son bénéfice net à 60 milliards de yens, à cause notamment des coûts liés à ses installations britanniques. Le bénéfice d'exploitation du groupe a progressé quant à lui de 4,4 % à 153 milliards de yens en raison de la progression du chiffre d'affaires et d'économies d'échelle réalisées dans ses usines américaines. Les ventes du troisième constructeur automobile japonais ont progressé de 2,1 % à 4 392 milliards de yens (182 milliards de francs) et devraient encore augmenter en 1992 pour atteindre 4 450 milliards de yens, prévoit Honda. En volume, les ventes de voitures ont augmenté de 2,4 % à 1,96 million d'unités et celles de motos de 6,4 % à 3,61 millions d'unités, grâce notamment à une forte demande en Asie, à l'exception du Japon. Le constructeur japonais Honda Motor table sur une progression de ses ventes en Europe à 250 000 unités par an d'ici à 1995.

MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	29-5-92	5-6-92
Valeurs franç. à rev. variable	114,7	113,3
Valeurs industrielles	115,5	114,3
Valeurs étrangères	107,5	108
Pétrole-Energie	108,8	103,9
Chimie	124,1	123
Métallurgie, mécanique	128	127,4
Electricité, électronique	115,5	115,4
Bâtiment et matériaux	116,6	116,1
Ind. de consom. non alim.	121,4	120,8
Agroalimentaire	109	107,7
Distribution	120,9	118,7
Transports, loisirs, services	116,3	114
Assurances	114,7	117,4
Crédit bancaire	110,7	108,8
Sicomi	98,2	97
Immobilier et foncier	93,8	93,8
Investissement et portefeuille	112,6	111,2
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,5	99,8
Emprunts d'État	100	99,3
Emprunts garantis et assimilés	100,7	100
Sociétés	100,9	100,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 383	4 330,4
Valeurs étrangères	4 280,7	4 200,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	633,9	626,2
Valeurs étrangères	576,1	568
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,1	119,3
Emprunt d'État	121,1	120,2
Emprunts garantis et assimilés	119,2	118,4
Sociétés	118,4	117,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	29-5-92	5-6-92
Indice général	547,9	542,5
Produits de base	473,8	483,7
Construction	528,8	522,2
Biens d'équipement	298,8	298,2
Biens de consom. durables	627,1	624,6
Biens de consom. non durables	812,5	808,3
Biens de consom. alim.	896,7	896,3
Services	548,8	538,6
Sociétés financières	521	523,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	414,9	418,4
Valeurs industrielles	569,2	552,8

NEW-YORK, 8 juin ↑

Petit gain

Wall Street a terminé en légère hausse la séance du lundi 8 juin dans un marché morne, peu actif et marqué essentiellement par l'attentisme des investisseurs. Après avoir entamé la journée sur un repli modéré, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes affiche finalement en clôture un petit gain de 5,47 points, soit 0,16 %, à 3 404,16 points. Quelque 161 millions d'actions seulement ont changé de mains. Le nombre des titres en baisse a très légèrement dépassé celui des valeurs en hausse : 863 contre 814.

C'est en fait l'annonce, vendredi 5 juin, d'une hausse surprise du taux de chômage américain qui a quelque peu ébranlé la confiance du marché dans la reprise économique. Les opérateurs espèrent à nouveau un coup de pouce de la Réserve fédérale sous la forme d'une nouvelle baisse des taux.

Sur le marché obligataire, le rendement des bons du Trésor à trente ans, la principale référence, est resté inchangé à 7,84 %.

VALEURS	Cours du 5 juin	Cours du 8 juin
Alcoa	79	79
ATT	42 1/8	42 6/8
Boeing	44 7/8	45
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	51 3/8	51 1/8
Eastman Kodak	40 1/4	40 7/8
Exxon	62 3/4	62 1/2
Ford	48	47 5/8
General Electric	77 5/8	78 1/4
General Motors	44	43 7/8
Goodyear	70 1/2	70 1/4
IBM	90 1/4	91
ITT	63 5/8	65 1/4
Mobil Oil	66 1/8	66 3/8
Pfizer	72 1/2	71 1/4
Schlumberger	67 5/8	67 3/8
Texaco	64	64 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	118 3/4	118 7/8
Union Carbide	29 1/2	28 3/8
United Tech.	52 1/4	50 1/2
Westinghouse	17 3/8	17 5/8
Xerox Corp.	74	73

LONDRES, 8 juin ↓

Net recul

Les valeurs ont nettement reculé, lundi 8 juin, au Stock Exchange. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 22,7 points (– 0,85 %) à 2 645,8 points dans des échanges maigres dus à la fermeture de nombreux marchés continentaux pour la Pentecôte. Le volume a porté sur 305,7 millions d'actions contre 531,8 millions vendredi.

La tendance a été déprimée par le recul de Wall Street et de Tokyo, ainsi que par de mauvaises nouvelles supplémentaires dans le secteur des banques et de l'immobilier. Le marché a aussi pris note d'un sondage selon lequel l'enthousiasme des gestionnaires de portefeuilles est retombé depuis les élections d'avril.

TOKYO, 9 juin ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mardi 9 juin, au terme d'une journée de transactions étroites après trois jours de baisse. A la clôture, l'indice Nikkei a gagné 189,98 points, soit 1,08 % à 17 845,04.

Les opérateurs sont restés sur la touche avant l'échéance des contrats à terme vendredi 12 juin et avant la publication du rapport trimestriel de la Banque du Japon. Les échanges ont été dominés par les programmes liés aux contrats à terme et par des ordres d'achats spéculatifs sur Meiji Milk. *« Personne n'a vraiment envie de se placer sur le marché. Alors seules des valeurs intéressantes, comme Meiji Milk, ont attiré du monde »*, a constaté un opérateur.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4476	4480
Amault Associés	250	....
B.A.C.	41 10	....
Bque Vernes	795	....
Boiron (Ly)	490	499
Boisset (Lyon)	227	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	730
Calberson	393 10	....
Cardif	840	855
C.E.G.E.P.	175	....
C.F.P.I.	273 90	....
C.N.I.M.	1269	....
Codetour	286	....
Conforama	1219	....
Creeks	192	....
Dauphin	308	....
Delmas	1100	....
Demachy Worms Cie	370	....
Devanlay	1100	1125
Deville	181 50	....
Dolisos	120	....
Editions Belfond	133	....
Europ. Propulsion	200	205
Finacor	104	....
G.F.F. (group.fon.f.)	104	101
G.L.M.	399 90	....
Gravograph	123 70	....
Guintoli	831	865
I.C.C.	202	....
Idianova	98 50	....
Immob. Hôtelière	1150	....
Interna. Computer	158	....
I.P.B.M.	62 50	...
Locamic	70 15	....
Matra Comm.	213	212 60
Molex	178	....
Publ.Filipacchi	490	495
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	350	....
Select Invest (Ly)	99	....
Serbo	282	....
Sopra	324	....
TF1	523	512
Thermador H. (Ly)	378	....
Unilog	259 90	....
Viel et Cie.	107 20	....
Y. St-Laurent Groupe	855	840

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 123 320

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,64	107,94	108,12
Précédent	107,66	107,96	108,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
108	0,69	1,26	0,77	1,05

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 743

COURS	Juin	Juillet	Septembre
Dernier	1 983	1 977,50	2 011,50
Précédent	1 991	1 989	2 004

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3430	5,3450	5,4244	5,4294
Yen (100)	4,1970	4,2005	4,2535	4,2605
Ecu	6,9015	6,9035	6,8920	6,8990
Deutschemark	3,3727	3,3732	3,3742	3,3773
Franc suisse	3,6810	3,6850	3,6862	3,6933
Lire italienne (1000)	4,4530	4,4550	4,4154	4,4210
Livre sterling	9,8000	9,8130	9,8107	9,8223
Peseta (100)	5,3285	5,3330	5,2910	5,3010

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4	4 1/8
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8
Lire italienne (1000)	13 1/4	13 1/2	13 1/8	13 3/8	13 1/8	13 3/8
Livre sterling	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8
Franc français	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

CHANGES

Dollar : 5,34 F ↓

Le dollar s'échangeait nettement en baisse mardi 9 juin après un long week-end dans plusieurs pays d'Europe. A Tokyo, la Banque du Japon est de nouveau intervenue. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,34 F contre 5,3710 F vendredi à la cotation officielle.

FRANCFORT	8 juin	9 juin
Dollar (en DM)	Clos	1,5860
TOKYO	**8 juin**	**9 juin**
Dollar (en yens)	127,20	127,23

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 juin)	9 7/8 - 10 %
New-York (4 juin)	3 9/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	5 juin	8 juin
Valeurs françaises	115,1	Clos
Valeurs étrangères	105,4	Clos
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	542,50	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 981,58	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 juin	8 juin
Industrielles	3 398,69	3 404,16

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 juin	8 juin
100 valeurs	2 668,50	2 645,80
30 valeurs	2 077,40	2 057,30
Mines d'or	104,90	105,50
Fonds d'État	88,66	88,70

FRANCFORT

	5 juin	8 juin
Dax	1 789,07	Clos

TOKYO

	8 juin	9 juin
Nikkei Dow Jones	17 655,66	17 845,04
Indice général	1 337,79	1 346,99

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4770	C.N.E 3%	4710	....	....	....
915	B.N.P. T.P.	928	921	921	- 0 75
900	Cr.Lyon. T.P.	901	900	900	- 0 11
1680	Renault T.P.	1637	1636	1620	- 1 04
1779	Rhone Poul. T.P.	1750	1750	1750	....
1156	Saint Gobain T.P.	1150	1160	1160	+ 0 87
890	Thomson T.P.	920	....	....	....
785	ACCOR	764	760	758	- 0 79
795	Air Liquide	780	771	772	- 1 03
645	Alcatel-Alsthom	847	842	843	- 0 82
1740	Als.Superm.	1815	1805	1814	- 0 06
315	A L S P I	322	....	....	....
490	AGF Sté Centrale	492	492	490	- 0 41
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	160	159 50	160	....
1000	Axa (ex Cie Médi)	1026	1015	1015	- 1 07
142	Bafip	159	148	148	- 6 92
128	Bail-Equipem.	119 20	116	116	- 2 68
815	Bail Investiss.	820	820	820	....
490	Bancaire	446	445	441 10	- 1 10
810	Bazar H.-V.	790	778	778	- 1 52
1450	Berger (M)	1436	1435	1435	- 0 07
410	Bertrand Faure	415	406	406	- 2 17
755	Bic	834	830	821	- 1 56
1110	B.I.P.	1085	1085	1085	....
346	BIS	348	341	341	- 2 01
400	B N P (CI)	385	382	381	- 1 04
785	Bollore Tech	780	785	785	+ 0 64
3230	Bongrain	3285	3281	3280	- 0 15
720	Bon-Marché	686	695	684	- 0 29
656	Bouygues	615	612	613	- 0 33
114	BP France	109	109	109	....
1140	B S N	1090	1088	1090	....
1180	Canal Plus	1165	1150	1152	- 0 26
315	Cap Gem.S.	288	285	280 30	- 2 87
2730	Carrefour	2638	2620	2622	- 0 61
179	Casino	173 40	....	....	....
106	Casino ADP	105 50	....	....	....
542 50	Castorama D.I.	567	565	567	....
194	C.C.F.	185 80	185 10	184 80	- 0 54
45	CCMC Ly	46	....	....	....
435*	C.D.M.E.	411	410	403	- 1 95
188	C.E.G.I.D.	184	184	184	....
110	Cerrest (Ny)	103	....	....	....
430	C.E.P. Comm.	425	420	418	- 1 65
132	Cerus	126 70	125 80	126	- 0 65
795	Cetelem	765	....	....	....
280	CF Int.	281 20	....	....	....
325	CGI Info.	330	331	331	+ 0 30
1260	C G I P	1150	1149	1137	- 1 13
640	CGP	880	844	844	- 2 42
1270	Chargeurs S A	1268	1260	1251	- 0 56
345	Christian Dior	342	339	339	- 0 88
620	C I C A (M)	603	....	....	....
465	Ciments franç.	472	472	472	....
725	Clarins	733	733	738	+ 0 68
535	Club Méditer.	515	513	499	- 3 11
186	CMB Packa.	186 20	187	186 10	- 0 05
790	Colas	789	770	770	- 2 41
250	Cpt. Entrep.	237	238 90	238 90	+ 0 80
1300	Compt Mod.	1275	1272	1265	- 0 78
265	CPR (Paris Réc.)	247	247	247	....
995	Créd. Foncier	915	915	912	- 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Crédit Loc France	248	246	246	- 0 81
595	Cr Lyon.(CI)	582	578	578	- 0 69
1080	Credit Nat.	981	984	984	+ 0 31
330	CSEE	306	306	306	....
3200	Danone	3190	....	....	....
380	Dassault Aviation	395	395	395	....
189	Dassault Electr.	177 50	173	173	- 2 54
1770	De Dietrich	1818	1829	1812	- 0 33
87	Dév.R.d.C.(Li)	84	82	82	- 2 38
161	Dév.R.Sud-Est	149	....	....	....
365	D M C	372 10	370	366	- 1 64
430	Docks France	425 60	425	425 40	- 0 02
310	Dynaction	302	296	301	- 0 33
2400	Eaux (Gle)	2332	2322	2322	- 0 43
875	E.B.F.	855	860	860	+ 0 58
475	Ecco	479	479	479	....
385	Elf Aquitaine	391 40	388	389	- 0 61
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1073	1062	1080	- 1 21
275	Erap-Elf (Certif)	275	272 30	272 30	- 0 98
555	Eridania-Beghin	688	689	684	- 0 60
460	Essilor	462	460 20	460 20	- 0 39
220	Essilor.(DP)	229	229 50	229	....
795	Esso	837	830	830	- 0 84
1580	Euralrance	1589	1582	1582	- 0 44
700	Eurocom	710	716	710	....
125	Eurodisneyland	109 50	108	107 80	- 1 55
1050	Europe 1	1030	1025	1025	- 0 49
36	Eurotunnel	36 20	36 25	35 95	- 0 69
1400	Exor	1400	1401	1401	+ 0 07
120	Financial	121	121	121	....
405	Fives Lille	402	404	404	+ 0 50
3080	Fromager. Bel	3380	....	....	....
1980	Gal.Lafayette	2211	2135	2135	- 3 44
1970	G.A.N.	1944	1940	1920	- 1 23
570	Gascogne (B)	585	590	590	- 0 84
1460	Gaz et Eaux	1482	1475	1475	- 0 47
635	Geophysique	684	708	715	+ 4 53
665	Gerland Ly	685	665	665	....
750	Groupe André SA	750	750	750	....
530	Groupe Cité	572	....	....	....
425	GTM-Entrep.	414	415	415	+ 0 24
1770	Guyenne-Gas.	1745	....	....	....
140	Hachette	142	139	138 50	- 2 46
540	Havas	537	535	535	- 0 37
310	Idia	313	....	....	....
345	Imétal	352 50	350	352	- 0 14
148	Immob. Phénix	155	153 90	153 90	- 0 71
108	Ingénico	106 40	106 70	106 70	+ 0 28
6700	Inst. Mérieux	6660	6710	6710	+ 0 75
490	Interbail	475	475	471	- 0 84
865	Intertechnique	880	880	870	- 1 14
980	J. Lefebvre	920	903	903	- 1 85
555	Klepierre	534	540	530	- 0 75
786	Labinal	786	....	....	....
385	Lafarge	385 50	383 20	383 10	- 0 86
320	Lebon	338	339	339	+ 0 30
4850	Legrand	4770	4730	4720	- 1 05
2650	Legrand (DP)	2750	2705	2705	- 1 64
450	Legris Industries	461 80	458	458	- 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
720	Locindus	752	750	750	- 0 27
4150	L.V.M.H.	4040	4020	4018	- 0 54
565	Lyon.Eaux/Dumez	551	548	547	- 0 73
115	Magnetia Ly	110 30	110	108	- 2 09
320	Mar. Wendel	330	315 10	314 50	- 4 70
184	[illegible]	188 80	188 90	186 50	- 1 75
580	Merlin-Gerin	595	593	596	+ 0 17
98	Metaleurop	97 50	97	97	- 0 51
38	Métrologie In.	38 90	38 95	38 70	- 0 51
220	Michelin	215 60	214 60	215 10	- 0 23
156	Min. Salsig (Mai)	156 10	....	....	....
79	MMB	77 10	77 60	78	+ 1 17
171	Moulinex	172	172	172	....
1130	Navig. Mixte	1119	1113	1112	- 0 63
122	Nord-Est	127 90	128	128	+ 0 08
295	Nordon (Ny)	270	264	264	- 2 22
580	Nouv Galeries	583	....	....	....
167	Olipar	167	165 90	165	- 1 20
900	Oréal	900	900	896	- 0 44
415	Paribas	394	392	392 30	- 0 43
205	Pechiney Int.	203 40	203 10	203 10	- 0 15
375	Pechiney (CP)	360	....	....	....
1580	Pernod Ricard	1555	1552	1553	- 0 13
775	Peugeot	780	760	758	- 0 26
375	Pinault	363	360 50	360 70	- 0 63
840	Plastic-Omn.	830	840	831	+ 0 12
600	Poliet	600	598	596	- 0 67
715	Primagaz	725	723	730	+ 0 69
820	Printemps	806	808	808	+ 0 25
3730	Promodes	3471	3518	3500	+ 0 84
610	Radiotechn.	604	607	598	- 0 83
5700	Redoute (La)	5860	5870	5840	- 0 34
185	Rémy Cointreau	185	185	185	....
645	R. Poulenc CIP	643	645	642	- 0 16
335	Robur Financ.	326	....	....	....
68	Rochette(La)	69 90	70 30	70	+ 0 14
2120	Roussel Uclaf	2220	2203	2203	- 0 77
3250	R. Impér.Ly *	3280	3300	3300	+ 0 61
183	Sade (Ny)	184	184	184	....
2050	Sagem	2180	2185	2185	+ 0 23
585	Saint Gobain	586	580	584	- 0 34
1330	Saint Louis	1296	1277	1274	- 1 62
1480	Salomon Ly	1432	....	....	....
330	Salvepar (Ny)	312	315	320	+ 2 56
1420	S A T	1458	1401	1401	- 3 91
260	Saut. Chât.	245	242 20	242 20	- 1 14
1150	Saupiquet (Ns)	1130	....	....	....
765	Schneider	762	765	761	- 0 13
18 50	SCOA	16 40	16 85	16 80	+ 2 44
385	Scor s.a.	400	400	400	....
2230	S.E.B.	2201	....	....	....
460	Sefimeg	442	440	437	- 1 13
127	Selectibanque	127 90	127 90	127 90	....
240	Sextant A	230	228 50	223	- 3 04
790	S F I M	782	791	770	- 1 53
245	S.G.E.	239	237	237	- 0 84
435	Simco	434 90	426	426	- 2 05
710	Sk. Rossignol	678	690	680	+ 0 29
500	Sligos	483	481	478	- 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
535	Société Géné.	509	507	507	- 0 39
62	Sodexco(B)	63	....	....	....
129	Sodero(Ns)	114 50	119	115	+ 0 44
1020	Sodexho	1058	1079	1050	- 0 76
80	Sogenal(Ny)	78	78	78	....
430	Sogerap	428	430	434	+ 1 40
1500	Sommer-Allib.	1550	1543	1540	- 0 65
405	SOPHIA	406 50	407	407	+ 0 12
1700	Source Perrier	1700	1701	1715	+ 0 88
875	Sovac	820	816	816	- 0 49
375	SPEP	360	353	353	- 1 94
360	Spie-Batignol.	355	345	343	- 3 38
875	Strafor Facom.	861	864	864	+ 0 35
335	Suez	320 90	316	316 30	- 1 43
1170	Synthelabo	1140	1150	1140	....
160	Thomson CSF	158 20	157 10	156 10	- 1 33
250	Total	261	260 50	259 80	- 0 46
186	- (certif)	195 50	195 50	195	- 0 26
210	Traflaux Fin.	208	210	212	+ 1 92
540	U.A.P.	521	519	515	- 1 15
340	U F B Locab.	312	307 20	315	+ 0 96
735	U I C	729	730	727	- 0 27
450	U I F	442	443 20	443 20	+ 0 27
800	U I S	816	....	....	....
525	Unibail	505	500	500	- 0 99
740	Valeo	773	775	775	+ 0 26
255	Vallourec	244	244	240 50	- 1 43
310	Via Banque	301	302	302	+ 0 33
345	Worms et Cie	344	340	345	+ 0 29
1290	Zodiac	1270	1300	1300	+ 2 36
1070	Elf Gabon	1140	1150	1135	- 0 44
113	Amax	119	122	122	+ 2 52
135	Amer. Barrick	139 90	139 60	139 60	- 0 21
124	Amer. Express	125 20	128	128	+ 2 24
236	A.T.T.	223 80	227 80	227 80	+ 1 88
190	Anglo Amer.C.	191 90	....	....	....
325	Amgold	309	....	....	....
265	Banco Santander	253	....	....	....
830	B.A.S.F.	804	820	820	+ 1 99
990	Bayer	976	....	....	....
54	Blesheim Plc	56	55 05	54	- 3 57
36	Buffelsfont.	35 60	36 20	36 20	+ 1 12
156	Chase Manh.	150	....	....	....
2730	Daimler Benz	2739	2775	2775	+ 1 31
146	De Beers	138	137 30	137 30	- 0 51
2400	Deutsche Bank	2321	2340	2330	+ 0 39
1170	Dresdner Bank	1151	1153	1153	+ 0 17
64	Driefontein	59 65	59 30	59 30	- 0 59
290	Du Pont-Nem.	281	277 20	277 20	- 1 35
220	Eastman Kodak	220	219 70	220	....
14	East Rand	13 60	13 90	13 90	+ 2 21
33	Echo Bay	31 30	31 50	31 80	+ 1 60
260	Electrolux	257 50	....	....	....
134	Ericsson	135 90	135	135 10	- 0 59
325	Exxon Corp.	335 70	339 80	339 80	+ 1 22
240	Ford Motor	260 50	255	255	- 2 11
47	Freegold	47 50	47 20	47 50	....
20	Gencor	19 80	19 80	20 20	+ 2 02
420	Gén. Elect.	409 70	410 20	410 30	+ 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Gén. Motors	236	236 30	236 30	+ 0 13
360	Gén. Belgique	360	....	....	....
50	Gd Metropol.	48	48 55	48 75	+ 1 56
61	Guinness	58 50	59 20	58 40	- 0 17
23	Hanson PLC	23 40	22 90	22 80	- 2 56
28	Harmony Gold	25 60	26	25 56	- 0 20
405	Hewlett Packard	389	....	....	....
34	Hitachi	33 90	33 85	33 50	- 1 18
880	Hoechst	875	880	880	+ 0 57
69	Homestake	69	71 40	71 40	+ 3 48
132	I.C.I.	129 10	126 40	126 60	- 1 94
500	I.B.M.	481	491 40	491 50	+ 2 18
365	I.T.T.	343	350	350 10	+ 2 07
186	Ito Yokado	187 80	184	182	- 3 09
58	Matsushita	55	56 90	56 05	+ 0 09
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
250	Mc Donald's	248	250	250	+ 0 81
805	Merck	810	798	798	- 1 48
515	Minnesota M.	509	....	....	....
44	Mitsubishi	42 50	42 50	42 50	....
335	Mobil corp.	357 50	....	....	....
310	Morgan J.P.	305 80	....	....	....
37390	Nestlé	36200	36170	36170	- 0 08
143	Norsk Hydro	150	148	148	- 1 33
106	OFSIL	104 40	102 10	102 10	- 2 20
1860	Pétrofina	1710	1724	1724	+ 0 82
415	Philip Morris	401	406 10	406 10	+ 1 27
115	Philips	114	114 50	116	+ 1 75
56	Placer Dome	55	55	55	....
565	Procter Gamble	550	....	....	....
210	Quilmès	200	201	207	+ 3 50
25	Randfontein	24 10	23 50	23 50	- 2 49
310	Rhone Poul. Rorer	303	300 30	300	- 0 99
450	Royal Dutch	474	476 20	476 80	+ 0 59
63	R T Z	61 20	61 10	61 10	- 0 16
2 17	Saat.& Saatchi	2	2	1 96	- 2 50
32	St Helena	31	31 30	31 30	+ 0 97
335	Schlumberger	365 10	362 80	361 60	- 0 96
49	Shell transp	50 60	50	50	- 1 19
2320	Siemens	2300	2301	2301	+ 0 04
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	183	183	182 10	- 0 49
61	Sumitomo Bank	61 50	61 80	61 80	+ 0 49
183	T.D.K.	179 70	....	....	....
60	Telefonica	60	60	59 50	- 0 83
27	Toshiba	27 20	26 90	26 50	- 2 57
555	Unilever	553	551	551	- 0 36
290	Unit.Techn.	282 80	....	....	....
290	Vaal Reefs	279	278	276	- 1 08
1340	Volkswagen	1370	1342	1342	- 2 04
400	Volvo	395	....	....	....
166	West. Deep	151 20	149	149	- 1 46
390	Xerox Corp.	405	....	....	....
108	Yamanouchi	108	106 80	106 80	- 1 30
4 20	Zambia Cop	4 15	4 14	4 14	- 0 24

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100 05	8 91
10,80% 79/94	....	9 23
Emp.Etat 13,4%83	104 92	6 26
Emp.Etat 12,2% 84	100 47	8 16
10,26% mars 86	104	2 50
OAT 10% 5/2000	107 50	0 35
OAT 9,9% 12/1997	104 15	4 84
OAT 9,8% 1/1996	102 20	3 50
PTT 11,2% 85	105	5 42
CFF 10,30% 86	102 50	3 57
CFF 10,25% nov 90	108 20	2 41
CNA 10 % 1979	....	2 73
CNB Bques 5000F	98 55	3 92
CNB Paribas 5000F	....	3 92
CNB Suez 5000F	....	3 92
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 20	3 92
CNT 9 % 86	99 50	1 39
CRH 10,90% déc.85	107	4 34
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	980	....
Cems	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	619	....
Ly. Eaux cv 6,5%	904	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	848	846
Applications Hydr.	1561	....
Arbel	510	501
Bains C.Monaco	1020	1088
B.Hypoth.Europ.	361	....
B.N.P. Intercont.	403 50	398 80
Beghin-Say (C I)	492 10	496
Bénédictine	2521	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	3657	....
B T P	63 60	63 50
Cambodge	1098	....
Carbone Lorraine	492	492
Cem Poclain	8 10	8 10
C.E.G.F (Frigor)	723	....
Centenaire Blanzy	370	....
Cerabati	52 80	....
Champex Ny	71	....
CIC (CIP)	229	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	343	342
Comiphos	590	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	365	....
Concorde	755	....
Constr.Méc.Prov.	22 50	....
Crédit Gén.Ind.	120	....
Cr Universel (Cie)	323	....
Darblay	645	....
Degremont	2102	....
Delmas Vieljeux	2475	....
Didot Bottin	610	....
Eaux Bassin Vichy	3112	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	406 90	400
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eter (ex Eternit)	2040	2120
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	92 20	....
F.N.A.C.	2010	2000
Foncière (Cie)	530	....
Fonc.Lyonnaise	840	831
Foncina	400	....
Fougerolle	901	920
France I.A.R.D.	825	....
France SA (La)	2089	2090
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	519	....
Genefim	330	....
Gévelot	503	....
G.F.C.	343	343
Groupe Victoire	1164	....
G.T.I (Transport)	228	....
Immobail	334	335
Immobanque	629	639
Im.Marseillaise	5130	....
Immofice	430	430
Invest.(Sté Cie.)	3250	....
Lambert Frères	340	....
Lille Bonnières	1052	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	712	....
Louvre	3090	2980
Lucia	920	....
Machines Bull	34	34
Mag.Uniprix	181 90	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	458	....
Mors	78	78
Navigation (Nle)	200	....
Optorg	310	310
Oriel (Cie)	470	465
Origny-Desvroise	765	....
Palais Nouveauté	1270	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	168	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	195	....
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest.	300	285
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1060	....
Porcher	479	....
Promodès (CI)	1971	....
Publicis	760	741
Rochefortaise	115	....
Rosario	167	166 50
Rougier	230	....
S.A.C.E.R.	426 50	....
S.A.F.A.A.	190 10	....
S.A.F.I.C Alcan	270	....
Saga	400	....
Saint Dominique (F.)	108	108 90
Salins du Midi	622	623
Savoisienne M.	180	....
S.C.A.C.	808	....
Senelle	423	423
S.Eurd.Part. (M)	150	....
Silic	610	....
Slovim	140	139
S.I.P.H.	180	....
S.N.C.I.	100	....
Sofal	591	....
Sofio	335	....
Sofical	1161	1161
Sofitam (ex Sasam)	77	....
Sofragi	2500	2500
Soudure Autogène	690	....
Sovabail	409	....
Stand	500	....
Taittinger	2750	2750
Tanna-Arquitas	201	....
Tour Eiffel	218	....
Ulinor	1160	....
Vicat	480	....
Viniprix	1550	....
Vinex	120	....
Maroc Sté Brasserie	220	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	699	....
Akzo Nv Sico	479	....
Alcan Aluminium	117 60	....
American Brands	247 30	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	95	....
Banco Popular Espa.	594	....
B.Reglements Int.	17100	....
Can.Pacifique	85	....
Chrysler Corp.	88 10	....
C I R	7 60	....
Commerzbank	850	....
Dow Chemical	330 20	329
Fiat	22 50	....
GBL (Brux Lamb)	520	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	74 80	....
Goodyear Tire	380	....
Grace and Co (WR)	194 10	....
Honeywell Inc. In	375	....
Johannesburg	92	....
Koninklijke Pakhoed	131 60	....
Kubota	24 50	....
Midland Bank	45 50	....
Noranda Mines	78 50	....
Olivetti priv.	9	....
Pfizer Inc.	384 80	385
Ricoh	21 60	....
Robeco	291 20	291 30
Rodamco NV	143 50	143 10
Rolinco	287 10	286 70
Saipem	6	....
Sema Group	25 50	....
SKF Aktiebolaget	106 80	....
Tenneco Inc.	238 20	....
Thorn Electrical	81 25	....
Toray Ind.	26 10	....
West Rand Cons.	7	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calciphos	100 10	....
C G H Cogedor	11	....
Copartex	615	....
Drouot Assurances	338	....
Electro-Banque	325	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soulras Ind.	19	....
Gachot S.A.	61	....
Guy Degrenne	435 50	....
Lecteurs du Monde	151	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	218 50	....
St-Gobain-Emballage	2100	....
S.E.P.R.	1500	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	276	....
Waterman	1050	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/6	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 371	....	....	....
Ecu	6 899	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 800	....	....	....
Belgique (100 F)	16 384	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 454	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 200	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 814	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 780	....	....	....
Suisse (100 f)	368 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 250	....	....	....
Norvège (100 k)	86 250	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 849	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 350	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 036	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 482	....	....	....
Japon (100 yens)	4 225	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/6
Or fin (kilo en barre)	68850	....
Or fin (en lingot)	68950	....
Napoléon (20f)	335	....
Pièce Fr (10 f)	399	....
Pièce Suisse (20 f)	338	....
Pièce Latine (20 f)	339	....
Souverain	440	....
Pièce 20 dollars	1900	....
Pièce 10 dollars	970	....
Pièce 5 dollars	615	....
Pièce 50 pesos	2200	....
Pièce 10 florins	347	....

SICAV (sélection) 5/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	209 81	204 19
Agepargne	818 84	794 80
Amérigan	7376 08	7092 38
Amplia	266574 59	266574 59 •
Amplitude	648 49	629 60
Arbitrages Court T.	7215 77	7215 77
Associc	1093 74	1093 74
Assot Futur	429 56	419 08
Aurecic	1195 72	1180 89
Avenir Alizés	1717 89	1684 21
Axa Capital	169 13	164 20
Axa Court Terme	7942 30	7942 30
Axa Cro.Ex.Dr Inve	961 28	933 28
Axa Europe	132 19	128 34
Axa Investiments	115 44	112 08
Axa NPI	127	123 30
Axa Ob.Fr.Extrans	139 55	135 49
Axa Prem.Ex.Agepre	113 92	110 60
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	149 31	144 96
Axa Valeurs PER	125 22	121 57
Cadence 1	1048 40	1027 84
Cadence 2	1038 13	1017 77
Cadence 3	1050 65	1030 05
Capmonétaire	6299 50	6293 21
Capoblig	6407 81	6282 17
Capitacic	1308 81	1289 47
Cosmos	1317 86	1285 71
Compavalor	3513 43	3508 17
Convertimmo	359 86	352 79
Credinter	468 80	455 15
Credit Mutuel Capital	1281 95	1256 81
Cred.Mut.Ep.Cour.T	670 93	670 93 •
Cred.Mut.Ep.Indus.	99 41	96 75
Cred.Mut.Ep.J.	69614 40	69614 40
Cred.Mut.Ep.long.T.	195 87	190 83
Créd.Mut.Ep.Monde	1183 54	1151 86
Cred.Mut.Ep.Quatre	1105 39	1075 81 •
Dieze	1353 10	1320 10
Drouot France	881 57	855 89
Drouot Sécurité	231 18	224 45
Ecocic	1102 38	1070 27
Ecuper	127 16	123 46
Ecureuil Capitalisation	2588 63	2543 20
Ecureuil Géovaleurs	2367 85	2298 88
Ecureuil Invest.	460 69	447 27
Ecureuil Monepremiere	67078 84	67078 84
Ecureuil Monétaire	39482 38	39482 38
Ecureuil Trésorerie	2434 56	2434 56
Ecureuil Trimestr.	2006 12	1986 26
Elicash	2 795858	2 795858 •
Energie	273 14	260 75
Eparcic	3602 69	3602 69
Eparcourt-Sicav	4320 72	4309 95
Epargne Associat.	25313 94	25025 72
Epargne Capital	10723 70	10617 52
Epargne Croissance	1770 23	1722 85
Epargne Obligat.	193 91	188 72
Epargne Premiere	14433 04	14325 80
Epargne-Unie	1308 53	1276 61
Epargne Valeurs	441 86	430 03
Eufi Cash capi.	8353 50	8353 50 •
Eufinvest capi.	668 40	668 35 •
Eurocic Leaders	1151 21	1117 68
Eurodyn	1258 55	1227 85
Euro Gan	6634 17	6379 01
Europe Nouvelle	576 90	550 74 •
Fonsicav	14420 56	14420 56
France-gan	10363 88	9965 27
France Garantie	259 15	258 63
France Index Sicav	117 04	113 62
France Obligations	467 03	462 41

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	498 54	484 02 •
Francic Pierre	107 77	104 63
Francic-Regions	1261 75	1225
Fructi-Associations	35 31	35 31
Fructi-Capi.	41 93	41 31
Fructidor	236 12	232 63
Fructifrance action C.	956 46	933 13
Fructifrance action D.	934 73	911 93
Gestilion	14807 94	14734 27
Gest.Associations	172 77	168 97
Horizon	1268 72	1231 77
HLM Monétaire	13919 56	13919 56 •
Indust.Fra.Court.T.	1471 20	1471 20 •
Interepar	103319 41	100310 11
Interoblig	13953 75	13582 11
Interselection Fce	551 97	541 15
Japacic	159 74	155 09 •
Jeunepargne	288 14	283 88
Latitude	2258 79	2253 41
Laser C.T.	12563 63	12563 63
Laser L.T.	6577 49	6483
Lion Association	11287 62	11287 62
Lion Institution	29640 61	29466 94
Lionplus	975 42	958 29
Lion Trésor	2112 65	2091 73
Lion 20 000	26256 61	26256 61
Livret Bourse Inv.	582 83	565 86
Livret Portefeuil.	723 11	702 05
Méditerranée	180 56	175 30
Mensuel CIC	10128 88	10028 59
Monedon	67986 28	67986 28
Mone.J.	72894 22	72894 22 •
Monévalor	82022 62	82022 62
Monétaire dépôts	13462 24	13435 37
Mutuelle Unie Sel.	139 38	135 33
Natio Court Terme	284126 00	284126
Natio-Epargne	17674 93	17499 93
Natio-Ep. Ret.	131 39	127 87
Natio Eparg.Trésor	7787 53	7771 98
Natio-Imm.	1148 30	1117 57
Natio-Inter.	1404 58	1366 99
Natio-Monétaire	25321 83	25321 83
Natio-Patrimoine	1381 40	1344 43
Natio-Placements	64250 42	64250 42
Natio-Revenu	1025 60	1015 45
Natio Sécurité	12069 21	12069 21
Natio-Valeurs	902 39	878 24
Nippon-Gan	5115 34	4918 60
Nord Sud Dévelop.	1585 60	1582 44 •
Obli-Associations	152 48	150 97
Oblicic-Mondial	2631 07	2592 19
Oblicic-Régions	1098 44	1080 24
Oblifutur	2841 88	2772 57
Oblig. tres caté.	176 71	174 10
Oblilion	1353 77	1340 37
Oblisécurité Sicav	12913 70	12913 70
Oraction	1010 86	986 20
Orvalor	6818 96	6685 25
Paribas Capitalisation	1497 51	1475 38
Paribas Opportunités	131 17	125 82
Paribas Patrimoine	588 04	564 07
Patrimoine Retraite	222 96	218 59
Penselor	632 81	620 40
Placement A.	1503 38	1473 90
Placement J.	7231 62	7217 39
Placement M.	66975 48	66841 80
Placement Nord	1013 15	993 28
Pléiade	136 06	132 42
Poste Croissance	21794 52	21772 75
Poste Gestion	65834 04	65834 04
Première Oblig.	10680 54	10589 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 01	108 92
Prv'Associations	29486 20	29486 20
Proficus	1011 54	986 87
Qatmz	137 68	134 32
Réalvalor	813 57	797 62
Rentacic	160 90	158 52
Revenus Trimestr.	5288 82	5236 46 •
Revenu-Vert	1138 07	1121 25
St Honoré Bio-Alim.	1009 36	963 59 •
St Honoré Bons du Tr	11232 08	11176 20 •
St Honoré Global	228 47	218 11 •
St Honoré Invest.	793 94	757 94 •
St Honoré Pacifique	583 72	557 25 •
St Honoré PME	543 99	519 32 •
St Honoré Real	14966 08	14908 45 •
Sécuricic	1745 28	1745 28
Sécuri-Gan	12825 84	12574 35
Sécuritaux	1393 84	1393 84
Sicavdan	711 09	700 58
Sicav Associations	1847 31	1847 31
SFI-CNP Assur	664 26	644 91
S.G. Fr. opportunités	1226 04	1201 02
Sicav 5.000	454 56	442 38
S.I. Est	1373 97	1333 95
Sivafrance	731 05	711 48
Sivam	404 02	393 21
Sivarente	224 30	219 90
Sivinter	443 15	431 29
S.N.I.	1160 78	1117 26
Sogenfrance	1146 20	1123 73
Sogépargne	315 89	309 70
Sogevar	1084 21	1062 95
Sogintar	1318 07	1292 23
Soleil Investissements	593 69	570 86
Solstice	2207 61	2202 10 •
State Street Act. Eur.	10558 71	10201 65
State Street Act. Frce.	11515 04	11179 65
St. Str. Act.Japon	10731 52	10368 62
State Street Emer. Mkt	12814 04	12197 98
Stratégie Actions	832 52	800 50
Stratégie Rendement	1402 49	1358 34
Technocic	1129 61	1096 71
Techno-Gan	5981 24	5865 04
Thesora	663 74	657 17 •
Trésor Plus	1283 94	1271 23
Trésor Trimestriel	1027 87	1017 89
Trésoricic	129812 74	129812 74
Trilion	5210 77	5143 90
UAP Investissement	445 81	433 55
UAP Actions France	615 90	593 64
UAP Act. Select.	633 41	610 52
UAP Aedificandi	540 29	520 76
UAP Alteh	199 11	191 91
UAP Alto Sicav	155 73	150 10
UAP Moyen Terme	139 31	134 27
UAP Première Cat.	10736 88	10348 80
Uni-Associations	123 24	123 24 •
Uni-Foncier	1228 60	1198 63
Unifrance	612 84	597 69
Uni-Garantie	1289 67	1284 35
Uni Régions	1425 91	1391 13
Univar	236 64	236 64 •
Univers Actions	1298 69	1267 01
Univers Obligations	1808 21	1782 18
Valorg	2053 01	2060 96
Valrea	53328	53302 35

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

TAUROMACHIE

La féria de Nîmes
L'aristocrate et le bourgeois

Ouverte le 1er juin, la traditionnelle féria de Nîmes s'est achevée, lundi 8 juin, après une semaine pluvieuse qui a perturbé le spectacle de l'arène et le bon déroulement des festivités de rue.

NIMES

de notre envoyé spécial

Ernest Hemingway affirmait que le paradis devait être semblable à *« une rivière à truites ou à une place de barrera dans les arènes »*. Au paradis, ce samedi de Pentecôte, ils l'étaient ces aficionados envoûtés par Julio Aparicio. Sur le sable de l'amphithéâtre romain, ce Sévillan de vingt-trois ans, vêtu de rose et d'or, magique, a donné la leçon. *Limpide et somptueux*, son toréo a la délicatesse et la préciosité des reliquaires. *Intriguante*, un taureau de Juan Pedro Domeck, noble mais pas très armé, caressé par la muleta, se glisse avec douceur dans les plis de l'étoffe écarlate.

L'Andalou, tel un prince cherchant une couronne, domine avec élégance un fauve qui, sans cesse, charge le leurre. On évoque la Tour de l'or qui, là-bas, à *Séville*, voyait s'embarquer pour les Amériques ces capitaines aux doigts bagués de *diamants. On respire l'odeur du* sainfoin du Guadalquivir, ces fleurs rouge et jaune qui enivraient la cavalerie maure. La cape onctueuse et la muleta rêveuse de Julio Aparicio révèlent les mystères de la tauromachie dont la grâce indolente charme les terres brûlantes du Sud. Une grande estocade roule *Intriguante* sur le sol. A 13 heures, tout était dit.

A l'heure des vêpres, le soleil avait définitivement chassé les averses qui, jour après jour, crevaient sur le dos luisant des *taureaux. Chamaco, de son vrai* nom, Antonio Borrero, se présente au paséo. Vêtu d'un costume dessiné par le couturier Christian Lacroix que l'on a connu mieux inspiré, l'enfant de Huelva va prendre l'alternative. Une cérémonie qui autorisa le jeune torero à jouer dans la cour des grands, combattant des fauves de *quatre ans au lieu* de trois.

La geste de Chamaco, qui a repris le nom de guerre de son père, un matador célèbre des années 60, est particulière. On *a voulu la comparer à celle du* Cordobès. Mais le Cordobès, c'était une histoire. Chamaco, c'est un caprice d'enfant gâté, titillé par la movida, des attitudes de bourgeois encanaillé qui conteste les canons traditionnels de la tauromachie, mais qui ont leurs limites.

Dans l'arène, Chamaco, le regard en embuscade et le menton racoleur, s'agite, trépigne, s'agenouille, vitupère, se bagarre à coups de poignet vulgaires avec le taureau. Bref, du fauve ou du torero, on ne sait *plus qui fait la bête. Chamaco a* joué, toréé le public et, sous les applaudissements, est sorti de l'arène porté à dos d'hommes. Un triomphe. Mais que penser d'un matador qui, le jour de son alternative, tue le taureau d'un vilain coup d'épée dans le cou ? Que penser de ces « aficionados » qui, faisant fi d'un tel geste, à l'heure du *« moment de la vérité »*, acclament un maestro à la sincérité douteuse ?

Le lendemain, face à de superbes fauves de Sanchez-Dalp, ce fut une autre chanson. Débordé par ces bêtes, braves et puissantes, Chamaco a échoué, incapable de se rendre maître de la piste et les huées *de la foule versatile ont accompagné* sa sortie de l'arène.

Pourtant, Antonio Borrero, *quand il le veut, peut toréer.* Il est alors sobre et efficace. C'est un honnête matador. Comme il en existe tant entre la Puerto-de-Santa-Maria et Dax, Arles et Salamanque, Bayonne et Jerez-de-la-Frontera. Mais le public, peu averti, ne veut pas le voir classique. Il désire ses gestes fantaisistes qui ont fait *son succès, il réclame cette* ambiance de cirque qui n'apporte rien au combat. Chamaco est aujourd'hui la première victime de la médiatisation à outrance de la corrida.

Quel statut pour la corrida ?

La féria nîmoise, particulièrement réussie, a présenté des taureaux puissants et solides sur leurs pattes, aux pointes bien tournées, aux larges fanons et à l'attaque dangereuse. La charge *tumultueuse et brutale* des Sanchez-Dalp et des Atanasio Fernandez contre les picadors *ont enchanté les aficionados* qui savent que cet affrontement sauvage révèle la bravoure des taureaux. Salut aussi à *Botanero*, un fauve de 515 kilos venu de Salamanque mourir sur la terre gardoise après avoir renversé le cavalier et son cheval et pris quatre piques.

El Fundi a prouvé qu'il était toujours un grand gladiateur, Fernando Cepeda un artiste délicat, *Joselito un torero sensible* et Cesar Rincon, un dominateur de classe.

Enfin, la présence sur les gradins de vieilles pierres romaines de M. Michel Vauzelle, garde *des sceaux, est intéressante* à l'heure où FR3, chaîne du service public, a décidé de retirer de son réseau national l'émission « Face au toril ». Elle pose également la question de la situation de la corrida en France. Ses acteurs, responsables d'arènes, toreros nîmois ou arlésiens, éleveurs camarguais vivent en marge de la loi. Quel statut professionnel pour les matadors, banderilleros, pica*dors ? Quelle fiscalité pour le* spectacle taurin ?

Aficionado averti, le garde des sceaux *n'est-il pas*, aujourd'hui, le mieux placé pour *régler, enfin,* la question taurine *au sud de la Loire ? M. Jack* Lang, ministre de la culture, avait annoncé dans ces colonnes sa *décision d'ouvrir* ce dossier. Il ne l'a pas fait. M. Vauzelle sera-t-il plus efficace ? Dans l'affirmative, il fera mentir le torero Pepe Hillo. En apprenant la mort de Louis XVI, ce matador avait demandé : *« Comment l'ont-ils tué ? ». « En lui coupant la tête »*, répondit le messager. *« Le pauvre*, s'exclama-t-il *alors. Ces Français ne feront jamais de bons toreros »*.

JEAN PERRIN

CARNET DU Monde

Mariages

– M. André GUILLERAULT et Mme, née Lucie Danel,
M. René GUILLERAULT et Mme, née Denise Moupoix,

sont heureux de faire part du mariage de

M. Stéphane GUILLERAULT,
leur petit-fils et fils,
avec
Mlle Aurore BARBELIVIEN,
fille de M. Alain Barbelivien et de Mme, née Nicole Hubert.

Les cérémonies civile et religieuse ont été célébrées à Villemeux-sur-Eure, le 30 mai 1992.

Décès

– *Il a plu à Dieu de rappeler à Lui*

Mme François BORNE,
née Myriam Rabourdin,

décédée le 4 juin 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 16, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

De la part de
M. et Mme Jean Borne,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Traverse.

– Mme Roger Eisinger,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part de la disparition de

Roger EISEIGER
(Emmanuel Eydoux).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 4 juin 1992.

« Vous qui aimez l'Eternel, haïssez le mal. »
Psaume XCVII.

6-8, rue Saint-Adrien,
13008 Marseille.

– Mme Hadjez
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert Avram HADJEZ.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 juin 1992, à 11 heures, au cimetière de Houilles (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de la Marne,
78800 Houilles.

– Mme Maria Menchikoff,
née Gouranda,
Et Marguerite Tchoumak,
sa fille,
ont la profonde douleur de faire part de la mort de

M. Nicolas MENCHIKOFF,
fondateur du Centre de recherches sahariennes du CNRS,

survenue à son domicile dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 juin 1992 en l'église orthodoxe de *Sainte-Geneviève-des-Bois.*

– Unis dans une même pensée respectueuse, les géologues et tous les anciens de l'équipe saharienne de Béni-Abbès ont la douleur d'annoncer le décès de leur maître et ami

Nicolas MENCHIKOFF,
ancien membre du directoire du CNRS,

Il s'est éteint dans sa quatre-vingt-douzième année, après une vie exceptionnelle de courage et de bonté.
Tous se souviendront.

– *Mme Jacques Roze*
et ses enfants David, Fabrice et Hélène,
M. Xavier Roze,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques ROZE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 juin 1992,

Le service religieux sera célébré le mercredi 10 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Lambert, Paris-15e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuilly à 16 h 30.

Remerciements

– La famille de

Bernard JULIEN,

dans l'impossibilité de répondre personnellement, remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie et leur fidélité.

Nos remerciements vont également : à l'hôpital de la Cité universitaire et à tout le service du docteur Tirouvanziam ; à tout le personnel de la société ERATO ; à l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine ; au ministère de la culture.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

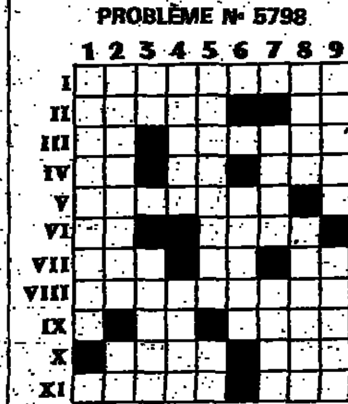
– Fondation François Perroux, conférence de M. *Alexis Jacquemin*, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve sur **« Enjeux de la nouvelle *économie industrielle* européenne »**, sous la présidence de M. Raymond Barre, le mercredi 17 juin 1992, à 18 heures, au Collège de France, salle 1, 11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5e.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V, Caroline Ngo *soutiendra* sa thèse de doctorat : « Restauration des dents postérieures, choix entre composites et onlays céramiques », le mercredi 17 juin 1992, à 12 h 30, 1, rue Maurice-Arnoux, Montrouge.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5798



HORIZONTALEMENT

I. Jadis, il courait les chemins : aujourd'hui, il court un peu partout. – II. Une seule chose ou beaucoup d'hommes. En fin de matinée. – III. Symbole. Larges faveurs. – IV. Etait impatiemment attendu par de faux dévots (*épelé*). Abréviation. L'ennemi de vaines prodigalités. – V. Un travail véritablement tordant. – VI. *Préfixe. Idumée.* – VII. Une personne très simple. Pronom. Changea d'allure. – VIII. S'emportent aussi bien à la mer qu'à la montagne. – IX. Article. Coïncide souvent avec un défaut de connaissance. – X. Plus en place. Certaine fut le berceau et le tombeau d'un empereur. – XI. En France ou à l'étranger. *Déclarés.*

VERTICALEMENT

1. Provisions de bouche. – 2. Viole nos secrets les plus intimes. Chef d'orchestre. – 3. *Etape céleste. Privé d'un viscère.* – 4. Sont désertés au cours de la belle époque. Perpétuent des souvenirs agréables. – 5. Dans les dix premiers. Additif. – 6. Sensation forte dans le voisinage d'éléments avancés. – 7. Cours étranger. Sans aucun mal. – 8. Appartient à l'Histoire. Très doux. – 9. Coule en France. Pas très honnêtes.

Solution du problème no 5797

Horizontalement

I. Ascenseur. – II. Béotienne. – III. Lunettes. – IV. Ure. RO. – V. Tr. *Pensée.* – VI. *Iénisséi.* – VII. Uri. – VIII. Nouvelles. – IX. Sûreté. – X. En. Avoir. – XI. Dentiste.

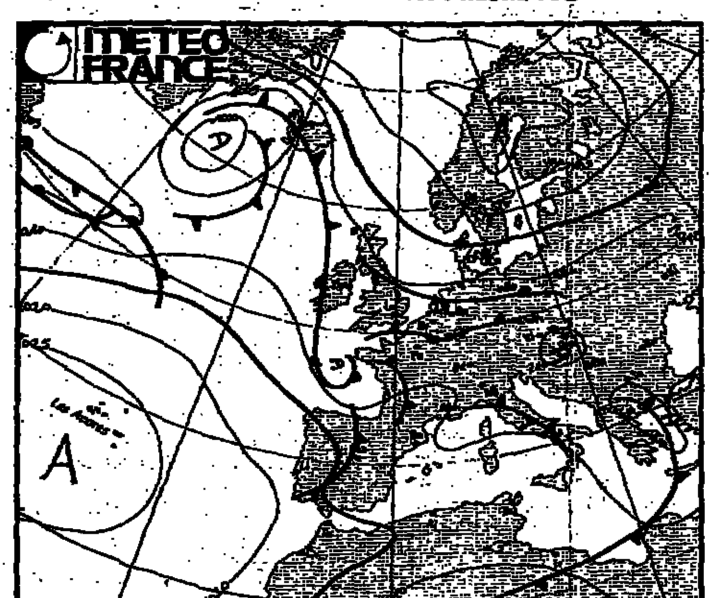
Verticalement

1. Ablutions. – 2. Seurre. Oued. – 3. Cône. Urne. – 4. Eté. Piave. – 5. Nitres. Etat. – 6. Sétons. Lévi. – 7. ENE. Seul. OS. – 8. Urs. Eire. IT. – 9. Ré. Dé. Isère.

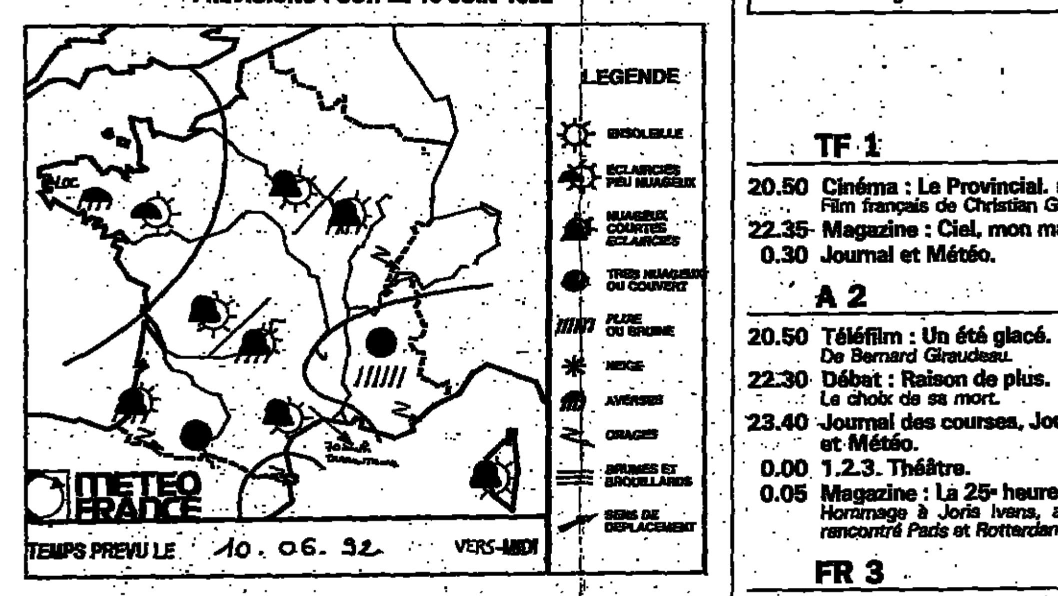
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 1992



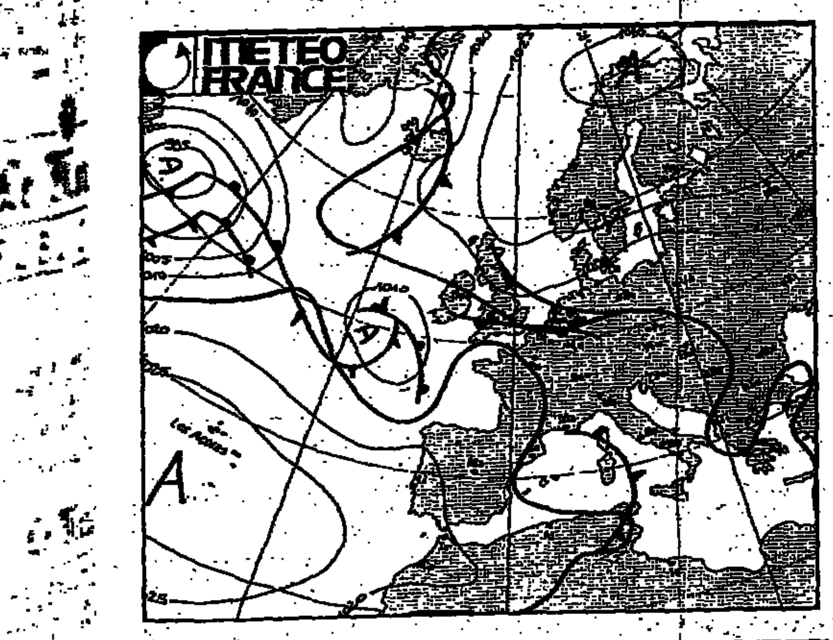
Mercredi : pluies ou orages à l'est, averses et éclaircies à l'ouest. – Sur toutes les régions de l'Est, depuis les Ardennes jusqu'en Corse en passant par les Alpes, ainsi que sur les Pyrénées orientales, les nuages seront abondants tout au long de la journée, avec des épisodes de pluie, et même, par endroits, des orages.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire une *grande moitié* ouest, on verra de temps à autre le soleil, mais les passages nuageux seront nombreux ; ils pourront, à partir de la mi-journée, donner çà et là une courte averse.

Les températures seront inférieures aux normales saisonnières : des minimales le plus souvent voisines de 10 degrés (autour de 15 degrés toutefois sur le littoral méditerranéen) et des maximales qui ne dépasseront pas les *20 degrés*, sauf dans le Sud-Est, où elles pourront atteindre 22 à 23 degrés.

La tramontane soufflera fort dans le golfe du Lion, avec des rafales jusqu'à 80 kilomètres à l'heure. Ailleurs, le vent d'ouest ou nord-ouest sera faible ou modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-6-1992 à 18 heures TUC et le 9-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	15	C
BIARRITZ	19	13	C
BORDEAUX	21	13	N
BOURGES	20	11	N
BREST	19	11	N
CAEN	21	12	N
CHERBOURG	21	12	C
CLERMONT-FER.	17	10	D
DIJON	18	9	C
GRENOBLE	19	11	N
LILLE	21	14	C
LIMOGES	17	12	N
LYON	18	10	C
MARSEILLE	22	13	D
NANCY	21	13	C
NANTES	–	13	C
NICE	20	13	D
PARIS-MONTS.	23	14	N
PAU	20	12	C
PERPIGNAN	22	14	N
RENNES	24	12	N
ST-ETIENNE	17	9	N
STRASBOURG	19	13	C
TOULOUSE	20	13	N
TOURS	24	12	N
POINTE-A-PITRE	31	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	26	12	N
AMSTERDAM	21	11	N
ATHÈNES	27	19	D
BANGKOK	36	26	C
BARCELONE	23	13	C
BELGRADE	23	13	C
BERLIN	24	15	D
BRUXELLES	20	12	B
COPENHAGUE	25	14	D
DAKAR	30	23	N
DJERBA	25	17	N
GENÈVE	17	12	N
HONGKONG	24	23	C
ISTANBUL	26	19	C
JERUSALEM	26	15	N
LE CAIRE	38	20	D
LISBONNE	20	12	D
LONDRES	22	12	N
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	20	12	C
MADRID	22	13	N
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	23	13	N
MILAN	20	9	D
MONTRÉAL	25	18	N
MOSCOU	35	8	C
NAIROBI	23	13	C
NEW-DELHI	41	30	D
NEW-YORK	29	33	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	25	12	C
PÉKIN	29	16	D
RIO-DE-JANEIRO	24	18	–
ROME	23	16	D
SINGAPOUR	31	23	P
STOCKHOLM	25	10	D
SYDNEY	16	5	D
TOKYO	25	22	C
TUNIS	30	14	D
VARSOVIE	25	10	N
VENISE	21	14	D
VIENNE	20	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le tribunal des disparus

UNE fois par mois, TF 1 se prend pour la gendarmerie ou pour saint Antoine de Padoue, voire pour Dieu lui-même, et tente de raccommoder des familles déchirées par les mauvais *coups du destin : fugues*, abandons et autres variantes de la séparation. Pour sa dernière livraison avant les vacances, «Perdu de vue» se lançait ainsi sur les traces d'un Monsieur Tout le Monde, brusquement disparu quatre ans plus tôt.

Faute de mieux, l'équipe avait d'abord retrouvé... son médecin de famille, qui, se fondant sur le dossier médical, n'estimait pas impossible que l'intéressé *«ait eu un malaise et ait perdu connaissance»*. On n'était guère plus avancés, mais « Perdu de vue » explorait aussitôt une autre piste : le disparu pouvait fort bien avoir connu des secrets-défense. Sa société exerçait en effet une partie de ses activités en liaison avec la défense nationale. Yeux ronds de l'épouse, présente sur le plateau. Un espion, mon mari ? *«Le propre des agents secrets, c'est justement qu'ils sont secrets»*, répliquait avec pertinence l'animateur.

Justement, enchaînait-il, « Perdu de vue » avait retrouvé dans les tiroirs du supposé espion *«des dossiers»*. Ah ! On allait tout savoir ! Mais non, ces dossiers *«au contenu très étrange»* n'étaient qu'un journal intime. Ils ne contenaient qu'*«une sorte de mode d'emploi»* de la vie, révéla la psychanalyste de TF 1 – mais oui, il y avait aussi une psychanalyste – qui les avait épluchés. Et d'avancer une théorie hardie que l'on pourrait ainsi résumer : *«Le jour où le réparateur de téléviseurs lui a expliqué qu'il ne pouvait rien pour son poste, ce Monsieur ne s'est-il pas senti lui-même comme une télé qui ne marchait pas ?»* Lumineux ! Que n'y avions-nous pensé nous-mêmes ?

Les pistes médicale, romanesque et psychiatrique s'étant évanouies en direct, on recourut à SVP. Le disparu, dont la photo avait été abondamment montrée, fut *d'abord signalé en différents* endroits du territoire, avant que le faisceau ne se resserre autour d'une HLM d'une ville de l'Ouest, dont le nom fut indiqué.

A cet instant, tout disparu qu'il fût, il n'était plus un inconnu pour nous. Nous avions plongé les yeux dans son journal intime et son dossier médical, et caressé l'hypothèse qu'il fût de connivence avec une puissance étrangère. TF 1 ne faisait plus seulement de nous les intrus d'un malheur familial ni le public de bouffonneries psychologisantes, *mais des indicateurs de police. Se* moquant souverainement des codes, ces vieilleries, TF 1 édictait ses propres lois, érigeant la disparition en crime.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 juin

TF 1

20.50 Cinéma : Le Provincial. ■
Film français de Christian Gion (1990).
22.35 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.30 Journal et Météo.

A 2

20.50 Téléfilm : Un été glacé.
De Bernard Giraudeau.
22.30 Débat : Raison de plus.
Le choix de sa mort.
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.
0.00 1.2.3. Théâtre.
0.05 Magazine : La 25e heure.
Hommage à Joris Ivens, avec la Seine a rencontré Paris et Rotterdam-Europort.

FR 3

20.45 Les Aventures de Tintin.
Le Trésor de Rackham le Rouge ; l'Etoile mystérieuse, de Stéphane Bernasconi, *d'après Hergé.*
21.35 Magazine : Faut pas rêver.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Soirée spéciale : 6e Concours Eurovision des jeunes musiciens.
0.45 Magazine : Regards sur court.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Reine blanche. □
Film français de Jean-Loup Hubert (1991). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Bernard Giraudeau.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'Art en jeu.
22.40 Cinéma : Catchfire. ■
Film américain de Dennis Hopper (1989). Avec Dennis Hopper, Jodie Foster, Dean Stockwell (v.o.).
0.15 Cinéma : *Lune froide.* ■■
Film français de Patrick Bouchitey (1991). Avec Jean-François Stévenin, Patrick Bouchitey, Jean-Pierre Bisson.

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : A la recherche de l'oncle Jack.
22.20 Téléfilm : Le Journal d'Anne Frank.
De Boris Segal.
0.00 Six minutes d'informations.

ARTE

20.30 Soirée thématique : le Voyage.
21.05 Documentaire : Cannibal Tours.
De Dennis O'Rourke.
21.35 Documentaires. *Récits de «Voyageurs modernes» ;* Ecrivains voyageurs ; Le Feuilleton : Voyage à Venise.
21.55 Documentaire : *Week-end à Bora-Bora.*
Une journée-type dans un centre de loisirs.
22.05 Court métrage : Juste le temps.
22.10 Documentaires. Récits de «Voyageurs modernes» ; Ecrivains voyageurs ; Le Feuille-ton : Voyage à Venise ; Impressions d'ailleurs.
22.20 Cinéma : Lettres d'amour en Somalie. ■■
Film français de Frédéric Mitterrand (1981).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel sciences. Relation de voyage à Komodo, avec Pierre Pfefer, spécialiste des éléphants.
21.30 Racisme en Europe : le miroir de la peur.
22.40 Les Nuits magnétiques. La vie à deux.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes no 2 en la mineur op. 51, Variations pour piano sur un thème de Haendel op. 24, Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34, de *Brahms*, par le *Quatuor Cleveland ;* Gyorgy Sebok, piano.
22.30 Soliste. Régine Crespin, soprano.
23.10 Ainsi la nuit... œuvres de Franck, Lachner, Weber.
0.30 Dépêche-notes.

Mercredi 10 juin

TF 1

13.40 Série : Pause café, pause tendresse.
L'Argent de la drogue.
15.05 Club Dorothée.
17.20 Série : Charles s'en charge.
17.50 Magazine : Club plus.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Avec Patti Davis, Sotha, Véronique Lesueur, Koama, Johnny Hallyday, Herbert Léonard, Audin et Modéna, Shanice, M.-C. Solaar.
22.45 Magazine : Mea culpa.
Présenté par Patrick Meney.
23.56 Journal et Météo.
0.05 Série : L'Heure Simenon.
L'Homme de Londres, de *Ken Kaja.*

A 2

13.45 Documentaire : Opération Terre.
Une vraie vie de grenouille.
14.45 Série : *L'Equipée du Poney-Express.*
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Divertissement : Actu A 2.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Magazine : Giga.
18.35 Série : Magnum.
19.20 INC.
19.30 *Journal, Journal des courses* et Météo.
20.00 Sport : Football.
Euro 92 : France-Suède, en direct de Stockholm. Avec à 22.05 : Commentaires.
22.20 Magazine : Direct. La guerre en Europe.
23.35 *Magazine : Musiques au cœur.*
Les Rencontres musicales d'Evian.
1.00 *Journal des courses, Journal* et Météo.
1.20 Téléfilm : *Ces actes inqualifiables.*
De Linda Otto.

FR 3

13.35 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.25 C'est Lulo ! Top Express.
14.55 Questions au gouvernement, *en direct de l'Assemblée nationale.*
17.00 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Spécial sciences. Invités : Hubert Reeves et Roland Moreno.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour.
Mao II, de Don De Lillo.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Il y a cinquante ans, la rafle du Vel'd'hiv : des survivants racontent ; invités : Eva Tichauer *(J'étais le numéro 2832 à Auschwitz)* ; Anette Muller *(la Petite fille du Vel'd'hiv)* ; Robert O. Paxton, historien américain *(la France de Vichy)* ; Henri Rousseau *(le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours)*. Opération Vent printanier, reportage de William Karel et Blanche Finger.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Mercredi en France.
Programme des télévisions régionales.
23.40 Traverses. Les Survivants (Bulgarie 1945-1989), d'Atanas Kiriakov.
L'apprentissage de la démocratie après quarante-cinq ans de régime communiste.
0.35 Musique : Mélomanuit.
Invité : Jean Audouze.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Meurtre par amnésie.
De Bradford May.
15.05 *Magazine : L'Œil du cyclone.*
15.35 Téléfilm : La Guerre de la drogue.
De Brian Gibson.
17.35 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 *Le Journal du cinéma.*
21.00 Cinéma : La Loi criminelle. □
Film américain de Martin Campbell (1989).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Full Contact. ■
Film américain de Sheldon Lettich *(1990) (v.o.).*
0.30 Documentaire : Nus de femmes.
De Jean-François Delassus.
1.25 Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.
1.30 Cinéma : Les Trois Garces.
Film français, classé X, de John Love (1990).

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Homme invisible.
14.50 Magazine : E = M 6.
15.20 Magazine : Culture pub.
15.45 *Magazine : Ecolo 6.*
15.55 Magazine : Culture rock.
16.25 Musique : Flashback.
16.50 Magazine : Nouba.
17.20 Musique : Dance Machine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Quand l'amour s'emmêle.
De Jack Bender.
22.30 Téléfilm : La Preuve par trois.
De David Greene.
0.10 *Magazine : Vénus.*

ARTE

19.00 *Documentaire :* La Lune des prostituées sur les enfants de Dieu.
De Luise Crome.
19.45 Documentaire : Terra X, l'Avancée vers l'Eldorado.
De Gottfried Kirchner. 1. Le Secret des Yaros.
En 1540, après avoir conquis et dévasté le territoire des Incas, les troupes espagnoles espèrent découvrir l'Eldorado et ses trésors.
20.30 Danse : L'Enfant et les sortilèges.
Chorégraphie de Jiri Kylian, musique de Maurice Ravel, livret de Colette.
21.20 Musique : 6e Concours Eurovision des jeunes musiciens.
Finale, depuis Bruxelles.
23.00 Entretien : Dario Fo.
Fabienne Pascaud interroge Dario Fo sur son travail avec les Comédiens-Français.
23.10 Théâtre : Le Médecin volant.
Pièce de Molière, mise en scène de Dario Fo. Avec Dominique Rozan, Christian Blanc, *Marcel Bozonnet.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le style, avec Jacques Cellard, Georges Molinier, Alain Duchesne.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Pour une histoire culturelle de l'œil et du regard.
22.40 Les Nuits magnétiques. La vie à deux.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Arlette *Farge (Vivre dans les rues de Paris au dix-huitième siècle).*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 avril à Notre-Dame de Paris) : Via crucis pour chœur mixte, solistes et orgue, de Liszt, par les Jeunes Solistes, dir. : *Rachid Safir ;* Olivier Latry, orgue.
22.00 Concert (donné le 26 janvier à Radio-France) : Threads II, d'Oliveira ; The Lantern Givers, de Gribbin ; Klangschatten, de Birkenkoetter, par l'Ensemble Erwartung, dir. : Bernard Desgraupes.
23.10 *Ainsi la nuit...* Œuvres de Honegger.
0.30 Dépêche-notes.

La lutte contre le terrorisme au Pérou

La circulation automobile est interdite la nuit à Lima

LIMA

de notre correspondante

La circulation automobile est interdite la nuit dans la capitale : entre 22 heures et 5 heures ne pourront circuler que les bus et les taxis et, éventuellement, les voitures de particuliers munies d'un laissez-passer. Cette mesure, annoncée par le président Fujimori, a été décidée à la suite des attentats terroristes qui ont eu lieu ces dernières semaines.

Depuis le «putsch civil» du 5 avril dernier, plus d'une douzaine de camions ou voitures piégés ont explosé à Lima, entraînant la perte de vies humaines et des dégâts matériels considérables. *«Il ne s'agit pas d'un couvre-feu,* a souligné le chef de l'Etat, *étant donné que les mouvements des piétons ne sont pas interdits...»* Néanmoins, dans une capitale comme Lima où vivent près de huit millions d'habitants et qui s'étend sur près de quarante kilomètres du nord au sud et sur une vingtaine de l'est à l'ouest, et où existent déjà de sérieux problèmes de transport, cette nouvelle mesure peut créer des problèmes supplémentaires à la population.

La préfecture de Lima a lancé une autre initiative : former des brigades de sécurité entre voisins, qui pourraient mobiliser 50 000 personnes et seraient appelées par la police pour effectuer des rondes vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

NICOLE BONNET

Pour « imposer un changement radical » en Algérie

Le président Boudiaf appelle au lancement d'un « Rassemblement national »

Le président du Haut Comité d'Etat (HCE), M. Mohamed Boudiaf, a appelé, lundi 8 juin, au cours d'une allocution radio-télévisée, à la création d'un *«Rassemblement national»* destiné à *«imposer un changement politique radical»* et dont seraient exclus les *«partisans de la violence et du retour en arrière».* Il faisait ainsi allusion au Front islamique du salut (FIS), aujourd'hui dissous et au Front de libération national (FLN), l'ancien parti unique.

M. Boudiaf a indiqué que la *«réconciliation nationale»* réclamée par plusieurs partis d'opposition doit s'opérer dans le cadre de ce Rassemblement qui, à l'en croire, *«ne sera pas un parti politique, ni encore moins un parti unique»,* mais *«un cadre de dialogue»* pour un *«projet de salut national».* Ce Rassemblement, *«ouvert à tous les citoyens indépendamment de leurs opinions politiques».* et organisé sur une base territoriale, sera *«le socle sur lequel reposera le soutien au HCE et le moyen pour ses membres d'exercer, à tous les niveaux, un contre-pouvoir». «Le gouvernement actuel a notre confiance»,* a insisté le chef de l'Etat qui a souhaité *«un retour prochain à l'arbitrage du peuple».*

D'autre part, les 641 islamistes détenus au *«centre de sûreté»* de Bordj Omar Driss, dans le département saharien d'Illizi, ont été libérés, a annoncé, lundi, la radio d'Etat. Trois autres centres – Reggane, In Salah et Ain-M'guel – doivent être fermés et les prisonniers transférés vers le nord du pays où les conditions climatiques en été sont moins pénibles. – *(AFP, Reuter.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Brisons là !

ELLE a bonne mine, aujourd'hui, dites donc, l'union de la droite ! Menacer de rupture ceux qui ont l'honnêteté et le bon sens de venir enfin nous expliquer, de concert avec le PS, en termes simples, clairs et nets à quoi ça rime Maastricht, c'est d'un grotesque ! Déjà qu'on n'y voyait goutte, c'est où, c'est quand, c'est comment cette nouvelle Europe sans frontières, décidée par nos princes, qui tentent de nous mettre devant le fait accompli ? Les Danois n'en veulent pas ? Tant pis pour eux. On la fera à onze. Et si moi j'en veux pas non plus, c'est que je vais avoir mon mot à dire à la rentrée, vous la ferez à combien ? A dix ? A neuf, des fois que les Irlandais la repousseraient du pied ? A huit, au cas où les Allemands, consultés, sait-on jamais, répondraient «nein» ?

Vu l'enjeu, normal que les peuples se prononcent ! En pleine connaissance de cause. Et elle est loin d'être entendue, là, la cause. Sauf par ceux de nos représentants qui ont étudié le dossier, après tout c'est leur métier, et dont les avis sont partagés. Toutes tendances confondues. S'agit pas de la course à l'Elysée, s'agit d'un référendum sur une question qui engage l'avenir de la nation. VGE et Guigou, à Sélestat, Béré et le petit Léo, la semaine prochaine à Nevers, fermes partisans du « oui », vont tenter de nous convaincre. En attendant qu'un Séguin et un Chevènement en fassent autant en faveur du «non».

Il est furax, là, Chirac ! Apporter de l'eau au moulin des socialos, s'asseoir à la même tribune, – attendez, cher ami, votre micro est mal branché, je vais vous passer le mien, – ça ressemble à quoi ? Qu'est-ce que ça cache, ces mamours avec la majorité ? Vous voulez me faire cocu, hein, c'est ça ! Pas du tout ! Simplement, on pensait pouvoir regagner l'estime et la confiance des Français, en se plaçant au dessus des sempiternelles querelles de politique politicienne.

Ah ! Parce que vous croyez que son référendum, le Mimi nous l'a balancé sans aucune arrière-pensée, bande de demeurés ? Ce qu'il veut, c'est nous diviser. Et bien, moi Jacquot, je vais jouer le jeu, pareil. Je me sépare de vous. Tout est rompu, mon gendre ! Eh c'est moi qui l'ai décidé, pas lui, non, mais !

Mort du sociologue Michael Pollack

Le sociologue d'origine autrichienne Michael Pollack est mort dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 juin des suites du sida.

Né le 26 juillet 1948 à Vienne, il avait fait ses études en Autriche puis à Paris. Entré au CNRS en 1980, il était directeur de recherche depuis 1990. Auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur Vienne et sur l'antisémitisme, Michael Pollack a publié en 1988 chez A.-M. Métailié un livre sur *les Homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie* et, en 1990, chez le même éditeur, *l'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale (voir l'article de Nicole Lapierre dans* «le Monde des livres» *du 23 novembre 1990).*

EN BREF

□ **ESPAGNE. Attentat à la voiture piégée à Madrid.** – L'explosion d'une voiture piégée, mardi 9 juin, dans le centre de Madrid a fait au moins douze blessés, a déclaré un porte-parole de la police espagnole. La détonation s'est produite peu après 8 heures (6 heures GMT) sur le parking d'un hypermarché au moment où passait un camion de la marine espagnole, quarante-cinq minutes avant l'ouverture du magasin. Le véhicule a été détruit et ses passagers, ainsi que des passants, ont été blessés et se trouvent pour certains dans un état grave. – *(Reuter, AFP.)*

□ **TURQUIE : un journaliste tué dans le Sud-Est anatolien.** – Un correspondant du quotidien turc *Gundem,* M. Hafiz Akdemir, a été tué par balle à Diyarbakir, dans le Sud-Est anatolien, lundi 8 juin, alors qu'il se rendait à son bureau, a rapporté mardi l'AFP. Il a été blessé à la tête par une personne non identifiée qui a pris la fuite. Le journaliste, âgé de vingt-sept ans, est décédé à l'hôpital. Au total cinq journalistes ont été tués en quatre mois dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde. – *(AFP.)*

□ **Les ravisseurs d'une fillette ont été écroués à Grenoble.** – Patrick Beghin, trente-trois ans, gardien de la paix et sa compagne, Fabienne Cordier, trente ans, ont été inculpés, lundi 8 juin, d'enlèvement d'enfant mineur par fraude, et écroués. Après avoir réconforté une fillette de deux ans, perdue par ses parents dans le centre-ville de Grenoble, ils l'avaient recueillie à leur domicile, dans l'après-midi du 6 juin, sans prévenir la police (*le Monde* du 9 juin). Le couple, en mal d'enfant, n'alerta l'hôtel de police que le lendemain matin. Dès son placement en garde à vue, Patrick Beghin a été suspendu de ses fonctions de gardien de la paix.

□ **Non-lieu pour M. Jean-Claude Darmon, le *«Monsieur publicité»* du football français.** – M. Jean-Claude Darmon, a bénéficié, vendredi 5 juin, d'un non-lieu, dans l'affaire concernant la gestion du club de football de Toulon. En 1990 de nombreux transferts de fonds effectués entre les sociétés de M. Darmon avaient attiré l'attention des enquêteurs, tout particulièrement un versement de quelque 13 millions de francs effectué par la Société d'éditions et de publicité (SEP) concernant les retransmission de matches de coupe d'Europe. M. Darmon, inculpé d'abus de biens sociaux et de faux et usage de faux par le juge d'instruction marseillais Jean-Pierre Zanoto, avait été placé en garde à vue, puis remis en liberté sous contrôle judiciaire après versement d'une caution d'un million de francs.

A Lorient

La marine va mettre à flot sa première frégate légère

Mise sur cale à l'arsenal de Lorient à la fin de 1990, la frégate *La Fayette,* qui est la première d'une série vouée à la protection des espaces maritimes outre-mer, sera mise à flot le samedi 13 juin. Elle devrait être en service en 1995.

L'objectif de la marine française est de pouvoir déployer, loin de leur base d'origine, des bâtiments de 3 300 tonnes qui ont pour mission de patrouiller pendant une cinquantaine de jours d'affilée, en toutes zones et par toutes les conditions climatiques, pour participer au règlement de crises limitées hors d'Europe. Le projet initial porte sur six navires, pour un coût global estimé à 8 milliards de francs (valeur 1990).

Reconnaissable par sa silhouette originale et dessinée pour tenir compte des nécessités d'échapper, par sa «furtivité», à une détection adverse, cette frégate présente une architecture lisse et sans angles droits, tout en ayant reçu un blindage de certaines zones vitales. Pour des raisons de facilité d'entretien, le navire a été conçu dès l'arsenal de façon modulaire (construction des anneaux de coque et de blocs de superstructure préarmés), ce qui permet de réduire de moitié le travail effectué à bord et de suivre l'évolution de la menace et, donc, des matériels censés lui être adaptés.

Outre son armement en missiles surface-surface Exocet et en missiles antiaériens Crotale, cette classe de frégate emporte un hélicoptère de 9 tonnes qui sera, dans un premier temps, un Panther et, ensuite, l'hélicoptère logistique européen NH-90.

Après le *La Fayette,* les frégates suivantes doivent être livrées à la marine tous les quinze mois environ. Les trois premières – les deux suivantes ont été baptisées *Surcouf* et *Courbet* – doivent être déployées en océan Indien, où elles relèveront le *Commandant-Bory* et ses unités de renfort. De telles frégates légères ont été commandées à la France par Taïwan, qui les recevra en tronçons pour y être assemblées par des chantiers locaux, au terme d'un contrat qui a soulevé de nombreuses et très vives critiques de la Chine communiste.

Suspensions de cotations en série à la Bourse

La semaine a débuté à la Bourse par une série de suspensions de cotations dans la perspective de trois opérations financières. La première a entraîné l'arrêt des cotations de Casino, de sa filiale SAIC, des firmes du groupe Rallye comme Genty Cathiard, Genty SA, Go Sport et Finatis. Dans le secteur de la distribution, les cours des Nouvelles Galeries étaient également suspendus pour un autre projet. Enfin, le Certificat d'investissement privilégié Pechiney était lui aussi suspendu.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté de I à XX

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1992 a été tiré à 403 452 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

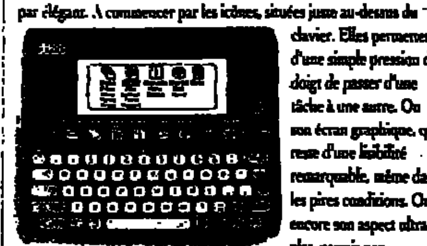
« Arts/Spectacles » : les rendez-vous de l'été

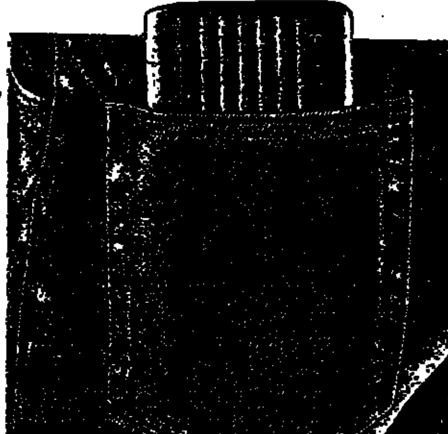
La culture prend ses quartiers d'été et embrase l'Hexagone : sélection des expositions, des festivals classiques, jazz, rock, musiques du monde, chansons, des pièces de théâtre, des spectacles de danse, en France et à l'étranger, jusqu'à mi-septembre.

L'Euro 92 de football

L'équipe de France de football ouvre le championnat d'Europe des nations, mercredi 10 juin, à Stockholm, face à la Suède. Après un parcours qualificatif sans accroc, les Bleus de Michel Platini font partie des favoris pour conquérir, le 26 juin, un deuxième titre européen. Présentation des compétitions et portrait de Jean-Pierre Papin, sacré meilleur joueur européen en 1992, et qui est le principal atout des Français.







16 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

Les « vestiaires » du sport

LE drame de Furiani l'a amplement démontré. Le milieu du sport souffre, *en général*, d'un amateurisme qui peut devenir coupable. Trop d'imprécisions règnent, sous couvert d'un bénévolat, vrai ou faux, notamment des dirigeants. Des pratiques, oubliées ailleurs, et parfois douteuses, peuvent se perpétuer au nom d'une spécificité de moins en moins évidente. Quand on songe aux sommes en jeu, et à l'activité économique induite, ces modes de fonctionnement, hérités du passé, sont fatalement condamnés à terme. Avant Bastia, Bordeaux ou *Marseille*, pour ne parler que des cas les plus exemplaires, montraient déjà les limites du genre.

En tendance, un fort besoin de professionnalisation se dessine, qui va s'imposer à l'avenir. Saisi par le commerce et la gestion, le sport – moins ses pratiquants que son environnement immédiat – est appelé à devenir une activité, *certes exceptionnelle, mais* régie par les mêmes règles que les autres. Sa banalisation est inscrite dans l'ordre des choses, condition de sa modernisation et de son développement, quand bien même il y faut de la passion, du spectacle et de l'émotion. Les Jeux olympiques d'hiver et le Défi français de Marc Pajot, hier, ou la Coupe du monde de football peut-être, demain, ont été ou seront conduits comme des affaires presque normales. A ce titre, de tels événements nécessiteront de plus en plus l'intervention de spécialistes. Avec la croissance de la pratique sportive, il faudra bien structurer le secteur et faire apparaître de nouveaux métiers. On va assister à la naissance de professionnels et à l'arrivée de gestionnaires spécialisés, tous *techniciens dans* un champ dont le rôle économique ne peut plus être ignoré. Depuis quelque temps déjà, la prise de conscience de cette évo*lution dans les « vestiaires du* sport» pointait.

Quand il était secrétaire d'Etat, Roger Bambuck avait lancé une opération, « Profession sport », dans le souci d'exploiter le gisement pour soutenir la création d'emplois. Selon un bilan effectué au 1er juillet 1991 dans les trente départements qui y ont participé, près de 950 emplois *supplémentaires, soit 687 en* équivalent temps plein, ont été dégagés, essentiellement par des associations sportives (52,4 %), des structures *à but non lucratif* (23,5 %) et des collectivités publiques (15,1 %) qui recevaient une subvention de 200 000 francs. Plus qu'honorable, ce résultat permettait de lutter contre le chômage, et, surtout, facilitait le passage au travail à temps plein dans des activités qui sont souvent à temps partiel (à 62 %, d'après une enquête menée dans quatre départements).

PLUS récemment, en décembre 1991, Frédérique Bredin, *secrétaire d'Etat*, et Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, organisaient les premières Assises nationales des *métiers du sport, qui avaient* pour objectif d'intervenir comme un catalyseur. Milieu mal cerné, aux potentialités méconnues, il devait être *démontré*, au cours de deux journées de discussions, que le sport, au sens large, offre des perspectives d'avenir pour l'emploi, si l'on veut bien coordonner les actions.

Sans conteste, le but a été atteint, au moins pour ce qui relève d'un premier recensement. Les emplois liés à l'enseignement, à l'entraînement sportifs et à l'ac*compagnement des activités sportives* et physiques représentent, au bas mot, environ 200 000 emplois, dont 50 000 à temps plein. Ceux de sportifs profes*sionnels, qui englobent les spectacles* sportifs, concernent 3 000 personnes. Les associations emploient à peu près 30 000 personnes, dont la moitié à des tâches d'animation ou d'enseignement.

MAIS il faudrait y ajouter beaucoup d'autres domaines, dont les emplois induits par les retombées économiques de l'activité sportive comme l'information, la communication, les articles et l'équipe*ment de sport, la recherche*, les études, le conseil et la santé. La montagne, avec 200 stations et deux saisons, le littoral, avec la multiplication d'activités (plage, voile, surf, planche à voile, plongée), et les zones rurales, avec la traditionnelle randonnée pédestre ou l'équitation et, maintenant, l'explosion du VTT ou du raft, permettent d'espérer la création d'emplois qui ne seraient pas seulement limités dans le temps. Et, même pas périphériques. Il ne faut oublier ni les emplois liés au sport *dans* les collectivités territoriales (32 000 dans les services municipaux des sports) ni, aujourd'hui en voie de stabilisa*tion après des années d'engouement*, les centres de remise en forme où l'on recense 15 000 salariés. Au total, les effectifs sont impressionnants et, compte tenu de l'évolution de la société, pourraient l'être encore davantage.



Mais la médaille a aussi son revers. Peu organisé, le secteur se caractérise toujours par des emplois précaires ou à temps partiel. Malgré des tentatives, il n'y a pas encore de conventions collectives et, pour les salaires, il *ne brille pas par sa générosité*. Selon une étude réalisée pour le sécrétariat d'Etat aux sports dans les trente départements de l'opération « Profession sport » on ne compte que trois disciplines qui soient rémunérées au-dessus de 100 francs de l'heure, le yoga, le rugby et le patinage. Trois se situent au-dessous des 40 francs de l'heure : l'aïkido, le badminton et l'équitation : plus de la moyenne (54,3 %) étant payé en deçà du SMIC. Des explications à cela : nombre de professionnels ne sont pas diplômés, et leurs compétences ne sont pas reconnues. Le brevet d'Etat d'éducateur sportif, adapté à 63 disciplines mais qui autorise 156 cursus différents, n'est pas seulement peu lisible mais délivré au compte-gouttes. En 1990, 4 869 candidats seulement ont obtenu le 1er degré, 269 le 2e degré, et trois le 3e degré...

S'y ajoute une donnée incontournable, celle de la durée d'une carrière sportive, et donc de l'âge, qui pose fatalement problème dans la plupart des cas. Vers trente-cinq ou quarante ans, il faut envisager une reconversion, dans nombre de ces métiers, à moins de pouvoir évoluer vers de nouvelles fonctions. Confrontées à ces difficultés de gestion prévisionnelle des emplois, de grandes organisations comme l'UCPA ou le Club Med essaient aujourd'hui de mettre en place des solutions originales. *Mais il y a forcément des reclassements qui s'avèrent délicats.*

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

16 PAGES D'OFFRES D'EMPLOIS

OPÉRATION SPÉCIALE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Monde des Ingénieurs

La fin des complexes

Des enseignants comme les autres

« *TOUT dans les muscles, rien dans la tête*». *«agrégé ès barre fixe»* : ce genre de plaisanteries, courantes en salle des professeurs, a le don d'exaspérer les vingt-cinq mille professeurs d'éducation physique et sportive des lycées et collèges (et les quatre mille du privé), appelés plus familièrement par les élèves «profs de gym». Ils ressentent comme profondément injuste cette condescendance, car leur formation s'aligne très exactement sur celle des autres disciplines.

Ils doivent successivement passer le *DEUG et la licence, mention* STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), et éventuellement une maîtrise, un DEA, un DESS. A l'issue de ce parcours du combattant, les deux concours de recrutement classiques : le CAPEPS, certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique et sportive, et l'agrégation, instituée en 1982.

Sciences humaines et maîtrise de soi

Dans les deux cas, les candidats passent trois épreuves écrites d'admissibilité et trois épreuves orales et physiques pour l'admission définitive. Les programmes portent sur les sciences de la vie et les sciences humaines, la pédagogie, les conceptions politiques de l'éducation physique et sportive, les demandes et les pratiques sociales, l'histoire et l'avenir du sport, la régulation et la *gestion de l'agressivité*, les rythmes biologiques, etc. On est loin de « Monsieur Muscle ».

Le service des professeurs d'éducation physique est un peu plus lourd que celui de leurs collègues «intellectuels» : vingt heures pour les certifiés au lieu de dix-huit pour les autres disciplines. Leur traitement démarre respectivement *à 7 230 francs pour les certifiés* et 7 800 francs pour les agrégés. Il culmine au onzième échelon, respectivement à 15 500 et 17 000 francs hors primes.

Leur mission n'est pas tellement d'enseigner le sport, encore moins d'évaluer et de classer les élèves. Elle est de permettre aux jeunes, à travers des activités aussi variées que gymnastique au sol, football ou athlétisme, d'être mieux dans leur corps et donc dans leur tête. Du coup, rien ne les afflige plus que la fameuse dispense, pas toujours justifiée, qui peut diminuer de 10 % l'effectif d'un cours. D'autant que la médiatisation croissante du sport, la formation de plus en plus pointue, tendent à reléguer au rang du folklore l'image du «prof de gym adjudant», ancien modèle qui dégoûtait de l'exercice les âmes les mieux trempées.

Parallèlement à celui de l'éducation nationale, le ministère de la jeunesse et des sports a également une filière formation. La loi Avice de juillet 1984 réserve aux seuls titulaires du BEES (brevet d'Etat d'éducateur sportif), le droit de donner des cours – que ce soit de tennis, d'équitation, de judo ou d'aviron – contre rémunération, dans un club, une association, un centre sportif, ou une fédération. Naturellement il est toujours possible à un sportif de faire de l'entraînement à titre bénévole, et *des millions de gens le font* pendant leurs loisirs. Mais la loi Avice avait pour objet de garantir le niveau de compétence des formateurs professionnels.

Le BEES comporte trois degrés, correspondant à trois niveaux de qualification différents. Le premier degré est classé niveau 4, baccalauréat technique, le BEES deuxième degré est classé niveau 2 – licence ou maîtrise – et le BEES troisième degré, qui permet d'accéder aux fonctions d'entraîneur national ou *de directeur technique national est* classé niveau 1 – troisième cycle ou école d'ingénieur.

Plus de soixante options

Depuis la natation et l'aïkido, jusqu'au volley-ball et au trampoline, plus de soixante options existent, couvrant tous les sports. Une mention particulière pour les *métiers de la montagne, qui* relèvent d'une organisation spéciale : celle du brevet d'Etat d'alpinisme, nécessaire pour être accompagnateur en moyenne montagne, ou bien guide de haute montagne. Le baccalauréat n'est pas exigé pour se présenter aux épreuves du BEES, mais le brevet national de secou*risme est indispensable.*

Si les clubs emploient surtout des bénévoles (10 % des animateurs et 25 % des administratifs sont rétribués), les villages de vacances ont élargi les possibilités d'emploi pour les enseignants : le Club Méditerranée, par exemple, emploie mille six cents moniteurs *en été et huit cents en hiver.*

Liliane Delwasse

Génération composites

Nouvelles fabrications, nouvelles qualifications

ON dirait une sculpture. Lisse, légère, aux formes audacieuses, laissant deviner, sous sa surface, comme des écailles. C'est en réalité un cadre de vélo monobloc en matériaux composites. Cette pièce conçue et fabriquée par la société Look, associée à une fourche de même nature, équipera les vélos des champions français aux Jeux olympiques de Barcelone. L'esthétique, le sport et la haute technologie ont trouvé ici un compromis harmonieux.

Car si l'homme n'a cessé d'améliorer ses performances corporelles, il s'appuie aussi, et de plus en plus, sur les avancées de la recherche pour aller encore *«plus vite, plus haut, plus fort»*, selon la formule de Pierre de Coubertin. Les apports de la recherche, en chimie notamment, concernent les tenues de sport telles que les combinaisons de course à pied, en fibres de synthèse, *plus lisses que la peau*, qui permettent de gagner quelques précieux centièmes de seconde. Ils touchent aussi les matériels de sport à chaque fois qu'il faut allier durablement rigidité et souplesse, aérodynamisme et esthétique, légèreté et résistance aux chocs. Le ski, la perche, la planche à voile, la raquette de tennis, la coque du voilier et son mât, entre autres, n'y ont pas échappé.

Aujourd'hui, l'industrie du sport et des loisirs consacre à la recherche-développement un budget d'environ 5 % de son chiffre d'affaires, selon une estimation du ministère de la recherche. Salomon annonce, quant à lui, un budget de 7 à 8 %, Look de 10 %. Le ski est une discipline parmi les plus dynamiques, où les cinq grands (Salomon, Rossignol, Dynastar, Look et Dynamic) détiennent au total sept mille brevets, selon la Fédération française des industries du sport et des loisirs.

Pour accompagner ces évolutions, il a fallu qualifier le personnel de ce secteur. A titre d'exemple, l'Association européenne pour la valorisation des métiers du sport a lancé en 1991 un certificat de maîtrise de cordeur professionnel de raquettes de tennis et un autre de régleur de fixations de ski.

Des fixations de ski aux pédales de vélo

Il a fallu apprendre l'art et la manière de travailler ces matériaux nouveaux, entrer dans la *«philosophie composites»*, dit-on même chez Look, fabricant connu pour ses fixations de ski, qui, sous l'impulsion de Bernard Hinault, s'est diversifié dans les pédales automatiques de vélo en 1985, puis les cadres composites de vélo deux ans après. Le cadre monobloc, formé de tresses de fibres de carbone, de verre, de céramique ou de kevlar noyées dans de la résine, puis moulées au four, est issu du programme de recherche Cyclelab de Look. Au début, l'atelier monobloc comptait cinq ouvriers. Il en emploie quarante-cinq aujourd'hui. Le travail de fabrication de cette pièce, qui fait appel à quinze postes différents, réclame un effort de qualité totale. Car un mauvais collage ou une dose insuffisante de résine sont invisibles à l'œil nu. Face à cette exigence, une opération « nouvelle qualification » a été menée chez Look, en 1990, pour dix-sept stagiaires.

Evidemment, la société a aussi dû former le formateur... *«Pour travailler sur les composites, on trouve du personnel très qualifié, de niveau ingénieur, mais pas d'opérateurs, car il n'existe pas de formation»*, explique Jean-Claude Chrétien, le chef d'atelier. *«Il y avait deux solutions*, complète Bernard Gracedieux, le DRH de Look. *Ou bien on mettait un contrôleur derrière chaque opérateur, ou bien on responsabilisait les gens.»* La seconde solution a été choisie. Les stagiaires ont réalisé deux vélos entiers, ce qui a permis à chacun de tourner sur tous les postes et donc de mesurer les conséquences de ses éventuelles erreurs et de détecter celles faites en amont.

Par le jeu des rachats du groupe suisse Ebel, propriétaire de Look, cet atelier sera transféré cette année à Villefranche-sur-Saône. Une poignée d'opérateurs seulement suivront. Les autres seront reclassés à la fabrication des fixations de ski et de pédales de vélo, où les composites ne devraient pas tarder à faire leur apparition. De toute manière, tous détiennent désormais une *«carte de visite composites»*, pour reprendre l'expression de Philippe Saenz, le directeur industriel du groupe. Une référence encore rare sur un marché du travail en plein essor.

Francine Aizicovici

► **A lire, le magazine *Molécules* de mars 1992, édité par la Fédération des industries chimiques.**

Une gestion inégale

Le bénévolat est souvent la règle

«NOUS possédons une structure professionnelle pour gérer des professionnels» : telle est la devise sous laquelle Patrice Clerc présente l'équipe de gestion des Internationaux de France de Roland-Garros. Depuis des années, un service spécialisé au sein de la Fédération française de tennis s'occupe de l'organisation de cette manisfestation et de celle de l'Open de Paris à Bercy. Placé à la tête de cette structure, Patrice Clerc est diplômé d'une école supérieure de commerce. Après avoir travaillé dans une société de commerce international de matières premières, il dirige aujourd'hui près de soixante-cinq salariés.

«Il ne s'agit pas d'amateurs ou de bénévoles, précise-t-il. *Une vingtaine de personnes travaillent en permanence à l'entretien et à la maintenance du stade* [siège de la fédération]. *Le reste est réparti en quatre départements qui assurent la gestion complète de l'épreuve.»* Commercialisation des droits aux médias, logistique et travaux, administration et financement, marketing et développement, tout est placé sous le contrôle de quatre départements dirigés par des hommes dont la formation est proche de leur spécialité. Jusqu'aux 350 000 billets édités et traités chaque année par une équipe de techniciens et des imprimantes situées à Roland-Garros même.

Un manque de spécialistes

Mais Patrice Clerc reconnaît volontiers que cette organisation reste *«atypique»* dans le monde du sport. La gestion au quotidien de la plupart des clubs sportifs, des fédérations ou des ligues régionales est assurée avec un mélange variable de bénévolat, d'amateurisme et de professionnalisme. Le club de football de première division de Metz en est un exemple.

Dirigé par un conseil d'administration formé de quatorze élus bénévoles, dont la moitié sont des chefs d'entreprise, le club possède une structure administrative constituée de quatre salariés permanents. Patrick Razurel en est le directeur général : *«Les membres du conseil d'administration définissent la politique générale du club. Leurs pratiques quotidiennes des problèmes de gestion est un atout important pour le club»*, précise-t-il. Pour la gestion quotidienne, en plus des entraîneurs salariés chargés des joueurs et du centre de formation des jeunes, Patrick Razurel travaille avec un comptable salarié et un expert-comptable extérieur au club. *«J'ai moi-même appris la plupart des problèmes de gestion sur le terrain»*, concède-t-il. Ancien ingénieur du bâtiment et des travaux publics, il a été pendant dix ans directeur de la ligue de Bretagne, à Rennes avant de travailler pour la Fédération française de football puis à la Ligue nationale.

Complexité des enjeux

Mais ce brassage des compétences et des formations, mêlées le plus souvent à des cursus originaux, n'est pas toujours une garantie d'efficacité. C'est en tout cas l'avis de Jean-François Nys, responsable, à l'université de Limoges, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) destiné à former des professionnels de la gestion du sport. *«Le monde du sport a besoin de spécialistes et d'équipes de salariés de plus en plus compétents*, souligne-t-il. *Les enjeux humains, économiques et juridiques y sont de plus en plus complexes.»*

En 1978, cette université a créé un centre du droit et de l'économie du sport. Destiné *d'abord à la recherche* (il est associé au CNRS depuis février 1992), ce centre développe en 1984 un enseignement de troisième cycle, encore unique en *son genre, qui forme des «dirigeants administratifs des métiers du sport»*. Après une maîtrise de gestion, d'économie, de droit ou d'éducation physique et sportive, les étudiants suivent des cours et des séminaires *«sur le terrain»*, auprès d'équipes de professionnels et d'organismes sportifs. Contrats de travail, relations avec les médias et les sponsors, tout est passé en revue. *«Nous sommes convaincus d'une chose*, déclare Jean-François Nys : *la bonne volonté des dirigeants bénévoles ne compense pas toujours leur manque de professionnalisme.»*

Olivier Piot



Remise en forme

Un secteur en restructuration

LES hommes avaient Schwartzenegger, les femmes Jane Fonda. Durant les années 80, les Français décidèrent de cultiver leur forme. Aujourd'hui, l'engoue*ment traîne au vestiaire.* Beaucoup de salles locales ont fermé leur porte. Difficile pourtant de quantifier le phénomène. Aucun organisme professionnel ne représente le métier. Les spécialistes constatent les tendances lourdes, en l'occurrence *«un mouvement de concentration au profit de grosses structures qui font des campagnes promotionnelles, bref, qui savent rester attractives. Les autres souffriraient plutôt»*.

Valorisation du personnel

Les locomotives du secteur sont en effet de belle taille, que ce soit Forest Hill, axé sur le tennis, ou Gymnase Club et Vita Top qui appartiennent au même groupe français, Cilois, numéro un européen des clubs de remise en forme. Ils emploient chacun environ mille personnes. *«Cinq grandes familles de métiers sont représentées*, explique Patrick Rizzo, directeur du marketing du groupe Cilois ; *les professeurs, les hôtesses d'accueil, les commerciaux, le personnel administratif et le personnel d'entretien. L'ensemble doit former une collectivité prête à accueillir du mieux possible nos adhérents.» «L'idée commune est que ce type de métiers est simple et accessible à tous*, renchérit Michel Corbière, PDG du groupe Forest Hill, *C'est faux, évidemment. Notre démarche est beaucoup plus sophistiquée qu'il n'y paraît.»*

Pas question, par exemple, de limiter le rôle d'une hôtesse d'accueil à celui d'*«une borne humaine de renseignements»*. Et ainsi de suite pour l'ensemble du personnel. Cela, c'est le cas de figure idéal. Ensuite le marché se heurte visiblement aux mêmes difficultés rencontrées par l'hôtellerie et la restauration : travail saisonnier, contrats à durée déterminée, horaires variables, formation limitée, salaires peu élevés... *«Nous avons tous moins de trente ans*, raconte Olivier, qui fait partie de l'équipe d'accueil d'un petit club de remise en forme parisien. *En général, nous sommes sans qualification et payés au SMIC, pas plus.»*

Si, à qualité technique égale, les défis à relever sont bien, comme l'analyse Patrick Rizzo *«la communication, la convivialité et le service»*, les remèdes portent les noms de formation, communication interne et valorisation du métier.

Gymnase Club et Vita Top, qui affichent un turn over de moins de 10 % par an, ont déjà, en matière de formation, des dispositifs qui fonctionnent, une formation élaborée en commun avec le ministère de la jeunesse et des sports pour les professeurs, la carte de la formation en alternance pour les commerciaux ou, encore, un système de parrainage réservé aux futurs responsables de centres qui sont tous les filleuls d'un directeur en place. Un puzzle qui ne peut être, bien sûr, complet si la valorisation des métiers et donc, entre autres, des salaires ne suit pas. Ce sera la preuve en définitive de la maturité d'un marché qui, petit à petit, gagne en professionnalisme.

Marie-Béatrice Baudet

Le boom des soigneurs

Une médecine spécifique

« *L'EMPLOYEUR direct le plus important, c'est le ministère de la jeunesse et des sports. Et nous-même.»* Le docteur Eric Jousselin, coureur à pied et ancien entraîneur, est en effet le patron du département médical de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), *connu de tous les sportifs* en France et à l'étranger. Voire du grand public, puisque son dispensaire effectue chaque année quelque 20 000 consultations. Son équipe, composée de 75 personnes au total, dont 44 médecins vacataires et contractuels, 12 kinésithérapeutes et 4 infirmières, veille sur *«la tête et les jambes»* de 700 sportifs en internat à Vincennes et d'autant venus de l'extérieur.

«Il est difficile de quantifier le personnel médical et paramédical travaillant dans le secteur de la médecine sportive en France, dit le docteur Jousselin. *Les équipes de foot, de rugby ou de basket, y compris le grand club, n'ont pas de médecins à plein temps attitrés pour des raisons budgétaires.»* Conséquence : ces spécialistes, vacataires, exercent tous une activité principale, soit en milieu hospitalier, soit dans le secteur libéral.

Rôle préventif

Mais *quid* des sportifs de haut niveau ? *«Ils ont leurs praticiens, soigneurs, nutritionnistes personnels, quand ce n'est pas leurs gourous. Mais tous connaissent l'adresse des principales cliniques spécialisées, et bien sûr celle de l'INSEP»*, dit, quant à lui, le docteur Thierry Boyer, rhumatologue, responsable de l'enseignement de pathologie du sport de l'hôpital Bichat, service créé au début des *années 80 par le professeur Mar*cel-François Kahn, et lui-même PDG d'une clinique parisienne à vocation essentiellement sportive, comme en ont fleuri plusieurs à Paris et dans les grandes villes de province à la même époque.

«Il y a eu un effet de poudre sur le créneau porteur de la traumatologie, convient le docteur Jousselin. *Pour de nombreux praticiens, il s'est agi, à travers la médecine sportive, d'ajouter une diversification. A l'INSEP, en revanche, on nous reproche quelquefois de faire une médecine de bien-portants. C'est oublier notre rôle préventif.»*

En effet, l'INSEP, à la différence des cliniques privées, tout en jouant un rôle curatif et en assurant un service des urgences fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, s'enorgueillit d'offrir, depuis 1978, aux équipes nationales et au public un plateau technique d'exploration fonctionnelle de premier ordre. Pour ce qui concerne la formation, outre les stagiaires venus de l'Afrique francophone, les demandes d'emploi sont aujourd'hui nombreuses dans le domaine médical de la part de personnels de l'ex-RDA, dont on reconnaît la remarquable compétence...

C'est au début des années 50 que les facultés de médecine ont introduit un enseignement spécifique mais très superficiel : cardiologie, pneumologie, physiologie de l'effort, qui par la suite a débouché sur la délivrance d'un certificat d'études spéciales (CES). *«Cet enseignement d'une année offrait une «vue-globale» adaptée à des médecins généralistes qui voient des sportifs»*, commente le docteur Boyer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le CES médecine et biologie du sport, et non les diplômes universitaires, donne le titre de spécialiste.

«Il reste qu'aujourd'hui, ajoute le docteur Jousselin, *les centres hospitaliers universitaires ont tous des consultations de médecine du sport bien adaptées. Mais, d'une manière générale, les débouchés de ce type de médecine sont essentiellement limités à la traumatologie, à la rhumatologie et la rééducation fonctionnelle.»*

«L'équipe idéale? C'est l'association d'un rhumatologue fort de trois ans d'études, d'un orthopédiste et d'un rééducateur fonctionnel, confirme le docteur Philippe Brissaud, rhumatologue, lui-même passionné de sport. *Malheureusement, l'engouement actuel du public pour le sport entraîne quelques dérives.»*

Jean Menanteau



Le social hors jeu

Absence de négociations

LE monde sportif apparaît, à bien des égards, comme un *no man's land* social. Certes, le code du travail y est, en principe, appliqué, mais les relations sociales y sont quasi inexistantes. Ainsi, malgré les efforts entrepris par les différents ministres du travail depuis 1981, le sport fédéral (clubs et associations) et le sport commercial (salles de culture physique...) restent deux des derniers grands secteurs d'activité dépourvus de convention collective. Seule exception, très ponctuelle : la convention collective régissant depuis 1975 les centres équestres et celle des centres d'entraînement de chevaux de course au galop.

Depuis 1973, existe également une charte des métiers du football, mais, comme le note un des rares spécialistes de cette question, Jean-Bernard Paillisser, dans son ouvrage sur *le Droit social du sport* (éditions Masson), *« les parties en présence (dirigeants et joueurs) ont des appréciations divergentes sur les apports réels ou supposés de ces dispositions conventionnelles ».*

Si les magistrats semblent reconnaître une certaine valeur juridique à ce texte, le ministère du travail est beaucoup plus réservé. Il est vrai que certaines dispositions, en particulier les sanctions financières, semblent prendre quelque liberté avec le code du travail. Ainsi, un retard à l'entraînement, aux réunions de club, aux conférences techniques, peut entraîner une lettre d'avertissement, puis, en cas de récidive, des réductions de salaire (par quart d'heure de retard).

Vers des actions collectives ?

Sport et syndicalisme ont rarement fait bon ménage. Si certains sportifs, comme les footballeurs ou les cyclistes professionnels, se sont regroupés dans des unions, les syndicats de salariés n'ont pas encore pénétré ce milieu où l'esprit de compétition encourage davantage l'individualisme que la recherche d'actions collectives.

Par ailleurs, les statuts sont multiples : les professeurs de tennis, les moniteurs de ski et les autres enseignants sont le plus souvent des travailleurs indépendants. Côté patronal, le bénévolat de nombreux dirigeants ne facilite pas forcément le dialogue social. De plus, les fédérations sportives n'étant pas *stricto sensu* des groupements d'employeurs, rien ne dit qu'elles soient valablement autorisées à négocier des accords sociaux, à supposer qu'elles le souhaitent.

Si les obstacles à toute structuration sociale de ce secteur sont nombreux, les arguments qui plaident en faveur d'une telle évolution le sont tout autant : le chômage, qui a fait son apparition en 1987 dans le milieu du football professionnel, n'est plus un sujet tabou. La reconversion des sportifs hante même tous les esprits. Dirigeants comme salariés commencent à percevoir les enjeux de la formation et de la qualification professionnelle, comme en témoigne la création d'un fonds d'assurance-formation pour footballeurs au début des années 80. De même, le sport commercial, activité en pleine croissance, devrait bien finir par atteindre une taille adulte et s'organiser en fédération professionnelle.

Tous ces éléments militent, selon les responsables des ministères du travail et de la jeunesse et des sports, en faveur de l'apparition d'une ou de plusieurs conventions collectives dans les milieux sportifs. Cependant, chacun le pressent : les enjeux ne sont pas que sociaux. Ils s'intègrent dans le vaste débat actuel sur les relations qu'entretiennent le sport et l'argent. Mais, dans le domaine social, l'Etat ne peut pas légiférer : il ne peut qu'inciter les acteurs à s'asseoir autour d'une même table.

Frédéric Lemaître

Prévoir la reconversion

Les programmes de l'UCPA

JEAN-CLAUDE AGUILLON, Parisien d'origine, a vingt-cinq ans et une licence d'histoire en poche lorsqu'il entre à l'UCPA en 1978 comme élève-moniteur de ski. En trois ou quatre ans, il décroche ses brevets d'Etat de ski et de voile et mène de front deux carrières. Simple moniteur de ski l'hiver, il s'investit beaucoup dans la voile l'été. Très vite, il devient formateur de formateurs en voile sur la base de Bombannes, puis moniteur-chef. En 1987, il devient directeur de centre sur l'île d'Aix : *« C'était une nouvelle approche, avec plus de gestion. »* Deux ans plus tard, il part préparer un DESS en économie du tourisme à Aix-en-Provence dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF). A son retour, il assure une saison de ski à La Plagne, puis la direction des ressources humaines de l'UCPA lui propose le poste de responsable de la programmation des ventes.

Ce parcours, bien qu'un peu marginal – la plupart des recrues de l'UCPA ont un niveau d'études compris entre le CAP et le bac – et offrant peu de passages du «terrain» à l'administratif, illustre bien cependant la volonté qu'a l'UCPA de proposer de véritables carrières dans les filières sportives, mais aussi d'assurer la reconversion professionnelle en dehors de la «technique sportive».

Depuis quelques années l'UCPA, consciente de l'aspect fragile, cloisonné, saisonnier et physiquement usant des métiers du sport, essaie de trouver une parade à ces faiblesses. D'abord, en offrant une formation initiale qualifiante préparant à des diplômes reconnus – brevet d'Etat de voile, surf, parapente, équitation – ainsi qu'une préparation aux tests techniques de ski dans le cadre de son institut de formation. En institutionnalisant la « biqualification », afin de permettre aux jeunes de travailler toute l'année.

De véritables filières

Deux cursus fonctionnent convenablement, ski-voile et ski-surf. Deux autres se heurtent encore à des problèmes de financement car, explique Michel Brider, responsable de l'institut de formation, *« il n'est pas facile de faire comprendre aux financiers potentiels que le sport c'est sérieux, qu'il s'agit de véritables filières de formation professionnelle. »*

Enfin, l'UCPA a compris que, dans des métiers aussi évolutifs que ceux du tourisme sportif, la formation est capitale et qu'il était également indispensable de prévoir la préparation à un deuxième métier. Aussi, en 1988, après une grande réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois, l'UCPA a mis en place des parcours de formation individualisés dans le domaine de la pédagogie, de la gestion ou de la communication qui seront utiles pour une reconversion, soit à l'intérieur de l'UCPA comme agent de maintenance, intendant, responsable technique ou directeur de centre, soit à l'extérieur, comme gérant de magasin de sport, de refuge ou d'équipements sportifs, etc.

Certaines formations sont assurées en interne, d'autres en partenariat avec l'Université. Ainsi l'université de Chambéry, qui prépare au diplôme de directeur d'équipement touristique, a aménagé un cursus qui se déroule durant les intersaisons (octobre à décembre et mai-juin) afin de permettre aux moniteurs de ski d'assurer leur saison. D'autres, enfin, dans le cadre des CIF. Reste qu'*« il n'est pas toujours facile pour les trente-cinq-quarante ans qui ont toujours vécu dans un milieu sportif, d'identifier une voie de reconversion*, reconnaît Bruno Marielle, DRH de l'UCPA. *C'est pourquoi nous avons décidé de leur proposer un bilan de compétences ».*

Catherine Leroy

Les débouchés de la montagne

Une activité en expansion

« PAS question d'escalader le puy de Sancy. Le temps est trop mauvais », silhouette étonnante sous un grand parapluie noir, Michel, vingt-cinq ans, vient ainsi de priver de la visite du plus haut sommet du Massif central la quinzaine de randonneurs qu'il accompagne. Peu récriminateurs, les membres du groupe obtempèrent et partent sur terrain plat.

« C'est quelquefois plus difficile, surtout lorsqu'on tombe sur des râleurs qui prétendent savoir mieux que nous », explique Michel. La gestion des relations humaines ne fait pas partie des épreuves pour obtenir le diplôme d'accompagnateur de montagne, c'est pourtant une qualité essentielle pour exercer ce métier et une condition de réussite pour ceux qui s'y essaient.

La plupart en réalité ne s'en tirent pas trop mal. Car ces jeunes de vingt-cinq à trente-cinq ans ont profité de l'irrésistible besoin de verdure et d'exercice qui pousse les citadins vers les petits chemins escarpés pour se trouver un métier. Au cours des dix dernières années en effet, la randonnée s'est considérablement développée, et les organisateurs de cette activité ont beaucoup recruté. *« Ce sont généralement des pluriactifs »*, explique un responsable de l'association Chamina. Et souvent de jeunes adultes mal intégrés dans la vie. Amoureux de la nature et plutôt sportifs, ils répugnent à la vie citadine et aux contraintes des horaires de bureau et de la hiérarchie. Tondeurs de moutons, moniteurs de skis, pisteurs ou bûcherons, ils exercent une activité l'hiver et *« galèrent »* l'été.

La mode de la randonnée a donné des idées à certains d'entre eux. Elle leur permet de concilier leur passion du grand air et le besoin de percevoir une rémunération. Pas question cependant de se contenter de regarder les petites fleurs ou d'admirer les oiseaux. Car accompagner pendant cinq ou six jours des adultes en mal de nature n'est pas nécessairement de tout repos.

Le sac le plus lourd

C'est en effet sur ce guide que repose toute l'organisation du périple et notamment l'adaptation de l'itinéraire aux caprices du temps ou des membres du groupe. Mieux équipé que les autres et plus résistant, c'est aussi lui qui porte le sac le plus lourd. Mais, surtout, il est responsable jour et nuit des vacances des autres. Et, lorsque vers 17 heures ou 18 heures les randonneurs se désaltèrent en soignant leurs pieds fatigués et en attendant de passer sous la douche, l'accompagnateur doit faire les politesses d'usage aux responsables du gîte, s'assurer que tout sera prêt pour le pique-nique du lendemain, écouter calmement les éventuelles récriminations des participants en attendant l'heure du dîner. Tout cela pour une rémunération de 600 à 700 francs par jour. La plupart des accompagnateurs en effet sont payés à la vacation. Quelques-uns sont salariés avec des contrats à durée déterminée de quatre à six mois.

« Bizarrement, les femmes ont plus de difficultés à s'imposer. D'abord en raison de la féminisation des groupes et aussi parce que les randonneurs font plus confiance à des hommes », remarque-t-on à la Maison de la randonnée. Pourtant, on ne s'improvise pas accompagnateur de montagne. En 1990, 248 candidats et 304 en 1991 avaient été admis à ce diplôme ainsi défini : *« L'accompagnateur en moyenne montagne conduit des personnes en espace rural montagnard sur des sentiers et des zones habituellement non enneigés, à l'exclusion des rochers, des glaciers et des terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme. »* C'est un des quatre stades du brevet d'Etat d'alpinisme dont les seigneurs sont les guides de haute montagne.

Françoise Chirot

Poissy en compétitions

Intense activité pour enfants et adultes

HUIT heures trente. Sur le terre-plein, quatre fourgonnettes s'apprêtent à démarrer. *« Salut Myriam ! Bonne journée ! »* Philippe Gros, directeur du service des sports de la ville de Poissy (Yvelines), regarde partir son équipe de moniteurs d'éducation physique et sportive : *« Nous ne les reverrons pas ici avant 16 h 30. »* Dans quelques minutes, Myriam aura rejoint avec son véhicule et son matériel l'une des écoles maternelles de la ville et ses trois collègues se seront dispersés dans les écoles primaires.

Tous les quatre sont mis par la commune à la disposition des instituteurs et institutrices dans le cadre d'une convention passée avec l'éducation nationale. *« Notre règle est le volontariat*, souligne le directeur du service des sports. *Rien n'est imposé, ne serait-ce que parce que certains enseignants n'ont nul besoin de nous. Je le sais d'autant mieux que j'ai moi-même été instituteur... »*

Ces moniteurs diplômés d'Etat, salariés par la ville, proposent aux enfants, après concertation avec les enseignants, un ensemble d'activités de base suivant un cycle lié aux saisons : en maternelle, on y trouve le patin à roulettes, le vélo, et tout ce qui peut favoriser le développement psychomoteur de l'enfant ; en primaire, l'athlétisme, la gymnastique au sol, les sports collectifs, etc.

Simultanément, d'autres moniteurs proposent des activités particulières comme le judo, la natation, l'équitation, la voile. Le tout, bien entendu, sous une forme adaptée aux jeunes enfants et dans une perspective pédagogique. Les plus nombreux sont de loin les maîtres nageurs sauveteurs – dix ! – car il est prévu que la natation soit pratiquée chaque année de la grande classe de maternelle au CM2. Si les moniteurs d'équitation et de voile sont des vacataires, les autres font partie, comme leurs collègues d'éducation physique et sportive, du personnel permanent du service des sports.

Travail d'exploration

La responsabilité de la ville se limite à l'enseignement élémentaire. Pour le secondaire, le personnel est fourni par l'éducation nationale. Mais Poissy, comme c'est la pratique habituelle des communes, met à la disposition des lycées et collèges tous ses équipements sportifs et, du même coup, le personnel technique et administratif qui en assure le fonctionnement.

Le service des sports intervient également en « extra-scolaire ». Chaque mercredi matin, tout enfant scolarisé à Poissy a la possibilité de participer à une école d'initiation au sport (EIS) : il y fera connaissance avec les différentes activités qu'il est susceptible de pratiquer ultérieurement, dans les clubs spécialisés. *« Il s'agit surtout d'un travail d'exploration destiné à lui permettre de découvrir ses goûts et ses aptitudes*, explique Philippe Gros. *L'objectif est d'aider chaque enfant à passer dans de bonnes conditions du sport scolaire au sport associatif. »* Onze moniteurs sont ainsi mis à la disposition du public scolaire. Tous ont le statut de vacataires.

Le tableau ne serait pas complet si l'on ne parlait pas des classes de neige : huit classes partent chaque année à Vars, dans les Hautes-Alpes. Là, le service des sports de Poissy fait appel à quatre moniteurs de l'Ecole de ski français, qui se répartissent les enfants en fonction de leur niveau.

Par ailleurs, quatre « maisons de quartier » organisent des loisirs à l'intention des enfants et des adolescents, soit à longueur d'année (clubs de foot, par exemple), soit pendant les périodes de congés. La partie sportive de ces activités est assurée par des salariés à mi-temps et par des vacataires payés à l'heure. A Poissy, ces maisons de quartier ne sont pas directement animées par un personnel communal, comme c'est le cas dans certaines villes ; elles sont sous statut associatif et rétribuent donc elles-mêmes leurs animateurs ; mais, comme leur budget est alimenté par la mairie, ils relèvent de l'effort budgétaire de la commune en faveur du sport comme ce qui précède.

Piscines, stades et gymnases

Les adultes ne sont pas oubliés, mais, dans ce cas encore, le mode d'intervention de la commune est le plus souvent indirect : certes, elle organise quelques stages sportifs, notamment de ski, pour lesquels il est fait appel à des vacataires spécialisés. Mais le plus souvent, elle se borne à mettre ses équipements à la disposition des associations et clubs sportifs locaux : à Poissy, un stade, deux piscines et quatre gymnases ou complexes sportifs.

Ces derniers – qui sont donc utilisés à tour de rôle par toutes les catégories de la population – ne peuvent fonctionner sans un personnel technique et administratif important, qui fait partie du service municipal des sports au même titre que les moniteurs. Le cas des piscines est celui qui montre le mieux la diversité des compétences requises : chacune a un directeur, une secrétaire, une caissière, un responsable du vestiaire, deux mécaniciens chargés de la maintenance de la machinerie (sans compter l'équipe de nettoyage)... Mais il faudrait aussi parler de la dizaine de personnes qui assurent le gardiennage du stade et des gymnases, de la dizaine d'ouvriers d'entretien qui veillent au bon état de l'ensemble des espaces et des installations, y compris des haies, des pelouses... Le service des sports de Poissy rémunère ainsi soixante personnes à plein temps (sans compter les vacataires) alors que la population de la ville dépasse de peu les trente-cinq mille habitants.

Ces derniers temps, un nouveau type d'emplois sportifs est en train de faire son apparition : Poissy a décidé de se doter de professionnels de la compétition sportive dans le domaine des sports d'équipe : ils seront chargés de porter haut ses couleurs dans la région et de renforcer l'attrait du sport parmi sa jeunesse. Commerçante et résidentielle, la ville est en effet également l'une de ces agglomérations ouvrières de la basse vallée de la Seine, qui, de Sartrouville à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux, ont à intégrer une nombreuse jeunesse d'origine immigrée. Dès à présent, cinq joueurs sont sous contrat professionnel en basket et ils seront huit à la saison prochaine. L'effort financier est partagé entre la commune, le département et des sponsors privés.

Marie-Claude Betbeder

TRIBUNE

Services publics : affadissement ?

par Jean-Loup Gourdon

COMMENT l'Etat pourrait-il lutter efficacement contre la dualité et l'exclusion sociale, alors que, d'une main, il met en place de nombreuses politiques de réparation et que, de l'autre, il institue la précarité du travail et du cadre d'emploi pour le personnel qu'il installe au cœur même des missions les plus urgentes des services publics, comme celles touchant à la ville, à l'enseignement, à la prévention de la délinquance ? Peut-il faire la leçon aux autres employeurs quand il se révèle, lui et les collectivités locales qui recrutent à tour de bras sur les mêmes bases précaires des agents de tous niveaux, un si mauvais patron ?

Les contractuels – un million de salariés – travaillent sous des vocables divers pour l'Etat, les communes et les hôpitaux (1). Ces dix dernières années, leur situation sociale et professionnelle, déjà fragile – car elle ne relève ni du droit du travail ni de la fonction publique, – *a été atteinte dans quelques*-uns de ses fondements essentiels. Comment en est-on arrivé là ? Que révèlent ces régressions sur l'inaptitude de l'administration à gérer des ressources humaines ? Ces questions, essayons d'y répondre.

Pour ce qui est de la dégradation du cadre d'emploi, deux exemples suffiront, tant ils sont de taille. Le premier porte sur les nouvelles formes du contrat de travail, qui combine durée déterminée... et renouvellement illimité ? Pour comprendre comment est apparu ce produit monstrueux, il faut évoquer *la coopération inattendue* de deux ministres de la fonction publique s'étant succédé à ce poste, Anicet Le Pors et Hervé de Charette.

Le premier, quelque peu empêché par ses principes – tous fonctionnaires ! – d'évaluer le rôle des contractuels dans le développement des services publics, voulut attribuer leur existence à *« la gestion laxiste de la droite... »* Pour en préserver à l'avenir la fonction publique, il fit voter par l'Assemblée – où siègent une majorité de fonctionnaires – le recrutement des contractuels sur contrat à durée déterminée renouvelable une seule fois. Fin du premier acte.

La rigidité du système ne tarda pas à se montrer. Les nouveaux recrutés faisant la preuve de leur utilité, et leurs employeurs voulant continuer de les employer, une modification de la loi Le Pors fut réclamée. Au lieu de revenir à la règle antérieure à *1983* (contrat à durée indéterminée), Hervé de Charette maintint celle du contrat à durée déterminée, tout en rendant son renouvellement possible à volonté, à la discrétion de l'employeur.

Bond en avant du libéralisme et victoire de la technocratie sur le citoyen : deux ministres aux principes apparemment opposés – mais tous deux hauts fonctionnaires, – faisant fi de tous les principes, et du droit du travail français, fondamentalement hostile à toute pérennisation du contrat temporaire au-delà d'une période de deux années, et du droit *social* européen, et, *par surcroît*, de l'expérience accumulée depuis des dizaines d'années de négociation sociale sur l'équilibre à assurer aux relations entre employeur et employé !

QU'ON imagine, en effet, ces salariés d'un nouveau type, livrés à chaque renouvellement de leur contrat au bon vouloir des bureaux ou aux tractations des conseils municipaux ; se voyant refuser tout avancement (fait-on carrière avec un contrat à durée déterminée ?) et toute formation (va-t-on former ceux dont le contrat ne sera *peut-être pas renouvelé l'an prochain ?*), et qui, lorsque cette dernière éventualité survient, que ce soit au bout de cinq ou dix ans, se retrouvent au chômage sans indemnité de licenciement !

Pendant ce temps, la situation financière de l'IRCANTEC, caisse de retraite des contractuels, est devenue alarmante, tandis que les conditions de sa gestion soulèvent de nombreuses interrogations. Que font les pouvoirs publics ? Rien !

Rien du côté des ministères concernés : budget, fonction publique, affaires sociales. Rien du côté des corps d'inspection (Cour des comptes, finances, affaires sociales). Rien du côté de l'Assemblée et du Sénat, sinon l'hypothétique mise en place d'une commission d'enquête. Les contractuels toucheront-ils une retraite ?

La caricature du contrat de travail et l'incurie des pouvoirs publics à l'égard de la retraite des contractuels, que nous venons de dénoncer, constituent deux manquements graves à leurs obligations de la part des employeurs publics. Ils s'inscrivent en outre dans une situation générale de sous-rémunération, de sous-représentation, de sous-gestion, qui touche tous les contractuels – un million de salariés, avons-nous dit – et, particulièrement parmi eux, certaines catégories comme les vacataires des universités, les coopérants techniques, une grande partie du personnel des collectivités locales, etc.

A notre sens, ces manquements des *employeurs publics constituent, en* outre, des signes : ils sont comme les symptômes de leur absence de vocation à gérer le personnel. Absence de vocation dont pâtissent aussi un grand nombre de fonctionnaires, pas seulement les contractuels, et, lacune grave s'il en est, au regard du fonctionnement et du développement des services publics.

Car c'est là qu'il vaut de s'interroger sur ce qui fait la qualité du service public. Pour nous, elle procède de la rencontre et de l'association de deux finalités distinctes. L'une est celle des individus, porteurs d'une valeur personnelle, d'une spécificité professionnelle et d'une éthique qui leur est propre. L'autre est celle des organisations du service public, construites autour de la production de biens d'intérêt collectif. Aucune de ces finalités ne peut exister sans l'autre. Pas de service public de qualité sans serviteurs de qualité.

Si nos administrations étaient moins atteintes par les modes de penser et de faire de la technocratie, elles auraient moins de mal à gérer des ressources humaines car elles sauraient ce que c'est. Elles sauraient ce que c'est que de repérer et de reconnaître des talents, d'utiliser les savoir-faire, les savoirs, la mémoire dont les individus sont porteurs, la richesse des parcours professionnels.

C'est dommage qu'elles l'ignorent : quand les professionnalités et les individualités ont la faculté d'articuler leurs propres logiques et leurs propres démarches aux orientations *générales d'un service public*, on peut être sûr que ses directives seront vivifiées et développées par de vraies disponibilités et de vrais savoirs.

C'est dommage, car ces professionnalités, ces talents, ces savoirs, ces savoir-faire, pour beaucoup d'entre eux, se sont formés – ou bien leur vocation est née – longtemps avant que le service public ne songe à y recourir. Ils sont le *gage* le plus sûr de la *capacité* de renouvellement permanent et de développement des services publics. C'est pourquoi ils réclament d'être identifiés pour ce qu'ils sont, d'être reconnus et, si possible, mis à l'écart relatif de la précarité, selon les normes minimum du droit commun.

MAIS la technocratie, de façon cent fois plus efficace que la bureaucratie, nie les spécificités et ravage les professionnalités ; elle éteint les dévouements et les talents et n'a de cesse de faire entrer toute réalité dans des cadres abstraits qui permettront à des *« gestionnaires » et à des apparatchiks* d'en détruire le sens et de s'emparer du pouvoir.

Le travail que l'on continue de vouloir y accomplir est, pour beaucoup, la substance même des services publics. S'il est un risque que, de leur affadissement, on passe à celui des institutions, c'en est un certainement, et un danger, un de plus, pour la démocratie.

Quand y remédie-t-on ?

▶ **Jean-Loup Gourdon est président d'honneur de l'Association nationale des contractuels du secteur public.**

(1) Jean Cabanel et Jean-Loup Gourdon, *les Contractuels*, Economica, Paris.

ÉCHOS

Regroupement des associations d'aide pour les cadres au chômage

■ Depuis la fin de l'année, a été constitué le Comité de liaison des associations pour l'emploi des cadres (CLAEC), qui regroupe, sous la forme fédérative, près d'une dizaine de structures bénévoles, créées en France ces dernières années pour venir en aide aux cadres au chômage. Il s'agit de la première tentative pour structurer les nombreuses *initiatives* qui ont pu fleurir, ici ou là, à mesure que la recherche d'emploi devenait plus difficile. L'objectif du CLAEC est de donner de la cohérence à ces efforts. Cela devrait lui permettre de se positionner comme un *interlocuteur* reconnu par les pouvoirs publics, les institutions et les partenaires qui agissent dans les *domaines de l'emploi.*

Font partie de ce mouvement des entités aussi différentes que l'AVARAP (Association pour la valorisation en *relation* avec les professionnels), Cadres pour l'entreprise, le Club accueil Saint-Vincent, Intercadres, AGIR, qui s'occupe en priorité des cadres en préretraite, mais aussi l'ASCAPE à Angers ou GALERE à Lyon. Au total, le comité rassemble 2 500 adhérents et obtient, en moyenne, 70 % de réussite dans ses opérations de reclassement dans un emploi.

▶ **CLAEC, Comité de liaison *des associations pour l'emploi* des cadres : 9, rue Emile-Duclaux, 75015 Paris.**

Gestionnaires chinois

■ La FNEGE (Fédération nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) et l'University of International Business and Economics de Pékin mettent en place un centre franco-chinois de formation à la gestion. Destinée à des cadres chinois ayant passé un à deux ans en entreprise, cette formation doit se dérouler sur deux ans. La première année est principalement consacrée à l'apprentissage du français, la seconde à la gestion (finances, *stratégie*, gestion de la production, ressources humaines et marketing). Un stage de trois mois dans une *entreprise française installée* en Chine clôture cette formation, qui permet d'obtenir un CAE (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises), un diplôme de 3e cycle français. Il y a environ 350 candidats pour des promotions de 20 personnes. *« Le but est d'améliorer la gestion des entreprises chinoises et, à terme, de permettre la création d'entreprises chinoises à l'étranger »*, a commenté M. Sun Weiyan, président de l'UIBE lors de son passage à Paris.

La mode à Lyon

■ L'université Lyon-2 a créé un DESS d'étude de la mode et de la création. Ce diplôme de niveau bac + 5 accueille des étudiants venant de toutes les disciplines. *« Le but est de leur donner une sensibilité aux phénomènes de mode et de styles, tout en conservant à cette formation son aspect universitaire »*, explique Nadine Gelas, responsable de ce diplôme. L'ambition des créateurs de ce diplôme ne se limite pas à l'étude de la mode vestimentaire, mais elle s'étend aux différents courants artistiques, design, ameublement, habitat, etc. En *1991*, à l'issue de la sélection sur dossier et entretien, vingt-cinq candidats ont été admis. La scolarité se déroule en un an, elle est suivie de trois mois de stages dans une entreprise qui doivent donner lieu à un mémoire.

Université de la mode : (16) 78-69-70-78.

LIBRAIRIE

« Lettre ouverte aux Français qui s'usent en travaillant... »

« ... et qui pourraient s'enrichir en dormant », *de Jacques Marseille.*

Editions Albin Michel. 130 pages, 75 F.

■ Polémiste, Jacques Marseille récidive et développe, sur un autre ton, une thèse qu'il avait déjà défendue dans son précédent livre, *La France travaille trop*. L'argument est désormais connu. Grâce aux multiples avantages fiscaux qu'accorde l'administration des impôts, et assurés que nous devrions être de la croissance, sur la durée, des revenus tirés de la Bourse comme de l'assurance-vie, il est possible de rêver, pour soi, au sort du rentier. Preuves à l'appui, l'auteur démontre qu'on peut parfaitement vivre sans travailler, et parfois mieux, financièrement.

Evidemment, il y a un hic, cette solution n'étant pas à la portée de tout le monde. Pour pouvoir espérer quitter son emploi avant la cinquantaine, et jouir de l'oisiveté jusqu'à la fin de ses jours, il faut disposer d'un patrimoine de départ relativement élevé, de l'ordre de 4,5 millions de francs. Ce qui n'est pas rien, même si l'on englobe dans le calcul, comme le fait Jacques Marseille, un appartement de citadin et une résidence secondaire. En outre, le capital réalisé et placé, il faudra bien continuer à se loger.

Il reste, et c'est ce qui est passionnant dans ce livre, que les techniques proposées montrent à quel point les dispositions légales sont perverses, à la limite de l'immoralité quand tous les discours prônent la valeur du travail et que les avantages sont dédiés à ceux qui profitent. Il y a ce qui est dit, et ce qu'il faudrait faire.

A la manière d'un paradoxe, Jacques Marseille en conclut que les nantis, les possédants ou tous ceux qui voudraient appliquer ses préceptes, ne serait-ce que partiellement, ont un intérêt manifeste à voter socialiste lors des élections. Les déductions fiscales ou les dispositifs d'épargne n'ont jamais été aussi alléchants que depuis que Pierre Bérégovoy défend les finances de la France. Jacques Séguéla ne s'y est pas trompé, qui a baptisé d'un ironique *Merci-Béré* le yacht qu'il s'est offert aux Antilles grâce aux facilités incroyables de la loi sur les investissements dans les départements d'outre-mer.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais *accessible en tapant directement* 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement *STAG'ETUD*, (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Bobigny. Date : immédiat. Durée : *2 mois*. Ind. : 5 700 F/mois. *Profil* : bac + 4/5, école d'ingénieur, spécialisé en organisation. Mission : dans le cadre de la mise en place d'un nouveau centre de distribution, définir les grandes fonctions et les missions de ce centre. 01363.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, finances, gestion ou économie. *Mission* : effectuer une revue de presse quotidienne dans le domaine de la Bourse et des finances. 01424.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, finances, banque ou gestion. Mission : effectuer différentes *missions dans le domaine des* banques et des finances. 01403.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 500 F/mois. Profil: bac + 2, comptabilité. Mission : effectuer *des opérations d'immobilisation*, saisie des immobilisations, comptabilité clients. 01429.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois *minimum*. Ind. : à définir. Profil : *bac + 4, grande école de commerce*, connaissances en micro-informatique et anglais, femme *souhaitée*. Mission : assistance de consultants en recrutement, missions de prospection, d'approche directe de cadres dirigeants de haut niveau, de gestion des bases de données. 01354.

Lieu : Vincennes. Date: juillet. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : assistance en gestion du personnel, études spécifiques (expatriation, salaires...). 00781.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 4/5, GRH ou sciences économiques, droit, école de commerce, connaissance de la micro-informatique. Mission : faire la synthèse de descrip- [illegible] boration d'études synthétiques et mise en place de procédure d'organisation. 01048.

MARKETING

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 1 600/mois + commissions. Profil : bac + 1/2. Mission : commercial, marketing et administratif, développer un *service existant et participer au lance*ment d'un nouveau service. 01411.

Lieu : Asnières. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 2 500 F/mois. Profil : bac + 2, BTS/DUT action commerciale, force de vente. *Mission* : contacter par téléphone des clients ciblés pour vente de terminaux de paiement électroniques, éventuelles *missions ponctuelles sur le terrain*. 01385.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 48 F/H. Profil : bac + 1/2. Mission : vente par téléphone auprès de professionnels (cadres supérieurs) pour réabonnement. 01224.

Lieu : Gennevilliers ou RP. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, école *de commerce, connaître l'étude de* marché. Mission : étude de marché d'un produit dans un segment, participation à l'élaboration de la stratégie. 00984.

Lieu : Epinay, Cergy. *Date* : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 2/4, notions d'informatique indispensables, permis et voiture souhaités. Mission : préparation et suivi de mailing aux entreprises, négociation commerciale, contacts entreprises. 01444.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. *Durée : 2/3 mois. Ind.* : à définir. Profil : bac + 3/4, diplômé HEC, connaissances commerciales. Mission : étude de marché relative à l'évolution de la concurrence, au fonctionnement des bureaux et de leurs relations avec la direction générale. 01410.

Lieu : Charenton. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC minimum. Profil : bac + 1/2, BTS action commerciale, IUT, familiarisé à l'informatique. Mission : marketing téléphonique, prospection, prise de rendez-vous, mailing et suivi. 01343.

VENTE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, études commerciales, force de vente. Mission : pour une entreprise de création/production d'objets, de cadeaux et d'emballages haut de gamme, relance clientèle, suivi des salons, prospection dans la promotion des ventes. 01445.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 610 F/mois + %. Profil : bac + 2, BTS action commerciale *clavier* Macintosh, français écrit. Mission : prospection (mailing, phoning, présentation salons), vente et suivi clients. 01274.

Lieu : proche domicile. Date : immédiat. Durée 4/6 semaines. Ind. : fixe + primes + FD. Profil : bac + 2/3, études commerciales, force de vente, disposer d'un véhicule. Mission : dans [illegible] nationale, développer dans sa région les ventes d'un gadget antistress déjà médiatisé. 01098.

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, femme souhaitée. Mission : prise de contacts et rendez-vous par téléphone pour société en informatique, télémarketing. 01088.

Lieu : sur toute la France. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F + 2 000 F de prime + frais forfaitaires. Profil : bac, jeune femme souhaitée, expérience de la vente, connaissances en communication, pharmaceutique et diététique appréciées. Mission : animation et vente de produits minceur aux clients en pharmacie (cinq animations par semaine). 00492.

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 minimum, BTS action commerciale, force de vente, école de commerce, connaissances informatiques. Mission : prospection, vente téléphonique, prise de rendez-vous. 01439.

INFORMATIQUE

Lieu : Créteil. Date : *immédiat*. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 minimum, BTS/IUT. Mission : informatique, possibilité de développement, ou de recherches. 01358.

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : transport + repas + à définir. Profil : bac + 1/2, gestion informatique (Macintosh). Mission : analyse d'application, aide à la mise en place de logiciels. 01428.

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, informatique de gestion, connaissances en comptabilité et gestion. Mission : assurer la mise en place et l'interface avec la paie d'un logiciel de gestion des ressources humaines. 00535.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Lotus, 1.2.3. Mission : développer des programmes de gestion. 01322.

COMMUNICATION

Lieu : Versailles. Date : juillet. Durée : 2/3 mois. Ind. : 3 000 F/mois net. Profil : bac + 4, communication ou sciences humaines. Mission : mener à terme un projet de restructuration complète de l'information professionnelle dans une entreprise en réseau. 01042.

SECRÉTARIAT

Lieu : Joinville-le-Pont. Date : août. Durée : 1 mois. Ind. : 50 % SMIC ou SMIC. Profil : bac, Word 4 ou 5. Mission : [illegible]

Le Monde des COMMERCIAUX

GROUPE INTERNATIONAL LEADER DANS LE DOMAINE DE LA RESTAURATION ET DES SERVICES

450 KF

RESPONSABLE MARKETING ET DÉVELOPPEMENT

Au sein de notre équipe internationale, vous exercerez une fonction très élargie. Véritable bras droit du Directeur du Développement International, vous serez responsable du Marketing en insistant particulièrement sur la qualité des services proposés, l'innovation et les moyens de promotion à mettre en oeuvre.

Vous concrétiserez sur de nouveaux pays des accords de représentation locale, voire des créations de filiales. Enfin, vous pourrez être amené à *participer à la préparation* et à la négociation d'importants contrats.

De formation supérieure, ESC ou équivalent, trilingue anglais + allemand (de préférence), vous possédez 10 ans minimum d'expérience commerciale réussie sur l'international, impérativement dans les services. Homme créatif et de communication, rigoureux et diplomate, votre pragmatisme *et votre personnalité* vous feront évoluer.

Poste basé en banlieue Ouest.

Adressez votre dossier de candidature à CURRICULUM *sous référence 7676/MC* 6, passage Lathuile 75018 PARIS

Participez à l'avenir du Monde

Editeur d'un quotidien national diffusé dans *146 pays, de publications mensuelles de* grande audience (Le Monde Diplomatique, Le Monde de l'Education...) et de plusieurs publications thématiques (les Dossiers Documents, Le Monde des Philatélistes...), notre groupe de presse *réalise* un CA de 1,1 milliard de francs avec 1 000 personnes.

Notre Direction de la Diffusion renforce ses équipes commerciales et recrute le

Responsable de la diffusion
Paris - Ile-de-France

Vous êtes chargé(e) de concevoir la politique commerciale de diffusion pour cette région essentielle dans notre stratégie de développement des ventes.

Vous mettez en œuvre cette politique (vente au numéro, abonnements, vente directe, portage), en étroite collaboration avec les autres services logistiques et commerciaux du siège.

Sur le terrain, vous animez une équipe de 5 cadres commerciaux, responsables des objectifs de vente de leur secteur.

35 ans environ, diplômé(e) de l'enseignement *supérieur commercial* type ESCAE, vous justifiez d'une expérience réussie dans une fonction similaire par exemple dans l'édition ou la grande distribution.

Capacités d'analyse et de synthèse, créativité, organisation et tempérament de manager pour dynamiser votre équipe, force de conviction pour associer les services fonctionnels à votre mission, telles sont les qualités que nous exigeons pour ce poste.

Adressez votre dossier de candidature, sous la réf. LM/003, à Isabelle Mansour, Direction du Personnel du Journal Le Monde, Gestion des Emplois, 1 place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine.

INGENIEUR D'AFFAIRES
CHEF D'AGENCE PROVENCE/COTE D'AZUR

Ce groupe industriel d'origine alsacienne compte parmi les premiers spécialistes internationaux de la conception, vente et installation de systèmes de sécurité pour banques et sites à hauts risques (400 personnes, 300 millions de francs de chiffre d'affaires). *La direction de l'agence sud qui compte* 10 personnes comporte la responsabilité commerciale, technique et administrative d'un centre de profit autonome et en plein développement. Cette opportunité de carrière *conviendrait à un jeune ingénieur d'affaires, de formation* technique supérieure (niveau bac + 4), déjà expérimenté dans la vente de biens techniques (électronique, domotique, agencement d'espace...) et capable de proposer des solutions globales à des interlocuteurs grands comptes. Ses qualités de rigueur et son entregent commercial devraient l'imposer rapidement auprès de la clientèle et à l'interne, *auprès d'une structure efficace apportant tout l'appui nécessaire.* Poste situé en Arles, assorti de conditions avantageuses + voiture. Ecrire à Jean-François JARDINI, en précisant la référence A/6934 - **PA Consulting Group - 3, Quai Kléber - 67080 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Dans le cadre de son développement
LE CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS DU TOURISME D'AFFAIRES
RECRUTE
1 CONSEILLER EN FORMATION

SA MISSION : • Développer les relations avec les clients (Palais des Congrès, Organisateurs de Salons, Agences...).
• Mettre en place les actions de formation inter et intra entreprises.

SON PROFIL : De formation universitaire et connaissance du secteur d'activité
– Fort potentiel commercial et sens pédagogique.

POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE, envoyer CV + PHOTO + Lettre de motivation à : AFPERMEC : 19, Rue Erard – 75012 PARIS.

VAISALA

INGENIEUR D'AFFAIRES

En relation directe avec notre Directeur Général et en étroite collaboration avec notre siège en Finlande, vous êtes responsable du développement commercial de nos produits (radio sondes, systèmes météorologiques, station automatique...). Vos clients (Météofrance, les sociétés et bureaux d'études, l'armée, les centres de recherche spécialisés) exigent de vous de réelles qualités techniques.

A 30 ans minimum de formation Ingénieur vous avez une bonne connaissance des organismes qui utilisent nos produits soit en tant qu'utilisateur (chercheur, météorologiste) soit déjà comme commercial dans une activité similaire. La maîtrise de l'ANGLAIS est indispensable.

Outre une formation à l'étranger, nous vous offrons des conditions de travail motivantes. Poste basé Paris Ouest.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 42.6073/LM.

Mercuri Urval

CONTESSE

---

844 000 CADRES DÉCOUVRENT
les offres d'emploi
LE MONDE DES COMMERCIAUX
Source IPSOS Cadres actifs 1991

1 575 000 LECTEURS DÉCOUVRENT
chaque mardi dans ***INITIATIVES***
la nouvelle rubrique
LE MONDE DES COMMERCIAUX
Source CESP 1991

LE MONDE DES COMMERCIAUX
les nouvelles offres d'emploi
d' ***INITIATIVES***

Ingénieur d'affaires BTP
Secteur : Ile-de-France

Lanctuit, groupe indépendant du BTP (construction, ingénierie, promotion), réalise un CA de 1 milliard de francs avec un effectif de 1 300 personnes, 5 agences, 15 filiales, en Ile-de-France, Normandie, Picardie. Très attaché à la qualité des relations humaines, à l'épanouissement et à l'indépendance de chacun, cela lui réussit.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence M/906, au Groupe Lanctuit, Ressources Humaines, BP 805, 27207 Vernon Cedex.

Rattaché à notre Directeur Commercial, vous êtes chargé de développer un courant d'affaires et de fidéliser nos clients (promoteurs, architectes, bureaux d'études). Pour mener à bien vos opérations, vous intervenez en étroite collaboration avec notre département Ingénierie et nos agences.

A 28/35 ans, fort d'une réelle expérience commerciale acquise en entreprise générale ou dans une entreprise de second œuvre à dominante technique, vos qualités de contact et votre relationnel vous ouvrent de nombreuses portes. Formation assurée et véhicule de fonction, pour ce poste basé à Saint-Cloud (92).

LANCTUIT
3616 Code Lanctuit

MEDIA-SYSTEM

Le Monde des COMMERCIAUX

Grenoble

ANIMATEUR DES VENTES FRANCE



N° 1 français du Tennis en France, distribue

Nous sommes la filiale France (CA 135 MF, 45 personnes) du Groupe mondialement connu d'articles de sport.

Rattaché au PDG, vous gérez, dynamisez et formez notre équipe de vente composée de 9 personnes fortement autonomes et responsables.

Vous participez à l'élaboration de la politique commerciale, des objectifs quantitatifs et qualitatifs de vente clients/secteurs des différentes collections, et vous contrôlez la mise en œuvre des plans d'action terrain avec la force de vente.

Véritable interface entre le marketing, le commercial et la distribution, vous êtes force de proposition pour optimiser nos parts de marché et notre distribution nationale.

*Agé de 35 ans environ, de formation commerciale supérieure, **vous possédez une solide expérience de la vente et de l'animation en distribution moderne. Vous êtes un homme de terrain très disponible, un manager pédagogue et formateur doté d'un excellent relationnel. Bien-sûr, vous êtes sportif et votre maîtrise de l'anglais est correcte. A la rémunération attractive et évolutive s'ajoutent une prime sur objectifs et une voiture de fonction.***

Pour ce poste, qui constitue une opportunité exceptionnelle au sein d'une équipe professionnelle et très impliquée, merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence 561 A, à ACTEON SA, 27 rue de la Villette, 69003 Lyon.





HEC, ESSEC, ESCP, Mines, Centrale...

Pour réussir votre parcours, sortez des sentiers battus

Vous êtes aujourd'hui motivé par la fonction commerciale ? Vous aimez l'action, les défis ? En rejoignant Casino, l'un des grands de la distribution, vous pourrez marquer des points décisifs pour votre carrière.

Pour vous, jeune diplômé à vocation commerciale issu d'une grande école de gestion ou d'ingénieurs, nous avons mis au point un programme d'intégration spécifique et personnalisé ; une intégration par le "haut" qui, jointe à une formation adaptée, vous permettra d'accéder rapidement à des responsabilités opérationnelles importantes. Votre réussite qui passera par votre aptitude à communiquer, à gérer et à manager vous permettra ensuite d'envisager de multiples évolutions dans nos autres Directions (Achats, Marketing, Logistique.) et de gagner votre place au sein de notre Top Management. Rencontrons-nous pour parler ensemble de votre avenir chez Casino.

Merci de nous adresser un dossier de candidature (lettre de motivation, CV, prétentions, photo) sous référence LM/1.

CASINO France – DRH – Service Recrutement – 24, rue de la Montat – BP 306 42008 St Etienne – Cedex 2.

Casino

ON CHOISIT CASINO COMME ON CHOISIT SA VIE

Nous sommes un important groupe français de transport de voyageurs (3000 p.). Pour structurer notre forte croissance, nous créons à Paris un poste de

RESPONSABLE MARKETING

HEC, ESSEC, ESCP...

Rattaché à la Direction Générale, vous intervenez en interne auprès des Chefs de Marché nationaux : transports urbains, interurbains, ingénierie, centres d'échanges, produits d'information, stationnement. Vous élaborez et mettez en oeuvre toutes les études qui conduisent à une meilleure appréciation du couple produit/marché. Vous participez aux négociations sur les dossiers importants. En externe, vous conseillez nos clients : collectivités territoriales, élus, administrations, en amont de leurs choix. Attentif à l'évolution des modes de vie, vous proposez des outils d'analyse qui permettent de cerner les motivations de la clientèle. Vous faites des recommandations stratégiques sur les politiques de transport (innovations, qualité de service, montage d'opérations promotionnelles...)

A votre diplôme d'une grande Ecole de Commerce, vous ajoutez **impérativement une expérience de 5 à 10 ans** à la tête du marketing d'une entreprise de services ou d'un département marketing des services au sein d'un cabinet conseil. De plus, vous êtes familier des techniques psychosociales. A la fois créatif et autonome, vous alliez des aptitudes conceptuelles au sens de la persuasion.

Merci de confier votre candidature s/réf RM à RESSOURCES CONSEIL - 11 rue la Boétie - 75008 PARIS

Nous sommes un Groupe de PMI performantes (500 salariés) faisant partie des leaders mondiaux de la coupe avec plus de 30 % de notre CA à l'exportation et plusieurs filiales à l'étranger. Nous recherchons notre :

Directeur Commercial et Marketing

Rhône-Alpes

Vous proposerez à la Direction Générale et mettrez en œuvre les stratégies commerciales. Vous animerez nos différentes équipes commerciales France et Export ainsi que notre service marketing.

Riche d'une solide expérience acquise dans un milieu industriel, d'une connaissance de la clientèle des fournituristes industriels et des canaux de la distribution moderne, vous souhaitez relever aujourd'hui de nouveaux challenges. Votre professionnalisme et votre enthousiasme seront garants de votre réussite.

Merci d'écrire (réf. 644 LM) à Geneviève CROUZET
ARTEMIS CONSEILS - 21, rue François Garcin - 69003 LYON.

ARTEMIS

CONDITIONNEMENT ET CARTON ONDULE

Nous sommes un des leaders dans notre branche d'activité, présents en Europe et dans le monde avec 43 usines. Inutile de vous préciser que nous poursuivons une politique active de développement à l'exportation, et notamment en France. Afin de renforcer notre structure commerciale sur le grand Est, nous souhaitons rencontrer notre

RESPONSABLE REGIONAL

Lorraine et Franche-Comté

Agé de 30 à 45 ans, bilingue français-allemand et doté d'une solide expérience dans notre métier, vous avez en vous toutes les qualités requises pour entamer la phase ascensionnelle de votre carrière : compétence, charisme, disponibilité et besoin de gagner. Interface entre une clientèle exigeante à développer et notre siège en Allemagne, vous savez mettre en avant votre capacité d'adaptation à des problèmes variés, vos talents de négociateur et votre sens de l'initiative.

Des conditions attrayantes alliées à d'intéressantes perspectives d'évolution font de cette proposition une réelle opportunité pour un candidat déterminé à s'investir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. RG/MO/09.06 à l'adresse strasbourgeoise de notre Conseil, MOOG S.A., qui vous garantit une absolue discrétion.

Les entretiens peuvent avoir lieu à Strasbourg ou à Paris.

Conseil en management franco-allemand
Die deutsch-französische Personalberatung

PARIS
39 avenue des Champs-Elysées
F 75008 PARIS

STRASBOURG
International Airport Strasbourg
"Le Plein Ciel" - Allée de l'Europe
F 67960 ENTZHEIM

FRANKFURT
Frankfurt Airport Center
P.O. Box 750423
D 6000 FRANKFURT AM MAIN 75

MOOG

FORMATION PROFESSIONNELLE

DIPLOME D'UNIVERSITE MANAGEMENT DE L'EXPORTATION

Une formation supérieure à temps plein permettant de maîtriser les aspects commerciaux, financiers, administratifs et économiques de l'activité internationale des entreprises. Ce stage est réalisé avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France.

Public concerné : Bac + 2, 3 ans d'expérience professionnelle et niveau moyen en anglais.
- Salariés en Plan ou en Congé individuel de formation
- Demandeurs d'emploi : rémunération du Conseil Regional D'Ile de France possible.

Période de la formation :
12 octobre 1992 - 13 juin 1993.

Inscrisption immédiate aux tests de sélection
Téléphone : 47-04-53-22
Courrier : D.E.P. - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16



DEPARTEMENT D'EDUCATION PERMANENTE





Nous sommes la première entreprise au monde à fabriquer des papiers de très haute qualité répondant à toutes les techniques du dessin. Filiale d'un prestigieux groupe papetier, nous réalisons un CA consolidé de 1 milliard de francs. Nos produits, Grand Public et Professionnels, sont distribués sous notre marque dans plus de 100 pays.

CHEF DE PRODUITS INTERNATIONAL • LOISIRS •

Responsable d'une ligne de produits de marque à forte notoriété, destinés aux jeunes et vendus en Grande Distribution. Vous apporterez votre créativité pour adapter les politiques Produits et Publi-Promotionnelle aux marchés étrangers

De formation ESC, parlant anglais couramment, votre première expérience (2 ans minimum) vous a familiarisé avec le réseau GMS, la gestion d'un budget publi-promotionnel et, si possible, le marché de l'Enfant. Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous référence 21/207 LM, à notre conseil KEY MEN - 10, rue de Rome - 75008 PARIS.

"Etre consultant WINNER, c'est donner à votre envergure commerciale sa dimension optimale".

WINNER, le cabinet du GROUPE DYNARGIE, est spécialisé dans l'amélioration de l'efficacité des équipes commerciales. Notre forte progression dans le domaine de la formation et du conseil nous amène à étoffer notre équipe.

•En relevant des défis successifs, vous avez activement contribué à *la réussite de votre entreprise*. De formation ESC, à 30 ans environ, vous animez avec succès votre équipe commerciale et la négociation vous motive. Vous êtes convaincus, comme nous, que le succès dépend avant tout de la qualité des actions et des méthodes développées par l'équipe de vente. Confrontez-vous aujourd'hui à un nouveau défi en rejoignant l'équipe WINNER.

•Nous vous offrons une dimension internationale. Une formation initiale de 6 mois pour optimiser votre talent commercial et diriger des missions de haut niveau. Autonomes, votre envergure commerciale s'épanouira dans la négociation, le conseil et la formation.

Veuillez adresser votre CV ainsi qu'une lettre manuscrite à notre conseil Monsieur Pierre PEVSNER CEREC Groupe Dynargie 15, rue de Berri 75008 PARIS.



Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

Le Monde des

Ressources Humaines

Nous sommes l'une des divisions (CA > 4 Mds) d'un très grand groupe international du secteur tertiaire. Notre dynamique de croissance associée aux évolutions organisationnelles et technologiques de notre métier nous conduit aujourd'hui à repenser notre système d'information. Pour nous aider à définir puis à mettre en oeuvre notre stratégie informatique, nous recherchons notre

Directeur Organisation et Informatique

Rattaché au Directeur Général et membre du comité de direction, vous avez la responsabilité d'une équipe d'environ 30 personnes. Vous êtes chargé de gérer, de faire évoluer l'informatique et d'adapter l'organisation pour permettre à l'entreprise de mettre en oeuvre sa stratégie.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez entre 35 et 40 ans. Vous justifiez d'une première expérience dans un grand cabinet de conseil que vous avez complétée par un poste opérationnel en entreprise vous ayant permis de conduire avec succès des projets dans des environnements décentralisés et d'informatique distribuée.
Imaginatif et diplomate, vous jouez un rôle de conseil auprès de la direction générale et des utilisateurs, vos clients. Votre pragmatisme et votre sens du dialogue seront autant d'atouts pour réussir à ce poste et évoluer dans le groupe. Poste basé à Paris.

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26. ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Technology**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. XA8168MO.



Michael Page Technology
Spécialiste en recrutement Informatique

L.B.W.

Un grand projet pour deux gestionnaires de "valeurs" qui ont la santé !



Le Groupe Hospitalier St-Vincent, oeuvre congréganiste participant *au service public*, comprend 400 lits MCO ainsi qu'une école d'infirmières et d'aides soignantes, répartis sur 4 sites distincts. Il emploie environ 600 personnes. La mise en oeuvre d'un vaste projet d'entreprise, à la fois global et cohérent, conduit le nouveau Directeur Général du groupe à recruter deux cadres *de gestion de bon niveau, membres du comité de* Direction.

DIRECTEUR DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Réf : M 2/4502 B

Il sera chargé pour l'ensemble du groupe, de concevoir et développer les outils de gestion les plus appropriés, réaliser les études économiques, établir les procédures, mettre en oeuvre le PMSI, etc...

A 30 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat recherché possède une expérience significative dans une activité de services. La connaissance du monde hospitalier est fortement souhaitée.

DIRECTEUR ADJOINT RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT

Réf : M 2/4502 C

Celui-ci assurera dans une grande autonomie la conduite d'un site d'envergure (140 lits essentiellement de chirurgie, 200 personnes, 60 MF au budget), dans l'esprit du projet d'entreprise.

Ce poste s'adresse à un généraliste de la fonction hospitalière, ayant acquis une bonne expérience de management d'équipes pluridisciplinaires.

Ces deux postes, basés à STRASBOURG, requièrent des aptitudes relationnelles au service des principes de qualité, ainsi qu'une capacité à travailler en équipe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la *référence choisie* à

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Directeur marketing

Société multinationale française à taille humaine - chiffre d'affaires 700 MF, filiales dans une quinzaine de pays.

Agé d'une trentaine d'années, vous êtes diplômé d'HEC, de l'ESSEC ou de l'ESCP. Vous parlez couramment l'anglais et, si possible, l'allemand. Vos qualités dominantes sont le dynamisme et la rigueur. Vous bénéficiez d'une expérience réussie dans un contexte international. Vous aurez à animer les fonctions marketing aussi bien que ventes du sous-groupe français, leader sur ses marchés de fournitures et équipements industriels. Votre mission sera de vous appuyer sur les fortes capacités technologiques et techniques de l'entreprise pour en accentuer le développement mondial et pour étendre l'usage de ses produits à de nouveaux marchés.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé sous réf. : 6003.

PARIS

AGENCE MAILLE
18, RUE VOLNEY - 75002 PARIS - QUI TRANSMETTRA

Un bilan global de 120 milliards

Un grand du crédit immobilier

En regroupant, au sein d'un réseau, plus de 130 sociétés fortement implantées dans toutes les régions, le législateur vient de consacrer le rôle majeur que les dirigeants de cet ensemble entendent jouer dans le secteur du crédit immobilier et de la promotion.

Pour être un des éléments d'impulsion de ce réseau des Sociétés de Crédit Immobilier, son nouvel organe central recherche son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT H/F

En liaison avec les autres responsables concernés, il aura la charge d'étudier et de proposer à la Direction Générale les actions d'organisation et de développement du réseau, en apportant à ce dernier conseil et assistance.

Agé(e) de 35 à 45 ans, de formation supérieure, le (la) candidat(e) a une solide expérience acquise dans le secteur bancaire (exploitation, développement, ingénierie financière) de préférence dans un grand réseau ou dans un important ensemble bancaire.

Il (elle) possède une forte capacité d'écoute, de créativité et d'animation.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 39851 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra.

Organisation et Publicité

---

20 ans de challenge ! 20 ans de succès !

- 240 MF de CA, 150 personnes, notre performance *d'aujourd'hui... et une autre grande fierté*, celle d'être la Société à l'origine d'un Groupe industriel en pleine évolution-côté au second marché - de 450 MF de CA avec 420 personnes, présent dans toute l'Europe.
- Un marché bien précis, celui de l'emballage plastique alimentaire destiné aux professionnels de la GMS.
- Un outil de production puissant, des équipements haut de gamme.
- Des équipes de valeur sur les plans industriel, administratif, commercial.

... et la volonté farouche que les 20 années à venir soient d'autres années de challenge, d'autres années de succès. Tel est le cadre d'action de notre

Directeur Général

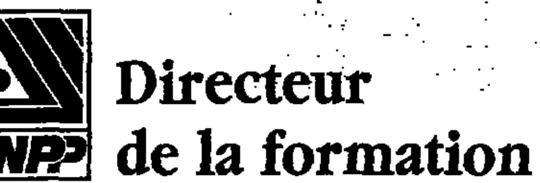
Dans la ligne de stratégie définie par le PDG du Groupe avec lequel vous travaillez en étroite collaboration, vos responsabilités couvrent la totalité des fonctions de la Société. Garant des ressources financières, matérielles et humaines mises en oeuvre, vous en êtes aussi et surtout l'animateur. Vous êtes responsable des résultats. Sensible au marché, à la clientèle, à la concurrence, vos capacités de recul personnelles sont grandes, vos temps de réaction courts vis à vis de ces données essentielles. Obligatoirement de formation Grande Ecole Supérieure de Commerce ou ingénieur avec une forte composante marketing ou commerciale, vous avez une réelle expérience de Direction Générale et ambitionnez un poste de très bon niveau en homme concret, efficace et pragmatique. La Société est située en Franche-Comté.

Envoyez votre candidature : CV + lettre manuscrite + photo sous référence 9254 à notre conseil.

ORC DESSEIN

BESANCON
PARIS
LYON

CERH
Chantal CACHOT
BP 1493
25008 BESANCON cx



Directeur de la formation

Rattaché au D.G et faisant partie du comité de Direction, vous animerez une équipe de 30 personnes et d'environ 150 intervenants extérieurs. En coordination avec les autres départements du CNPP, vous aurez également la responsabilité du développement en France et à l'étranger. Dans notre métier qui concerne notamment la prévention des risques industriels, nos interlocuteurs sont des professionnels de la gestion des risques, de la sécurité et de la protection de l'environnement dans les entreprises. Une expérience de la formation continue est nécessaire, ainsi que la connaissance du milieu industriel. Idéalement vous avez un diplôme d'ingénieur, complété par une formation en gestion et vous parlez anglais.
Votre professionnalisme et votre implication vous *permettront de réussir dans ce poste basé à VERNON.*

Merci d'écrire sous référence 267/M à A.L CONSEIL 39, rue d'Amsterdam - 75008 Paris.

CURRICULUM

A.L conseil

Groupe Serge Bastien

Agence C[redacted]munication
CA traité 90 MF - 25[redacted]Besançon-Lyon-Paris.

Notre site d'origine est un[redacted]é par son organisation, son cadre de travail, ses équi[redacted]a variété des talents qui s'y exercent. En 20 ans nous [redacted]oppé une clientèle large et diversifiée : Industriels, Distrib[redacted]és de service.

La volonté actuelle de n[redacted]se consacrer aux marchés internationaux, le conduit à [redacted] de

Directe[redacted]Général

Ce Patron, garant du talent [redacted]upe, vous confie l'animation et la gestion humaines, fin[redacted]mmerciales de cette agence, à l'intérieur d'objectifs de C[redacted]e : *responsabilité du compte* d'exploitation, des relations[redacted]ntèle, des plannings, et - en collaboration étroite avec [redacted]e management des équipes commerciale, administrativ[redacted]ion.
Ambitieux, mais aussi à l'é[redacted]rt, diplomate, d'esprit vif et curieux, vous êtes sensibilisé[redacted]de création et de business qui sont les nôtres.

Votre formation obligatoirem[redacted]é (ESC, Sciences Po...) vous a déjà conduit à une expérie[redacted]au moins 5 ans au sein d'une *entreprise de Conseil dans* [redacted]de la communication ou du Marketing.
Français et/ou européen, vo[redacted]t à l'International et parlez couramment anglais. Ce [redacted]e de réelles perspectives d'évolution.

Besançon, - où vous résidez [redacted]2h30 de Paris par TGV.

Envoyer votre candidature [redacted] manuscrite + photo sous référence 9221 à notre cons[redacted]

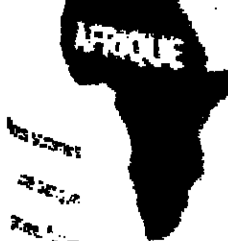
ORC DESSEIN

BESANCON
PARIS
LYON

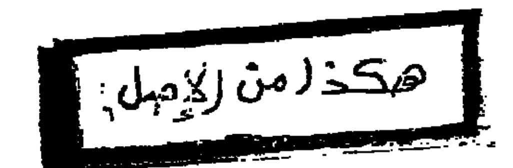
CERH
Chantal CACHOT
BP 1493
25008 BESANCON cx

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 • 1 5   L M









Gestion et des Finances

هكذا من الأصل

Le Monde
de la
Gestion et des Finances

Filiale d'un groupe de communication, leader dans notre secteur d'activité, nous concevons et réalisons des journaux d'entreprises clés en main, avec un professionnalisme reconnu et d'excellents résultats. Nous accueillons à Paris un

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dans un contexte de forte croissance (35 permanents), vous couvrez l'ensemble des fonctions administratives, comptables et financières, assisté de deux collaborateurs (*dont un responsable comptable*).

Gérer le quotidien comme développer de nouveaux outils de gestion, être un conseil actif est bien votre ambition.

Avec une formation école de gestion ou équivalent, vous avez 5 à 6 ans d'expérience similaire en PME et *une bonne pratique de l'outil informatique.*

Réussir avec nous et pourquoi pas ultérieurement dans le Groupe vous séduit.

Ecrivez à notre conseil,
Mme M.C. TESSIER
(réf. : 5893 LM)



ALEXANDRE TIC
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DE L'OISE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 60 GUICHETS 850 SALARIES

RESPONSABLE DES RISQUES CREDITS ENTREPRISES

OISE

De formation supérieure et bancaire, vous justifiez impérativement d'une *expérience minimum de 5 ans com*me Chargé d'Affaires, complétée par *plusieurs années dans l'étude* et le suivi du risque entreprise.

Votre mission consiste à analyser les risques et les montages complets de dossiers de crédit de notre clientèle PME-PMI avec les commerciaux entreprises. A ce titre, vous êtes un partenaire permanent des Comités et de la Direction des Entreprises.

Vos qualités relationnelles, votre esprit de synthèse, votre ténacité et votre *rigueur vous permettent de don*ner à ce poste important toute sa *dimension de service.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à : Mireille GRELLAT - Direction des Ressources Humaines de la C.R.C.A. DE L'OISE - BP 311 - 60026 BEAUVAIS CEDEX.

Paris

JEUNE CONTROLEUR FINANCIER

Filiale de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, nous sommes un Groupe de services *qui compte un effectif de* 9 000 personnes et réalise, en France et à l'étranger, un chiffre d'affaires de 3 milliards de Francs. Partenaire des collectivités *locales, nous apportons un service* complet aux particuliers. Nous recherchons pour notre holding un nouveau collaborateur.

Rattaché au Responsable des services financiers, nous vous proposons d'assister celui-ci dans ses attributions et de prendre en charge les missions suivantes : participer à l'élaboration du budget et du plan à moyen terme, effectuer des analyses financières et également des études de financement et de rentabilité, ainsi que des audits et des projections de trésorerie.

De formation supérieure, vous êtes âgé d'environ 27 ans et justifiez d'une première expérience opérationnelle en contrôle de gestion ainsi qu'une bonne pratique de la langue anglaise et de l'outil informatique.

Notre appartenance à un Groupe permet d'envisager de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 50/387 Y à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

VELIZY

*Société en participation, filiale de deux impor*tantes sociétés industrielles, notre activité comptable est celle d'une entreprise à faible effectif gérant des mouvements importants d'achats/ventes d'équipements à forte valeur ajoutée. Nous *recherchons pour* **Vélizy (78)** notre

Contrôleur de gestion

Assisté d'un responsable comptable, et en vous appuyant sur les services opérationnels des deux sociétés, vous recherchez, analysez, contrôlez et faites évoluer les éléments de gestion et de procédure contribuant à la fiabilité des comptes. Rattaché à la *Direction Générale*, vous élaborez le reporting mensuel et participez à la préparation des budgets et plans stratégiques. Basé à Vélizy, vous effectuerez des déplacements courts et fréquents à Bordeaux, Lyon et *Strasbourg. De formation Sup de Co option* finance ou ingénieur + gestion, âgé d'environ trente ans, vous possédez une expérience significative du contrôle de gestion en secteur industriel. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la Réf. 5120 au Service du Personnel, **CARBONE INDUSTRIE**, 7, avenue du Bel Air, *69827 VILLEURBANNE Cédex en précisant vos* prétentions.



JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER

Rattaché au Directeur Général de la *Branche Régions, vous êtes secondé par* une équipe. Vous apportez une expertise financière, comptable et vous supervisez la fonction juridique (contrats, ...), la gestion du personnel (paie, ...).

Vous mettez en place le nouveau système de gestion du groupe Serete pour l'ensemble des implantations régionales. Cette mission vous permet d'harmoniser les méthodes comptables et de contrôle de gestion utilisées localement.

A 28, 30 ans environ, diplômé d'une Ecole de Commerce, vous bénéficiez d'une première expérience, de préférence en cabinet d'audit ou en société de services, qui a développé chez vous, souplesse, *adaptation, curiosité et autonomie.*

Ce poste basé à Paris, nécessite de nombreux déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf RAF/SR à Elisabeth Normandin - SERETE - 86, rue Régnault 75013 PARIS.

SERETE. 1700 personnes. 2 MDS de CA premier Groupe privé d'Ingénierie en France. a développé une présence régionale par la création d'établissements et l'acquisition de sociétés externes. La BRANCHE REGIONS couvre ainsi 13 implantations. 300 personnes. 230 MF de CA et recherche son



Participez au financement de projets en France et à l'étranger

Créé en 1991, le Service des Filiales et des Participations de notre Direction des Services Juridiques et Financiers conseille les Directions Opérationnelles pour les projets de développement et de diversification.

Au sein du Secteur *Financement* de projets (une dizaine de collaborateurs), vous assistez le responsable dans l'organisation de l'activité. Vous traitez personnellement certains dossiers, veillez à la maîtrise des risques financiers et mettez en place les financements correspondants. Vous participez aux différentes phases de la négociation, de l'étude préalable à la finalisation du projet.

Votre expérience dans le domaine et *votre sens de l'organisation contribueront* à consolider une équipe encore jeune dans un secteur *en fort* développement.

A environ 35 ans, votre adaptabilité, votre sens des relations interpersonnelles, votre persuasion, votre jugement alliés à votre maîtrise de l'anglais et, si possible, d'une autre langue étrangère seront des atouts indispensables à notre réussite commune.

Pour ce poste basé à Paris 17e, merci d'envoyer lettre de candidature et CV avec prétentions salariales, sous référence M/96, à Jean-Pierre Tatin, Département Recrutement d'EDF et GDF, 16 rue de Monceau, 75783 Paris Cedex 08.



HEC
ESSEC
ESCP

OU FORMATION ÉQUIVALENTE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Gaz de France



HEC MANAGEMENT
PROGRAMMES POUR DIRIGEANTS

Un(e) chargé(e) de Mission

Dans le cadre du Département Ingéniérie de Formation en liaison étroite avec les professeurs du Groupe.

Il ou elle développera auprès de grandes entreprises des actions de formation intra "sur mesure" : recueil et analyse des besoins, élaboration des projets, négociation et mise en oeuvre des séminaires, suivi commercial, pédagogique et financier des contrats.

La notoriété de l'institution qu'il ou elle représentera, le niveau de ses interlocuteurs impliquent impérativement une formation supérieure (3ème cycle ou école de gestion) et une excellente *culture d'entreprise.*

Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la formation continue, de préférence en tant que responsable de la *formation dans une entreprise*, est exigée.

Ce poste est à pourvoir à Paris.



Adresser dossier complet + photo et prétentions sous réf. 193/1 à :

NICOLE MAURY DOMINIQUE SPERTE CONSEIL
1 place Wilson
31000 TOULOUSE.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.



Groupe Financier réputé

recherche pour son siège (paris 8e) un(e)



CHARGE(E) DE GESTION DES PARTICIPATIONS

Le candidat retenu aura pour mission le suivi et le reporting des participations au niveau du Groupe, l'étude d'opportunités d'investissements, la négociation et la mise en place de prises de participation.

De formation supérieure, de préférence grande école de commerce, vous avez au moins 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire ou voisine, maîtrisez parfaitement l'étude de documents financiers et disposez d'une grande aisance en anglais.

Merci d'adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à RSCG CARRIERES sous réf. MON 906 - 19/21, bd Gambetta - 92137 Issy Les Moulineaux Cédex, qui transmettra.

Groupe financier allemand de tout premier plan recherche, pour couvrir le marché français des actions, plusieurs

Analystes financiers *seniors*

Ils seront rattachés à une société de bourse parisienne. L'équipe, composée de 5 personnes, sera l'une des pièces essentielles d'un bureau européen organisé par secteur. Pratique de l'anglais ou de l'allemand exigée

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 34211 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 ● 1 5 L M

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres

Chef du Personnel

Une fonction très complète et évolutive.

Nous sommes une société à vocation internationale. Nous concevons des produits électroniques de biens d'équipements industriels. Notre développement nous amène à créer un nouvel établissement en province.

C'est dans ce contexte de changement - où il sera nécessaire de tout remettre en place - que notre Directeur Général recherche un véritable professionnel. Grâce à son expérience de plusieurs années, il s'impliquera dans la gestion administrative, assurera les relations avec les partenaires sociaux, traitera efficacement les problèmes d'emploi, négociera les accords, mais surtout aura un rôle primordial dans la communication au sein de l'entreprise.

Vous l'aurez compris, c'est une fonction très complète et capitale qui vous sera confiée.

Alors vous, la trentaine, mobile géographiquement, une formation supérieure Droit + DESS en Gestion du Personnel, soutenue par une expérience acquise en milieu industriel, adressez votre candidature (CV + prétentions) sous réf CPG 524 M. à notre Conseil, SEFOP qui nous connaissant bien, vous parlera de nos projets.

SEFOP

11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

membre de syntec

Au service des voyageurs polonais

ELVIA ASSURANCES VOYAGES

Chaque année nous assurons 18 millions de voyageurs en Europe. C'est la qualité, l'originalité et la personnalisation de nos prestations qui attirent nos clients et expliquent notre succès.

Avec une équipe de 8 personnes environ, vous réaliserez le suivi des contrats et la mise en œuvre des opérations d'assistance aux voyageurs polonais : accueil téléphonique permanent, traitement des dommages, coordination et suivi de l'assistance médicale. Vous entretiendrez des relations constantes avec nos partenaires en Pologne. Rattaché à notre Directeur International, vous prendrez en charge des missions complémentaires d'étude d'implantation ou de développement d'activité en Europe.

A 30 ans environ, Bac + 4, vous êtes particulièrement attiré par les métiers de service. Vous maîtrisez parfaitement les langues française et polonaise. Vous avez une bonne connaissance de l'anglais. Lors d'une première expérience professionnelle, vous avez développé des qualités d'organisation, de pragmatisme et d'animation d'équipe. Vous faites preuve d'adaptation et d'une grande disponibilité. Poste basé à Paris avec déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la ref. E.349/M à notre conseil Elisabeth CHENEVIER qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

JEUNE CADRE COMMUNICATION

elf antargaz recherche l'Assistant de son Département Communication Qualité.

Vous élaborerez et réaliserez les différents supports de Communication interne Société et collaborerez aux médias Groupe. Vous suivrez également la mise en œuvre de la démarche Qualité.

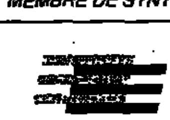
Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, avec une spécialisation en communication, vous justifiez d'une première expérience dans un poste similaire et pratiquez l'anglais. Ce premier poste vous permettra à terme d'évoluer vers d'autres fonctions de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à ELF ANTARGAZ - DRS Tour ELF - 92078 Paris-la-Défense Cedex 45

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

Organisation et Publicité



EURECOM

SOPHIA - ANTIPOLIS

Secrétaire général

Au cœur de la première technopole européenne, l'Institut Eurécom est le fruit de la coopération entre deux Ecoles prestigieuses - Télécom Paris et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Notre objectif : former des ingénieurs dans le domaine des technologies de l'information et des systèmes de communication, en collaboration étroite avec nos partenaires internationaux.

Rattaché au Directeur de l'Institut, vous serez responsable de la gestion des contrats industriels de recherche et des contrats européens (négociation des clauses, suivi...), de la valorisation industrielle (brevets, licences...), notamment dans leur dimension juridique. En relais avec le Directeur, vous assurerez la gestion de la structure administrative de l'Institut, en coordonnant les activités financières, juridiques et sociales, ainsi que les moyens généraux.

A 35/40 ans environ, de formation IAE ou juriste bilingue anglais, vous possédez une expérience similaire au sein d'un Groupe international et connaissez parfaitement les milieux de l'industrie et de la recherche.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous la référence LM/643, à Muriel CURTARELLI, Institut EURECOM-CICA, 2229 route des Crêtes, Sophia-Antipolis, 06560 VALBONNE. Tél. (16) 92 94 23 11.

MEDIA-SYSTEM

CONSULTANT en ORGANISATION MANAGEMENT DÉVELOPPEMENT

Vous êtes Ingénieur ou Diplômé Grande Ecole, pourvu de solides compétences complémentaires, par exemple en comptabilité, informatique, ou bureautique.

Intervenant déjà - ou pas encore - en tant que consultant, vous maîtrisez l'un au moins des grands domaines de gestion de l'entreprise, à la suite d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une importante organisation industrielle ou de services.

Vous recherchez une structure pouvant satisfaire votre éthique personnelle et professionnelle, qui se traduit notamment par :
- un travail de haute qualité, avec ouverture d'esprit et une exigence de rigueur,
- une polyvalence dans les approches, et l'actualisation constante de méthodologies de pointe,
- la volonté d'accroître votre autonomie, en même temps que vos capacités.

Nous sommes un cabinet dont la dimension et l'état d'esprit permettent la confiance réciproque.
Vous pourrez faire partie d'une véritable équipe, où les performances de chacun alimentent et soutiennent l'action de tous, avec un esprit de corps assurant à la fois les développements individuels et l'essor collectif.

La base du poste est à Paris.
Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier (c.v., photo, lettre manuscrite, prétentions) - qui sera traité en toute confidentialité - à Jacqueline BAC - OMD Consultants, 42 avenue Kléber 75116 Paris.

AXIAL

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Juristes

Chargé de Communication Interne

IEP, CELSA, etc... Paris

Cette Entreprise française (4000 pers.) exerce ses activités dans le domaine des services. Au sein de la Direction de la Communication, le candidat recherché participera à la définition des axes d'une politique de communication interne qui facilite l'adhésion du personnel aux projets d'Entreprise ainsi que la décentralisation des responsabilités par la mise en œuvre d'un système élaboré d'information. En relation avec la DPRH, les chefs de département et de service et le personnel lui-même, il recueillera les informations, définira ou améliorera les outils, réseaux et techniques de communication qu'il adaptera aux publics différents, innovera, impulsera, animera, etc... Bénéficiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la communication interne, diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat retenu trouvera dans cette Entreprise et dans le Groupe (8000 personnes) dont elle fait partie de réelles perspectives de carrière.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 206 850 M.

31/33, rue de la Baume 75008 Paris

ORION l'homme et l'entreprise

CAPITAL DÉVELOPPEMENT

Le Groupe INNOVATRON présidé par ROLAND MORENO l'inventeur de la carte à puce

lance un fonds de capital-développement dans le domaine des transactions électroniques

après avoir créé et développé un premier fonds de capital-risque,

recherche pour renforcer son équipe un

spécialiste capital-développement

ayant déjà participé à la création et à la gestion d'un fonds de capital-développement en Europe.

Une expérience opérationnelle de l'industrie et des services serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. K/210 à

INNOVATRON

Smart Card Center, 137, bd de Sébastopol - 75002 Paris

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, LEADER DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION DE L'ACIER

ADJOINT(E) au RESPONSABLE DES CONTRATS

Rattaché au Responsable des contrats au sein de la Direction juridique du groupe, il sera particulièrement en charge du domaine **des accords industriels pour la France et l'International** tout en participant activement aux missions confiées à son service. Les litiges internationaux seront également de sa responsabilité.

Bilingue anglais et possédant si possible la maîtrise d'une seconde langue, le candidat devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans au sein d'un service juridique industriel de premier plan. Une compétence éprouvée dans le domaine des accords industriels sera à justifier ainsi qu'une formation supérieure et **un DESS accords et propriété industrielle.**

Juriste convaincant, d'une grande ouverture d'esprit, aimant le travail d'équipe, le candidat adhérera rapidement à la culture de l'entreprise pour ce poste particulièrement motivant basé à Paris.

Toutes les candidatures seront traitées rapidement et de façon confidentielle. Envoyez CV détaillé + photo + prétentions sous référence 1418/M à CURRICULUM, 6 passage Lathuile 75018 PARIS.

هكذا من الإهمال

Le Monde des Juristes

GROUPE
AUSSEDAT REY

Nous sommes un grand Groupe papetier français (4.400 personnes, 6 milliards de F de CA, 10 usines en France, 1 en Espagne, 6 filiales commerciales à l'étranger), membre d'INTERNATIONAL PAPER leader mondial de l'industrie papetière. Nous recherchons pour notre Direction Juridique Groupe basée à VELIZY (banlieue ouest Paris) un

JURISTE

• Sous l'autorité du Directeur Juridique, vous aurez les responsabilités suivantes • Gestion du portefeuille d'assurances et des litiges assurés • Participation à l'élaboration des programmes de prévention et protection incendie en relation avec les assureurs et les Directeurs d'usines • Application des programmes • Gestion du patrimoine immobilier (conservation des titres de propriété, établissement et révision des baux, crédit bail) • Traitement des dossiers de fiscalité directe locale (taxe professionnelle et taxes foncières) • Secrétariat juridique de filiales.

• **DIPLOME(E) D'ETUDES SUPERIEURES DE DROIT** (Maîtrise + spécialité DESS) vous avez l'expérience de la gestion des contrats, des risques et litiges, acquise dans un Groupe industriel. Excellent négociateur vous avez le sens du service. Votre pratique courante de l'anglais vous permet des contacts quotidiens avec la Direction des assurances du Groupe basée aux U.S.A.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 34-186 à notre Conseil : **MRT Consultants** - 3 Square de Tocqueville - 75017 PARIS.

MRT Consultants
GROUPE DEMOS

CONSENSUS

JURISTE BANCAIRE

Pour la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Votre mission : Au sein d'une équipe de 10 spécialistes, vous gérerez un ensemble très diversifié de dossiers contentieux touchant les aspects bancaires et juridiques les plus délicats. Vous rechercherez et préconiserez la solution la plus adaptée aux intérêts du groupe. Vous entretiendrez des contacts avec les agences, les différentes directions, les conseils de la banque et les autres établissements bancaires.

Votre profil :
- Rigueur intellectuelle, esprit de synthèse, sûreté de jugement, autorité naturelle constituent les principales qualités requises.
- Une formation supérieure type Maîtrise en Droit Privé.
- Une expérience d'environ 3 ans des procédures judiciaires, y compris internationales, acquise dans un cabinet d'avocat ou dans le service contentieux d'une grande entreprise.
- La maîtrise de la langue anglaise constituera un atout.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. JB à Anne MONFORT Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Vous avez 2 ans d'expérience...

Jeune Juriste
(Droit du Travail)

Paris

Cette importante Entreprise française (4000 pers.) exerce ses activités dans le domaine du service. Sous l'autorité du Responsable des Relations Sociales, cet Attaché de Direction sera particulièrement impliqué dans le domaine des relations sociales et de l'application du Droit du Travail : assistance et conseil auprès de la hiérarchie et des instances sociales, étude et suivi des réclamations et revendications, études et recherches juridiques, rédaction de notes, contrats, courriers, transactions, etc... Agé d'au moins 27 ans, titulaire d'une Maîtrise de Droit (si possible option Droit du Travail), bénéficiant d'une expérience d'au moins 2 ans au sein d'un Service Juridique ou d'une Direction de Personnel, le candidat retenu trouvera dans ce Groupe d'intéressantes perspectives de carrière. Esprit d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle, souplesse et adaptabilité, sens du terrain sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 206 848 M.



31/33, rue de la Baume 75008 Paris

Le Monde des Collectivités territoriales

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT
(Val-de-Marne • 54 000 habitants)
RECRUTE
DEUX ATTACHÉS
Bac + 3 minimum
- *Un ADJOINT au responsable du personnel.*
- *Un RESPONSABLE de la direction administrative des services techniques.*

Salaire brut annuel de début : 106 K.F.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
M. le Maire - Hôtel de Ville
BP 24 – 94701 Maisons-Alfort Cedex

Grande ville universitaire de l'Est de la France

CHARGE DE MISSION

Au sein du Cabinet, en concertation avec le Maire, vous prenez en charge l'étude et le suivi des grands dossiers *économiques régionaux et internationaux.*

Dans ce contexte, vous êtes l'interlocuteur privilégié des instances économiques et politiques locales.

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure, vous êtes un généraliste de haut niveau rompu au fonctionnement d'une administration centrale ou locale.

Votre connaissance du monde politique et de ses *rouages fait de vous un homme de dialogue et de* concertation.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 29/4448 B à :

EGOR REGION EST
41, avenue Foch - 54000 NANCY

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

IMPORTANT ORGANISME SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION D'ILE DE FRANCE
recherche

CHARGE DE MISSION

Titulaire d'un DEA de Droit Européen ou équivalent

Au sein de notre Cabinet, nous vous confierons le soin de traiter l'ensemble des questions européennes :
- rédaction des notes d'analyses et de synthèse,
- préparation des dossiers d'études,
- participation à des groupes de travail,
- représentation auprès d'organismes extérieurs.

Entreprenant et disponible, vous partagez l'intérêt de notre équipe envers les différents problèmes sociaux, économiques, éducatifs, se posant dans un cadre de dimension régionale.

Poste basé à Paris

Adressez votre candidature manuscrite + CV + photo sous référence CM J I à : SAFARI, 17 bd Poissonnière, 75082 Paris cedex 02.

safari



LA VILLE DE RENNES RECHERCHE

un directeur pour son théatre municipal

L'entrée en fonction est prévue pour le 1er juin 1993.
Afin de préparer la saison 1993-1994, une mission sera confiée au futur Directeur dès septembre 1992.
Adresser lettre de candidature manuscrite et curriculum-vitae détaillé à :
Ville de Rennes, Direction du Personnel, BP 26 A, 35031 RENNES CEDEX, avant le 22 juin 1992.
Renseignements : Direction du personnel : 99.28.57.52
Direction du Développement Culturel : 99.28.55.70
Direction Générale Culture Education Sport : 99.28.57.14

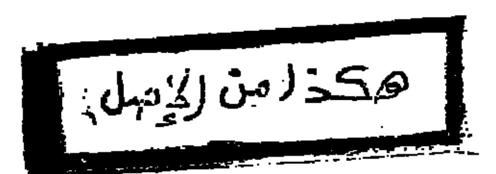
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS
recrute
par voie de mutation, de détachement ou contractuelle
LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DÉPARTEMENTAUX

PROFIL :
- Ingénieur des Ponts et Chaussées
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Sens des relations avec les élus
- Capacités d'animer une équipe pluridisciplinaire composée d'environ soixante agents
- Capacité d'articuler le service départemental avec les subdivisions, la commission départementale des espaces sensibles et le parc de l'équipement ainsi qu'avec la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt pour ce qui concerne le remembrement

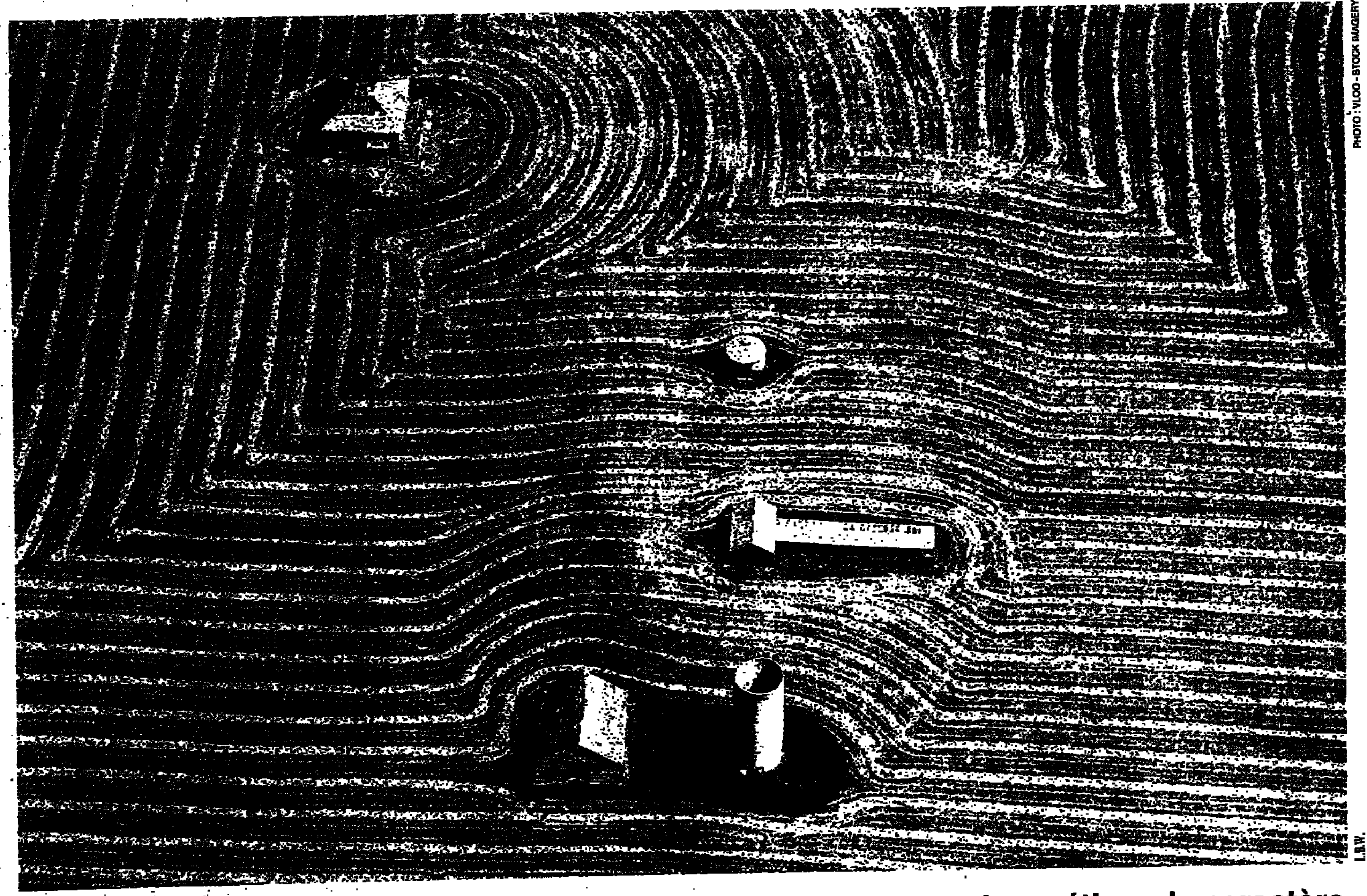
Adresser lettre de candidature avec CV + photo à :
Madame le président du conseil général, service des recrutements, rue Saint-Laurent, boîte postale 12, 14035 CAEN Cedex, avant le 15 juin 1992 minuit (cachet de la poste faisant foi).
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 31-84-81-70 postes 1152,1364 ou 3500.

Le Monde des Ingénieurs

Le Monde de l'Informatique



vous avez du caractère,
vous savez le rôle capital des
systèmes
d'information



Informaticiens Bac +4/5, le Crédit Lyonnais invente pour vous des métiers de caractère.

Le Crédit Lyonnais, c'est aujourd'hui 4 millions de clients, 2 700 implantations en France et plus de 1 500 dans le reste du monde. Ces chiffres résument à eux seuls l'importance des systèmes d'information et les enjeux stratégiques qu'ils représentent au sein du Crédit Lyonnais.

Chaque jour nos informaticiens se frottent aux réalités d'une banque universelle de dimension internationale. Chaque jour ils progressent dans leur métier tout en pratiquant les diverses facettes de l'activité bancaire. Cette double compétence informatique et bancaire est indispensable pour faire face aux nouveaux enjeux de la banque de demain.

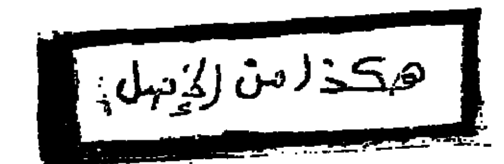
C'est pour valoriser ses équipes de professionnels et favoriser l'évolution des meilleurs vers des postes à responsabilité que le Crédit Lyonnais investit en mobilité interne et en formation.

Car aujourd'hui penser Crédit Lyonnais c'est penser systèmes d'information.

CREDIT LYONNAIS - DSI - Recrutement - 92081 Paris la Défense Cedex 10.



CREDIT LYONNAIS



Piloter un projet industriel stratégique et de grande envergure



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Leader en France (1,5 milliards de francs de CA) situé dans le peloton de tête de producteurs Européens de SEL recherche un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

MINES, PONTS, CENTRALE, AM

5 ans d'expérience

pour prendre la responsabilité d'un projet industriel de tout premier plan au sein de l'une de ses exploitations du Sud-Est de la France.

Il en assurera le déroulement complet depuis l'étude de faisabilité technico-économique jusqu'à la mise en route.

Cette mission sera confiée à un ingénieur diplômé d'une grande école possédant une expérience de 5 ans de conduite de projets industriels et d'animation d'équipe, si possible de production dans le domaine agro-alimentaire.

Au terme de ce projet, il lui sera proposé une responsabilité opérationnelle sur un site français ou étranger.

Lieu : Aigues-Mortes (proche Montpellier)

Ecrire sous réf. 24A 2417 2M

Discrétion absolue

Membre de Syntec — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Notre société est une des rares en France dans sa spécialité, au sein de l'univers agro-alimentaire. Son CA 50 MF - est réalisé pour la plus grande partie à l'exportation. Du fait de l'évolution de sa structure, elle recherche aujourd'hui son

Devenez le patron d'une PMI

Directeur

Dépendant du Président, aidé de collaborateurs connaissant bien les rouages de l'entreprise, vous aurez à en assurer la gestion en mettant l'accent sur l'aspect technico-commercial. Il convient d'augmenter le tonnage en France et à l'étranger où se trouvent les débouchés. A côté du quotidien, vous aurez à mettre en place des actions de développement pour promouvoir nos produits et assurer l'avenir.

A 40 ans ou plus, H/F, ingénieur (agronomie, biologie, industries agricoles...), vous avez exercé des postes de direction (département, filiale...) dans les milieux de la sucrerie, de la meunerie, de la levure, de la semence... Pour être opérationnel, l'anglais est indispensable. Véritable patron, vous vous *impliquez complètement* ; le capital peut d'ailleurs être ouvert de façon significative. Vous habiterez **Saint-Etienne** ou les environs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération, sous la référence 13 L01, à notre *Conseil Résoudre*, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie 75004 Paris.

MEMBRE CSNCR — Jonction

RÉSOUDRE LES PROFILS D'AVENIR

JOUEZ GAGNANT AVEC NOUS !

Nous recherchons un

INGENIEUR

Manager de la maintenance bâtiment d'un site High-Tech

PARIS-NORD

LA FRANÇAISE DES JEUX

- Garant de l'exploitation et de la maintenance de l'ensemble de nos installations techniques liées au bâtiment (22 000 m2) vous serez tout particulière-ment investi de l'évolution de nos systèmes de climatisation, gestion technique centralisée, réseau et téléphonie.
- A 30-35 ans, Ingénieur de formation, vous avez une expérience confirmée (3 à 5 ans) de la maintenance technique bâtiment en milieu informatique High-Tech.
- Dynamique, rigoureux et autonome vous possédez de réelles qualités de manager qui vous permettront d'animer une équipe de 15 collaborateurs.

Si notre ambition : aller toujours plus haut, plus vite et plus fort, est aussi la vôtre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence LEM 13/05 à Nicole Sumi - La Française des Jeux - Service Recrutement - 77230 MOUSSY LE VIEUX.

Soixante sociétés *6.000* personnes Une seule *règle*



La Fédération Autobar fait figure de précurseur et de référence en matière de règles. Pour elle, en affaires il n'en existe qu'une, celle de l'excellence.

Avec ses 60 sociétés, ses 6000 personnes et son chiffre d'affaires qui dépasse les 6 milliards de francs, la fédération Autobar est unique en Europe. Nos sociétés opèrent sur deux marchés spécialisés : le conditionnement alimentaire et l'emballage. Elles conçoivent et fabriquent des produits pour des marques de renommée mondiale. Nous avons acquis une réputation inégalée en matière d'innovation de produits et nous sommes aussi la preuve tangible que succès industriel et protection de l'environnement vont de pair.

Dans la bataille livrée pour la conquête de marchés internationaux, nous sommes convaincus qu'il est indispensable pour nos *collaborateurs d'acquérir une expérience pratique d'autres environnements*. C'est pourquoi chaque année nous sélectionnons un groupe de jeunes diplômés, parmi les meilleurs, issus d'écoles d'ingénieurs ou de commerce pour participer à notre programme *de formation de 2 ans qui leur permettra d'acquérir des connaissances* approfondies de l'industrie de l'emballage (plastique et papier) à l'échelon européen. Après une phase d'intégration intensive, ils seront détachés au sein de l'un des grands de la pétrochimie : BASF, DOW CHEMICAL ou ELF ATOCHEM. Ils devront alors conduire un projet qui leur permettra de développer leurs connaissances techniques, leur goût pour l'international et leurs aptitudes personnelles.

Au terme de cette période, ils seront prêts à rejoindre l'une de nos filiales européennes et saisiront les opportunités de carrières offertes par cette organisation.

Si vous êtes un futur jeune diplômé d'une école d'ingénieurs, ou universitaire et possédez une bonne pratique des langues étrangères, adressez votre dossier complet à Frédérique CHEMARIN, en précisant la référence B/5050M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.**





Le Groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.

- **4000 personnes**
- **C.A.: 2 milliards de francs**
- **50 implantations en Europe et en Amérique du Nord**

CGI INFORMATIQUE ***Une certaine intelligence...***

Une certaine "intelligence"... c'est ce qu'il vous faudra pour réussir dans le Groupe CGI. Les métiers et les carrières que nous vous proposons sont en effet directement liés aux stratégies d'avenir, à l'organisation et au management des grandes entreprises qui constituent notre clientèle.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Débutants - 1ère expérience

Dès votre intégration, il vous faudra avoir l'intelligence nécessaire pour apprendre, en quelques semains, les techniques informatiques, les méthodes et les outils qui nous ont permis de nous hisser aux plus hauts niveaux mondiaux dans nos domaines d'activités.

Très vite, au sein de nos équipes, vous devrez être opérationnel sur de grands projets de conception et de réalisation de systèmes d'information. Il vous faudra savoir vous adapter sans cesse à des techniques, des environnements et des objectifs avancés et diversifiés.

Ensuite, les étapes s'enchaineront tout aussi rapidement : projets de plus en plus cruciaux et importants, encadrement d'équipes, prise en charge de nouvelles activités, de nouveaux métiers et de nouvelles responsabilités, participation de plus en plus étroite aux stratégies de notre Groupe en France ou à l'étranger...

Merci d'adresser lettre, et C.V, en précisant la référence MO/692, à Madame Dominique Jamet

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château-des-Rentiers 75640 Paris Cedex 13 - ou directement sur minitel 3614 code CGI INF, tapez AVENIR

ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX

Le Monde des Ingénieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES

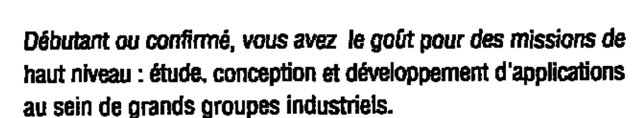
APSIDE TECHNOLOGIES, SSII spécialisée dans les logiciels hautes technologies industriels et militaires, vous propose de vous associer dès aujourd'hui aux plus grands projets dans les domaines techniques les plus avancés.

Temps Réel Systèmes embarqués

Télécommunications Réseaux

Traitement du signal et de l'image





Débutant ou confirmé, vous avez le goût pour des missions de haut niveau : étude, conception et développement d'applications au sein de grands groupes industriels.
La connaissance du langage ADA est un plus.

Si nos projets vous motivent, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la *référence LM 0906* à APSIDE TECHNOLOGIES 119/121, Grande rue - 92318 SEVRES Cedex.



Junction

CEP SYSTEMES

Société de Conseil et d'Etudes
en conception et exploitation sûres,
leader dans son domaine,
présente dans tous les secteurs de technologies avancées
(Défense, Nucléaire, Télécom, Spatial...)

recherche des :

CONSULTANTS QUALITE SENIORS

Pour participer à l'élaboration et la mise en place de systèmes qualité dans les environnements industriels. *(réf. CQ)*

CONSULTANTS / CHEFS DE PROJET
Expérimentés

Pour prendre en charge la réalisation et le suivi :
- d'études de sûreté de fonctionnement dans le cadre de grands projets industriels, *(réf CP1)*
- ou d'études de risques d'activités ou de procédés industriels. *(réf CP2)*



Merci d'adresser votre candidature détaillée en précisant la réf. du poste choisi à :
CEP SYSTEMES - Madame SPEHAR
26, rue d'Oradour sur Glane 75015 PARIS.

Deb's

PROVENCE · COTE D'AZUR

CISIGRAPH (300 personnes dont 85% d'ingénieurs) est l'éditeur du logiciel de CFAO STRIM 100 qui permet de concevoir et de fabriquer dans les domaines de la mécanique et du plastique.

ingénieur de développement en plasturgie

De formation ingénieur, vous avez de solides connaissances en *mécanique* des milieux continus, en analyse numérique et, si possible, des compétences dans le domaine des matériaux de synthèse.

A Vitrolles, vous rejoindrez *l'équipe chargée* du développement de logiciels dans le domaine de la plasturgie et votre objectif sera en particulier la simulation de la phase *de post-remplissage.*

Si vous êtes passionné de Technologies nouvelles et souhaitez rejoindre un groupe de dimension internationale, adressez votre dossier de candidature *s/réf.* LM906 à CISIGRAPH Agnès Lemoine Technoparc du Griffon 13127 VITROLLES.



MEDIAPA

Ingénieur Recherche et Développement
Equipementier Automobile

La filiale française d'un groupe anglais (250 MF, 250 personnes), leader en France sur ses gammes de produits, en très forte croissance, renforce son Bureau d'Etudes (18 personnes) en intégrant un ingénieur pour prendre en charge une nouvelle gamme de produits.
Directement sous la responsabilité du Directeur de la Recherche et du Développement et assisté d'un dessinateur, vous : • analysez les besoins des clients, les grands de l'automobile, et *les offres concurrentes* • définissez le cahier des charges • effectuez les calculs et les plans sur CAO • suivez la réalisation des prototypes et validez leur fiabilité.
A 25/35 ans, ingénieur spécialisé en mécanique, vous bénéficiez de préférence d'une première expérience en Bureau d'Etudes. La pratique de la CAO et l'expérience en calcul sont des atouts. Anglais courant.
Poste basé dans le Nord de Paris.

Merci d'envoyer votre candidature, sous réf. E 204309/LM, à Bernard Krief *Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.*



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

New Sulzer Diesel

Industriel européen, leader dans sa spécialité, recherche pour son siège France (370 P - 1,5 MdF) situé dans les Yvelines, un

INGÉNIEUR ACHETEUR

Ingénieur Electro-mécanicie[...] formation, avec une expérienc[...] 5 ans dans les achats de gros mat[...] électriques et mécaniques, de bo[...] connaissances de génie civil. [...] êtes très autonome[...] aptitudes à travaill[...] groupe vous permet[...] de vous intégrer à [...] équipe d'une quin[...] de personnes.

Notre marché e[...] monde, nos fournisseurs sont surtout en Eu[...] L'anglais courant est indispensable pour ce p[...]

Merci d'envoyer votre dossier de candidature [...] manuscrite, CV, photo, rémunération act[...] sous réf. 8108/I.Ach à notre partenaire AS[...] Département Industrie - 30, rue Jean Me[...] 78000 VERSAILLES.

ASCOM
OPQCM

ASCOM relie les compétences à l'entrep[...]

MEDIAPA

Marketing

A 35-45 ans, Ingénieur Electronique ou Télécommunications, vous avez à votre actif des expériences réussies en Marketing et Management dans une ligne de produits ou services de votre secteur. Vous parlez anglais.

Animant une équipe de 15 personnes environ, votre marketing porte à la fois sur le produit : suivre, analyser le marché, la concurrence, rechercher les produits industriels présentant de l'intérêt, établir les comptes d'exploitation, coordonner leur lancement,... sur l'opérationnel : déterminer les objectifs commerciaux, analyser la clientèle, définir les outils *d'aide* à la vente, les argumentaires,...

Organisé, relationnel, énergique, vous êtes de ceux que l'on suit...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence 39991 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

TOTAL

INGENIEUR PROJETS MICRO-INFORMATIQUE

Groupe francais largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays dans tous les segments de la chaîne pétrolière (exploration et production de pétrole et de gaz, raffinage et distribution) ainsi que dans le secteur chimique. Aujourd'hui, dans le cadre de notre activité Exploration Production, nous recherchons un ingénieur projets micro-informatique.

Dans le cadre de la Coordination Informatique de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, vous conduirez des projets mettant en œuvre un parc de micro-ordinateurs important, des réseaux locaux et internationaux entre le siège et les filiales. Vous veillerez à la mise en place de nouveaux projets à forte valeur ajoutée et proposerez des améliorations. Vous êtes organisé, entreprenant, mobile et aimez avoir de nombreux contacts.
De formation supérieure INGENIEUR, vous avez trois à quatre années d'expérience professionnelle dont deux en environnement similaire : micro-informatique/réseaux. Vous aimez les contacts et les problèmes d'organisation. La pratique de l'anglais est indispensable.

Si la perspective de rejoindre le groupe TOTAL et ses multiples opportunités d'évolution vous séduit, merci d'envoyer votre dossier de candidature *(lettre manuscrite, CV) sous la référence* 9213 à notre Conseil : CLEAS - Mme Sophie PARICAUD, Département Informatique - 6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

TOTAL
ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

CONTESSE

Ingénieur Télécom

SYBEL INFORMATIQUE (230 personnes, 1re gamme de logiciels de Gestion sur *Micro* Informatique en Europe, 10 agences en France, 2 filiales à l'étranger, un *CA de 110 MF)* affirme son ambition de poursuivre son exceptionnelle croissance.

De formation supérieure (ESE, ENSI...), débutant ou première expérience réussie, vous souhaitez :

• **Vous FORMER** aux modes de communication les plus avancés (X25, X32, NUMÉRIS...) ainsi qu'aux derniers développements en terme de sécurité et de transfert de données.

• **ÊTRE** en contact avec les plus grandes banques financières pour concevoir et développer les systèmes d'information de demain où notre société a acquis la première place européenne. (Nos systèmes opérationnels à la MORGAN, la WORMS, la BFCE... permettent à *BULL, PROCTER,* la REDOUTE... d'envoyer quotidiennement leurs données.)

• **PARTICIPER** à la révolution Informatique qui nous permet de proposer des solutions logicielles de premier plan, dans des environnements systèmes très diversifiés (DOS, OS2, UNIX, RISC 6 000).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. M 9206/1 à : SYBEL INFORMATIQUE Ségolène BAULE - 31, rue Anatole France 92300 Levallois.

Organisation et Publicité

SYBEL
Les logiciels de la gestion supérieure
Votre gestion mérite l'excellence

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL EN MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT PRODUITS ET SYSTEMES



Intervient depuis 12 ans sur grands programmes Français et Internationaux (Télécom, Aéronautique, Spatial, Défense, Transport, Energie, ...) et poursuivant sa croissance accueille plusieurs

CONSULTANTS

- Ingénieur origine grandes écoles, 3 à 5 ans d'expérience et de responsabilités opérationnelles sur projets complexes en environnement HIGH-TECH (MO et Industrie ; développement et production)
- Compétences télécommunications, informatique, et systèmes d'information particulièrement appréciées.
- Anglais impératif, trilingue souhaité
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Formation interne aux méthodologies DG Conseil

Adresser candidature et CV à DG conseil
6, Avenue du Maine 75015 Paris

L'ingénierie française sourit aux ambitieux



L'INGÉNIERIE DIVERSIFIÉE

De l'offshore à l'agro-alimentaire, du raffinage aux métaux non ferreux, des industries manufacturières à l'environnement, de l'informatisation à l'ingénierie immobilière : *Technip, c'est tout un univers d'opportunités.*



NOTRE METIER EST UNIQUE

C'est l'ingénierie et la construction. Des vocations professionnelles multiples, des moyens, des projets, des réalisations clé en main : Technip, c'est une grande aventure *professionnelle.*



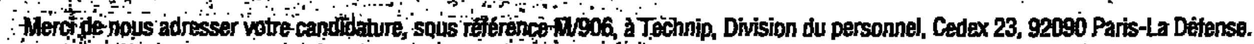
EN EUROPE ET DANS LE MONDE

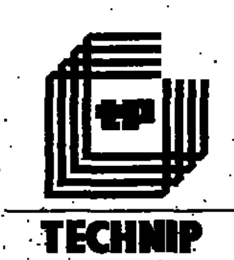
5 000 personnes dans le monde, des implantations de proximité avec 26 filiales partenaires, plus de 6 milliards de chiffre d'affaires, faites le calcul, nous sommes bien numéro 1.

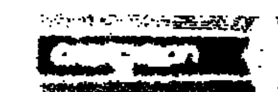
Jeunes ingénieurs, et si la France était beaucoup plus grande que vous ne l'imaginez ?

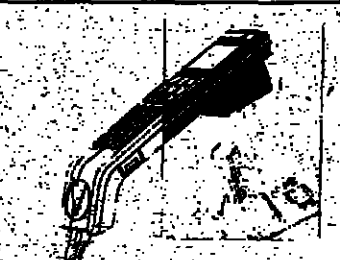
Plus grande par le caractère international de nos projets, par l'ensemble de nos technologies et de notre savoir-faire.
Développement et mise en œuvre des procédés, maîtrise des études, gestion de projets : autant de bonnes raisons de nous rencontrer.
Vous êtes ingénieurs grandes écoles (X, Centrale, Mines, Arts et Métiers, ENSIC, IGC...), expérimentés ou débutants, vous pourrez nous rejoindre à Paris ou à Lyon ; votre maîtrise de l'anglais comptera parmi vos atouts.

Merci de nous adresser votre candidature, sous référence M/906, à Technip, Division du personnel, Cedex 23, 92090 Paris-La Défense.









Développez les logiciels des communications de demain

ALCATEL Radiotéléphone (1 500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA), filiale du numéro un mondial des télécommunications, est leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. Et notre croissance est à la mesure de celle du marché des communications mobiles. Dans ce contexte fortement concurrentiel, nous renforçons aujourd'hui nos équipes d'études.

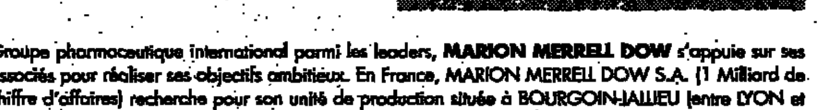
Ingénieur Logiciel

Au sein du Département Etudes Logiciel, vous concevez et développez des logiciels **temps réel/télécoms** destinés aux réseaux et terminaux de radiotéléphonie publics et privés que nous commercialisons en France et dans le monde entier. Dans un environnement **Hard/Soft** (Vax, Unix, HP, 68XXX), langages Assembleur, C, C++, vous *êtes responsable de la qualité et des délais de* vos réalisations qui s'appuient sur la méthodologie rigoureuse propre à nos projets.

Ingénieur Grande Ecole, Informaticien et/ou Electronicien, vous justifiez d'une première expérience probante des logiciels temps réel et/ou télécoms et avez le goût du travail en équipe. Vous souhaitez vous impliquer dans de grands projets novateurs. Bien sûr, vous pratiquez l'anglais.
Notre expansion rapide est le gage de votre évolution au sein de notre groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'écrire, sous la réf. **C/92/308/2**, *à notre conseil* **INFORAMA CARRIERES** - 50, rue Marcel Dassault - 92100 Boulogne.



Groupe pharmaceutique international parmi les leaders, **MARION MERRELL DOW** s'appuie sur ses associés pour réaliser ses objectifs ambitieux. En France, MARION MERRELL DOW S.A. (1 Milliard de chiffre d'affaires) recherche pour son unité de production située à BOURGOIN-JALLIEU (entre LYON et les ALPES) un :

INGENIEUR PROCESS PRODUCTION

PROFIL :
- Vous êtes ingénieur chimiste, agroalimentaire, ou pharmacien option industrie. Votre anglais est courant.

Débutant ou avec une courte première expérience, de toute façon passionné par la Production.

PROJET
- Vous assistez les ateliers de Production afin d'améliorer les procédés de fabrication.

MISSION
Au sein de notre Service Assistance Production vous assurez :
- l'identification et l'évaluation des paramètres critiques des process.
- l'étude et le suivi des actions correctives en collaboration avec les services concernés.
- vous participez activement à l'introduction de nouveaux procédés sur notre site.

AVENIR
Selon vos atouts, les nombreuses opportunités d'un groupe international.

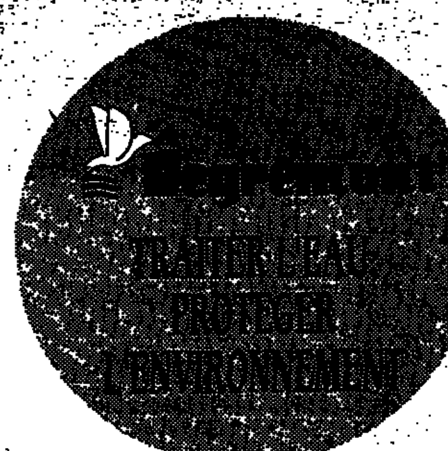
Adressez lettre de candidature, CV et photo à **MARION MERRELL DOW**, Eric Lescaillet, Département Ressources Humaines, BP 448, 38317 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX.

36 16 DOWFRANCE





MARION MERRELL DOW



Responsables Grands Contrats France

Impératif majeur des prochaines décennies, l'environnement est l'un des moteurs les plus puissants de l'économie.

Filiale du Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez, nous sommes avec 3 000 personnes, dont 900 en France et un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs, le leader mondial de la construction de stations de traitement d'eau. Aujourd'hui, de nouveaux marchés s'ouvrent et nous mettons en place l'ensemble des moyens indispensables pour renforcer notre position prépondérante.

En tant que véritable patron de votre affaire (100 millions de francs et +), vous êtes le responsable de la bonne exécution du contrat. Vous pilotez la réalisation jusqu'à sa réception. Dynamique et organisé, vous avez également un grand sens relationnel pour coordonner les interventions des différents services spécialisés du siège et les *activités des sous-traitants (Génie Civil, Electricité...).*

Bon gestionnaire, garant de la marge de votre affaire, vous avez le souci de satisfaire au mieux les souhaits de votre client.

Ingénieur généraliste, génie chimique, hydraulique, BTP, vous avez plus de 5 ans d'expérience dans la gestion de contrats en France avec les collectivités locales.

La pratique de l'anglais est un atout, pour évoluer à terme dans un groupe qui offre de nombreuses perspectives tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) sous référence RC/LM161, à Degrémont, Annie Desmeulles, 183 avenue du 18 juin 1940, 92508 Rueil Malmaison Cedex.

Entreprise Electrique, Construction et Génie Industriel connus et présents dans le monde entier, nous intervenons dans la réalisation d'équipements de toutes dimensions, dans les grands secteurs de l'industrie, de la construction, de l'énergie et des transports. Aujourd'hui, nous recherchons notre

Ingénieur d'Affaires Export Chef de Projet

Mission : *Directement rattaché au chef de service export,* vous managez des contrats clé en main de grande envergure (20 à 100 MF) dans le domaine du transport de l'énergie et de la distribution électrique.

Vous en assurez la gestion complète depuis l'élaboration de l'offre et sa négociation jusqu'à sa réalisation (technique, coûts, délais, qualité, contractuel...).

Profil : 30/35 ans, de formation Ingénieur électricien ou électromécanicien (ESTP, ENSIEG, SUDRIA, ENSAM...), *vous possédez une expérience de 5 ans minimum en* entreprise générale en tant qu'Ingénieur d'Affaires Export, de préférence dans le domaine.

Approche technique, autonomie, rigueur, capacité à négocier, sens de l'animation et du relationnel vous caractérisent.

Anglais courant impératif, seconde langue souhaitée.

Poste basé en Région Parisienne.

Il est proposé à un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe dynamique et formateur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous référence 129 M à Parcours - 108, rue Saint Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الإمل

Le Monde des Ingénieurs

Londres recherche
la sollicitude de M. Major
sur le